



DIAGNOSTIC

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALEVE

Réalisé en partenariat avec la CAF de la Haute – Savoie

Avril 2021 – Janvier 2022



Table des matières

Objectifs de la démarche	1
Ambitions	2
Méthodologie de réalisation	2
Présentation du territoire	4
1. Caractéristiques sociodémographiques	5
1.1. Démographie des communes d'Arve et Salève et évolution de la population	5
1.2. Une population relativement jeune	7
1.3. Taux de natalité	8
2. Caractéristiques des ménages	10
2.1. Ménage	10
2.2. Evolution de la taille des ménages entre 2008 et 2018	12
2.3. Composition des familles à l'échelle Arve et Salève	12
3. Caractéristiques socio-professionnelles de la population	15
4. La population allocataire sur le territoire d'Arve et Salève	18
4.1. Les allocataires par commune	18
4.2. Couverture de la CAF par commune	19
4.3. Age des allocataires	19
4.4. Composition des familles allocataires	20
4.5. Les prestations Caf	20
La Petite-enfance, l'enfance et la jeunesse	23
5. La petite enfance	24
5.1. Chiffres clés	24
5.2. Activités des parents d'enfants de moins – 3 ans allocataires	25
5.3. L'offre de service de la petite enfance :	26
6. Enfance jeunesse	39
6.1. L'offre de service enfance jeunesse	40
6.2. L'offre enfance-jeunesse par commune	41
7. Parentalité	58
7.1. La situation des familles	58
7.2. L'offre d'accompagnement en matière de parentalité	61
8. Education	64
8.1. Effectif total enfants scolarisés	64
8.2. Scolarisation	64



8.3.	Etablissements scolaires d'Arve et Salève.....	65
9.	Emploi et insertion professionnelle	77
9.1.	Niveaux de qualification	77
9.2.	Caractéristique de l'emploi	78
9.3.	L'insertion dans l'emploi des jeunes	81
10.	Précarité et lutte contre les exclusions.....	87
10.1.	Un revenu médian important creusant les inégalités sociales	87
10.2.	Une précarité qui tend à s'installer sur le territoire.....	88
10.3.	Pôle Médico-Social Reignier-Esery	93
10.4.	Epicerie sociale : L'AS de cœur.....	95
11.	Animation de la vie sociale.....	97
11.1.	Equipements culturels et sportifs.....	97
11.2.	Bibliothèques du territoire	99
11.3.	La Maison des Jeunes et de la Culture	101
11.4.	Ludothèque	103
11.5.	Réseau des associations	106
12.	Logement/ habitat.....	109
12.1.	Les chiffres clés du parc de logement en 2018	109
12.2.	Evolution des constructions	110
12.3.	Offre en logement social	110
12.4.	L'occupation du parc social	112
12.5.	La demande en logement social.....	113
12.6.	Les allocations d'aides aux logements	117
	Tables.....	119
	Listes des entretiens.....	121
	Annexes.....	122



Objectifs de la démarche

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un **contrat passé** entre la **communauté de communes** et **Caf**. Il s'agit d'une démarche stratégique et partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet du territoire pour le **maintien et le développement des équipements, des services aux familles**, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un **diagnostic partagé** avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. La CTG garantit la déclinaison territoriale des politiques publiques à l'échelon infra départemental.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

Définissant des priorités et objectifs partagés sur 4 ans (appui et relai du projet de territoire) ce document-cadre constitue un outil de pilotage et d'aide à la décision qui est élaboré entre la CAF et les collectivités (Interco et communes), un projet social territorial à partir d'un repérage des problématiques spécifiques et la définition d'un plan d'actions. La CTG permet d'attribuer ensuite des financements bonifiés aux gestionnaires en tenant compte des compétences des collectivités concernées.

Le diagnostic de la CTG d'Arve et Salève a été organisée autour des thématiques suivantes :



Petite enfance



Enfance - jeunesse



Parentalité



Éducation



Emploi et insertion professionnelle



Précarité et lutte contre les exclusions (Accès aux droits, accompagnement social...)



Animation de la vie sociale



Habitat et logement

Les questions relatives au handicap et à l'inclusion numérique ne feront pas l'objet d'analyse spécifique mais seront traitées de manière transversale tout au long du diagnostic.



Ambitions

Dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf de Haute-Savoie, la communauté de communes Arve et Salève, les communes de Arthaz Pont-Notre-Dame, Monnetier-Mornex, Reignier-Esery, Scientrier, Arbusigny, La Muraz, Pers-Jussy et Nangy ont souhaité conclure en décembre 2020 une Convention Territoriale Globale (CTG) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention d'intérêt commun.

La CTG a pour objectif le développement territorial et social de la Communauté de Communes Arve et Salève. Ce développement territorial pourra s'appuyer et s'articuler avec des leviers existants :

- Le maillage associatif local, source d'expertises, de techniciens et d'habitants, au cœur du développement du territoire dans le champ socio-culturel et socio-économique ;
- Le projet de territoire élaboré par les élus d'Arve et Salève ;
- La commission Solidarités, instance consultative, composé des élus du territoire ;
- Différents schémas dans lesquels la collectivité s'engage : Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), ...

Méthodologie de réalisation

Ce diagnostic a été élaboré conjointement par les équipes de la CAF de la Haute-Savoie, de la Communauté de communes Arve et Salève et de ses communes membres.

L'élaboration du diagnostic de la Convention Territoriale Globale (CTG) repose sur une analyse circonstanciée de la réalité sociale et structurelle du territoire concerné, afin de faire émerger un projet local global prioritaire, adapté aux besoins de la population et de la dynamique à l'œuvre sur le territoire. L'analyse a été réalisée à deux échelles : la communauté de communes afin d'avoir une vision globale ainsi qu'à l'échelle des communes de manière à distinguer les spécificités de chacune.

Ce diagnostic présente des éléments chiffrés fournis par la CAF, l'INSEE, les services des communes et les acteurs du territoire.

Les chiffres présentés sont principalement datés de l'année 2020 pour les données CAF.

Les données INSEE s'appuient sur les recensements de la population des années 2013 et 2018. Ces données ont été utilisées à des fins de comparaisons.

Au-delà des données chiffrées, ce diagnostic a été complété par des éléments qualitatifs, recueillis auprès des services et professionnels du territoire (Service enfance jeunesse, RPE, Ludothèque ...).

Des entretiens individuels auprès des élus des 8 communes et des professionnels ont permis la collecte de certaines informations (Annexes entretiens).

Les données relatives au handicap, ne sont pas traitées au niveau d'un chapitre unique mais de manière transversale car elles apportent un éclairage sur différents paragraphes (« accès aux droits » « précarité » et « petite enfance »). Toutefois, ces données sont à prendre avec un certain recul car il s'agit uniquement des données liées aux prestations versées par la CAF.



En conclusion de chaque thématique sont présentés :

Les chiffres clés « à retenir »

Les points positifs et négatifs

Les projets des communes sur le mandat

Pistes d'actions / orientations

Les pistes d'actions et / ou orientations constituent des propositions non exhaustives qui seront enrichies lors des prochaines étapes de préparation de la CTG, notamment lors de l'élaboration du programme d'action.

Les grandes étapes de travail de la CTG

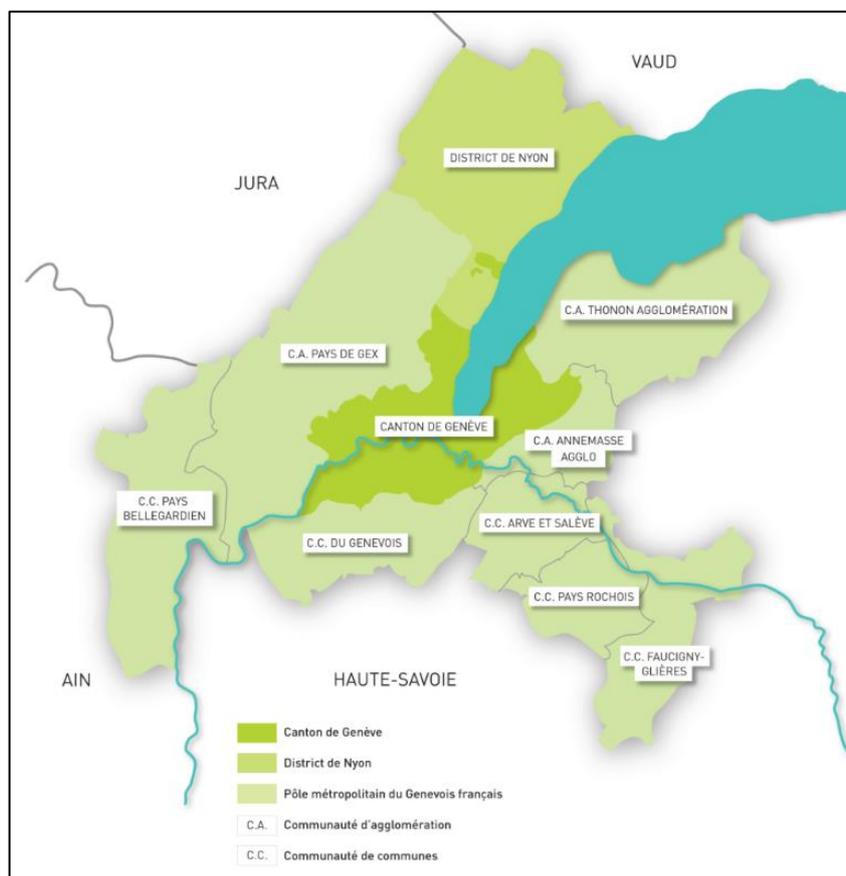


Suites à ces différentes étapes et aux enjeux soulevés par le Projet de Territoire mené en parallèle, les élus d'Arve & Salève ont souhaité approfondir ce diagnostic en s'engageant dans la **réalisation d'un diagnostic social territorial** pour l'année 2022. Cette étude permettra dans un premier temps de consolider les éléments du diagnostic (ex : handicap) et de questionner certains sujets que le diagnostic n'a pas pu aborder (ex : personnes âgées, accès aux soins). Il est également prévu que **cette étude permette d'établir le programme d'actions relatif au diagnostic de la CTG**. Enfin, la problématique de **l'accueil de la petite-enfance** sur le territoire fera l'objet d'une attention toute particulière avec une **étude approfondie**. Ainsi, cette étude permettra à la communauté de communes de disposer d'un portrait socio-démographique complet de sa population et d'identifier les besoins inhérents à celle-ci.



Présentation du territoire

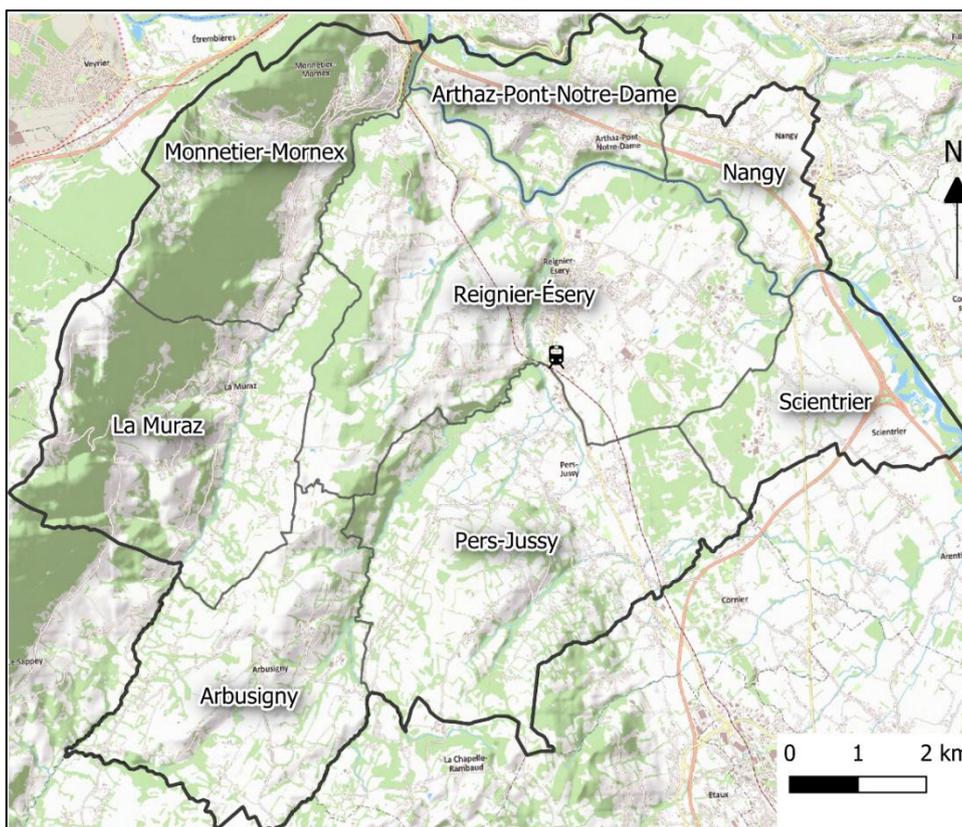
La communauté de communes Arve et Salève d'une superficie de 99.31 km² est située dans le département de la Haute-Savoie, dans un espace vallonné qui s'étend des alpages du Salève aux berges de l'Arve ; au sud de l'agglomération Genève - Annemasse. La CC Arve & Salève s'inscrit au sein d'un périmètre beaucoup plus large, celui de l'agglomération franco-valdo genevoise du Grand Genève et est membre du Pôle métropolitain du Genevois français (8 EPCI).



Carte 1 : Arve et Salève au sein du Grand Genève et du Pôle métropolitain du Genevois français, Grand Genève

La communauté de communes Arve et Salève est constituée de 8 communes et dépasse depuis peu le seuil des 20 000 habitants (20 961 habitants – fiche DGF 2021). Elle est composée d'une ville centre de plus de 8 000 habitants, de deux communes entre 2 000 et 3 000 habitants, puis de 5 communes entre 1 000 et 2 000 habitants.





Carte 2 : Carte 3 : Communes d'Arve et Salève, open street map, A. EGON, 2021

La CC Arve & Salève dispose d'une gare Léman Express, située à Reignier-Esery. La proximité du territoire avec Genève, dont l'attractivité économique est très sensible, induit un **rythme de croissance démographique** très important, de l'ordre de **+ 1,5% par an depuis 2010**. Cette croissance implique un développement constant de services à la population (loisirs, habitat, mobilités, équipements scolaires, services ...), à la fois pour les communes mais également pour la communauté de communes.

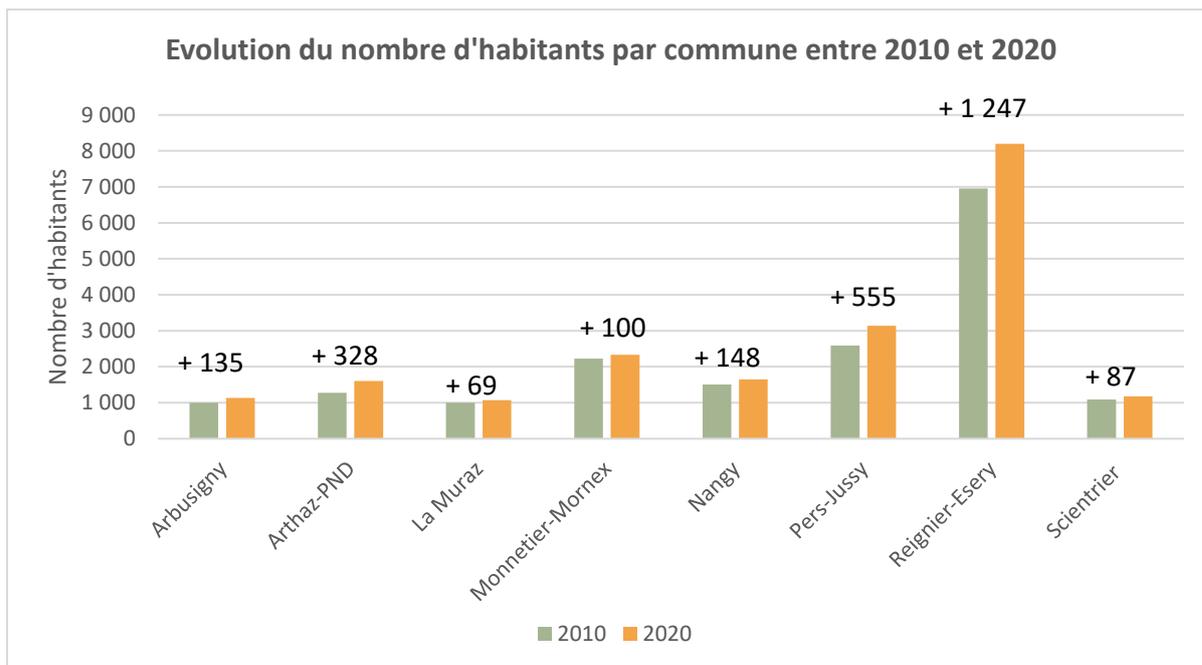
1. Caractéristiques sociodémographiques

1.1. Démographie des communes d'Arve et Salève et évolution de la population

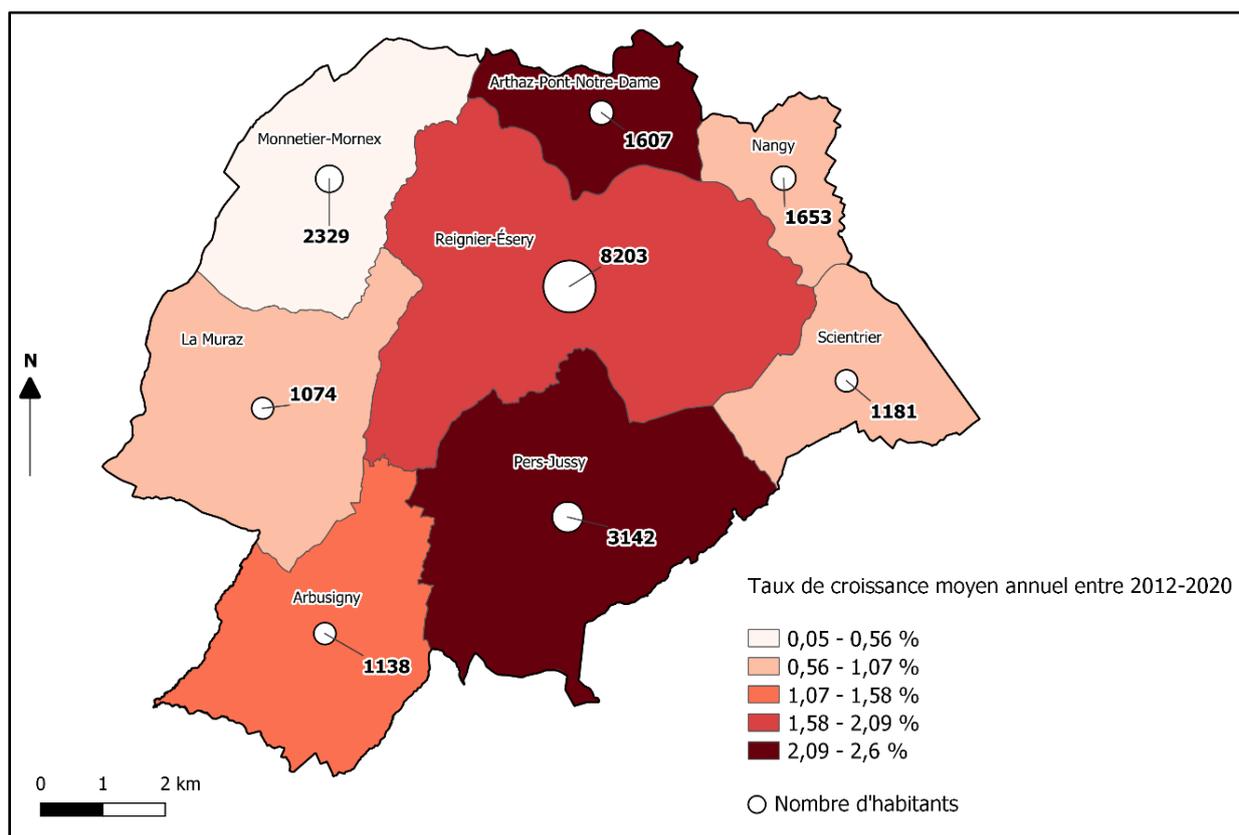
Au 1^{er} Janvier 2020, la population par commune est répartie comme suit :

	Nombre habitants 2010	Nombre habitants 2020	Croissance moyenne annuelle entre 2010 et 2020
Arbusigny	1 003	1 138	+ 1,4
Arthaz-Pont-Notre-Dame	1 279	1 607	+ 2,6
La Muraz	1 005	1 074	+ 0,7
Monnetier-Mornex	2 229	2 329	+ 0,05
Nangy	1 505	1 653	+ 1
Pers-Jussy	2 587	3 142	+ 2,1
Reignier-Esery	6 956	8 203	+ 1,8
Scientrier	1 094	1 181	+ 0,8
CCAS	17 659	20 327	+ 1,5





Graphique 1 : Croissance de la population ente 2010 et 2020, Insee, DGF

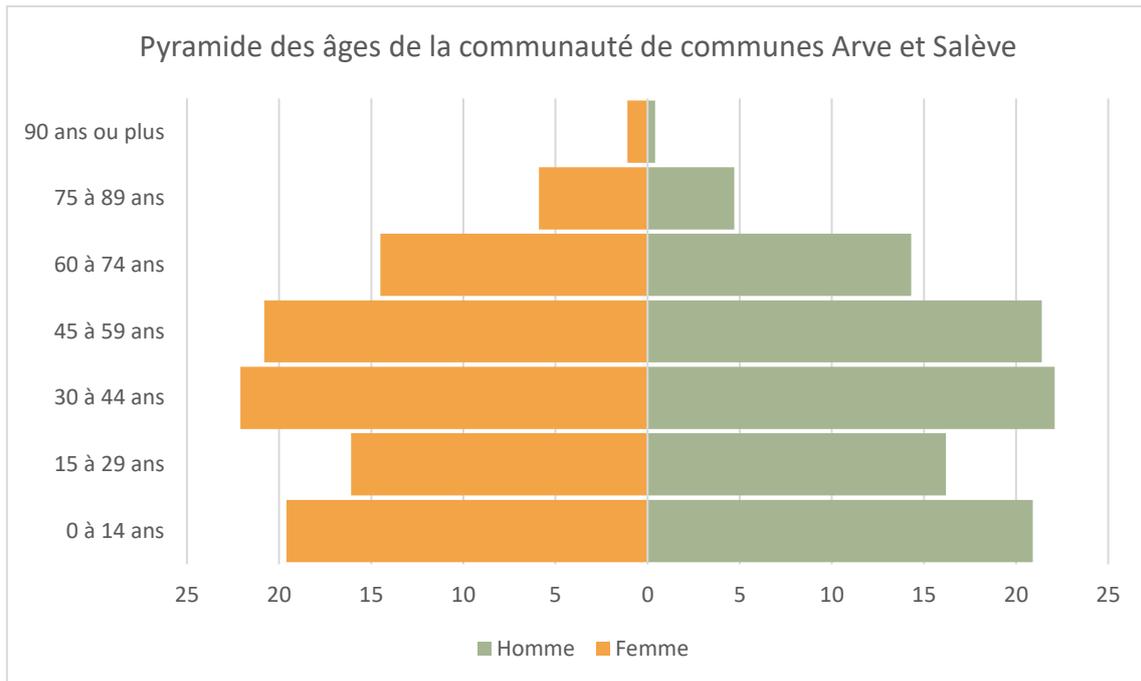


Carte 4 : Population en 2020 et taux de croissance moyen annuel observé sur les 8 communes entre 2012 et 2020, Insee 2021, A.Egon 2021

Entre 2012 et 2020, les communes de **Pers-Jussy et Arthaz-Pont-Notre-Dame** ont enregistré un **taux de croissance moyen annuel supérieur à 2% par an**. Ces communes disposent ainsi du **plus fort taux de croissance** des 8 communes suivie par **Reignier-Esery avec une croissance moyenne annuelle de 1.8%**. La commune de Monnetier-Mornex enregistre quant à elle le plus faible taux avec 0.05%.



1.2. Une population relativement jeune

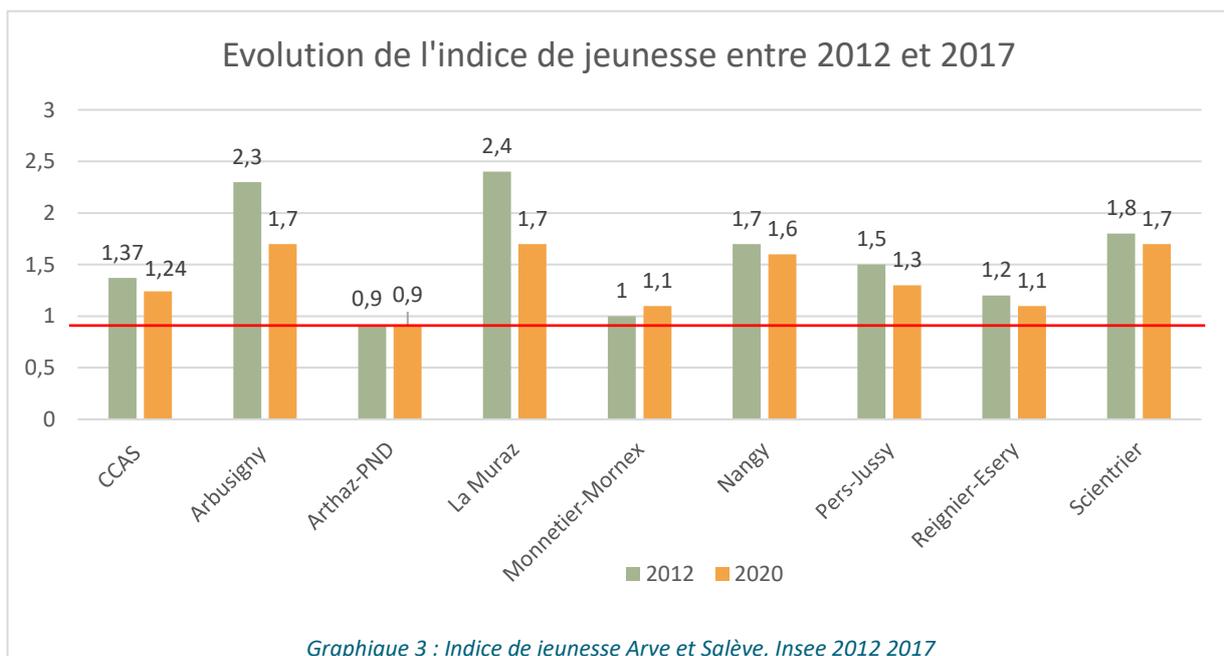


Graphique 2 : Pyramide des âges Arve et Salève, Insee 2018

On constate que plus de **40 % des hommes et des femmes** se situent dans la tranche d'âge 30 – 59 ans et **qu'environ 20 % sont situés dans la tranche d'âge 0 –14 ans**. Ainsi, on peut constater que la population de la communauté de communes est une population relativement jeune. Toutefois, on peut observer un creux sur la tranche d'âge 15 -29 ans.

Indice de Jeunesse :

L'indice de jeunesse¹ est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus.



Graphique 3 : Indice de jeunesse Arve et Salève, Insee 2012 2017

¹ Définition INSEE



S'il est supérieur à 1, il témoigne de la prédominance d'une population jeune. Plus l'indice est faible, plus la population est âgée.

De manière générale, on constate une **baisse de l'indice de jeunesse** sur la communauté de communes entre 2012 et 2020. Toutefois, il **reste supérieur à 1 pour 7 communes**, ce qui indique une **population relativement jeune**. Trois communes se distinguent parmi les autres avec un indice respectif de 1.7 pour les communes de Scientrier, Arbusigny et La Muraz. La commune d'Arthaz-PND en deçà du seuil de 1 reste toutefois relativement proche avec un indice de 0.9.

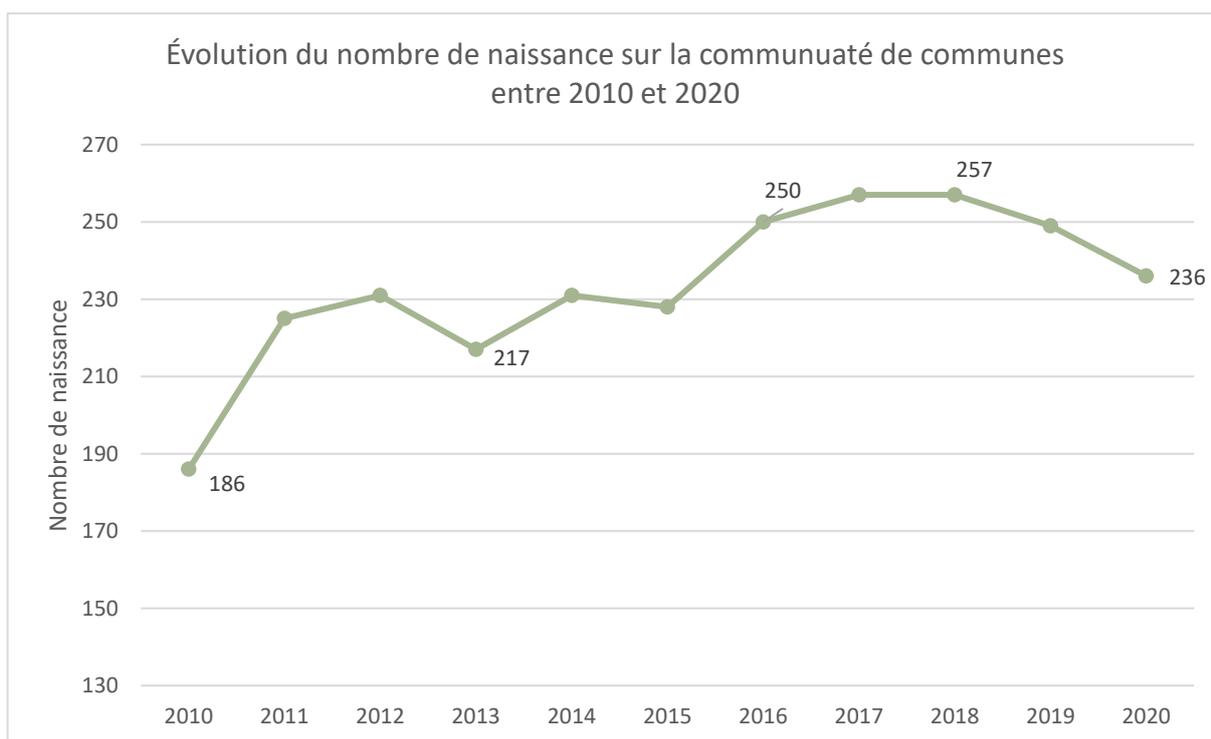
1.3. Taux de natalité

La communauté de communes enregistre un taux de natalité de **12.9 % en 2018**. En outre, cela signifie que 129 naissances ont eu lieu pour 1 000 habitants sur une année.

	Arbusigny	Arthaz-PND	La Muraz	Monnetier-Mornex	Nangy	Pers-Jussy	Reignier-Esery	Scientrier
Taux de natalité 2018	15.1	13.1	11.4	7.4	10.1	10.7	14.7	14.9

Insee 2018

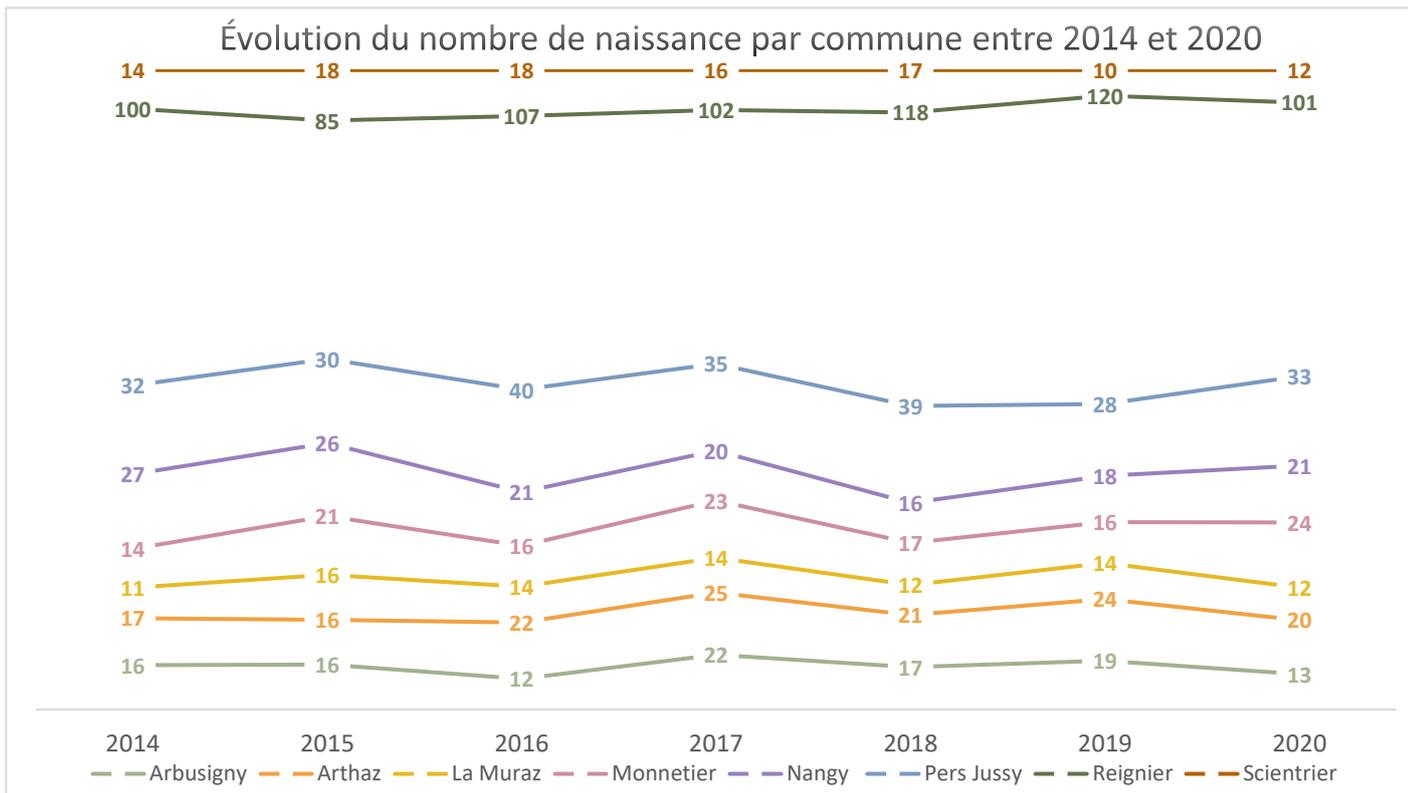
Les communes **d'Arbusigny et Reignier-Esery** enregistrent le **plus fort taux de natalité avec 15.1 et 14.7** suivi de Scientrier avec 14.9. Le plus faible taux est enregistré par la commune de Monnetier-Mornex avec un taux 7.4.



Graphique 4 : Nombre de naissances sur Arve et Salève, Insee 2010, 2020

Entre 2017 et 2020 on constate **une légère baisse du nombre de naissances** pour l'ensemble des communes, hormis pour la commune de Reignier-Esery qui elle enregistre une augmentation relativement importante (+18 naissances entre 2017 et 2020).





Graphique 5 : Nombre de naissances par commune entre 2014 et 2020, Insee 2021

En zoomant, à l'échelle des communes d'Arve et Salève, il est possible de constater le même phénomène. En effet, à partir de 2017 on constate une **légère diminution du nombre de naissances**.



2. Caractéristiques des ménages

2.1. Ménage

Les ménages regroupent l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parentés. Les familles sont systématiquement des ménages, mais catégorisées selon trois types : sans enfant, avec enfants, familles monoparentales.

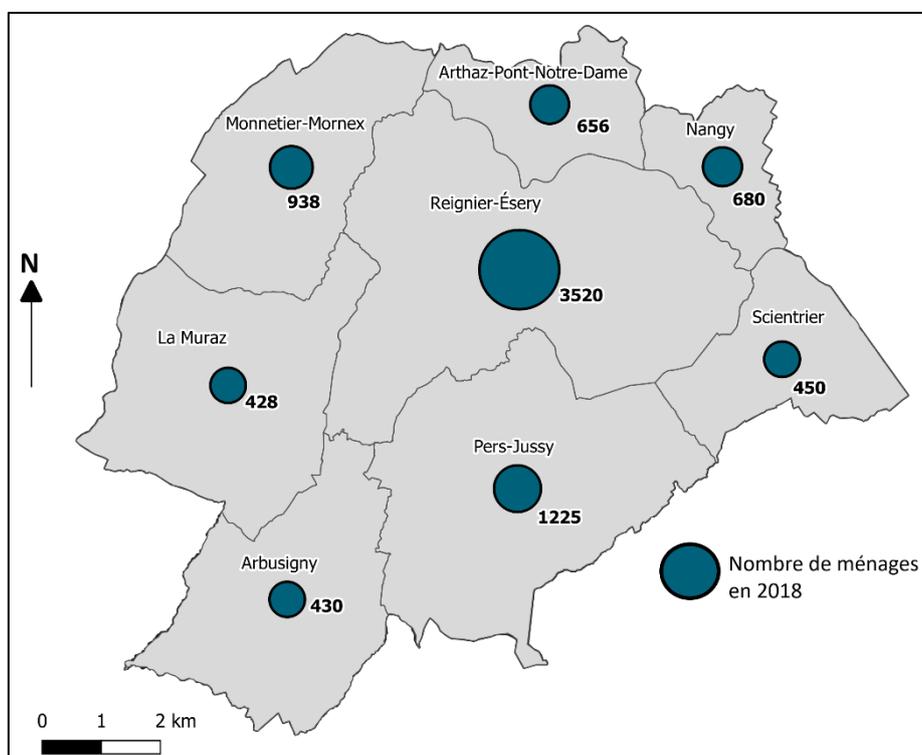
Ménages selon leur composition à l'échelle de la communauté de communes :

	2013	Part	2018	Part	Evolution annuelle
Ensemble	7 389	100 %	8 378	100 %	+2.7
Ménage d'une personne	2 004	27.1 %	2 526	30.3 %	+5.2
Autres ménages sans famille	135	1.8 %	70	0.8 %	-9.7
Ménage avec famille	5 294	71.6 %	5 782	68.8 %	+1.9

Insee 2018

Nous pouvons observer une **augmentation du nombre de ménages** entre 2013 et 2018, de l'ordre de **+2.7 % par an en moyenne**. Il est également important de noter l'augmentation significative du nombre de **ménage d'une personne avec + 5.2% d'augmentation annuelle**. C'est d'ailleurs dans cette même catégorie que l'on observe une augmentation de la part totale des ménages entre 2013 et 2018. En revanche sur cette même période, on constate le recul de la part des ménages avec famille ainsi que celle des ménages sans famille.

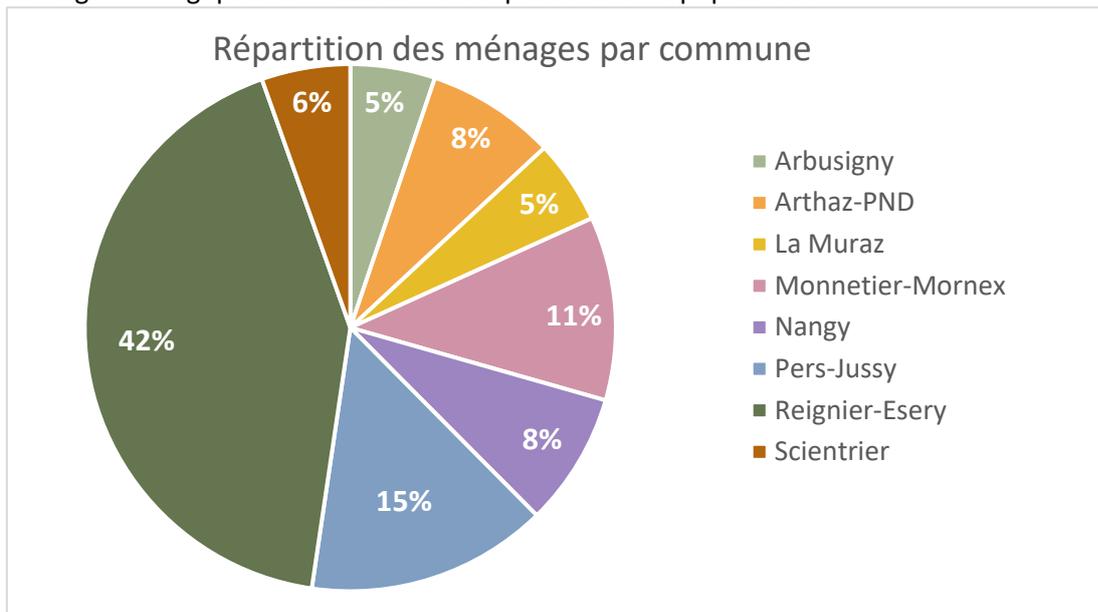
2.1.1. Répartition des ménages par commune



Carte 5 : Nombre de ménages par commune en 2018, Insee 2021, A.Egon



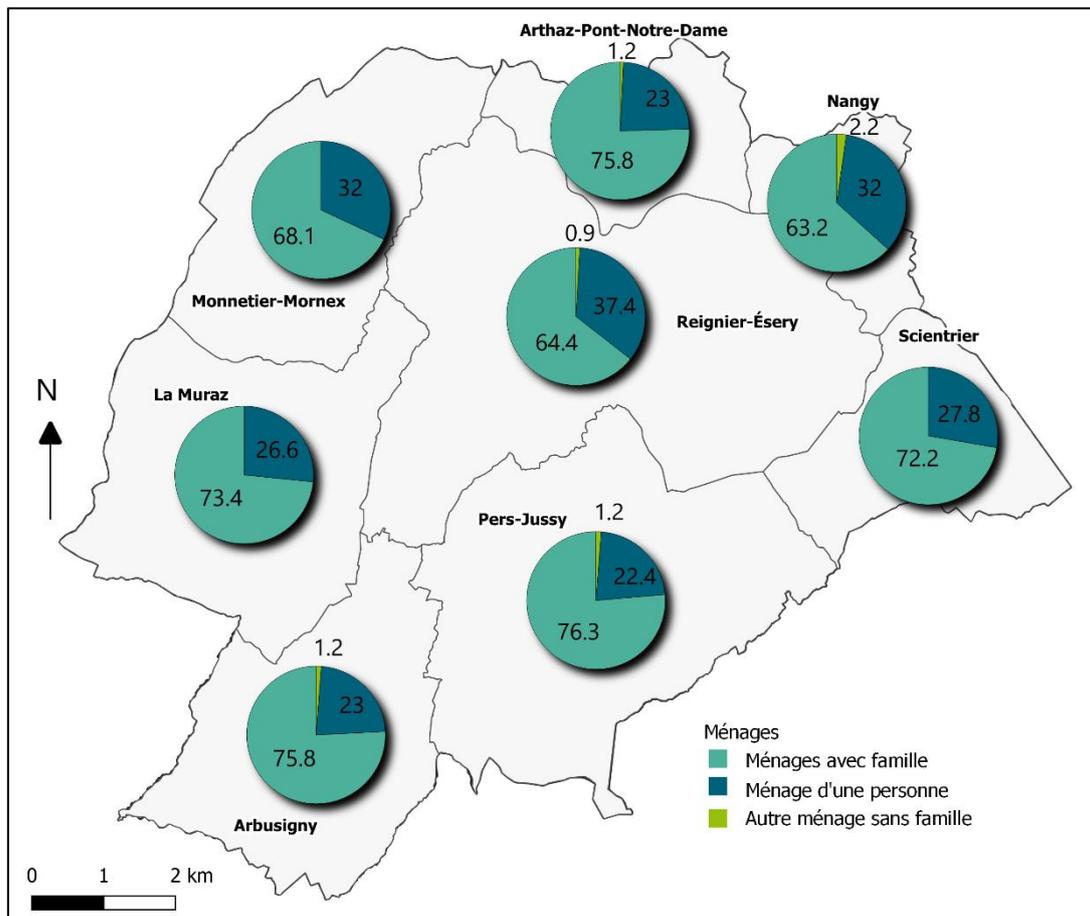
En s'intéressant à la répartition des ménages par commune, on constate que la répartition des ménages est logiquement similaire à la répartition de la population.



Graphique 6 : Part des ménages d'Arve et Salève par commune, Insee 2018

La commune de **Reignier-Esery concentre 42 % des ménages du territoire**, suivi des Pers-Jussy avec 15% des ménages.

2.1.2. Typologie des ménages par commune



Carte 6 : Typologie des ménages par commune, Insee 2018., A.Egon



A l'échelle des communes d'Arve et Salève, on peut constater de légères particularités entre les différentes typologies de ménages. Les communes de **Reignier-Esery, Monnetier-Mornex et Nangy** sont les communes avec **la part la plus importante de ménages d'une personne** avec respectivement 37.4 %, et 32% des ménages. A contrario, les communes de Pers-Jussy, Arthaz-PND et Arbusigny se distinguent par une part plus importante de **ménages avec famille**.

2.1.3. Taille des ménages

2.2. Evolution de la taille des ménages entre 2008 et 2018

	2008	2013	2018
Taille des ménages (Nombre de personnes)	2.5	2.41	2.33

Insee 2018

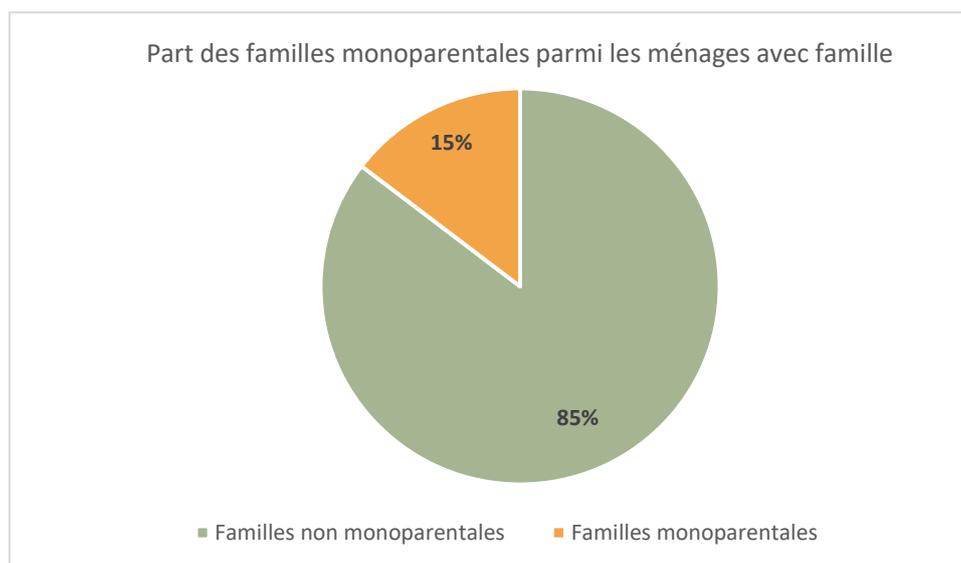
La **taille des ménages** sur la communauté de communes reste **globalement plus élevée qu'à l'échelle nationale et départementale** (2.2). Toutefois, celle-ci n'échappe pas aux évolutions à l'œuvre sur le territoire national à savoir **une diminution de la taille des ménages**. Cette baisse découle à la fois du **vieillessement de la population et des changements dans les modes de vie** (hausse des séparations, diminution des familles nombreuses...). Ainsi, **entre 2008 et 2018 la taille des ménages** de la CC Arve & Salève est passée de **2.5 à 2.33**.

2.3. Composition des familles à l'échelle Arve et Salève

Composition famille	2013	%	2018	%
Ménage avec famille dont la famille principale est :	5 383	100	5 782	100
Un couple sans enfant	2 074	38.5	2 254	39
Couple avec enfant(s)	2 606	48.4	2 683	46.4
Famille monoparentale	703	13.1	845	14.6

Insee 2018

Nous constatons une **hausse du nombre global de ménages avec famille** entre 2013 et 2018 avec **5 782 ménages en 2018**. En s'intéressant à la composition des familles sur le territoire intercommunal, on constate en 2018 que plus de **46 % sont des couples avec enfant(s)** avec une légère diminution de



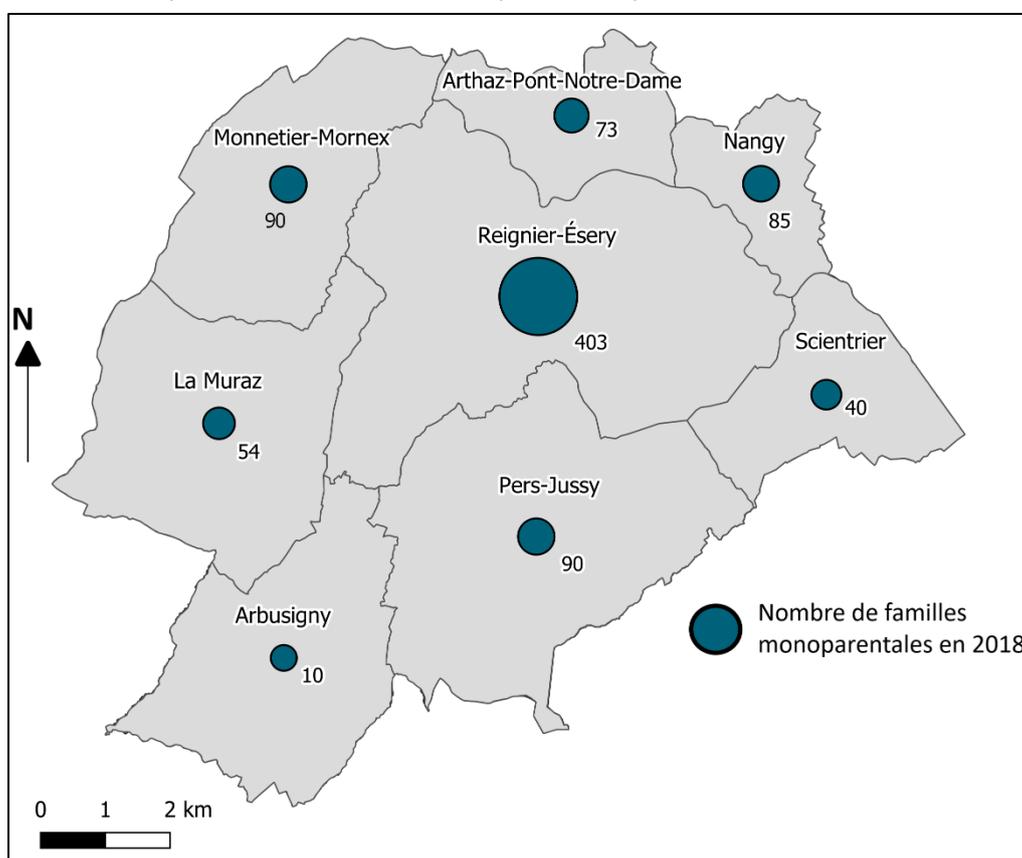
Graphique 7 : Parts des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles d'Arve et Salève, Insee 2018



la part de celle-ci parmi l'ensemble des familles par rapport à 2013. Les **couples sans enfant**, quant à eux, ont légèrement augmenté et représentent en 2018, **39 % des ménages avec famille**.

Entre 2013 – 2018 nous pouvons également constater que la **part des familles monoparentales a augmenté** passant de **13 % en 2013** à presque **15 % en 2018**.

2.3.1. Répartition des familles monoparentales par commune

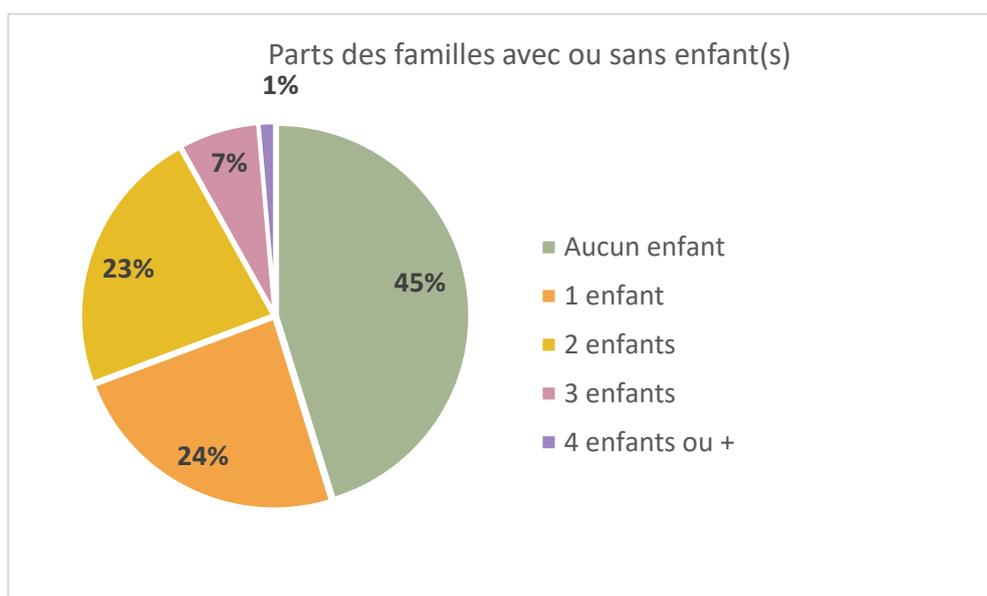


Carte 7 : Nombre de familles monoparentales par communes en 2018, Insee 2021, A.Egon

Les principales familles monoparentales sont localisées essentiellement sur la commune de Reignier-Ésery qui concentrent à elle seule presque **48 % des familles monoparentales** du territoire. Il est également important de noter que proportionnellement à sa population totale, la commune de Nangy à un taux de familles monoparentales relativement élevé par rapport aux autres communes (plus de 5 %).



Parts des familles sans ou avec enfants âgés de moins de 25 ans :



Graphique 8 : Part des famille avec et sans enfant sur Arve et Salève, Insee 2018

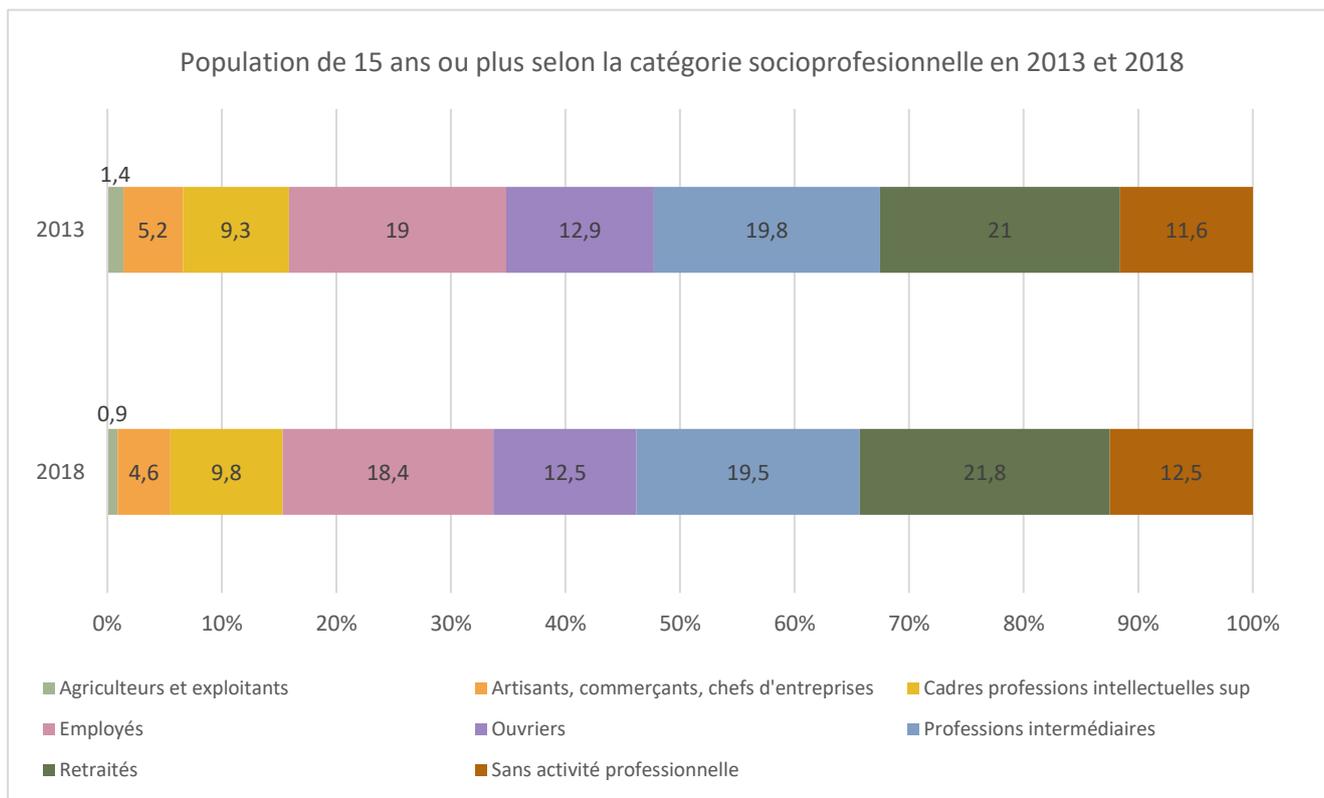
Composition famille	2013	Part en %	2018	Part en %
Ensemble	5 383	100	5 782	100
Aucun enfant	2 374	44.1	2 616	45.2
1 enfant	1 334	24.8	1 388	24
2 enfants	1 281	23.8	1 311	22.7
3 enfants	336	6.2	387	6.7
4 enfants ou +	58	1.1	79	1.4

Insee 2018

En 2018, la part des familles sans enfant sur le territoire est de plus de 45 %. Concernant les familles avec enfant(s) leur part est de 54.8 %. Les familles avec un ou deux enfants sont les plus représentées avec respectivement 24 % et 22,7%. Les familles plus nombreuses ne représentent que 8 %. De manière générale, on constate que la part des familles sans enfant ainsi que celles avec 2, 3 ou 4 enfants ou plus, a légèrement augmenté entre 2013 et 2018. A contrario, la part des familles avec un seul enfant enregistre un léger recul.



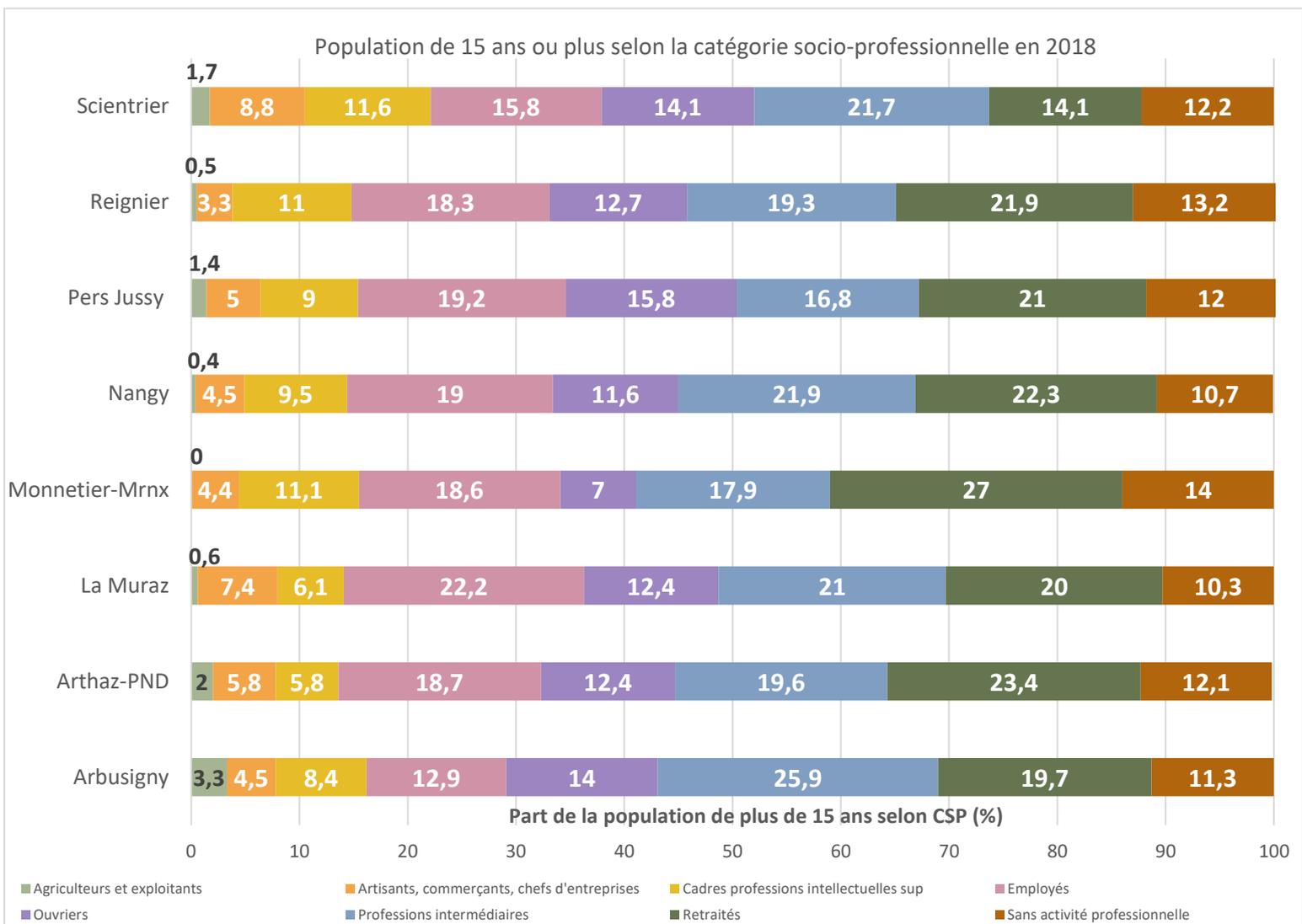
3. Caractéristiques socio-professionnelles de la population



Graphique 9 : Répartition de la population de + 15 ans d'Arve et Salève selon la CSP en 2013 et 2018, Insee 2018

Lorsqu'on s'intéresse aux catégories socioprofessionnelles de la population âgée de plus de 15 ans à l'échelle d'Arve et Salève en 2018, on constate que la **part de la population des retraités** est celle la **plus représentée (21.8%)** sur Arve et Salève suivi des professions intermédiaires (19.5%), et des employés (18.4%). La **part des agriculteurs** sur Arve et Salève **est largement minoritaire** ainsi que celle des **artisans et commerçants**. Entre 2013 et 2018, il est possible de constater quelques évolutions. Tout d'abord, on constate que la part des agriculteurs et exploitants ainsi que celle des artisans et commerçants en 2018, a reculé par rapport à 2013. Ce constat est également visible pour les employés et ouvriers avec un plus léger recul. A contrario, on constate une **légère augmentation** de la part des **professions intermédiaires** et des **cadres, professions intellectuelles supérieures**. La **part des retraités** et des personnes sans activité professionnelle a, quant à elle, **augmenté de manière un peu plus importante**.





Graphique 10 : Répartition de la population de +15 ans selon la CSP par commune, Insee 2018

La Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) la plus représentée sur le territoire est celle des retraités avec près 22%. Les **retraités sont particulièrement représentés sur la commune de Monnetier-Mornex** avec 27 %. Les **professions intermédiaires constituent le second groupe** de CSP et qui sont particulièrement représentées sur la commune d'Arbusigny avec 25.9 %. La **troisième catégorie concerne les employés** avec 18.4% avec répartition assez homogène sur l'ensemble des communes de la CC Arve et Salève. Bien qu'ayant augmenté, la part des personnes sans activité à l'échelle de la CCAS de 12.5 % est inférieure à celle du département à 13.1 %. Le dynamisme du secteur d'emploi du genevois français attirant les personnes en recherche d'emploi. Le **dernier groupe d'emplois représenté** sur Arve et Salève est celui des **agriculteurs et exploitants avec 0.9 %**. Les communes d'Arbusigny, Arthaz-Pont-Notre-Dame, Scientrier et Pers-Jussy sont les communes où on dénombre les parts les plus élevées pour ce secteur.



Synthèse Population Arve et Salève

Chiffres clés 2020 :

- **20 327 habitants** au 1^{er} janvier 2020
- Une population en constante augmentation + **1.5 %** en moyenne entre 2010 et 2020
- Une population relativement jeune, **40 % de la population totale** se situe dans la tranche d'âge 30 – 59 ans et un indice de jeunesse de 1.24
- Un taux de natalité de **12.9 % en 2018** contre **11.9 % à l'échelle nationale**
- **8 378 ménages** dont **68.8 % sont des ménages avec famille**
- Une **taille des ménages de 2.3** qui tend à légèrement diminuer
- Une **augmentation des familles sans enfant** (+10.2 % entre 2013 et 2018)
- **Un accroissement des familles monoparentales (13.1 % en 2013 à presque 15 % en 2018)**
- **21.8 %** des personnes de plus de 15 ans sont des retraités



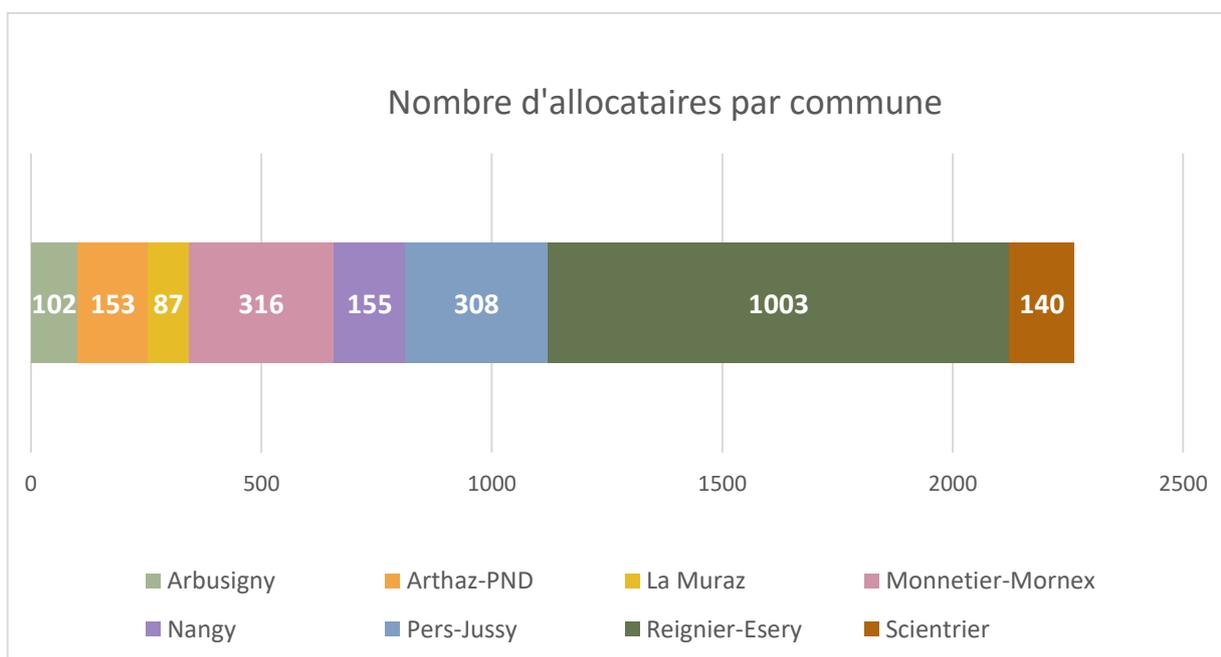
4. La population allocataire sur le territoire d'Arve et Salève

4.1. Les allocataires par commune

Allocataires² : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les **personnes qui perçoivent au moins une allocation** en regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une **notion de foyer** (à rapprocher par exemple des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, **compter des allocataires** signifie **compter des foyers** constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles).

Population couverte³ : Les autres membres du foyer allocataire (conjoint, enfants et autres personnes à charge au sens des prestations familiales) sont appelés les **ayants-droit**. L'ensemble formé par les allocataires et leurs ayants-droit représente les **personnes couvertes**.

En 2019, la communauté de communes Arve & Salève, comptait **2 310 allocataires en 2020** (contre 2 264 en 2019) recensés par la CAF dont **1 389 sont des allocataires avec des enfants** (soit **60.2%**).



Graphique 11 : Nombres d'allocataires par commune, CAF 2020

Le nombre de personnes couvertes par des prestations CAF (ayants droit) est de **6 155** en 2020 (contre 6 139 en 2019) sur l'ensemble de la communauté de communes, soit un taux de couverture de **31 %** (40 % pour le département).

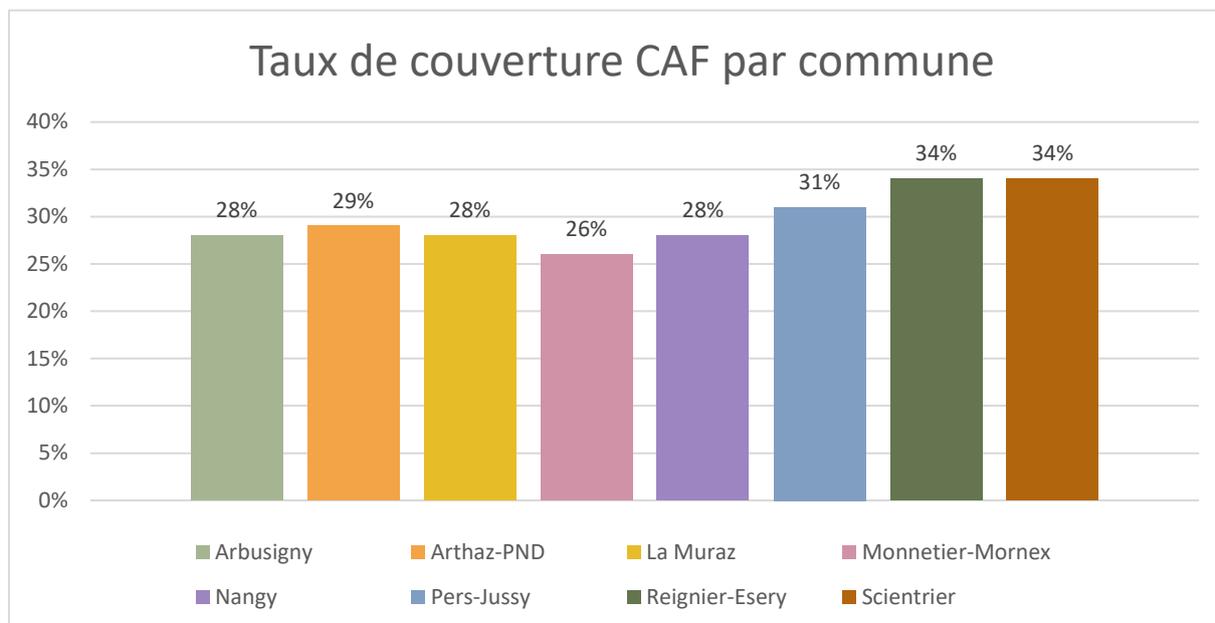
² Définition CAF

³ Définition CAF



4.2. Couverture de la CAF par commune

Taux de couverture⁴ : Le taux de couverture de la population par les Caf est le **rapport entre la population couverte et la population totale du territoire**. Il est particulièrement intéressant dans la mesure où les prestations familiales et sociales peuvent constituer, pour les populations à bas revenus, une part substantielle de leur revenu disponible.



Graphique 12 : Taux de couverture, CAF 2020

En 2020, les **taux de couverture** par commune **oscillent entre 26 % et 34 %**. Le taux le plus important est enregistré sur les communes de Scientrier et de Reignier-Esery. La commune de Monnetier-Mornex est celle la moins bien couverte avec un taux de 26 %.

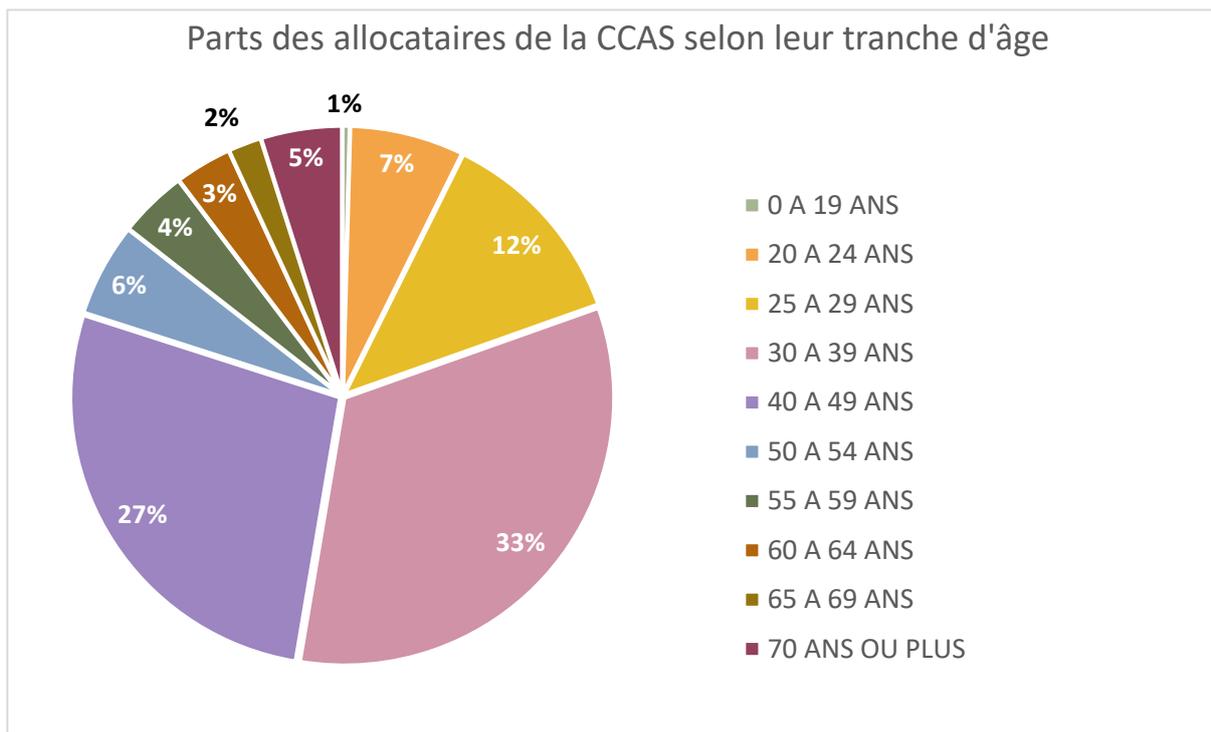
4.3. Age des allocataires

Tranche d'âge des allocataires	0-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70 ans ou plus
Nombre allocataires	10	158	283	764	631	130	95	79	46	112

En s'intéressant à **l'âge des allocataires** en 2020, on constate que **33 % se situent dans la tranche 30 à 39 ans**, suivi **des 40-49 ans à hauteur de 27 %** et de **12 % pour les 25-29 ans**. On constate également que **5 % des allocataires ont 70 ans ou plus** soit 112 allocataires.

⁴ Définition CAF





Graphique 13 : Répartition des allocataires CAF par tranche d'âge, CAF 2020

4.4. Composition des familles allocataires

Répartition des allocataires en fonction de leur situation familiale

2020	CC Arve et Salève	CC Arve et Salève (%)	Haute-Savoie
Nombre foyers allocataires	2 310	100 %	100%
Couples sans enfant	62	2,6 %	3,5 %
Couples avec enfant(s)	1 068	46,3 %	43,5 %
Familles monoparentales	321	13,9 %	14,8 %
Personnes isolées	858	37,2 %	39,2 %

CAF 2020

Les allocataires de la communauté de communes sont constitués à **48 % de couples avec enfant(s)** (1 068 allocataires) et **35,8 % de personnes isolées**⁵. Les **familles monoparentales** constituent le troisième groupe avec **13,6 % avec 310 familles**.

4.5. Les prestations Caf

En 2020, **3 743 prestations ont été versées** par la CAF contre 3 584 prestations versées en 2019. Le **poinds financier de la CAF** pour Arve et Salève s'élève à **10 951 344 € en 2020**.

Dont part des prestations : 92 %

Dont part action sociale : 8.0 %

⁵ Les personnes isolées sont bénéficiaires de prestations sous conditions de ressources (aide au logement et minima sociaux).

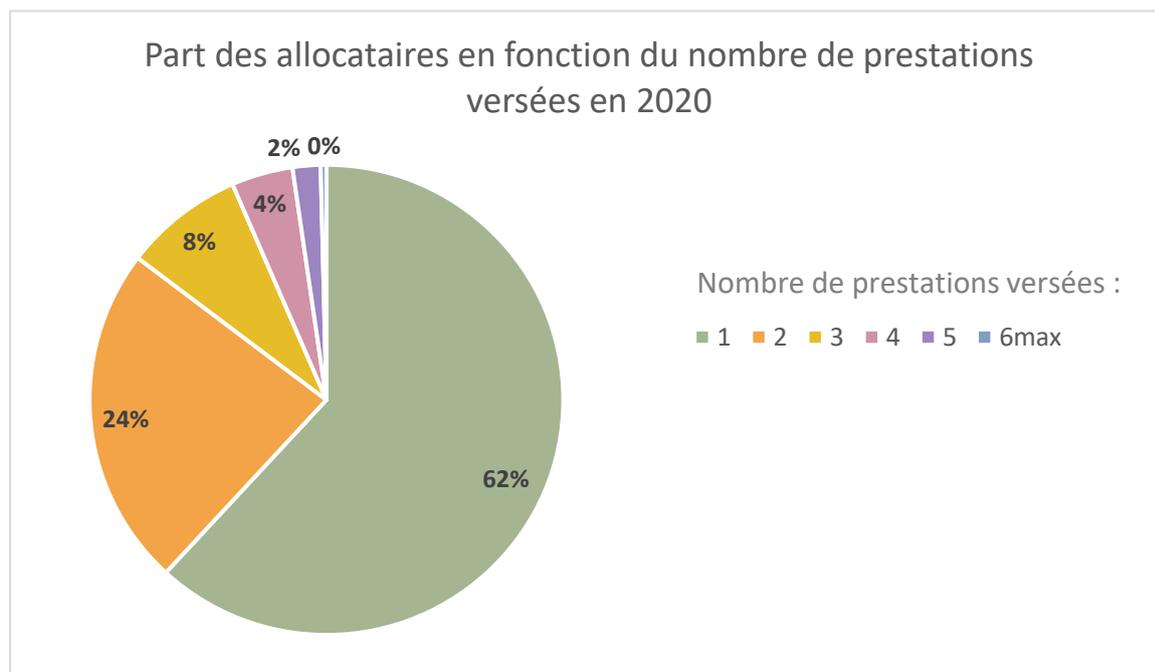


En 2020, le montant total des prestations périodiques versées pour un mois (mois de décembre 2020) était de **875 204.44 €** pour les allocataires d'Arve et Salève.

Nombre allocataires en fonction du nombre de prestations versées :

Nombre des prestations versées par allocataire	1	2	3	4	5	6 max
Nombres d'allocataires concernés	1 429	542	189	97	44	9

CAF 2020



Graphique 14 : Part des allocataires en fonction du nombre de prestations CAF, CAF 2020

On constate qu'une **grande majorité des allocataires** perçoivent uniquement **une seule prestation CAF (62%)**, le deuxième groupe est constitué à **24 % de personnes recevant 2 prestations**. Au-delà de 2 prestations la part des allocataires est beaucoup plus faible (14 % perçoivent au minimum 3 prestations).



Synthèse population allocataire Arve et Salève

Chiffres clés 2020 :

- 2 310 allocataires, soit 6 155 personnes bénéficiaires de prestations CAF
- Un **taux de couverture** CAF de la population de **31 %** en moyenne à l'échelle d'Arve et Salève
- 60 % des allocataires sont situés dans la tranche d'âge 30 -49 ans
- 1 395 sont des **allocataires avec des enfants soit 60.2%, 37.2 % sont allocataires isolés** et 2.6 % sont en couple sans enfant
- 62 % des allocataires perçoivent uniquement une seule prestation CAF



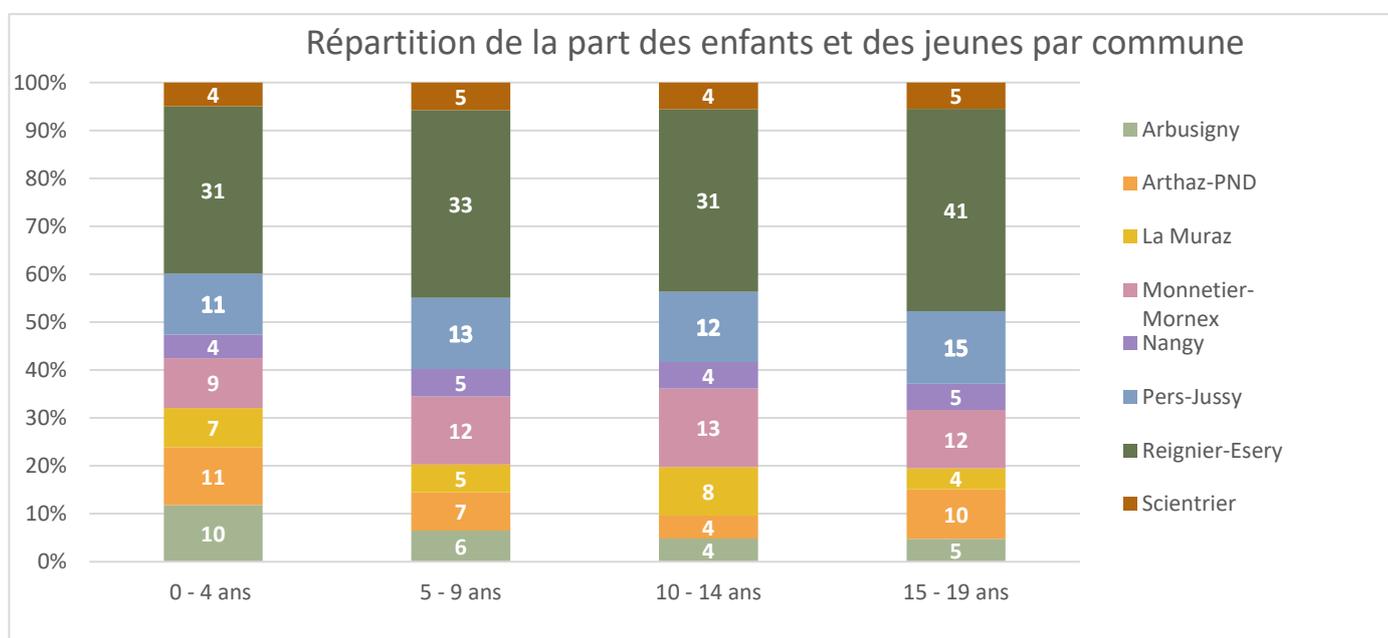
La Petite-enfance, l'enfance et la jeunesse

Nombre d'enfants par classe d'âge sur la communauté de communes :

	2017	Part %
0 - 4 ans	1 245	24.7
5 - 9 ans	1 313	26
10 - 14 ans	1 451	28.8
15 - 19 ans	1 033	20.5
Total	5 042	100

Insee 2017

On observe une répartition plus ou moins égale entre les différentes classes d'âges, celle des **15 – 19 ans est la moins importante (20.5 %)**. Ce phénomène peut s'expliquer par l'absence de lycée général sur le territoire de la communauté de communes



Graphique 15 : Répartition des enfants et des jeunes par communes, Insee 2018

Le graphique ci-dessus s'intéresse aux proportions des enfants par tranche d'âge et par commune (en %). On constate ainsi que l'ensemble des tranche d'âge des enfants de la communauté de commune est porté essentiellement par la commune de Reignier-Esery avec un poids variant de 31 à 41 % selon les tranches d'âges.



5. La petite enfance

5.1. Chiffres clés

La communauté de communes compte en 2020, **801 enfants de moins de 3 ans**.

CC Arve et Salève	
Nombre enfants – 3 ans	801
Nombre enfants d’allocataires de – 3 ans (0-2ans)	511
Taux de couverture 2018	43.3 %

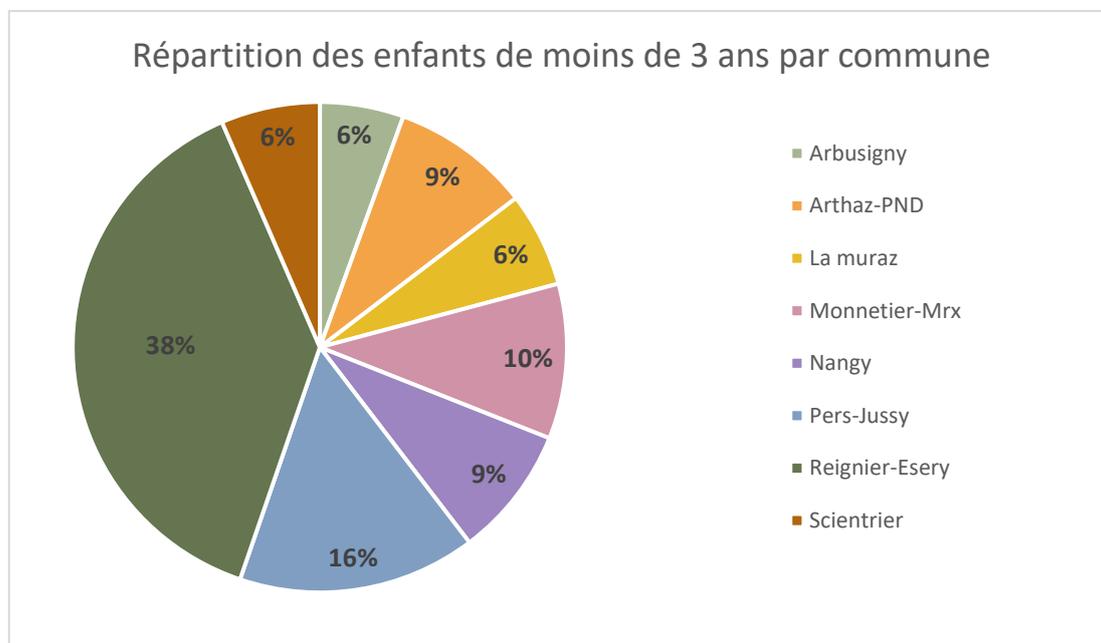
CAF 2020

La population CAF des enfants de cet âge est donc représentative, plus de 63 % des enfants (soit 511) de moins de 3 ans sont enfants d’allocataires. D’autre part, on constate que le taux de couverture CAF⁶ pour la petite enfance est de 43.3 %.

Le nombre d’enfants de -3 ans total et ceux couverts par la CAF sont repartis comme suit selon les communes :

Communes	Arbusigny	Athaz-PND	La Muraz	Monnetier-Mrx	Nangy	Pers-Jussy	Reignier-Esery	Scientrier
Nombre d’enfants moins de 3 ans	44	73	50	82	69	125	307	52
Nombre enfants d’allocataire de - 3ans	26	40	26	33	41	69	243	33

CAF 2020



Graphique 16 : Répartition des enfants de moins de 3 ans par commune, Insee 2018

⁶ CAF : Le **taux de couverture** correspond à la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" (assmat, salarié à domicile, accueil en Eaje et école maternelle) pour 100 enfants de moins de 3 ans.



La répartition des enfants âgés de moins de 3 ans est sensiblement la même que celle des foyers de population. La commune de Reignier-Esery concentre à elle seule 38 % des enfants de moins de 3 ans, suivi de Pers-Jussy avec 16 %.

5.2. Activités des parents d'enfants de moins – 3 ans allocataires

Typologie	Nb enfant couple avec 2 emplois	Nb enfant couple : 1 emploi et 1 chômeur	Nb enfant couple : 1 emploi et 1 inactif	Nb enfant couple : 2 chômeurs	Nb enfants couple : 1 inactif 1 chômeur	Nb enfants couple : 2 inactifs
Nombre	261	87	66	16	25	7
Parts	57 %	19%	14%	3%	5%	2%

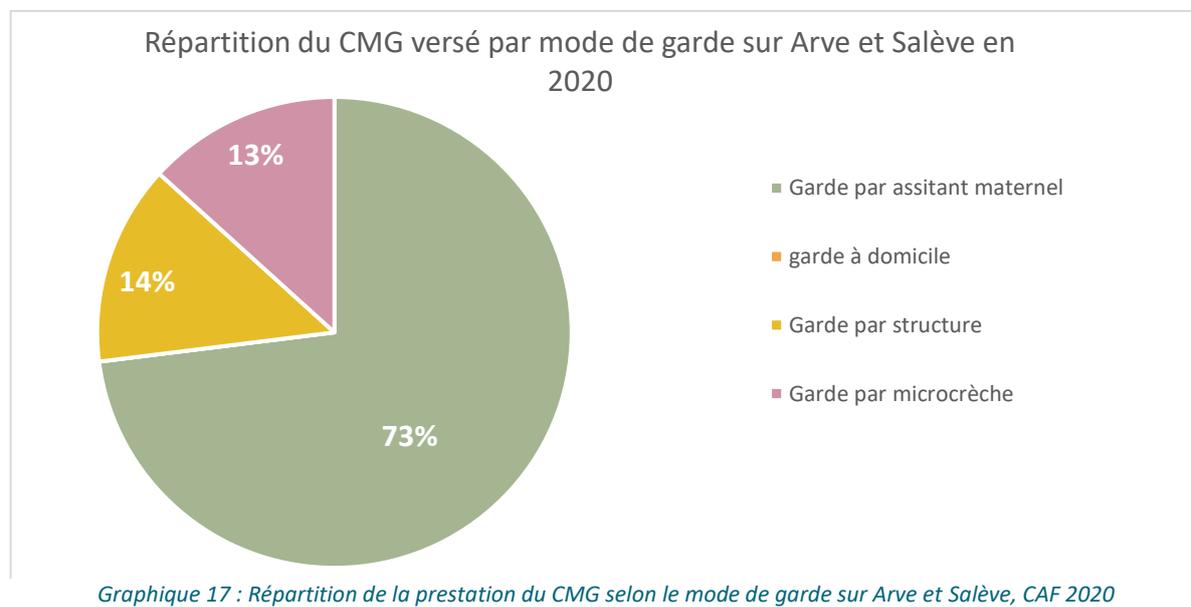
CAF 2020

Lorsqu'on s'intéresse à l'activité des couples d'enfants de -3 ans allocataires, on constate que **57% des enfants allocataires ont les deux parents en emploi**. On peut également constater que 19 % des enfants ont un des parents en emploi et l'autre au chômage, puis 14 % des enfants ont un des parents en emploi et l'autre inactif.

Le taux des enfants ayant les 2 parents au chômage ou en situation d'inactivité est relativement faible sur Arve et Salève (3 % et 2%).

L'observation du taux d'activité des parents permet de mettre en lumière le fait que certains parents sont contraints à l'inactivité professionnelle à défaut de mode de garde pour leur(s) jeune(s) enfant(s). En effet, **certains couples se retrouvent contraints d'abandonner ou de réduire leur temps de travail pour s'occuper de leur enfant**. Pour compenser cette perte de revenu la **CAF a mis en place une prestation, la Prestation Partagée de l'Éducation de l'Enfant (PreParE)**. La PreParE peut être versée dès le premier enfant et pour chaque nouvel enfant si l'un ou les deux parents souhaitent soit réduire leur activité professionnelle ; ou exercent une activité à temps partiel ; ou cessent leur activité professionnelle ; ou n'exercent pas d'activité. Ainsi en 2020, **65 enfants de 0 à 2 ans d'allocataires** sont bénéficiaires de la PreParE **soit 12.7 % des enfants d'allocataires de moins de 3 ans**.

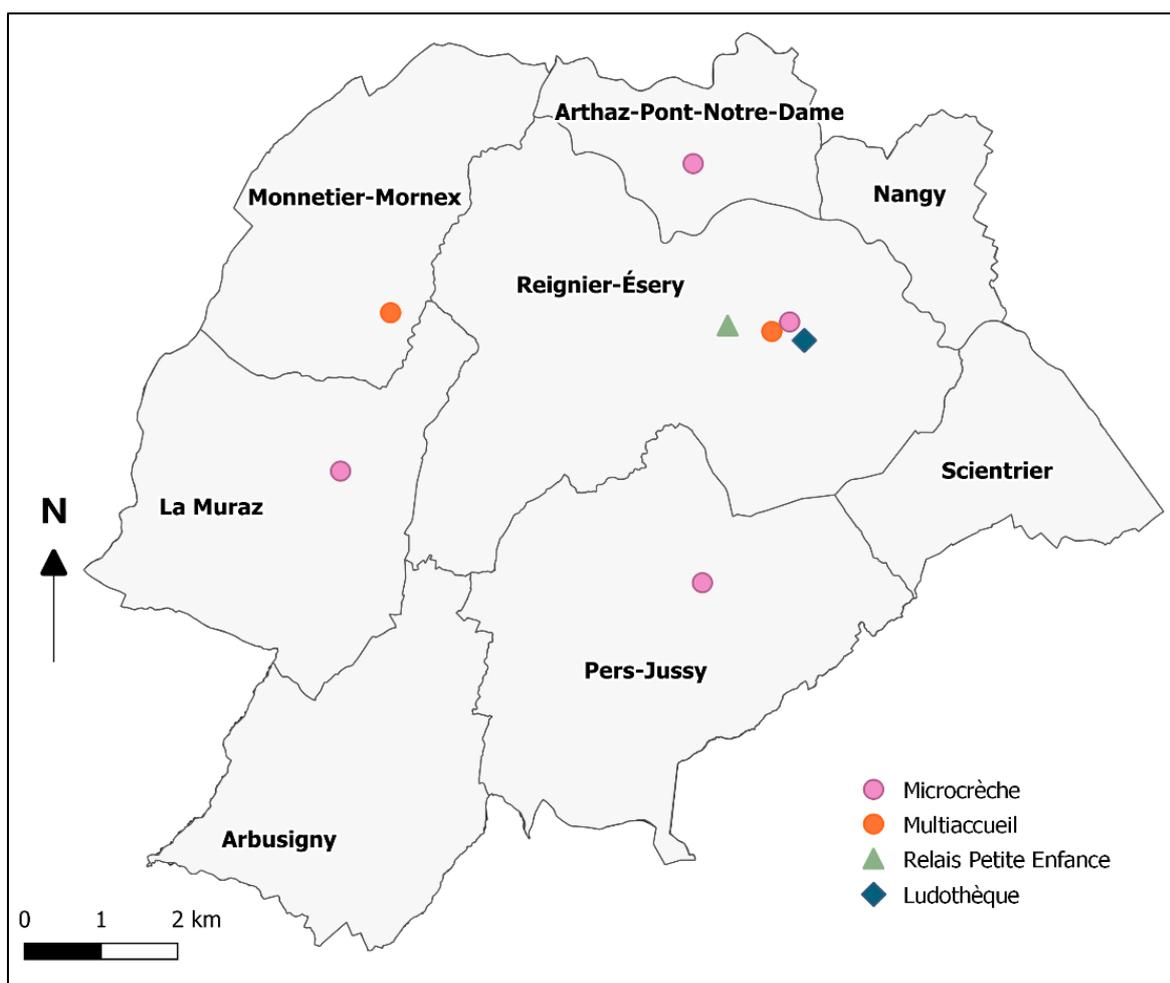
En 2020, 189 enfants de 0 à 2 ans d'allocataires bénéficiaires du Complément Mode de Garde (CMG) soit **37 % des enfants d'allocataires de moins de 3 ans**. Le CMG est une aide financière versée pour compenser le coût de la garde d'un enfant soit pour la garde à domicile, assistante maternelle ou microcrèche.



Le CMG est versé principalement pour 3 modes de garde différents que sont, la garde par assistant maternel pour 73%, la garde par une structure d'accueil (association, entreprises agréées, microcrèche ...) et 13 % pour les structures microcrèches.

5.3. *L'offre de service de la petite enfance :*

La communauté de communes Arve et Salève dispose de **plusieurs services à destination des très jeunes enfants**. Elle dispose à la fois de structures, d'accueil pour les jeunes enfants, de loisirs (ludothèque), de conseil (Relais Petite Enfance). La communauté de communes bénéficie également du service public du département de la Protection Maternelle et Infantile et Promotion de la Santé (PMI- PS) située à Ville-la-Grand au sein de l'agglomération annemassienne.



Carte 8 : Equipements pour la petite enfance sur Arve et Salève, A.Egon., 2021



5.3.1. Le relais petite enfance (RPE)

La communauté de communes dispose d'un Relais Petite Enfance (RPE anciennement RAM) sur son territoire situé sur la commune de Reignier-Esery.

Les RPE sont des dispositifs initiés, en France, par les caisses d'allocations familiales, et créés en partenariat avec les collectivités locales. Les RPE organisent pour les **assistants maternels** et les **gardes d'enfants à domicile** des temps de rencontre et d'échanges de pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de leur accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée essentiellement au domicile des professionnels. C'est aussi pour les **parents**, un espace d'écoute et d'informations avec un accueil sur rendez-vous et téléphonique. Le personnel du RPE accompagne les familles dans la recherche du mode de garde approprié en fonction de leurs besoins et apporte des éléments informatifs concernant l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

Le RPE se structure autour de **4 missions principales** :

- Informer et accompagner les familles, les assistantes maternelles et les gardes à domicile
- Offrir un cadre d'échanges et de rencontres des pratiques professionnelles
- contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes à domicile
- l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant

Le RPE est pluricommunal, certaines communes ont choisi d'y adhérer lors de sa constitution, c'est le cas d'Arthaz-Pont-Notre-Dame, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery et Scientrier. Le local du RPE est actuellement situé au 296 Rue de Saint-Ange, à Reignier-Esery, mais déménagera en avril 2022 au sein du nouvel hôpital local de Reignier-Esery. Ce local permet l'accueil du public, des rendez-vous, les permanences, séances d'éveil...

5.3.1.1. Fonctionnement du RPE

Le portage juridique est assuré par la commune de Reignier qui alloue un budget pour l'année en fonction des besoins et objectifs. En fin d'année, un reste à charge est calculé en fonction des dépenses effectuées et de la prestation versée par la CAF. Ce reste à charge est divisé par commune en fonction du nombre d'assistantes maternelles inscrites par commune.

Le RPE est géré et animé par une responsable/animatrice à temps plein (35h/semaine). Il est ouvert du lundi 8h00 au vendredi 12h00 et est fermé 6 semaines par an : une semaine pendant les vacances de Pâques, trois semaines l'été et deux semaines à Noël.

Evolution du nombre d'assistants maternels sur le périmètre du RPE :

2017	2018	2019	Au 01/10/2020
100	106	97	79 (Arthaz :10, Nangy :3, Pers-Jussy : 23, Reignier-Esery : 36, et Scientrier : 7)



On constate qu'une grande partie des assistants maternels sont concentrés sur les communes de Reignier-Esery, puis sur Pers-Jussy. En revanche, on constate une très faible proportion sur la commune de Nangy avec uniquement 3 assistants maternels.

Une grande majorité des assistants maternels garde 3 enfants, il y a également quelques agréments pour 4 ou 5 enfants.

5.3.1.2. L'organisation du RPE

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN	08h00 - 9h00	Préparation salles + activités	Préparation salles + activités	Permanence téléphonique + Accueil sans RDV	Préparation salles + activités	Préparation salles + activités
	09h00- 11h00	Animation collective ou animation partenariale	Animation collective ou animation partenariale		Animation collective ou animation partenariale	Animation collective ou animation partenariale
	11h00 -11h30	Rangement des salles	Rangement des salles		Rangement des salles	Rangement des salles
	11h30 - 12h00	Permanence téléphonique jusqu'à 12h30	Travail administratif		Travail administratif	
APRES-MIDI		De 13h30 à 18h00 : Accueil sur RDV	De 13h00 -16h30 Travail administratif	De 13h00 à 16h00 : Accueil sur RDV	De 13h30 à 16h00 : Permanence téléphonique	
	Total heures	9h00	7h30	7h00	7h30	4h00

Les activités sont concentrées uniquement sur les matinées. Les assistantes maternelles sont accueillies le matin de 9h00 à 11h00 par petit groupe de manière à ne pas dépasser le seuil maximum de 15 enfants. Actuellement, 32 assistantes maternelles sont inscrites pour participer aux ateliers soit plus de 40 % des assistantes maternelles du secteur du RAM.

5.3.1.3. Activités du RPE

Les activités proposées par le RAM sont organisées par la responsable du RAM. Tous les ans, le RAM fait également appel à un professionnel spécifique pour l'animation de séances avec un thème particulier (ex : psychomotricité, conteuse, yoga des tous petits...), plusieurs séances sont organisées tout au long de l'année.

Le RAM peut également être amené à se déplacer, à la médiathèque de Reignier-Esery pour des séances de lecture animées par la bibliothécaire (1 séance tous les 2 mois), à l'espace du Foron pour des séances de psychomotricité par exemple ou encore au parc de l'hôpital local pour des séances « lecture et chansons » et pique-niques. Le RAM propose également aux assistants maternels des activités intergénérationnelles en partenariat avec l'hôpital local. Une rencontre est organisée une fois



par mois avec l'animatrice de l'hôpital local et deux résident(e)s sur toute l'année : **une très bonne expérience.**

	2017	2018	2019
Nombre de jours d'ouverture du RAM	160	226	215
Nombre d'ateliers d'éveil + fêtes + animations partenariales proposés	134	157	153
Total des assistantes maternelles ayant bénéficié d'un service du RAM	921	982	1006
Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant bénéficié d'un service du RAM (activité, renseignement ...)	68	73	59
Nombre d'Assistantes maternelles différentes ayant participé à au moins une activité du RAM (atelier d'éveil, réunion ...)	34	36	37

5.3.2. Le service départemental de la Protection maternelle et Infantile et Promotion de la Santé (PMI-PS)

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un **service de santé publique départemental**, placé sous l'autorité du président du conseil départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant (jusqu'à 6 ans). La PMI-PS consiste à mettre en place des mesures de prévention précoce médicales, psychologiques, sociales et d'éducation pour la santé, gratuites et accessibles à tous. Les centres de PMI rassemblent dans un même lieu des professionnels de santé, avec des médecins, sages-femmes et infirmières-puéricultrices. A l'échelle de la Haute-Savoie, ces professionnels sont repartis entre les 30 Pôles Médico-Sociaux et les 6 Relais Médico-Sociaux du territoire.

5.3.2.1. Mission de la PMI

Plusieurs missions sont confiées aux centres de PMI :

- **Planification et l'éducation familiale** : Accès à la contraception, interruption volontaire de grossesse, dépistages de maladies sexuellement transmissibles, enquête sur les risques de maltraitance, en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ...
- **Suivi de grossesse et post accouchement** : examens prénataux, séances de préparation à l'accouchement, consultations postnatales
- **Suivi médical des enfants jusqu'à 6 ans** : suivi médical gratuit (pesée nourrisson, vaccination, dépistage handicap, suivi du développement...)



- **Instruction des demandes d'agrément⁷ des modes de garde individuelle** : assistants maternels, prise en charge de formations et accord de l'agrément.

5.3.2.2. Le service de PMI sur Arve et Salève

La **communauté de communes Arve et Salève** est **rattachée au secteur d'intervention du Genevois Français** dont le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est situé à **Ville-la-Grand**. Une puéricultrice ainsi qu'une sage-femme de la PMI interviennent au sein du **Pôle médico-social de Reignier-Esery**. Elles effectuent ainsi des permanences et reçoivent mères et enfants. La sage-femme est présente au PMS un vendredi tous les quinze jours.

5.3.3. L'accueil et la garde des jeunes enfants

5.3.3.1. Les modes de garde 0-2 ans sujets à prestations CAF

Nombre d'enfants de moins de 3 ans : 801

La CAF recense par mode de garde le nombre d'enfants. La graphique ci-dessous représente la part des **différents modes de garde des enfants de 0 à 2 ans** à l'échelle de la communauté de communes.



Graphique 18 : Mode de garde des enfants de - 3 ans sur Arve et Salève, CAF 2020

Garde par asmat : Enfants de - de 3 ans dont les parents perçoivent la Paje pour la garde par assistant maternel au domicile de l'enfant ou au domicile de l'asmat

Garde par Eaje : Enfants de - de 3 ans gardés en structure et nombre de places en Eaje

Garde par les parents : Enfants de - de 3 ans dont les parents perçoivent la PreParE à tx partiel ou à tx plein

Autres : Enfants de - de 3 ans gardés par un ou des membres de la famille (parents sans activité ou grand parents) / par un membre du voisinage. Ici se trouvent notamment les enfants gardés par le ou les parents et qui n'ouvrent pas de droit à la PreParE

Ce graphique permet de mettre en évidence que la **catégorie « autres » représente 67 %** des modes de garde. Cette catégorie est notamment représentative des frontaliers qui ne sont pas allocataires CAF et qui ne déclare pas forcément le mode de garde de leurs enfants. On peut également ajouter le fait qu'un couple dont un seul travaille en Suisse, ne permet pas forcément d'obtenir une allocation pour compenser la garde par un des parents qui ne travaille pas. Le **second groupe** de mode de garde est constitué par la **garde individuelle par assistant maternel avec 17.7 %**. Ainsi, il semble que le rôle des assistants maternels sur le territoire dans la garde des enfants est relativement important par rapport aux établissements d'accueil disponibles. Le troisième groupe à hauteur de **8.1% concerne les**

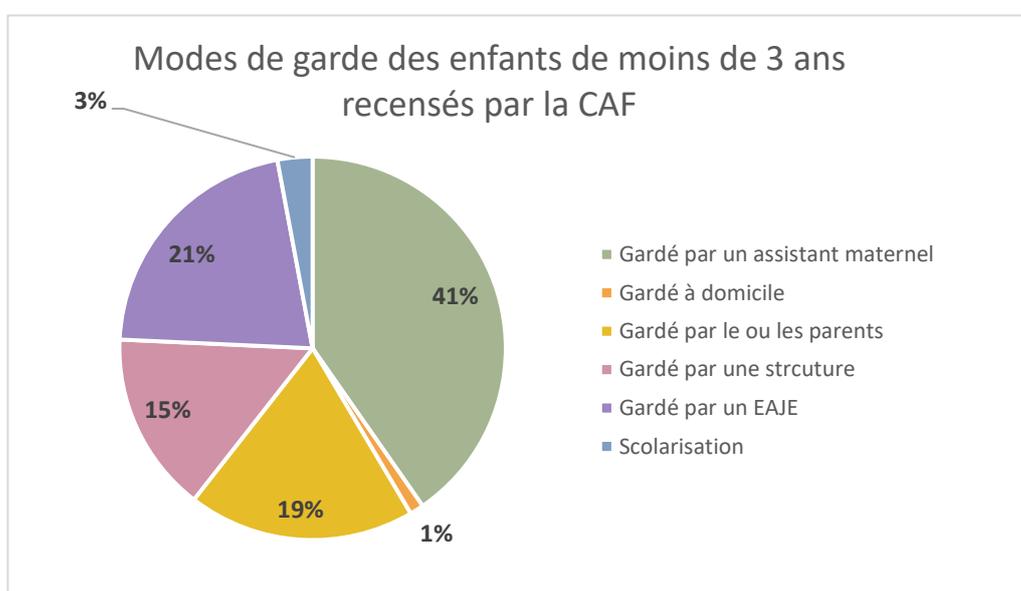
⁷ Le Département a inscrit l'expérimentation d'un transfert de compétence en matière d'agrément des établissements d'accueil du jeune enfant à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans son Schéma départemental enfance famille. À compter du 1er avril 2021 la CAF74 délivrera les agréments pour les EAJE



enfants gardés par les parents à qui une prestation de compensation est versée (PreParE). La part du mode de garde par un EAJE est largement inférieure avec 6.9 %.

En s'intéressant au mode de garde qui donne uniquement droit à une prestation de la part de la CAF, on constate que le nombre d'enfants gardés en 2020 est de 342 repartis comme suit :

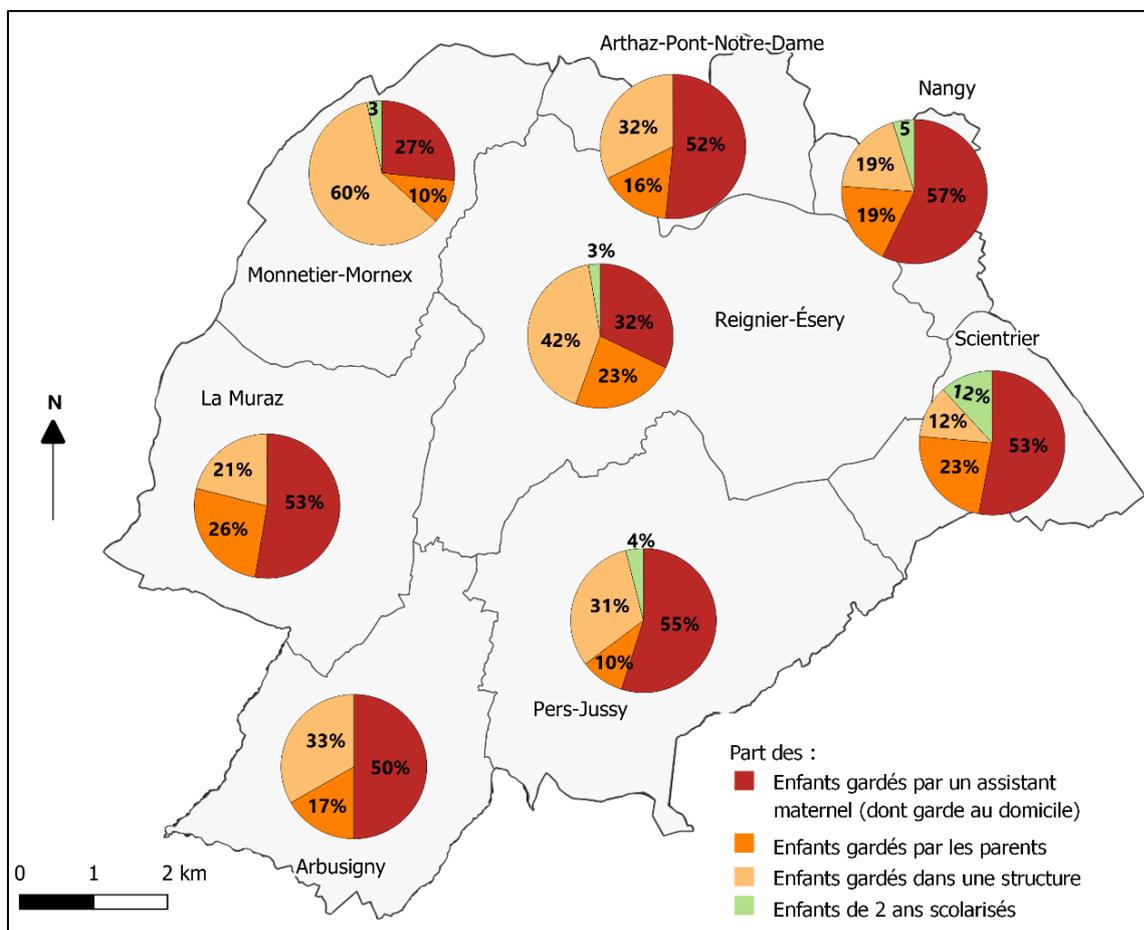
Mode de garde	Nombre d'enfants	CAF 2020
Gardé par un assistant maternel	138	
Gardé à domicile	4	
Gardé par le ou les parents	65	
Gardé par une structure	52	
Gardé par un EAJE	73	
Scolarisation	10	
Total	342	



Graphique 19 : Modes de garde des enfants de -3 ans recensés par la CAF, CAF 2020



Le mode de garde le plus utilisé par les parents allocataires est l'assistant à maternel à hauteur de 41 %, suivi à 21 % par la garde au sein d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) sujet à la prestation de service (gestion DSP et Communale), puis de la garde par les parents (percevant l'allocation PreParE) à 19 %. Le quatrième groupe de mode de garde est celui au sein d'une microcrèche privée. Enfin, on constate que la part des enfants de 2 ans scolarisés est relativement faible.



Carte 9 : Répartition des différents modes de garde recensés par la CAF par commune, CAF 2020, A.Egon

Nombre d'enfants gardés (recensés par la CAF 2020) par commune :

	Arbusigny	Arthaz-PND	La Muraz	Monnetier-Mrnx	Nangy	Pers-Jussy	Reignier-Esery	Scientrier
Nombre enfants gardés (CAF)	18	31	19	30	21	51	155	17

CAF 2020

Lorsqu'on s'intéresse au mode de garde des jeunes enfants, sujets à prestations de la CAF, par commune, il est possible de constater qu'une **grande majorité des familles semblent privilégier la garde par un assistant maternel** et particulièrement pour les communes où il n'y a pas de structure d'accueil de jeunes enfants (Arbusigny, Scientrier, Nangy). On peut également constater que la part des **enfants gardés par une structure est relativement variable** entre les communes. Les communes de **Monnetier-Mornex et de Reignier-Esery sont les communes où ce mode de garde est le plus important** avec respectivement 60% et 42 %. A contrario, les communes de Scientrier, Nangy et La Muraz enregistrent une part bien moins importante pour ce mode de garde.



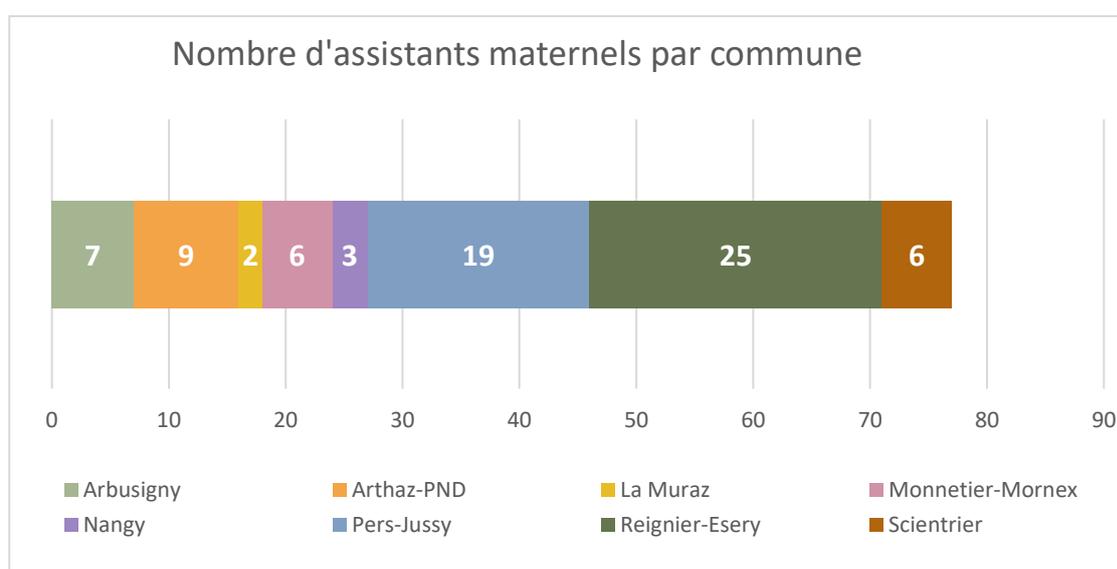
5.3.3.2. Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Commune	Structure	Gestion	Prestation de service CAF	Entreprise	Nombre de places théoriques
Arthaz-Pont-Notre-Dame	Microcrèche « <i>Les petits pousses</i> »	DSP	Oui	People and baby	10
La Muraz	Microcrèche « <i>Mes premiers pas</i> »	Privée	Non	Mes premiers pas	10
Monnetier-Mornex	Multiaccueil « <i>Les minis loups</i> »	DSP	Oui	People and baby	16
Pers-Jussy	Microcrèche « <i>Nos petits pouces</i> »	Privée	Non	Nos petits pouces	10
Reignier-Esery	Multiaccueil	Communale	Oui		47
	Microcrèche « <i>Les Ricochets</i> »	Privée	Non	Les Ricochets	10
CC Arve et Salève					103

La communauté de communes est dotée de 6 EAJE qui sont gérés de manière différente. La gestion peut être privée, communale ou encore par une délégation de services publics (DSP). Le nombre de places théoriques est 103 places au sein des 6 établissements.

Depuis, le décret 2021-1131 du 30 août 2021 relatif à la réforme des mode d'accueil de la petite enfance, le nombre de place au sein des microcrèches est passé de 10 à 12 berceaux. Toutefois, toutes les crèches du territoire ne pourront atteindre ce nombre car les espaces sont limités (ex : microcrèche La Muraz).

5.3.3.3. Les assistants maternels



Graphique 20 : Assistants maternels par commune, CAF 2020



En 2020, la communauté de communes dénombre **76 assistants maternels** contre 105 en 2019. La **majorité des assistants maternels est concentrée sur les communes de Reignier-Esery et de Pers-Jussy**. On peut également constater que pour les communes non dotées d'établissement le nombre d'assistants maternels est relativement faible notamment pour Scientrier et Nangy avec respectivement 6 et 3 assistants maternels.

En **2020, les assistants maternels gardaient en moyenne 3 enfants**. Il est important de noter que le nombre d'enfants gardés par un assistant est relativement variable. En effet, certains assistant maternel ne gardent pas autant d'enfants que ce leur agrément leur permet. Plusieurs acteurs ont également soulevé la problématique du temps et des jours de garde pratiqués par les assistants maternels. En effet, très peu d'assistants maternels acceptent les « petits contrats » avec un nombre d'heures relativement faible en privilégiant ainsi les temps pleins. D'autre part, beaucoup d'assistants maternels souhaiteraient ne pas travailler le mercredi ou le vendredi ce qui contraint d'autant plus les parents.

Lors des entretiens, de nombreux acteurs ont également souligné les difficultés que rencontrent les assistants maternels pour obtenir leur agrément par la PMI, avec des contraintes de plus en plus fortes. Ainsi, certains assistants maternels ont été contraints d'abandonner leur métier voire de renoncer à le devenir. En **2018, le salaire moyen pour un assistant maternel est de 1 258 € sans indemnité**.

Ces contraintes qui semblent de plus en plus prégnantes sur le territoire depuis quelques années, poussent les **parents à privilégier en premier choix de mode de garde au sein d'un établissement d'accueil collectif**. Cette demande pour les établissements est tout à fait vérifiable lorsqu'on interroge les professionnels de structures d'accueil. En effet, ceux-ci observent depuis plusieurs années une forte et constante augmentation des demandes de places en crèche.



Nombre de places disponibles en accueil individuel par commune en 2020

Communes	Nombre de places disponibles	Nombres d'enfants gardés par un assistant maternel
Arbusigny	21	
Arthaz-Pont-Notre-Dame	26	
La Muraz	6	
Monnetier-Mornex	24	
Nangy	7	
Pers-Jussy	58	
Reignier-Esery	89	
Scientrier	19	
CC Arve et Salève	250	

CAF 2020

En s'intéressant au nombre de places disponibles en accueil individuel par commune par rapport au nombre de places occupées, on constate que **250 places sont disponibles à l'échelle de la communauté de communes**. Pourtant, le **nombre d'enfants gardés par un assistant maternel est seulement de 138**. Ce constat permet donc de confirmer le fait que certains assistants maternels ne gardent pas autant d'enfants que leur agrément leur permet. Ce phénomène constitue également un facteur d'aggravation de la **tension sur l'accueil de la petite enfance sur Arve et Salève**.

5.3.4. L'investissement de la CAF pour la petite enfance

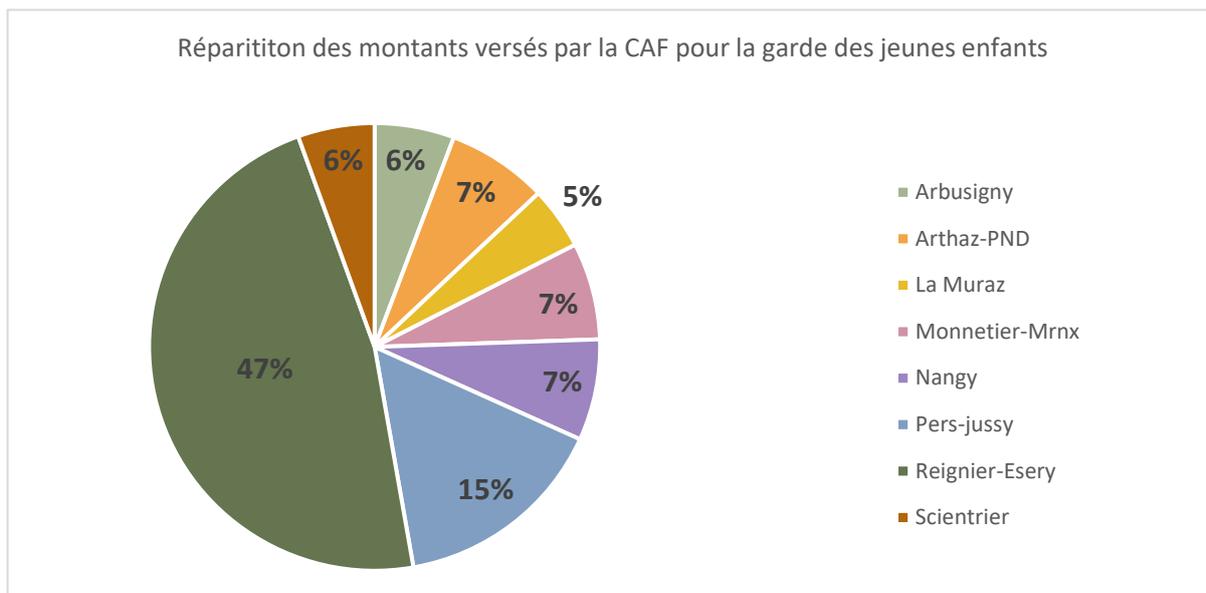
A l'échelle d'Arve et Salève, le montant total versé par la CAF pour la garde des jeunes enfants s'élève à **2 074 766 €**. Ce montant concerne l'accueil individuel et l'accueil collectif (Prestation de services unique, PSCEJ (et/ou Bonus Territoire), RAM, prise en charge de la rémunération des assistants maternels / garde à domicile). Les prestations versées aux allocataires (Paje, PreParE, ...) ne sont pas prises en compte dans ces montants.

Communes	Arbusigny	Arthaz-PND	La Muraz	Monnetier-Mrx	Nangy	Pers-Jussy	Reignier-Esery	Scientrier
CEJ		Oui		Oui			Oui	
Montant total versé	131 927 €	166 249€	87 878€	159 890€	156 921€	340 206€	926 438€	105 257€

CAF 2020

La CAF finance également des aides l'investissement pour la création d'équipements.





Graphique 21 : Répartition par communes des montants versés par la CAF pour la garde des jeunes enfants, CAF 2020

La **répartition des aides versées par la CAF pour la garde des jeunes enfants** est différente selon les communes. En effet, elle est à la fois proportionnelle au nombre d’allocataires par commune, au nombre et au type d’équipements présents sur la commune, au type de mode de garde. La commune de **Reignier-Esery dispose du montant total le plus élevé** puisqu’elle accueille notamment le REP qui bénéficie d’une aide de la part de la CAF.





Synthèse Petite enfance

Chiffres clés 2020 :

- 801 enfants de moins de 3 ans
- 511 enfants d'allocataires de moins de 3 ans (soit 64% couverts)
- 6 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant : 103 places disponibles
- 76 assistants maternels : 138 enfants de moins de 3 ans gardés

Points positifs et négatifs :

- Une tension de plus en forte sur les modes de garde des enfants de moins de 3 ans, des structures saturées, de moins en moins d'assistants maternels sur le territoire
- Des modes de garde peu diversifiés
- Des communes sans structure d'accueil (Scientrier, Nangy, Arbusigny) pour les enfants de moins de 3 ans
- Une méconnaissance des modes de garde et des besoins des personnes non allocataires

Projets de communes sur le mandat 2020 -2026 :

- **Arbusigny** : Une microcrèche privée
- **Nangy** : Une structure d'accueil petite enfance (type de gestion non définie)
- **Scientrier** : Pôle enfance, une microcrèche municipale
- **Reignier-Esery** : 1 microcrèche privée en cours de construction (Rue des Écoles), et 1 microcrèche « L'île aux colibris » situé au sein de la Résidence Ovélia (ouverture 11 avril 2022)

Pistes de réflexion

- Un diagnostic spécifique à la petite-enfance à l'échelle de la communauté de communes Arve et Salève, engagé sur l'année 2022 → analyse des besoins et des attentes des familles
- Des réflexions pluricommunales ou intercommunales
- Prise en compte et qualification des besoins des non-allocataires pour le dimensionnement des équipements





6. Enfance jeunesse

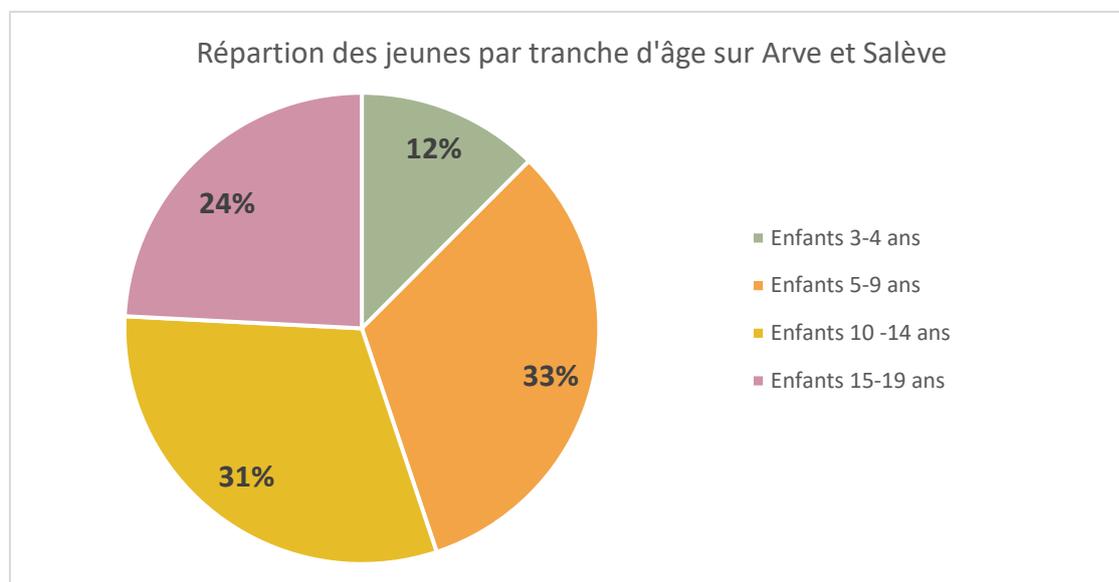
Le nombre d'enfants âgés de 3 à 19 ans est de 4 254 en 2017 répartis comme suit :

Nombre d'enfants de 0 – 4 ans révolus : 1 329 dont 3- 4 ans : 528

Nombre d'enfants de 5 – 9 ans révolus : 1 379

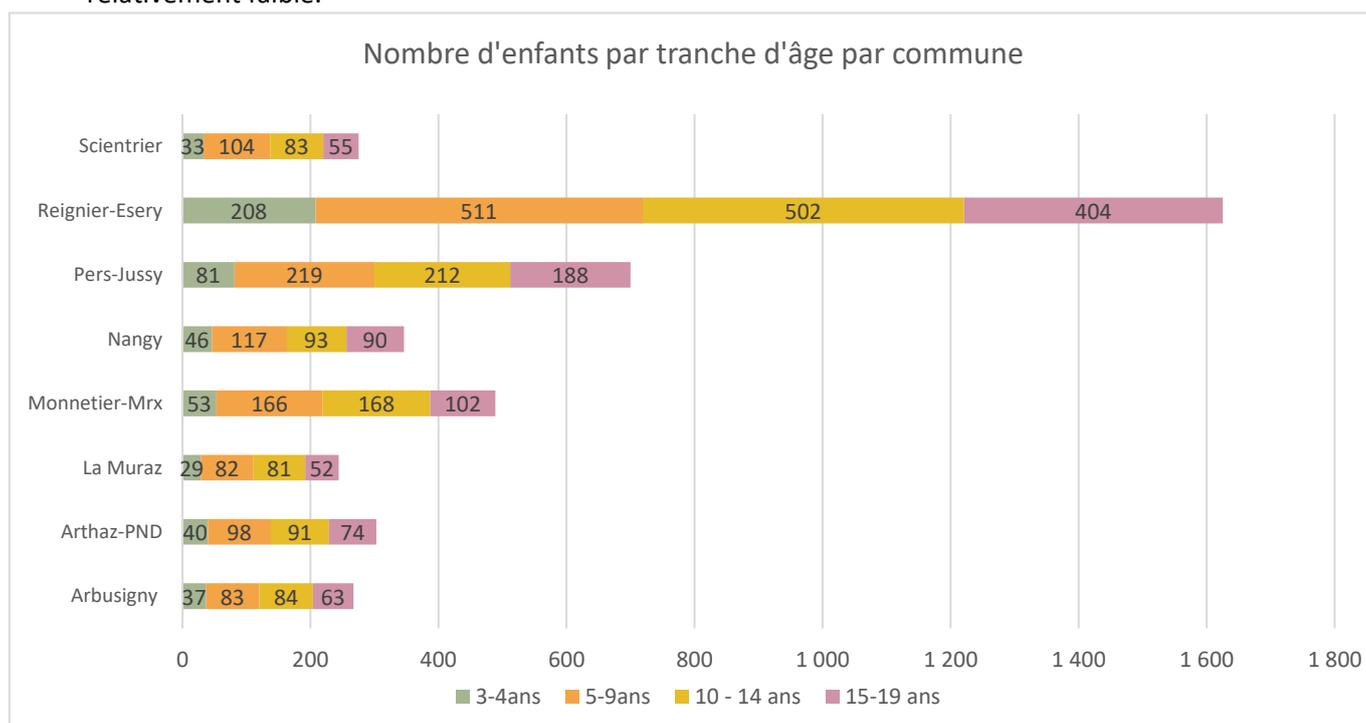
Nombre d'enfants de 10 – 14 ans révolus : 1 314

Nombre d'enfants de 15 – 19 ans révolus : 1 027



Graphique 22 : Répartition des jeunes sur Arve et Salève, Insee 2017

Les enfants des tranches d'âges 5-9 ans et 10-14 ans, sont les plus représentés sur Arve et Salève avec respectivement 33 % et 31%. Le troisième groupe est constitué par la tranche d'âge des plus jeunes 3-4 ans avec 12 % (dont 42% sont âgée de 3 – 4 ans). Enfin, la dernière tranche d'âge représentée sur Arve et Salève est celle des 15 -19 ans à 24%. Le part des jeunes adolescents sur le territoire est relativement faible.



Graphique 23 : Enfants par tranche d'âge par commune, Insee 2018



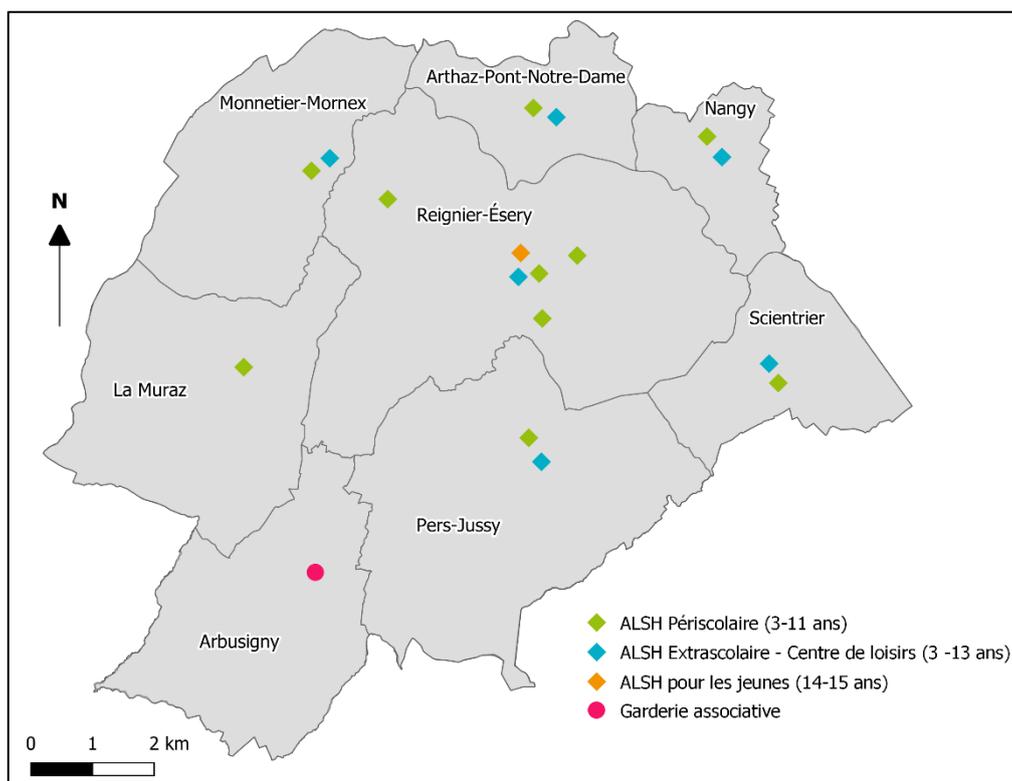
6.1. L'offre de service enfance jeunesse

Les **communes d'Arve et Salève** sont, pour la plupart, dotées d'un **service périscolaire et extrascolaire**. Ces services sont considérés comme des **Accueils de Loisirs Sans hébergement (ALSH)**. Les ALSH sont des équipements de loisirs éducatifs pour les enfants mineurs de 3 à 17 ans. Ils fonctionnent généralement :

- pendant l'année scolaire, avant et/ou après l'école ainsi que pendant la pause méridienne (hors repas)
- pendant les congés scolaires des petites et grandes vacances, les mercredis

Ils sont organisés essentiellement par des associations ou des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération). En fonction des situations locales du territoire, des activités de loisirs diversifiées respectent le rythme de vie et les âges des enfants. Des activités (manuelles, jeux d'intérieurs ou extérieurs...) sont proposées aux enfants sur la base d'un projet éducatif décliné par un projet pédagogique. Une équipe d'encadrement qualifiée assure le suivi et la mise en application de ce projet ainsi que la sécurité des enfants inscrits.

Ils permettent aux familles de trouver des solutions d'accueil de qualité de leurs enfants sur l'ensemble des temps libérés en dehors de l'école, et sont ainsi un outil important d'aide à la conciliation de leurs vies familiales et professionnelles pour les parents. Les Caf soutiennent le fonctionnement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au moyen d'une prestation de service dédiée : la Pso Alsh. Des aides sont également apportées aux collectivités via la convention Territoriale Globale (CTG) et le bonus territoire associé, anciennement « Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) ».



Carte 10 : Services d'accueil de loisirs sans hébergement par commune, A.Egon., 2021

Chaque commune d'Arve et Salève est dotée au minimum d'un accueil périscolaire pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Seules les communes de la Muraz et d'Arbusigny disposent uniquement d'un accueil périscolaire. Pour la commune d'Arbusigny, l'accueil périscolaire est géré par une association. Les autres communes d'Arve et Salève disposent d'un accueil périscolaire et extrascolaire. Il est à noter



que la commune de Reignier-Esery a mis en place un accueil pour les jeunes de 11 à 15 ans. Quatre communes sont également labélisées Plan mercredi (Reignier, Nangy, Scientrier et Pers-Jussy)

Le Plan mercredi est le cadre de confiance pour encourager et consolider les projets portés par les collectivités, et améliorer encore la qualité des activités proposées aux enfants le mercredi. Lancé à la rentrée 2018, le Plan mercredi permet de soutenir les collectivités qui souhaitent offrir un projet éducatif de qualité durant le mercredi. L'État, en partenariat avec les Caf, accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

6.2. L'offre enfance-jeunesse par commune

6.2.1. Arbusigny

L'accueil périscolaire pour la commune d'Arbusigny est assuré par une association. Il s'agit uniquement de l'accueil périscolaire et pause méridienne, géré par les parents d'élèves.

	Matin	Midi	Soir
Horaires	7h à 8h15	11h45 -13h30	16h à 18h30
Bénévoles		2 parents	
Personnel payé par l'association		3 personnes	
Personnel communal	1	Une cantinière + une aide cantinière + une surveillante	
Effectif élèves	30	75-88	30
Coût adhésion asso		15€	
Cout	3.4€/h	5.70€	3.4€ / h + 1€ (goûter)

La commune met à disposition de l'association les locaux (s'assure du fonctionnement et de l'investissement). La commune met également à disposition une cantinière, une aide cantinière et une surveillante (personnel communal). La commune verse également une subvention de 5 000€ par an dont 500€ pour l'informatique. Depuis plusieurs années, les effectifs de l'accueil périscolaire augmentent en particulier sur la pause méridienne.

6.2.2. Arthaz-Pont-Notre-Dame

La commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame a adopté une nouvelle organisation pour la rentrée 2021-2022. Le service périscolaire est passé d'une gestion associative à une gestion communale. La commune s'est donc dotée d'un véritable service enfance jeunesse. Le service enfance jeunesse est composé de 5 agents communaux : 1 directrice, 1 directrice adjointe, un animateur titulaire d'un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport BPJEPS et 2 animateurs.



6.2.2.1. Le périscolaire

Périscolaire	Matin	Midi	Soir
Horaires	7h30 à 8h20		16h30 à 18h30
Personnel		2 agents techniques pour le service en plus des animateurs et ATSEM	
Effectif élèves	20	130	40
Lieu accueil	Groupe scolaire		

6.2.2.1.1. Tarif de l'accueil périscolaire

Tarif périscolaire et cantine

QF	PERISCOLAIRE ½ H	CANTINE
<1000€	1€90	5€70
1000€ < 2000€	2€00	6€30
2000€ < 3000€	2€10	6€90
>3000€	2€20	7€50

6.2.2.2. L'extrascolaire du mercredi

Extrascolaire (Mercredi)	Matin	Midi	Soir
Accueil	7h30 à 9h	11h45-12h	13h15-13h30
Personnel	5		
Effectif élèves	50 maximum		
Lieu d'accueil	Groupe scolaire		

L'accueil extrascolaire (centre de loisirs) du mercredi laisse la possibilité d'accueil à la demi-journée avec ou sans repas :

- Un temps d'accueil est prévu entre 11h45 et 12h pour les enfants inscrits uniquement le matin ou inscrit à la cantine et à l'accueil de l'après-midi.
- Un nouveau temps d'accueil est prévu entre 13h15 et 13h30 pour les enfants inscrits l'après-midi et ceux inscrits le matin ainsi qu'à la cantine.



6.2.2.2.1. Tarif du mercredi

Tarifs du centre de loisirs des mercredis

QF	JOURNEE	DEMI JOURNEE SANS REPAS	DEMI JOURNEE AVEC REPAS
<1000€	24€	12€	16€
1000€ < 2000€	28€	14€	18€
2000€<3000€	32€	16€	20€
>3000€	36€	18€	22€
HORS COMMUNE	40€	22€	26€

6.2.2.3. Extrascolaire pendant les vacances :

Le centre de loisirs pour les vacances scolaires est ouvert 1 semaine sur 2 pendant les vacances scolaires et 3 semaines fermées en août

Le centre de loisirs propose des accueils à la semaine et à la journée.

	Matin	Midi	Soir	
Accueil	7h30 à 9h	11h45-12h	13h15-13h30	17h-18h
Personnel	5			
Effectif élèves	50 maximum			
Lieu accueil	Groupe scolaire			

6.2.2.3.1. Tarif vacances scolaires

Tarifs des accueils de loisirs durant les vacances scolaires

QF	JOURNEE	SEMAINE de 4 jours	SEMAINE
<1000€	24€	86€	110€
1000€ < 2000€	28€	102€	130€
2000€<3000€	32€	118€	150€
>3000€	36€	134€	170€
HORS COMMUNE	40€	150€	190€



6.2.3. La Muraz

La commune de La Muraz dispose d'une garderie qui est gérée par la commune depuis 2017-2018. L'inscription au service est de 25 € par an et par famille. La commune dispose uniquement d'un accueil périscolaire y compris sur le temps de la pause méridienne

	Matin	Midi	Soir
Accueil	7h30 - 8h20	11h55 - 13h20	16h - 18h30
Personnel	1 ATSEM	une cantinière, aide cantinière et 2 personnes pour le service + animateurs	2 animateurs
Effectif élèves (moyenne)	6-8	50	15
Lieu accueil	Groupe scolaire		

6.2.3.1.1. Tarif garderie

7h30 – 8h20	3.10 €
16h – 17h	3.50 €
16h - 18h	4.90 €
16h – 18h30	5.90 €

6.2.3.1.2. Tarif cantine

QF	<600	601 à 1 400	1 401 à 2 200	2 201 à 3 000	>3 0001 ou adulte
Tarif	3.90€	4.90€	6.20€	7.55€	8.90€

6.2.4. Monnetier-mornex

La commune de Monnetier-Mornex dispose d'un service enfance jeunesse avec un accueil de loisirs périscolaire (dont la cantine) et extrascolaire. La gestion du service est communale depuis 2015.

6.2.4.1. Le périscolaire

Les accueils périscolaires sont organisés dans des locaux adaptés au groupe scolaire du Pont du Loup et à l'école élémentaire de Monnetier. Ils sont ouverts tous les jours d'école, à tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de la commune.

Périscolaire	Matin		Midi		Soir	
Horaires	7h30 à 8h30				16h30 à 18h30	
Ecole	<i>Monnetier Eglise</i>	<i>Pont du Loup</i>	<i>Monnetier Eglise</i>	<i>Pont du Loup</i>	<i>Monnetier Eglise</i>	<i>Pont du Loup</i>
Effectif personnels	2 anim	2 anim	1 anim + 1 responsable	5 anim + 1 directrice	1 anim + 1 responsable	3 anim + 1 directrice
Effectif élèves	7	30	45	110	30	60
Lieu accueil	Ecole élémentaire de Monnetier et groupe scolaire Pont du Loup					

L'équipe éducative est composée de :

-**Monnetier église** : 2 animatrices, 1 responsable du restaurant scolaire et 1 adjointe de direction du service périscolaire



-Pont du Loup : 1 directrice du service périscolaire, 1 responsable périscolaire, 4 animatrices, 1 responsable restaurant scolaire et 1 agent de restauration.

Les enfants scolarisés à la maternelle de Monnetier Eglise sont conduits jusqu'à l'école élémentaire par une animatrice.

Il est possible de déposer les enfants entre 7h00 et 7h30 moyennant un coût supplémentaire.

6.2.4.1.1. Tarifs périscolaire

Les tarifs du service périscolaire sont fixés tous les ans par le conseil municipal. Les coûts de frais de dossier 30 €

	Type de tarif	Quotient familial	Forfaits garderies	Aide CCAS	Reste à charge aux familles
Accueil périscolaire du matin 07h00-07h30 <i>Uniquement au Pont du Loup</i>	Plein tarif	Plus de 1200	3,50 €	-	3,50 €
	Aidé 1	De 800 à 1200		1,00 €	2,50 €
	Aidé 2	De 600 à 800		1,75 €	1,75 €
	Aidé 3	Moins de 600		2,50 €	1,00 €
Accueil périscolaire du matin 07h30-08h30	Plein tarif	Plus de 1200	3,50 €	-	3,50 €
	Aidé 1	De 800 à 1200		1,00 €	2,50 €
	Aidé 2	De 600 à 800		1,70 €	1,80 €
	Aidé 3	Moins de 600		2,50 €	1,00 €
Accueil périscolaire du soir 16h30-18h30	Plein tarif	Plus de 1200	4,80 €	-	4,80 €
	Aidé 1	De 800 à 1200		1,00 €	3,80 €
	Aidé 2	De 600 à 800		2,40 €	2,40 €
	Aidé 3	Moins de 600		3,80 €	1,00 €

Le CCAS peut octroyer des aides pour les temps d'accueils périscolaires du matin et du soir.

6.2.4.1.2. Périscolaire midi : lundi mardi, jeudi et vendredi

	Type de tarif	Quotient familial	Forfait cantine	Aide CCAS	Reste à charge aux familles
Accueil périscolaire du midi	Plein tarif	Plus de 1200	6,60 €	-	6,60 €
	Aidé 1	De 800 à 1200		1,20 €	5,40 €
	Aidé 2	De 600 à 800		3,00 €	3,60 €
	Aidé 3	Moins de 600		5,10 €	1,50 €

Le CCAS peut octroyer des aides pour le temps d'accueil périscolaire du midi.

Ces aides sont soumises à conditions de ressources.

Pénalités

Au-delà de 3 fois par trimestre :

Enfant accueilli sans inscription : **25,00€** / enfants



6.2.4.2. L'accueil extrascolaire du mercredi et des petites vacances scolaires : de la petite section à la cinquième (3 à 12 ans)

L'accueil de loisirs éducatifs du pont du loup est ouvert tous les mercredis durant les périodes scolaires ainsi que lors de trois périodes lors des petites vacances scolaires. Celui-ci est ouvert lors des petites vacances scolaires d'automne (octobre/novembre) ainsi que lors des petites vacances scolaires d'hiver (février/mars) et lors des petites vacances scolaires de printemps (Avril/mai). Le service est fermé lors des petites vacances scolaires de fin d'année (décembre/janvier).

L'inscription se fait à la journée pendant les vacances scolaires mais peut aussi être faite à la demi-journée, le matin uniquement exclusivement les mercredis. Lors d'une inscription à la journée, le repas est inclus.

Extrascolaire	Matin	Midi (mercredi)	Soir
Accueil	7h30 à 9h	11h45 - 12h	17h-18h30
Personnel	6 animatrices + 1 directrice		
Effectif élèves	30- 40		
Lieu d'accueil	Groupe scolaire Pont du Loup		

La période d'ouverture en hiver (février/mars) est celle où le centre de loisirs accueille le moins d'enfant. A contrario, la période d'ouverture en automne (octobre/novembre) est celle où le centre de loisirs accueille le plus d'enfants. Le nombre d'enfants accueillis oscille entre 30 et 40.

6.2.4.2.1. Tarif de l'accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires

Les tarifs du service extrascolaire sont fixés tous les ans par le conseil municipal.

	Type de tarif	Quotient familial	Forfaits Accueil de loisir	Aide CCAS	Reste à charge aux familles
Mercredi matin 07h30-12h00 sans repas	Plein tarif	Plus de 1200	19,00 €	-	19,00 €
	Aidé 1	De 800 à 1200		5,00 €	14,00 €
	Aidé 2	De 600 à 800		8,00 €	11,00 €
	Aidé 3	Moins de 600		11,00 €	8,00 €
Mercredi 07h30-18h30 repas inclus	Plein tarif	Plus de 1200	36,00 €	-	36,00 €
	Aidé 1	De 800 à 1200		9,00 €	27,00 €
	Aidé 2	De 600 à 800		15,00 €	21,00 €
	Aidé 3	Moins de 600		20,00 €	16,00 €
Petite vacances 07h30-18h30 Repas inclus	Plein tarif	Plus de 1200	36,00 €	-	36,00 €
	Aidé 1	De 800 à 1200		9,00 €	27,00 €
	Aidé 2	De 600 à 800		15,00 €	21,00 €
	Aidé 3	Moins de 600		20,00 €	16,00 €

Le CCAS peut octroyer des aides pour l'accueil de loisirs éducatifs.

Ces aides sont soumises à conditions de ressources.

Pénalités

Au-delà de 3 fois par trimestre :

Enfant accueilli sans inscription : 25,00€ / enfants

Enfant récupéré en retard : 25,00€ / enfants



6.2.4.3. Evolution des effectifs d'accueil sur les temps périscolaire et mercredi :

	Monnetier Eglise				Pont du Loup				Monnetier Eglise + Pont du Loup
Années / tranche	M	Midi	S	TAP	M	Midi	S	TAP	Mercredi (après-midi)
2015-2016		15	10	30	10	25	20	60	60
2016-2017		20	15	50	15	30	30	80	50

	Monnetier Eglise			Pont du Loup			Monnetier Eglise + Pont du Loup
	M	Midi	S	M	Midi	S	Mercredi après-midi
2017-2018	3	30	15	15	60	50	50
	M	Midi	S	M	Midi	S	Mercredi journée
2018-2019	5	40	20	20	60	50	20
2019-2020	7	45	25	25	55	50	20
2020-2021	7	45	30	30	65	60	30

M : Matin ; S : Soir, TAP (supprimés en 2018)

Le nombre d'enfants inscrits aux accueils de loisirs sur les temps périscolaires a évolué de manière conséquente les cinq dernières années, tout comme le nombre d'élèves en constante progression. Il en est de même pour l'effectif des équipes encadrantes. Tout cela grâce à un soutien et une volonté politique éducative forte, des équipes municipales qui se sont succédées.

6.2.4.4. Accueil de loisir vacances d'été : 3-11 ans

En 2020, le nouvel exécutif municipal a lancé un sondage auprès des parents pour l'accueil de loisirs durant les grandes vacances. En effet, il apparaissait que cette période revêtait un vrai besoin pour les parents. La plupart étaient contraints d'aller dans une autre commune pour trouver un accueil durant les grandes vacances. Toutefois, la commune participe au frais des colonies de vacances UFOVAL en proposant des réductions pour les parents de 7€ par jour par enfant.

L'accueil de loisirs éducatifs d'été est ouvert du mercredi 7 juillet 2021 au 16 juillet 2021 puis du 16 août 2021 au 31 août 2021. L'accueil de loisirs éducatifs du mercredi sera ouvert pour accueillir les enfants également mais à l'école du Pont du Loup.

	Matin	Soir
Accueil	7h30 à 9h30	17h-18h30
Personnel	6 animatrices + 1 directrice	
Effectif élèves	40	
Lieu accueil	Salle communale de Monnetier-Mornex et de l'école élémentaire de Monnetier-église	
Tarifs	30€ par jour (Aide CCAS possible)	



6.2.5.Nangy

L'accueil périscolaire et extrascolaire de la commune de Nangy est en gestion communale depuis 2015

Les enfants sont repartis en deux groupes pour l'accueil :

- Les moins de 6 ans dans l'enceinte de l'école maternelle au 199 route de Bonneville
- Les plus de 6 ans, dans l'enceinte de l'école élémentaire au 20 route des aiguillons

6.2.5.1. L'accueil périscolaire

Périscolaire	Matin	Midi	Soir
Horaires accueil	7h00 à 8h30	11h30 – 13h30 2 services en maternelle et 3 en élémentaire	16h30 à 18h30
Personnel	5 animateurs	3 animateurs, 2 personnes en renfort cantine + 1 personne	5 animateurs
Effectif (moyenne) élèves	20	56 maternelles et 77 élémentaires	20
Lieu accueil	-6 ans à l'école maternelle et + 6 ans à l'école élémentaire		

La capacité d'accueil des temps périscolaires du matin et du soir est estimée à 24 élèves par groupe. Au vu des effectifs scolaires enregistrés ces dernières années, la capacité d'accueil pourrait à très court terme devenir insuffisante.

6.2.5.1.1. Tarifs Périscolaire matin et soir

Tranches	Matin	Soir
QF de 0 à 900	3.20€	4.50€
QF de 901 à 1 500	3.60€	5.00€
QF de 1 501 et plus	4€	5.50€

6.2.5.1.2. Tarifs cantine

Tranches	Tarif par repas et par enfant
QF de 0 à 900	5.50€
QF de 901 à 1 500	6€
QF de 1 501 et plus	6.50€

6.2.5.2. Le service extrascolaire du mercredi

La commune propose également aux parents et enfants un service extrascolaire pour le mercredi. L'accueil du mercredi peut être à la journée de 7h30 à 18h30 ou à la demie-journée avec le repas de 7h30 -13h30 ou 12h 18h30. L'accueil est situé dans les locaux de l'école maternelle pour les moins de 6 ans et à l'école élémentaire, au local cantine, pour les enfants de plus de 6 ans.

Extrascolaire mercredi	Matin	Midi	Soir
Horaires	7h30 à 8h30	12h – 13h30	16h30 à 18h30



Personnel	5 animateurs	xxx	5 animateurs
Effectif élèves	20 / 20	20 / 20	20/20
Lieu accueil	-6 ans à l'école maternelle et + 6 ans à l'école élémentaire (local cantine)		

La capacité d'accueil maximale est d'également 24 enfants par groupe.

6.2.5.2.1. Tarifs mercredi

Tranches	Habitant Nangy		Hors commune	
	Journée	Demi-journée	Journée	Demi-journée
QF de 0 à 900	17.60€	8.60€	19.2€	9.20€
QF de 901 à 1 500	19.80€	10.80€	21.60€	11.60€
QF de 1 501 et plus	22€	13€	24€	14€

6.2.5.3. Accueil vacances scolaires – Centre de loisirs : enfants de 3 à 12 ans

La commune de Nangy propose également un accueil de loisirs durant les vacances. Celui-ci est fermé durant vacances de Noël et le mois d'août.

Extrascolaire vacances	Matin	Midi	Soir
Horaires	7h30 à 9h30/45	12h – 13h30	17h à 18h30
Personnel	xxx	xxx	xxx
Effectif élèves	24 / 24	24 / 24	24 / 24
Lieu accueil	-6 ans à l'école maternelle et + 6 ans à l'école élémentaire (local cantine)		

6.2.5.3.1. Tarifs pour l'accueil des vacances scolaires

QF	Habitant Nangy	Habitant hors commune
0 à 900	17.60€	19.20€
901 à 1 500	19.80€	21.60€
1 501 et plus	22€	24€

6.2.6.Pers-Jussy

La commune de Pers-Jussy dispose d'un service enfance jeunesse qui propose un service périscolaire et extrascolaire composé de 8 animateurs et une directrice. Les frais d'inscription au service enfance jeunesse de la commune sont de 15 € par enfant / an.

6.2.6.1. Le service périscolaire

Périscolaire	Matin	Midi	Soir
Horaires déposes	7h à 8h10	11h30 – 13h30 2 services en maternelle et 3 en élémentaire	17h à 18h30
Personnel	8 animateurs + 1 directrice		
Effectif élèves (moyenne)	43	xxxx	65
Lieu accueil	Ecole maternelle, école élémentaire et école des Roguet		



6.2.6.1.1. Tarifs du service périscolaire

Les tarifs du périscolaire sont fixés en fonction du quotient familial, calculé par la CAF

	Matin	Soir 1 heure	Soir 2 heures
0<QF<500	1.90€	1.90€	3.00€
501<QF<800	2.05€	2.05€	3.30€
801<QF<1200	2.30€	2.30€	3.80€
1201<QF<1600	2.50€	2.50€	4.00€
1601<QF<2000	2.65€	2.65€	4.20€
2001<QF<2500	2.80€	2.80€	4.60€
QF>2501	2.95€	2.95€	4.90€

6.2.6.2. La cantine scolaire

La **cantine scolaire est gérée par une association**. La commune met à disposition les locaux, attribue une subvention annuelle, met à disposition du personnel notamment pour la surveillance le midi (2 atsem), et une personne pour monter les repas à l'école des Roguet. L'inscription est de 20 € par famille.

Ecole	Les Roguet	Ecole maternelle	Ecole primaire
Répartition	1 groupe de 1 à 19 enfants	2 groupes	2 groupes
Horaires		11h30 à 12h15 12h30 à 13h15	
Personnels	16 salariés dont 3 cuisinières qualifiés		
Nombre d'encadrants	1 encadrante	2 ATSEM	
Nombre de repas servis en moyenne	203		

6.2.6.2.1. Tarifs de la cantine

Le tarif de la cantine est un tarif unique. L'accès à la cantine se fait par ticket. Un carnet est composé de 4 tickets. Le prix du repas pour l'année scolaire 2020-2021 est de 6,70€, ce qui fait pour le carnet de 4 tickets : 26,80 €. 1 ticket repas avec la réduction de 10% = 6.03€. Pour les familles de 3 enfants et plus scolarisés à Pers-Jussy, une réduction de 10 % est accordée.



CARNETS	€	Réduction de 10% pour les familles de 3 enfants et plus scolarisés à Pers- Jussy
		€
1 Carnet	26,80 €	24,12 €
2 Carnets	53,60 €	48,24 €
3 Carnets	80,40 €	72,36 €
4 Carnets	107,20 €	96,48 €
5 Carnets	134,00 €	120,60 €
6 Carnets	160,80 €	144,72 €
7 Carnets	187,60 €	168,84 €
8 Carnets	214,40 €	192,96 €
9 Carnets	241,20 €	217,08 €
10 Carnets	268,00 €	241,20 €

Pour les familles de 3 enfants et plus scolarisés à Pers-Jussy, une réduction de 10 % est accordée.

6.2.6.3. Le service extrascolaire du mercredi

Le service extrascolaire du mercredi est labélisé par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et la CAF du Plan mercredi. Afin de répondre au mieux aux contraintes des parents, 5 tranches horaires sont proposées.

Extrascolaire mercredi	Matin		Après midi		Journée
	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	
Horaires	7h30 à 9h sortie 11h45	7h30 à 9h sortie 13h30	13h30 et sortie entre 17h-18h30	11h45 et sortie entre 17h-18h30	7h30-9h et 17h -18h30
Personnel	4 animateurs + 1 directeur				
Effectif élèves	31	26	31	26	27
Lieu accueil	Ecole maternelle et école élémentaire				



6.2.6.3.1. Tarif du service extrascolaire du mercredi

Les tarifs du périscolaire sont fixés en fonction du quotient familial, calculé par la CAF.

	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée complète
0<QF<500	5€	7€	8€
501<QF<800	7€	9.50€	11€
801<QF<1200	9€	12.50€	14€
1201<QF<1600	11€	16€	17€
1601<QF<2000	13€	18.50€	22€
2001<QF<2500	15€	21€	25€
QF>2501	17€	22.50€	28€

6.2.6.4. Le service extrascolaire-centre de loisirs

Extrascolaire vacances	Matin	Midi	Soir
Horaires accueil	7h30 à 9h	12h – 13h30	17h à 18h30
Personnel	4 animateurs + 1 directeur		
Effectif	32		
Lieu accueil	XXX		

6.2.6.4.1. Tarifs centre de loisirs

Les tarifs du périscolaire sont fixés en fonction du quotient familial, calculé par la CAF.

	Journée		Semaine		Semaine avec jour férié	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
0<QF<500	12€	18€	45€	70€	37€	57€
501<QF<800	15€	21€	60€	85€	45€	63€
801<QF<1200	18€	24€	70€	95€	65€	88€
1201<QF<1600	21€	27€	85€	105€	75€	92€
1601<QF<2000	26€	31€	105€	125€	91€	108€
2001<QF<2500	29€	35€	115€	140€	101€	125€
QF>2501	32€	38€	125€	150€	117€	135€



6.2.7.Reignier-Esery

La commune de Reignier-Esery propose des services périscolaire et extrascolaire. La gestion de ce service est communale. Quatre lieux d'accueil sont possibles :

- l'Espace du Foron (**EF**): enfants des écoles élémentaires du Môlan –Joran (**MJ**)
- Groupe scolaire Esery (**ES**) : enfants des écoles d'Arcullinges et d'Esery
- Groupe scolaire des Vents blancs(**VB**)
- Groupe scolaire Rose des vents (**RV**)

6.2.7.1. Les services périscolaires

Périscolaire		Matin				Soir			
Horaires tranche	accueil	7h15 -8h30				16h30 - 17h30			
		7h45 – 8h30				17h30 - 18h			
						18h – 18h30			
Lieu accueil		VB	ES	RV	MJ	VB	ES	RV	MJ
Effectif (moyenne)	élèves	25	12	10	29	50	35	25	60
Personnels		3a	2a	2a		5a	3a +1ref	3a	

A : animateur

6.2.7.1.1. Tarifs 2020 2021 périscolaire

Les tarifs sont fixés chaque année par le conseil municipal en fonction du quotient familiale, calculé par la CAF

	QF< 400€	400€<QF < 800€	800€<QF < 1500€	1500€<QF< 2200€	2200€<QF<3200€	QF>3200€
matin 1	1,01 €	1,54 €	2,47 €	3,03 €	3,81 €	4,27 €
matin 2	0,50 €	0,77 €	1,24 €	1,51 €	1,91 €	2,14 €
soir 1	0,93 €	1,74 €	2,78 €	3,60 €	4,43 €	5,05 €
soir 2 ou 3	0,51 €	0,77 €	1,23 €	1,54 €	1,91 €	2,14 €
ateliers 16h15/30 - 18h30	1,44 €	2,52 €	4,02 €	5,15 €	6,33 €	7,19 €

6.2.7.2. Cantine scolaire hors mercredi

Cantine	Midi : lundi, mardi, jeudi et vendredi			
Horaires midi	11h15 13h15 11h30 à 13h30			
Lieu accueil	Vent Blanc	Esery	Rose des Vents	Molan-Joran
Effectif élèves (moyenne)	190	97	55	200
Personnel	9 Animateurs 3 ATSEM	5 animateurs, 2 ATSEM 1 référent	3animateurs 4 ATSEM	



6.2.7.2.1. Tarifs cantine

Les tarifs sont fixés chaque année par le conseil municipal en fonction du quotient familial, calculé par la CAF

	QF< 400€	400€<QF < 800€	800€<QF < 1500€	1500€<QF< 2200€	2200€<QF<3200€	QF>3200€
ELEMENTAIRE	1,24 €	2,70 €	4,16 €	5,41 €	6,56 €	7,5 €
MATERNEL	1,66 €	3,12 €	4,68 €	5,72 €	7,28 €	7,8 €
P.A.I. MATERNEL	0,83 €	1,34 €	1,77 €	2,33 €	2,81 €	3,12 €
P.A.I. ELEMENTAIRE	0,42 €	0,94 €	1,24 €	1,61 €	1,98 €	2,24 €
REPAS ADULTE	7,50 €					
TARIFICATION URGENCE	10,31 €					

6.2.7.3. Service extrascolaire - Centre de loisir l'Espace du Foron (3 à 10 ans)

Le centre de loisirs de l'Espace du Foron accueille les enfants tous les mercredis et tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires.

6.2.7.3.1. Extrascolaire mercredi : 2020-2021

Le service périscolaire du mercredi est labélisé Plan mercredi.

Extrascolaire mercredi	Matin	Après midi	Journée
	Avec repas	Avec repas	Avec repas
Horaires	7h30 à 9h sortie 12h45/16h	11h45 - 12h et sortie entre 16h45 - 18h30	7h30-9h et 16h45 - 18h30
Personnel	9 animateurs répartis par groupe d'âges		
Effectif élèves	17	4	60
Lieu accueil	Espace du Foron		

La commune de Reignier-Esery a également mis en place un service d'accueil pour les jeunes de 11 à 15 ans. L'espace jeunes situé au dolmen est ouvert les mercredis de 14h à 18h.

6.2.7.3.2. Extrascolaire vacances

2020-2021 : ouvert toutes les vacances hors Noël

Extrascolaire vacances	Journée	
Horaires	7h30-9h et 16h45 -18h30	
Groupe	3-6 ans	6-10ans
Effectif (moyenne)	32	52
Personnel	9 animateurs répartis par groupes d'âges	
Lieu accueil	Espace du Foron	



L'espace jeunes est également ouvert du 25 octobre au 5 novembre 2021, du 14 février au 25 février 2022, du 19 avril au 29 avril 2022, et pour les grandes vacances à partir du jeudi 7 juillet 2022.

6.2.7.3.3. Tarifs mercredi et vacances scolaires :

	QF< 400€	400€<QF < 800€	800€<QF < 1500€	1500€<QF< 2200€	2200€<QF<3200€	QF>3200€
mercredi ou vacances journée	5,25 €	7,88 €	14,75 €	20,00 €	25,26 €	31,55 €
vacances journée hors commune	10,11 €	20,22 €	30,33 €	40,44 €	50,55 €	60,66 €
mercredi demi journée + repas	3,71 €	5,25 €	11,03 €	14,75 €	20,00 €	26,29 €
PAI Journée	3,71 €	5,57 €	11,60 €	16,86 €	22,07 €	28,4 €
PAI hors commune	8,08 €	11,12 €	23,25 €	33,36 €	42,46 €	50,55 €
PAI 1/2 journée	2,62 €	3,68 €	7,88 €	11,56 €	16,83 €	23,14 €

6.2.8. Scientrier

La commune de Scientrier propose des services périscolaire et extrascolaire. La gestion de ce service est communale depuis 2014.

6.2.8.1. Le service périscolaire

Périscolaire	Matin	Midi	Soir
Horaires accueil	7h à 8h30	11h30	16h30 à 18h30
Personnels	8 animateurs		
Effectif élèves (moyenne)	30	100	20
Lieu accueil	Groupe scolaire		

6.2.8.2. Le service extrascolaire du mercredi

Extrascolaire mercredi	Matin	Midi	Soir
Horaires accueil			
Personnel			
Effectif élèves (moyenne)		25	
Lieu accueil	Groupe scolaire		



6.2.8.3. Le service extrascolaire des vacances

Le service extrascolaire de la commune de Scientrier fonctionne les 1^{er} semaines des petites vacances et tout le mois de juillet et est fermé tout le mois d'août.

Extrascolaire vacances	Matin	Midi	Soir
Horaires accueil	7h30		18h
Personnel			
Effectif élèves (moyenne)	50		
Lieu accueil	Groupe scolaire		

Les enfants hors commune sont encore acceptés, car la capacité le permet. Celle-ci est de 54 places maximum.





Synthèse Enfance - Jeunesse

Chiffres clés 2020 :

- Enfants âgés de 3 à 14 ans est de **3 221** en 2020
- 10 services périscolaires pour les enfants scolarisés en primaires
- 8 services extrascolaires / vacances jusqu'à 11 ou 13 ans
- 1 service extrascolaire pour les jeunes (11 – 15 ans) à Reignier-Esery

Points négatifs et positifs :

- Des services périscolaires et extrascolaires appréciés par les familles
- Manque de services pour l'accueil des jeunes à partir de 11 ans (collège)
- Des effectifs d'accueil de plus en plus important (ALSH)
- Des recrutements difficiles (Animateurs)
- Une mobilité qui contraint les jeunes (et les parents) pour participer aux activités

Projet des communes durant le mandat :

- **Scientrier** : projet de réaménagement d'un groupe enfance-jeunesse à proximité de l'école pour le périscolaire notamment (salle de motricité, crèche)

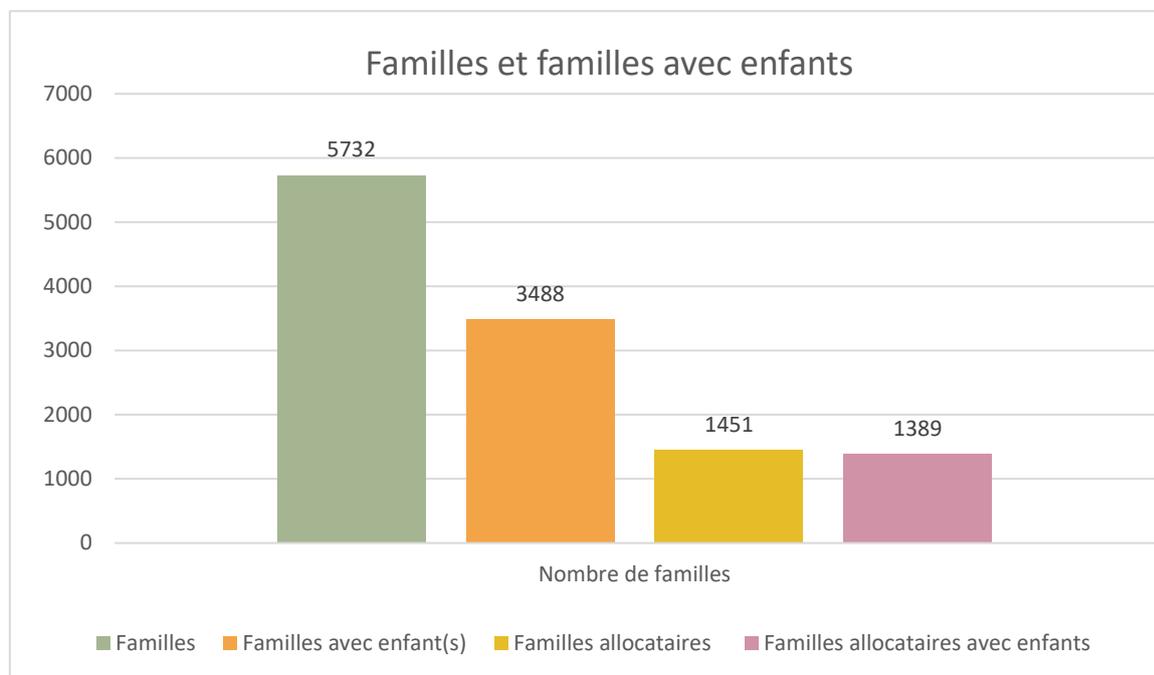
Piste de réflexions / actions :

- Réflexion sur les actions à mener pour les jeunes du territoire (animateur itinérant ? aller chercher les jeunes dans les communes ?)
- Appui à la MJC pour réouverture de l'espace jeune



7. Parentalité

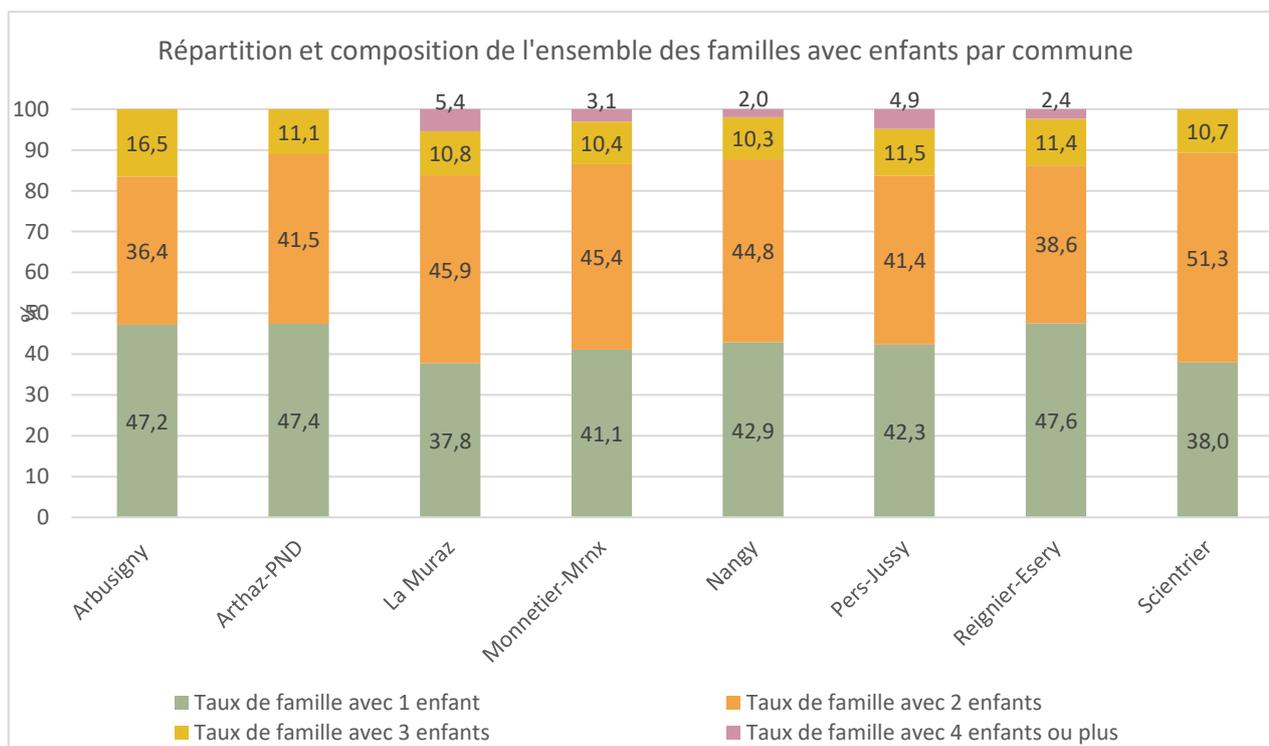
En 2018, la communauté de communes Arve et Salève recensait **5 732 familles** dont **3 488 familles avec enfant(s)**. En 2020, les familles allocataires avec enfants (couples avec enfants et familles monoparentales) représentent 95.7% des familles allocataires de la communauté de communes soit **1 389 familles allocataires** sur 1 451.



Graphique 24 : Famille sans et avec enfant(s) sur Arve et Salève et familles allocataires, Insee 2018 et CAF 2020

7.1. La situation des familles

7.1.1. Familles selon le nombre d'enfants par commune

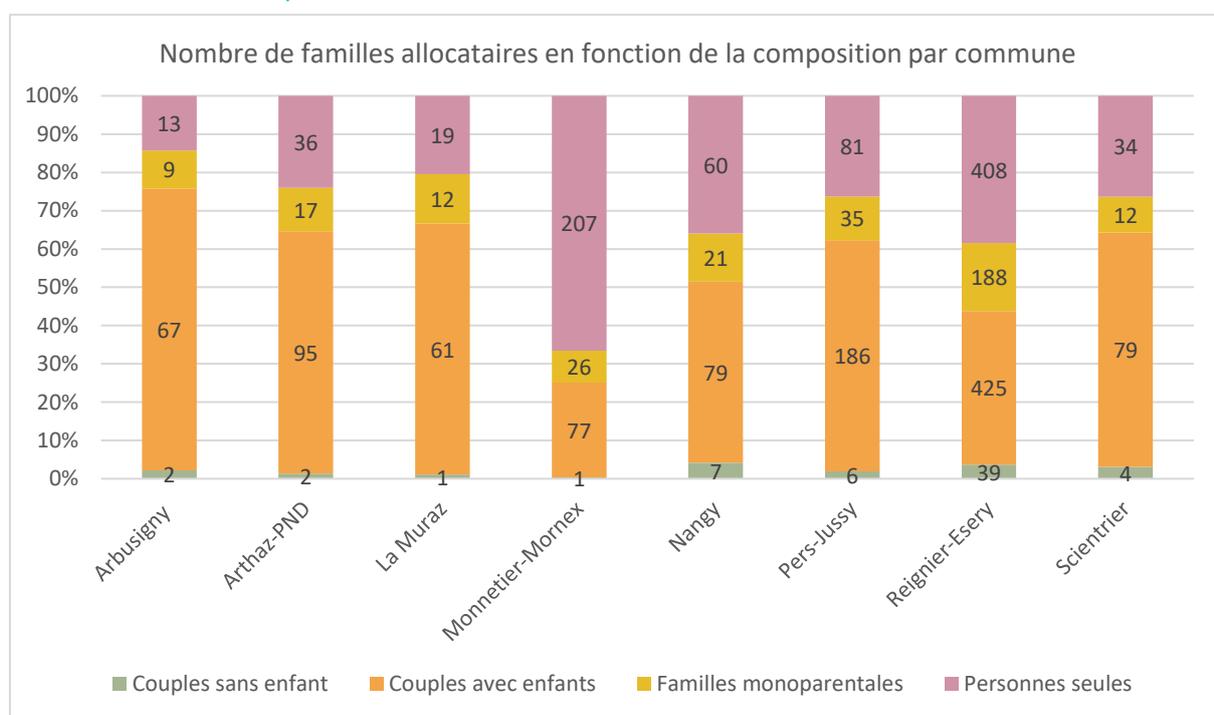


Graphique 25 : Composition des familles avec enfant(s) par commune, Insee 2018



A l'échelle de la communauté de communes Arve et Salève, **les familles avec enfant(s) le plus représentées avec 43.9 % sont celle avec 1 enfant**. Cette composition familiale est également prépondérante pour les communes d'Arbusigny, Arthaz-PND et de Reignier-Esery. Le second groupe à l'échelle de la communauté de communes est celui des familles avec 2 enfants avec 41,4 %. Cette composition familiale est particulièrement présente sur les communes de Scientrier à 51.3 %, la Muraz à hauteur de 45.9% et Nangy à 44.8%. On constate également que la Muraz et Pers-Jussy semblent être les communes où il y a les plus grandes familles (4 enfants ou plus).

7.1.2.Composition des familles allocataires d'Arve et Salève

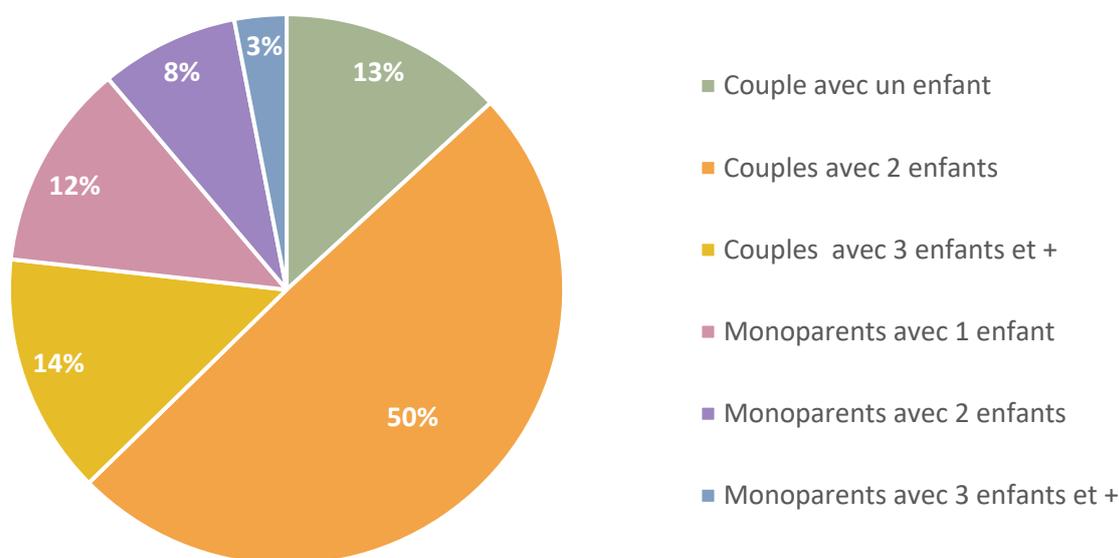


Graphique 26 : Nombre de familles allocataires en fonction de la composition par commune, CAF 2020

Le graphique ci-dessus permet de distinguer à la fois la composition et la répartition des familles allocataires mais également les singularités des communes. Ainsi comme il a pu être constaté auparavant, la commune de Monnetier-Mornex se distingue par sa spécificité d'allocataires à savoir les personnes seules (environ 65 % des allocataires de la commune). A contrario, on distingue des communes à caractère beaucoup plus familial comme les communes d'Arbusigny, La Muraz, Pers-Jussy, Arthaz-Pont-Notre-Dame ou encore Scientrier avec entre 60 et 70 % des allocataires en couples avec enfant(s). La commune de Reignier est quant à elle plutôt équilibrée entre les couples avec enfants, les personnes seules. On constate tout de même une plus forte proportion des familles monoparentales en comparaison des autres communes.



Répartition des familles allocataires en fonction du nombre d'enfants



Graphique 27 : Répartition des familles allocataires en fonction du nombre d'enfant(s), CAF 2020

Les familles allocataires de la communauté de communes sont composées d'un premier groupe à 50 % de couples avec 2 enfants, suivi de trois groupes que sont les couples avec 3 enfants ou plus à 14 %, puis des couples avec un enfant à 13 % et enfin de familles monoparentales à hauteur de 12 %. Ainsi, ce graphique confirme les caractéristiques de la communauté de communes Arve et Salève à savoir familiale. Toutefois, il est important de noter que 23 % des familles allocataires sont en situation de monoparentalité.

7.1.3. Familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages

	2008		2013		2018		Evolution annuelle CCAS	Evolution annuelle département
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Famille monoparentale	558	8.7 %	698	9.3 %	815	9.8 %	+ 4.6 %	+ 3.4 %

CAF 2020

Comme vu précédemment, les familles monoparentales sont principalement localisées sur la commune de Reignier-Esery, avec plus de 48% (cf graph 2.2 : Composition des familles). Parmi, les familles monoparentales du territoire d'Arve et Salève, 39.4 % sont des familles allocataires. La répartition de ces familles monoparentales allocataires est similaire à celle observée pour l'ensemble des familles monoparentales. En effet, 60.3 % des familles monoparentales allocataires sont localisées sur la commune de Reignier-Esery.



7.2. L'offre d'accompagnement en matière de parentalité

7.2.1. Le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP74)

Le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP74) a été mis en place en Haute Savoie dès juin 1999. Il est co-piloté par le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et se situe à Annecy.

2 objectifs :

- Favoriser le développement des initiatives de soutien et d'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif et leur responsabilité parentale.
- Mettre en réseau les différents porteurs de projets

Le REAAP 74, permet de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation leur enfant en rassemblant parents, professionnels, associations et institutions.

Dans ce cadre, le REAAP 74 soutient (méthodologiquement et financièrement) le LAEP de Reignier-Esery dans les animations de soutien à la parentalité qu'il propose.

7.2.2. Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

Un seul Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAPE) est recensé sur la communauté de communes. Le LAPE se situe au sein de la MJC de Reignier-Esery. En effet, la MJC de Reignier s'est doté d'un Espace famille pour accompagner les familles à la parentalité. Cet espace propose différentes animations à destination des parents, grands-parents et enfants.

Agréés par la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), les LAPE sont des lieux d'accueil pour les parents, grands-parents et les enfants. L'objectif principal des LAPE est d'aider à la sociabilisation des enfants. Les parents viennent pour rencontrer d'autres personnes, échanger, partager et préparer à la scolarisation de l'enfant. Les LAPE permettent également de prévenir l'isolement social ainsi que les troubles relationnels entre parents et enfants, et aident à anticiper des situations de négligence ou encore de violence (sans aucune visée thérapeutique ou injonction éducative).

Le LAPE de la MJC, la Parent(-)aise, est ouverte 3 fois par semaine, les lundis, jeudis et vendredis matin de 9h30 à 11h30 sur inscription

Au sein de l'espace famille est également organisé un « Café des parents » conférence débat, animation atelier un lundi par mois de 9h30 à 11h sans inscription. Le Café des Parents est un moment d'échange avec d'autres parents sur certains sujets, accompagné par une psychologue de l'Ecole des Parents 74.

Des animations, des spectacles, ateliers ou encore conférences sont également organisés tout au long de l'année pour parents et enfants.

Le LAPE de la MJC est un service très apprécié par les parents, la MJC enregistre beaucoup de demandes d'inscription. Toutefois, la MJC se trouve actuellement contrainte à limiter le nombre de participants car les locaux à disposition ne suffisent plus. Le LAPE est essentiellement fréquenté par des habitants de la commune de Reignier ainsi que par des habitants d'autres communes de la communauté de communes voir au-delà.

Pour l'année 2019-2020 : 24 familles ont participé aux activités du LAPE et 11 familles pour l'année 2020-2021. En dehors de la crise du Covid, la fréquentation du LAPE par les familles est grandissant. Lors de l'entretien avec la MJC et le LAPE, il a été plusieurs fois évoqué le fait que le nombre



d'inscriptions était en hausse. Le LAPE semble être un lieu apprécié des parents pour pouvoir échanger entre parents et professionnels.

Ecole des parents et des éducateurs 74 (EPE74) antenne à Annemasse :

L'association EPE 74 est reconnue d'utilité publique, et soutenue par la CAF et l'Etat. Elle est spécialisée dans le conseil conjugal, la médiation familiale, la formation des assistants maternels et familiaux. Les actions de l'EPE 74 s'articule autour de 3 services que sont la consultation, l'animation et les formations. L'association intervient aussi bien dans la sphère familiale, que dans les institutions, les établissements scolaires ou auprès de professionnels de l'action sociale. Véritable lieux d'écoute, d'échange, de partage d'informations, l'association agit pour favoriser le dialogue entre les familles, les enfants et les professionnels. L'association est également amenée à intervenir au sein du LAPE de Reignier-Esery.

7.2.3.L'offre d'accompagnement à la parentalité en Haute-Savoie

En dehors du périmètre de la communauté de communes, une offre importante d'accompagnement autour des conflits familiaux dans le département de la Haute-Savoie s'est développée.

Les principaux services à disposition des habitants faisant face à des différends familiaux ou à une séparation à proximité de la communauté de communes Arve et Salève, sont les suivants :

- Les Tribunaux de Grande Instance en matière de droit familial.
- La maison du droit et de la justice à Annemasse, offrant une information juridique gratuite et ajustée aux situations des familles.
- L'association d'Aide Aux Victimes d'Intervention Judiciaire des Savoie (AVIJ 74), qui peut apporter une assistance juridique et/ou psychologique, une aide dans les démarches par le biais d'un service gratuit et confidentiel intervenant de l'infraction, jusqu'à l'indemnisation du préjudice.
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône Arc Alpin, ayant pour mission de valoriser la place des femmes dans la société, d'accompagner leur autonomie et la reconnaissance de leurs droits dans les domaines économique, professionnel, social, juridique et familial. Permanence au PMS de Reignier sur l'emploi et la création d'activité.
- Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) : Centre Hospitalier Alpes Léman - Antenne Maison des Adolescents Vétraz-Monthoux. Le CPEF est un espace de parole, un lieu pour s'informer, parler de soi, prendre soin de soi et de sa santé. Possibilité d'entretiens de conseil conjugal et familial.
- L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 74), qui intervient notamment sur les situations de médiation familiale.
- Le service de Médiation Familiale de la CAF de la Haute-Savoie (Annecy).
- L'offre de service CAF et la mise à disposition des travailleurs sociaux CAF auprès des familles qui déclarent une séparation.
- PMS de Reignier et la PMI : La Protection Maternelle et Infantile organise des activités d'éveil et des animations pour favoriser la relation parents-enfants et la prise en compte de la santé globale de l'enfant dans des "lieux de parentalité". Animés par des travailleurs sociaux et médico-sociaux, ce sont des lieux d'accueil gratuits, qui proposent des temps d'écoute, d'échanges et de jeu en vue de favoriser la communication entre les parents et leurs enfants jusqu'à 4 ans. Destinés à accompagner les parents confrontés à des difficultés éducatives, ils participent aussi à la socialisation de l'enfant, à son éveil, à son autonomie et à l'apprentissage des premières séparations parents/enfants avant la scolarisation. Ce sont également des lieux de rencontre, qui permettent de rompre l'isolement des familles et des enfants en créant un réseau social.





Synthèse Parentalité

Chiffres clés 2020 :

- **7 053 familles** dont 3 526 familles avec enfant(s), soit 50 %
- **1 389 familles allocataires avec enfant(s)** (soit 40 % des familles avec enfant(s) d'Arve et Salève)
- 815 familles monoparentales dont 321 allocataires 39.4 %
- 1 Lieu d'Accueil Parent Enfant sur la communauté de communes

Points négatifs et positifs :

- Un accompagnement des familles pour trouver un mode de garde parfois compliqué
- Une communication quasi absente sur les délais d'accès au mode de garde (microcrèche)
- De plus en plus de familles monoparentales qui peuvent être facilement en difficulté
- Un manque de prévention auprès des jeunes et des parents (conflits familiaux, déscolarisation, utilisation des écrans ...)

Projet des communes durant le mandat :

Monnetier-Mornex : Mise en place d'un accueil pour les enfants préscolarisés et les parents « Les P'tits bouts entre nous » :

- réunions 2 fois par mois (les 1 et 3^{ème} jeudis du mois 9h30-11h)
- soirées d'échanges entre parents 1 mercredi tous les deux mois
- tous les mercredis : promenade extérieure (enfants-parents)

Piste de réflexions / actions :

- Relais Petite Enfance (RPE de Reignier-Esery) : Réflexion à l'échelle intercommunale, adhésion de l'ensemble des communes d'Arve et Salève
- Diagnostic social territorial en 2022



8. Education

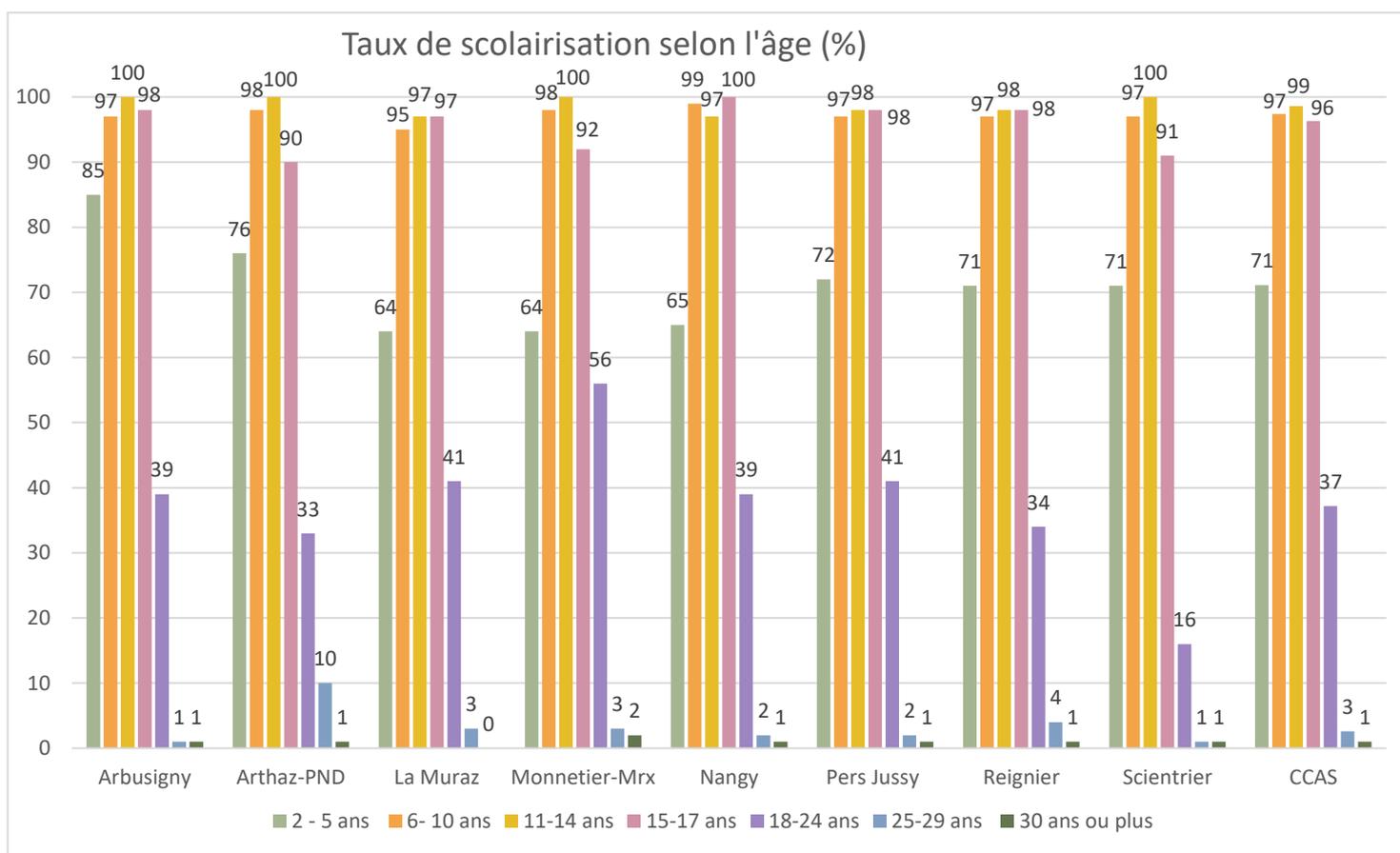
8.1. Effectif total enfants scolarisés

Le nombre d'élèves accueillis au sein des établissements scolaires (hors lycée Jeanne Antide) sur l'ensemble de la communauté de communes est de 3 119 (Année 2020-2021).

Etablissement	2019-2020	2020-2021
Ecoles primaires	1 663	2 268
Collège	847	851
Lycée privé	310	

Pour l'année scolaire 2020-2021, les écoles primaires de la communauté de communes accueillent **2 268 élèves** soit 3.42 % d'augmentation des effectifs en une année.

8.2. Scolarisation



Graphique 28 : Taux de scolarisation par tranche d'âge par commune, Insee 2018

En **2018**, le nombre de jeunes scolarisés (de 2 ans à 24 ans) sur la communauté de communes Arve et Salève est de **4 296**, dont 3 152 entre 2 et 14 ans soit 73.4%.

Le **taux de scolarisation** au sein de la communauté de communes est **relativement important**. En effet, il est possible de constater sur le graphique que le taux de scolarisation des **tranches d'âges 6-10 ans ; 11-14 ans et 15-17 ans oscillent entre 90 % et 100 %** pour les communes d'Arve et Salève. En revanche, en s'intéressant à la tranche d'âge **18-24 ans, on constate un taux de scolarisation inférieur à 50 %**



pour l'ensemble des communes en dehors de celle de Monnetier-Mornex qui affiche un taux de scolarisation des 18-24 ans à 56%.

De manière générale, on constate un taux de scolarisation pour les tranches d'âges 25-29 ans et 30 ans ou plus très faible. Seule la commune de Reignier-Esery se démarque légèrement avec un taux de 4% pour la tranche d'âge 25-29 ans

8.3. Etablissements scolaires d'Arve et Salève

8.3.1. Les écoles primaires

8.3.1.1. Arbusigny

Ecole primaire de la maternelle au CM2 : 2020

Nombre d'élèves	125
Nombres de classes	5 (4 primaires et 1 maternelle)
Nombre de professeurs	5 + 1 remplaçante
Nombre ATSEM	2
Nombre AESH	1
Nombre de demandes en attente	0
Enfants d'autre com ?	0 enfant

Un groupe scolaire est actuellement en construction et sera livré en 2022.

8.3.1.2. Arthaz-Pont-Notre-Dame

Ecole primaire d'Arthaz : 1 classe dans la mairie

Nombre d'élèves	206
Nombres de classes	8
Nombre de professeurs	11
Nombre ATSEM	3
Nombre AESH	2

Répartition des effectifs	Elèves	Enseignants	Atsem /AESH
3 classes de maternelle	27,26, 27	2,2, 1	3 ATSEM
1 classe de CP	23	1	
1 CE1	26	2	
1 CE1 CE2	26	1	
1 CM1	27	1	
1 CM2	24	1	



8.3.1.2.1. Evolution des effectifs scolaires entre 2011 et 2022

Années scolaires	Nombre d'élèves	Evolution annuelle
2011/2012	116	
2012/2013	130	+12.07%
2013/2014	131	0.77%
2014/2015 ouverture 6ème classe	146	11.4%
2015/2016	150	2.74
2016/2017 ouverture 7ème classe	172	14.67
2017/2018	192	11.63
2018/2019	182	-5.21
2019/2020	192	5.49
2020/2021 ouverture 8ème classe	206	7.29
2021/2022	217	5.4

En 10 ans, la commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame a accueilli 101 élèves supplémentaires et a ouvert 3 classes supplémentaires. La mairie a dû accueillir une classe dans ces locaux au rez-de-chaussée. Pour l'année 2021 -2022 il n'a pas été nécessaire d'ouvrir une nouvelle classe, la capacité permettait de maintenir 8 classes. De plus, il n'aurait pas été possible d'en ouvrir une supplémentaire car le personnel manquait.

En revanche, se posera la question de l'ouverture d'une nouvelle classe lors de la rentrée 2022 -2023 et de sa localisation car l'école n'a plus de surface disponible.

8.3.1.3. La Muraz

Ecole primaire

Nombre d'élèves	101
Nombres de classes	4
Nombre de professeurs	4+ 1 remplaçante
Nombre ATSEM	2
Nombre AESH	
Nombre de demandes en attente	demande que des parents habitent sur la commune

Répartition des effectifs	Élèves	Enseignant	Atsem / AESH
1 classe de petite et moyenne section	32	1	1 ATSEM
1 grande section + CE1	19	1	1ATSEM
1 CP/CE2	23	1	
1 CM1 CM2	27	1	

Si la commune de La Muraz connaît des problématiques d'accueil des élèves comme l'ensemble des communes d'Arve et Salève, le nouveau groupe scolaire de La Muraz, permet d'envisager l'ouverture une 5^{ème} voir 6^{ème} classe.



8.3.1.4. Monnetier-Mornex

La commune de Monnetier-Mornex dispose de « groupe scolaire », le groupe scolaire du Pont-du-Loup à Mornex et celui de Monnetier Eglise composé de 2 unités : une élémentaire et une maternelle. L'école maternelle se situe au 383 route des deux Salèves, 74560 Monnetier-Mornex.

L'école de Monnetier-Eglise

Nombre d'élèves	70
Nombres de classes	3 (1 en maternelle et 2 en élémentaire)
Nombre de professeurs	3 (1 en maternelle et 2 en élémentaire)
Nombre ATSEM	1
Nombre AESH	
Enfants d'autre com ?	Oui

Répartition des effectifs	Élèves	Enseignant	Atsem / AESH
CP CE1	Entre 20 et 27	1	
CE2 CM1 CM2	Entre 20 et 27	1	
Maternelle		1	1

L'école de Monnetier église accueille ces 5 dernières années entre 70 et 81 élèves, avec une augmentation conséquente d'élèves inscrits chaque année.

Ecole de Mornex :

Ecole du Pont du Loup 174 chemin du pont du loup, 74560 Monnetier-Mornex, maternelle et élémentaire

Nombre d'élèves	136
Nombres de classes	7
Nombre de professeurs	5/6
Nombre ATSEM	2 (temps plein)
Nombre AESH	
Enfants d'autre com ?	

Répartition des effectifs	Élève	Enseignant	Atsem / AESH
2 classes (PS/MS/GS) maternelle	Entre 20 et 27	2	2 AESH temps plein (dont une a temps plein pour un maternel) 2 ATSEM (uniquement maternelle)
2 classes de CP/CE1	Entre 20 et 27	2	
1 classe de CE2/CM1	Entre 20 et 27	1	
2 Classes de CM1/CM2	Entre 20 et 27	2	

Depuis septembre 2019, la construction d'une 5^{ème} classe pour la partie élémentaire a été nécessaire afin d'accueillir les élèves de plus en plus nombreux. Les élèves sont généralement entre 20 et 27 élèves par classe au total. Plusieurs institutrices, dont la directrice d'école et sa suppléante, encadrent ces 5 classes. En effet, certaines institutrices travaillent à mi-temps.



L'Unité pédagogique des élèves allophones arrivants (UP2A) :

Une unité pédagogique des élèves allophones arrivants (UP2A) est également intégrée à l'école du Pont du Loup. L'UP2A est ouverte aux enfants ayant avec leurs familles le statut de réfugiés politiques, communément appelé la classe « allophone » est également ouverte certains mois dans l'année en fonction des familles accueillies au sein de la commune via l'association « Rayon de soleil ». Les enfants allophones sont scolarisés avec les autres élèves. Une institutrice spécifique accueille ses enfants 2 demi-journée par semaine pour les enfants du niveau élémentaire, tout au long de leurs adaptations avant que ceux-ci puissent intégrer les classes selon leurs niveaux scolaires. En 2021, 7 enfants allophones sont scolarisés à l'Ecole du Point du Loup.

Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) :

La commune de Monnetier-Mornex va accueillir à la rentrée scolaire 2022 une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) pour les enfants atteints de troubles autistiques lourds. Cette UEMA accueillera 7 enfants (de toutes les communes du bassin Annemassien). Actuellement, 2 UEMA sont présentes sur la Haute-Savoie, une à Allinges et une à Annecy. Une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme UEEA est également installée à Pringy. Ces unités initiées par les plans autisme en France de 2005 se sont vu renforcées par une circulaire en 2016 (3^{ème} plan autisme 2013-2017) et notamment avec les principes de l'école inclusive. L'UEMA de Monnetier-Mornex a été identifiée par l'inspectrice académique qui souhaitait que cette unité touche l'ensemble du bassin Annemassien. Ces unités d'enseignement sont des classes rattachées à des établissements médico-sociaux, ouvertes en maternelle pour proposer un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement

Ces classes accueillent 7 enfants âgés de 3 à 6 ans des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement, orientés vers un établissement ou un service médico-social. Il faut une orientation par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Les enfants sont scolarisés 32h par semaine (pause méridienne compris).

Cette unité est installée dans le groupe scolaire du Pont-du-Loup avec une partie dédiée à celle-ci. La commune de Monnetier-Mornex a ainsi mis à disposition les locaux (2 salles : une classe et une salle pour les soins) et fournit le mobilier. L'unité est composée d'un enseignant spécifique et une unité de soins composée de 4 personnes (orthophonistes, ergothérapeutes ...). Le personnel de l'unité de soin est choisi par l'ARS. L'unité est financée par des subventions de l'Etat à hauteur de 280 000€ par an. Cette subvention sert à payer le personnel de soin et le mobilier spécifique aux enfants. L'enseignant spécifique est payé par l'éducation nationale.

En septembre 2022, l'UEMA du Pont-du-Loup accueillera dans un premier temps 4 élèves.

8.3.1.5. Nangy

Ecole primaire Pré Berguet : deux lieux et bâtiments différents : Maternelle (Route de Bonneville) et élémentaire (Route des Aiguillons)

Nombre d'élèves	220		
Nombres de classes	8		
Nombre de professeurs	11		
Nombre ATSEM	3		
Nombre AESH	3		
Nombre de demandes en attente	0		
Enfants d'autre com ?	Refus des dérogation, limite d'ouverture de classe		
Répartition effectif	Élèves	Enseignants	Atsem / AESH



Maternelle			
1 classe Petite et moy sect		2	1
1 classe Petite, moy et grande sect		1	1
1 classe grande section		1	1
Elémentaire			
2 classes CP CE1		2	3
2 classe CE2 et CM1		3	
1 classe CM1/CM2		2	

La commune de Nangy, comme toutes les communes d'Arve et Salève, a vu ses effectifs scolaires « explosés » ces dernières années. Actuellement, 3 algecos ont dû être installés pour ouvrir des classes supplémentaires pour l'école maternelle. Un groupe scolaire de 4 classes en construction pour accueillir entre 40 et 50 élèves. Ainsi, l'école maternelle va être transférée dans le nouveau groupe scolaire courant année 2022.

8.3.1.6. Pers-Jussy

La commune de Pers-Jussy dispose de 3 écoles : une école maternelle et une école élémentaire au centre bourg et une école élémentaire, les Roguets sur les hauteurs de la commune.

Ecole maternelle

Nombre d'élèves	126
Nombres de classes	5
Nombre d'enseignant	6
Nombre ATSEM	5
Nombre AESH	5-6

Répartition des effectifs	Élève	Enseignant	Atsem / AESH
3 classes PS-MS	26 +23 + 25	4	
1 classe GS	26	1	
1 classe MS-GS	26	1	

Ecole élémentaire

Nombre d'élèves	225
Nombres de classes	9
Nombre de professeurs	10
Nombre ATSEM	
Nombre AESH	

Répartition des effectifs	Élève	Enseignant	Atsem / AESH
2 classes CP	23 +23	1	
1 classe CE1	26	1	
1 classe CE1-CE2	25	1	
1 classe CM1-CM2	26	1	
1 classe CE2-CM1	26	2	



1 classe CE2	26	1	
2 Classes CM1-CM2	24 + 26	1	

Au centre bourg, il est encore possible d'ouvrir 2 nouvelles classes si besoin.

Ecole des Roguets

Nombre d'élèves	19
Nombres de classes	1
Nombre de professeurs	
Nombre ATSEM	
Nombre AESH	

Répartition des effectifs	Élève	Enseignant	Atsem / AESH
1 classe unique du CP, CE1, CE2, CM1 et CM2	19		

8.3.1.7. Reignier-Esery

La commune de Reignier-Esery dispose de 4 groupes scolaires repartis sur l'ensemble de son territoire communal.

Ecole maternelle la rose des vents

Nombre d'élèves	88
Nombres de classes	3
Nombre de professeurs	4
Nombre ATSEM	
Nombre AESH	

Répartition des effectifs	Élèves	Enseignants	Atsem / AESH
1 classe Petite	23	1	
1 classe moyenne section	27	1	
2 classes moyenne et grande section	38	2	

Ecole Primaire : Les vents blancs

Nombre d'élèves	253
Nombres de classes	10
Nombre de professeurs	10
Nombre ATSEM	
Nombre AESH	

Répartition des effectifs	Élèves	Enseignants	Atsem / AESH
Petite section	24	2	
Moyenne section	26	1	
Grande section	34	1	
CP	28		



CE1	37		
CE2	38		
CM1	36		
CM2	30		

Ecole Elémentaire le Molan -Joran

Nombre d'élèves	359
Nombres de classes	12
Nombre de professeurs	12
Nombre ATSEM	
Nombre AESH	

Répartition des effectifs	Élèves	Enseignants	Atsem / AESH
Petite section	47	1	
Moyenne section	28	1	
Grande section	24	1	
CP	43	2	
CE1	65	1	
CE2	47	1	
CM1	56	1	
CM2	49	1	

Ecole d'Esery maternelle et Arculinges élémentaire

Nombre d'élèves	153
Nombres de classes	6 (2 arculinges et 4 sur Esery)
Nombre de professeurs	5
Nombre ATSEM	
Nombre AESH	

Répartition des effectifs	Élèves	Enseignants	Atsem / AESH
Petite section	26	1	
Moyenne section	20	1	
Grande section	13	1	
CP	23	1	
CE1	21	1	
CE2	12		
CM1	17		
CM2	21		



Depuis la rentrée 2021, plus aucun enfant en dehors de la commune de Reignier-Esery n'est accepté en raison d'une saturation des effectifs de classes.

8.3.1.8. Scientrier

La commune de Scientrier dispose d'une école primaire située en cœur de bourg.

Ecole primaire

Nombre d'élèves	187 (79 maternelles et 108 élémentaires)
Nombres de classes	7
Nombre de professeurs	7 + PES + 1 décharge (8)
Nombre ATSEM	3
Nombre AESH	2
Nombre de demandes en attente	Refus des communes voisines surtout pays Rochois (Arenthon)
Enfants d'autre com ?	1 ou 2

Répartition des effectifs	Élève	Enseignant	Atsem / AESH
2 classes Petite et moy sect	28 + 27	2	1 ATSEM 1 AESH (aide au handicap)
1 classe grande section	25	1	1 ATSEM
1 CP CE1	28	1	
1 classe CE1 CE2	27	1	
1 classe CE2 CM1	26	1	
1 classe CM2	27	1	

La commune de Scientrier s'est engagée au cours du mandat au réaménagement de l'espace scolaire et périscolaire de la commune afin de créer un véritable pôle petite-enfance et enfance-jeunesse.

8.3.1.8.1. Le service de pédibus

La commune de Scientrier dispose également d'un service de Pédibus géré par une association. Les parents ou des bénévoles, à tour de rôle, accompagnent les élèves à l'école... à pied. Le service a été relancé en septembre 2021. Le pédibus de Scientrier dispose de 2 lignes avec deux points de départs différents. Les bénévoles et parents se déplacent jusqu' à l'école à pied. Une ligne dispose de 2 arrêts et l'autre ligne d'un seul arrêt sur l'autre. Les lignes sont d'une distance inférieure à 1km de l'école. Le service est utilisé par 30 enfants et de nouvelles demandes ont été enregistrées pour le pédibus. Le service est soumis à une cotisation annuelle et est utilisé uniquement le matin.



Effectifs totaux des élèves du primaire

Communes	Effectifs élèves
Arbusigny	125
Arthaz-PND	206
Monnetier-Mornex	206
La Muraz	101
Nangy	220
Pers-Jussy	370
Reignier-Esery	853
Scientrier	187
CCAS	2 268

8.3.2. Le collège

La communauté de communes Arve et Salève dispose d'un seul collège sur son territoire, 7 des 8 communes sont rattachées à la carte scolaire du collège en dehors de la commune de Scientrier qui est rattachée à celle de la Roche-sur-Foron. Il est à noter que certaines communes ou parties sont intégrées à la carte scolaire du collège de Reignier (3 rues à Bonne et toute la commune de Fillinges). Le collège de la Pierre aux fées à Reignier-Esery a accueilli 847 élèves en 2020.

Collège La Pierre aux fées

Nombre d'élèves	847
Nombres de classes	31
Nombre de professeurs	54
Nombre assistants éducations	9

Répartition des effectifs	Nombre de classes
6 ^{ème}	9
5 ^{ème}	8
4 ^{ème}	7
3 ^{ème}	7

8.3.3. Le Lycée

La communauté de communes dispose également d'un collège- lycée professionnel située sur la commune de Reignier-Esery. En 2020, le lycée Jeanne Antide accueillait 310 élèves de la 4^{ème} au bac pro, 62 adultes en formation continue et 30 adultes en institut de Formation des Auxiliaires de Puéricultrices. Le lycée propose plusieurs formations :

- 4^{ème} et 3^{ème} découverte métier : avec un enseignement général, un enseignement professionnel permettant de découvrir plusieurs secteurs d'activités, et des stages de découverte. Cette formation permet d'obtenir un Diplôme National du Brevet série professionnelle.
- CAP agricole SAPVER : Service Aux Personnes et Vente en Espace Rural, formation en 2 ans. Une double qualification dans les métiers des services aux personnes et dans les métiers de la vente, avec un enseignement général (mathématiques, histoire ...), un enseignement professionnel pour acquérir des compétences et savoir-faire et périodes de formation en milieu professionnel : 16 semaines sur les 2 ans dans des entreprises des services aux personnes et de la vente.
- Bac Pro SAPAT Service Aux Personnes et Aux Territoires en 3 ans (de la seconde à la terminale) : Devenir un professionnel du secteur des services à la personne, de l'animation et du



tourisme, en développant des compétences auprès de différents publics : petite enfance, publics fragiles, familles. Formation avec un enseignement général (mathématiques, histoire ...), un enseignement professionnel pour acquérir des compétences et savoir-faire et périodes de formation en milieu professionnel : 22 semaines de stage sur les 3 ans dans les secteurs de la petite enfance, des publics fragiles et des services aux territoires.

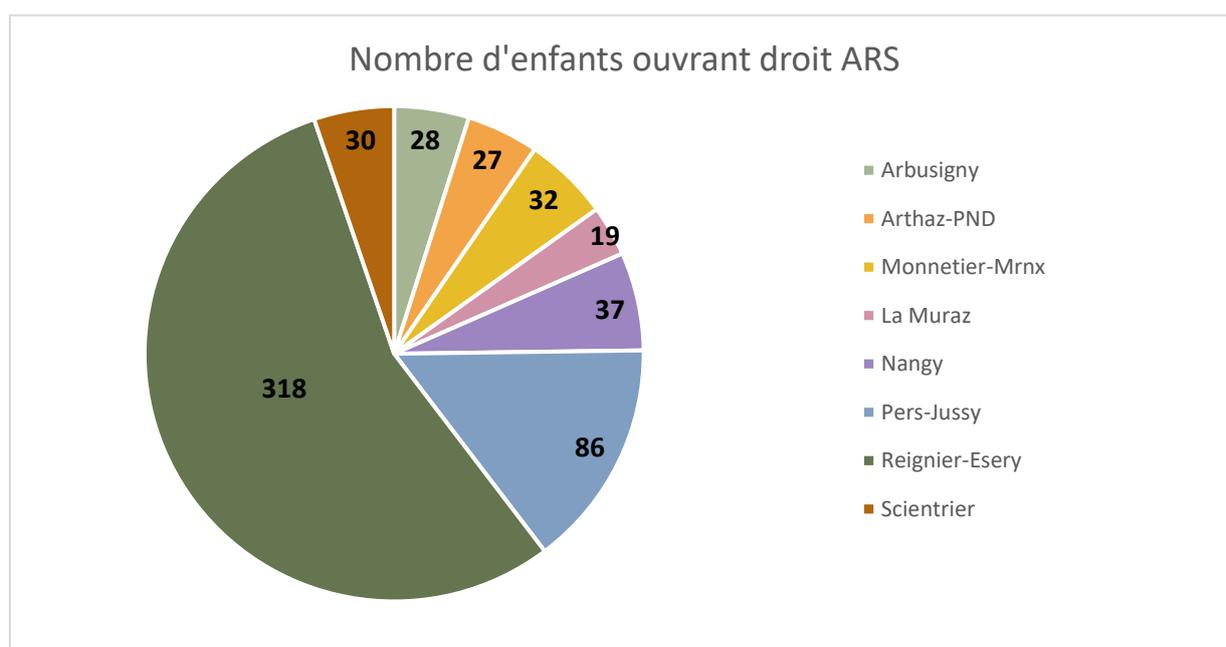
- Bac pro Technicien Conseil Vente en Alimentation en 3 ans (de la seconde à la terminale) : Devenir vendeur et se spécialiser dans les produits de l'alimentation et de la boisson. Un enseignement professionnel pour acquérir des compétences et savoir-faire et périodes de formation en milieu professionnel : 6 semaines en 2^{nde} et 15 semaines en 1^{ère} et Terminale
- Bac pro Technicien Conseil Vente en Animalerie : Devenir vendeur spécialisé en animalerie et/ou démarrer sa carrière dans le monde animalier. Un enseignement professionnel pour acquérir des compétences et savoir-faire et périodes de formation en milieu professionnel : 6 semaines en 2^{nde} et 15 semaines en 1^{ère} et Terminale.

Le lycée Jeanne Antide fait également internat. L'internat des filles est situé au sein même du lycée avec une capacité de 72 places. L'internat des garçons est situé au Lycée Sainte Famille à la Roche-sur-Foron.

8.3.4. Les prestations CAF pour aider les familles

8.3.4.1. L'allocation de rentrée scolaire

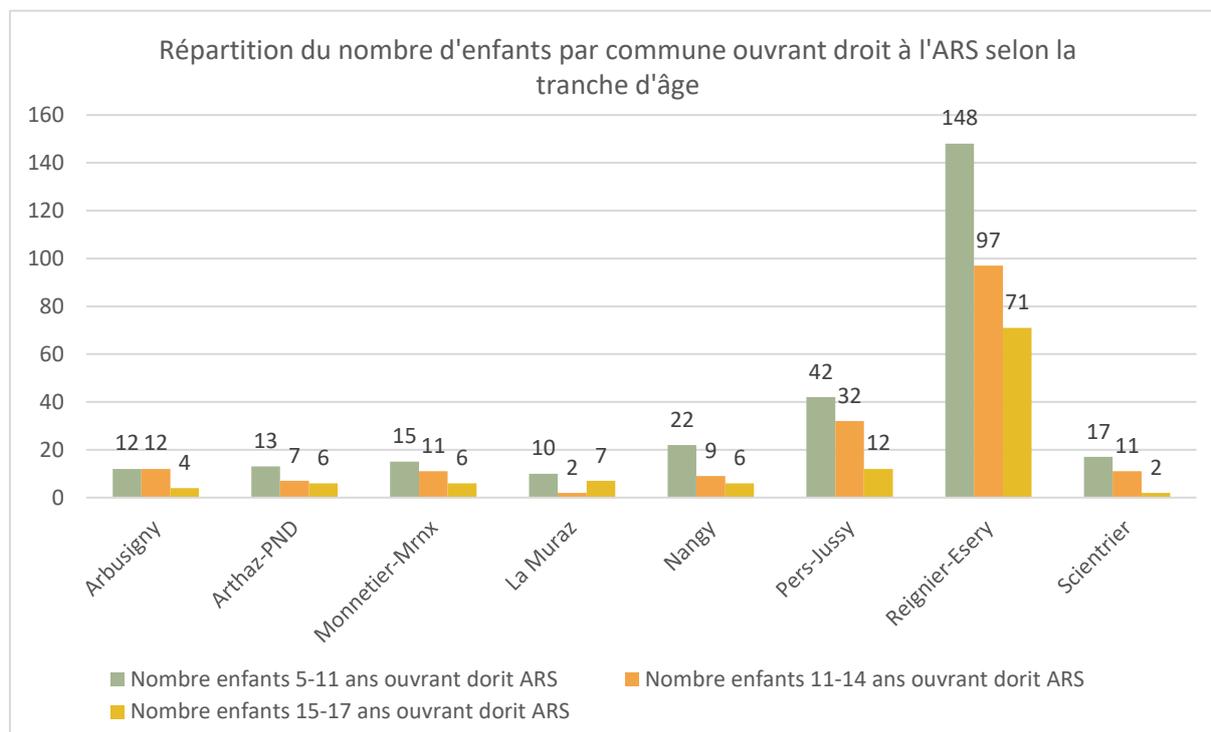
L'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) est versée, sous conditions de ressources, aux familles ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans. Elle est destinée à aider les familles à financer les dépenses de la rentrée scolaire. De 6 à 15 ans, les allocataires n'ont aucune démarche à accomplir, l'allocation est versée directement aux familles. Pour les enfants de 16 à 18 ans, vous devez déclarer à la CAF que votre enfant est toujours scolarisé ou en apprentissage pour la rentrée 2021 pour pouvoir bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire. L'allocation est différente selon l'âge de l'enfant et le nombre d'enfant à charge. L'allocation est attribuée en fonction d'un plafond de ressources. En 2020, **577 enfants d'allocataires ouvraient des droits à l'ARS** sur la communauté de communes Arve et Salève.



Graphique 29 : Nombre d'enfants ouvrant droit à l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), CAF 2020



On constate que plus de la moitié des enfants ouvrants des droits pour l'ARS sont localisés sur la commune de Reignier-Esery avec 318 enfants, commune qui correspond également au plus grand nombre de foyers d'allocataires d'Arve et Salève. Le second pôle est celui de Pers-Jussy avec 86



Graphique 30 : Répartition des enfants ouvrant droit à l'ARS par tranche d'âge par commune, CAF 2020

enfants.

En s'intéressant à la tranche d'âge des **enfants ouvrant droit à l'ARS**, on constate que pour les communes, le **nombre d'enfants de la tranche d'âge 5-11 ans est prépondérante**, suivi des enfants de la tranche **11-14 ans** excepté pour la commune de la Muraz et enfin les enfants de la tranche d'âge 15-17 ans.

8.3.4.2. Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant de **moins de 20 ans**. L'AEEH est versée aux parents. Elle peut être complétée, dans certains cas, par d'autres allocations. Pour percevoir cette prestation, l'enfant ne doit pas percevoir de revenus professionnels supérieurs à 55 % du Smic mensuel brut, soit 874,21 €. Une majoration est versée au parent isolé bénéficiaire d'un complément AEEH lorsque celui-ci est attribué pour recours à une tierce personne, que ce recours soit effectivement assuré par le parent lui-même ou par une tierce personne rémunérée à cet effet.

En **2020**, le **nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH est de 57** sur Arve et Salève. La **majorité** des enfants se situent sur la commune de **Reignier-Esery avec 31 enfants**, **9 enfants à Pers-Jussy** et 5 à Arthaz-Pont-Notre-Dame. En raison du secret statistique, on suppose que les 12 autres enfants percevant l'AEEH sont répartis sur les autres communes.





Synthèse Education

Chiffres clés 2020 :

- 2 268 élèves scolarisés en écoles primaires
- 847 élèves scolarisés au collège de Reignier-Esery
- **577 enfants d'allocataires** ouvrant des droits à l'ARS
- **57 enfants bénéficiaires de l'AAEH**

Points négatifs et positifs :

- Des effectifs scolaires qui explosent d'année en année
- Saturation de certains équipements scolaires
- Recrutement des AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap, DYS) compliqué.
- AESH sur le temps périscolaire et extrascolaire à la charge des communes

Projet des communes durant le mandat :

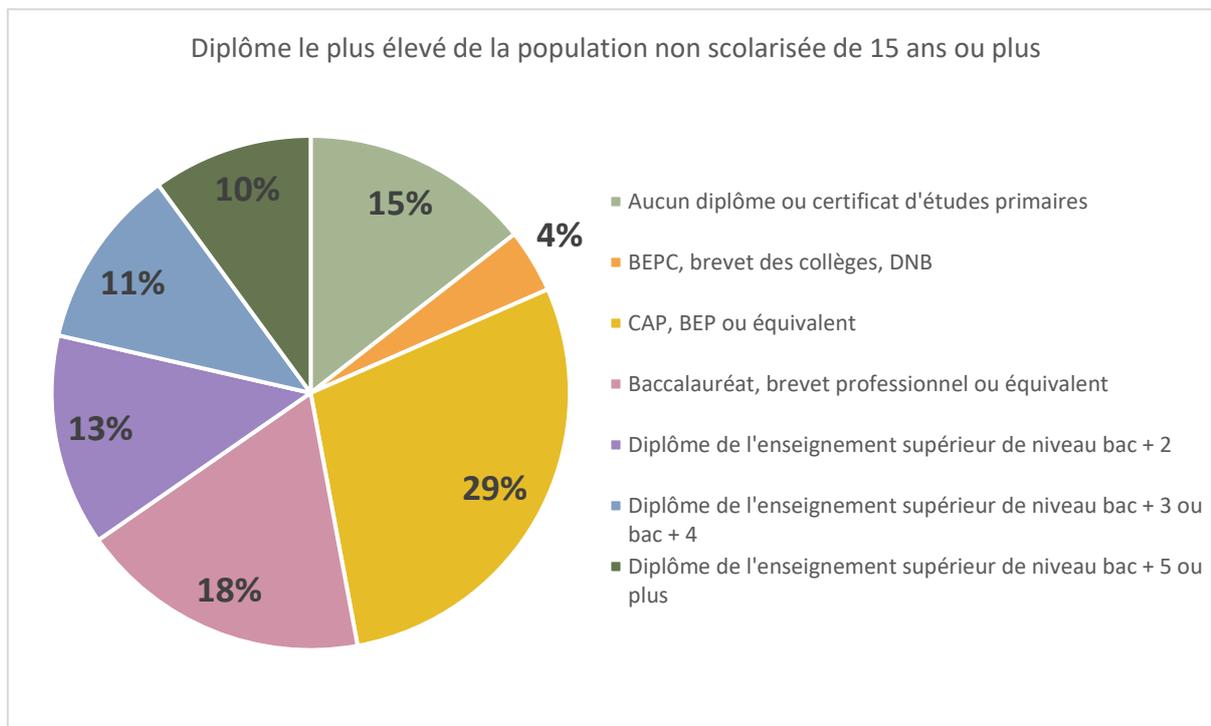
- **Arbusigny** : Groupe scolaire en construction (livraison en 2022)
- **Nangy** : construction d'une école maternelle à côté de l'école primaire (livraison 2022)
- **Scientrier** : Projet d'aménagement d'un groupe enfance-jeunesse au niveau du groupe scolaire existant

Piste de réflexions / actions



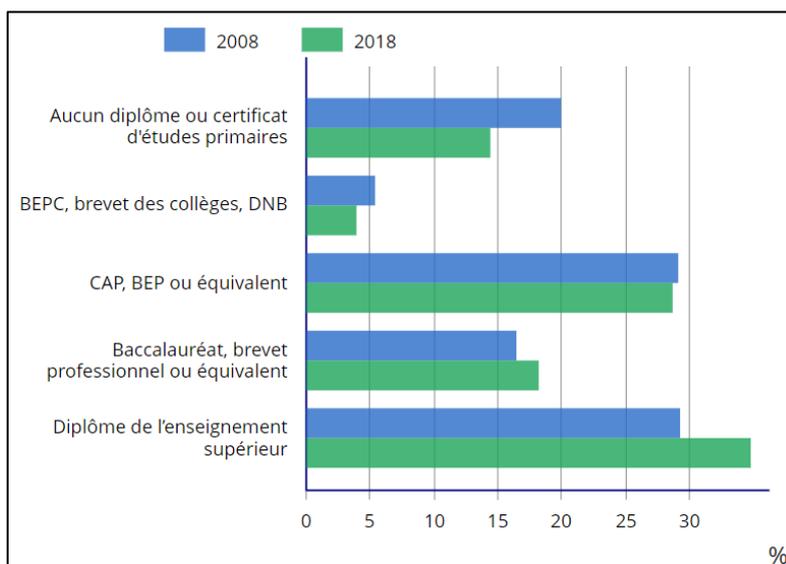
9. Emploi et insertion professionnelle

9.1. Niveaux de qualification



Graphique 31 : Diplôme le plus élevé de la pop de plus de 15 ans sur Arve et Salève, Insee 2018

En terme de qualification, la communauté de communes Arve et Salève dispose d'une population diplômée à presque 30 % d'un CAP, BEP ou équivalent et à 15 % d'un baccalauréat. Ainsi, les formations techniques restent les qualifications les plus importantes pour Arve et Salève. Cette caractéristique s'explique notamment par les besoins productifs locaux et conforte la sphère de l'emploi présentiel.



Graphique 32 Evolution de la part du diplôme le plus élevé sur Arve et Salève entre 2008 et 2018, Insee 2018



Si l'on s'intéresse à l'évolution entre 2008 et 2018 du diplôme le plus élevé, on constate une augmentation importante de la part de diplôme de l'enseignement supérieur avec 35% en 2018 contre 29 % en 2008. L'augmentation de la part des diplômés de l'enseignement supérieur est intimement liée à l'accès à l'emploi. Ainsi, il semblerait que le contexte actuel où posséder un diplôme favorise grandement l'insertion professionnelle engendre une importante évolution de la part des diplômés de l'enseignement supérieur.

D'autre part, il est également possible d'observer un retrait de la part des non diplômés avec 14.4 % en 2018 contre 20% en 2008.

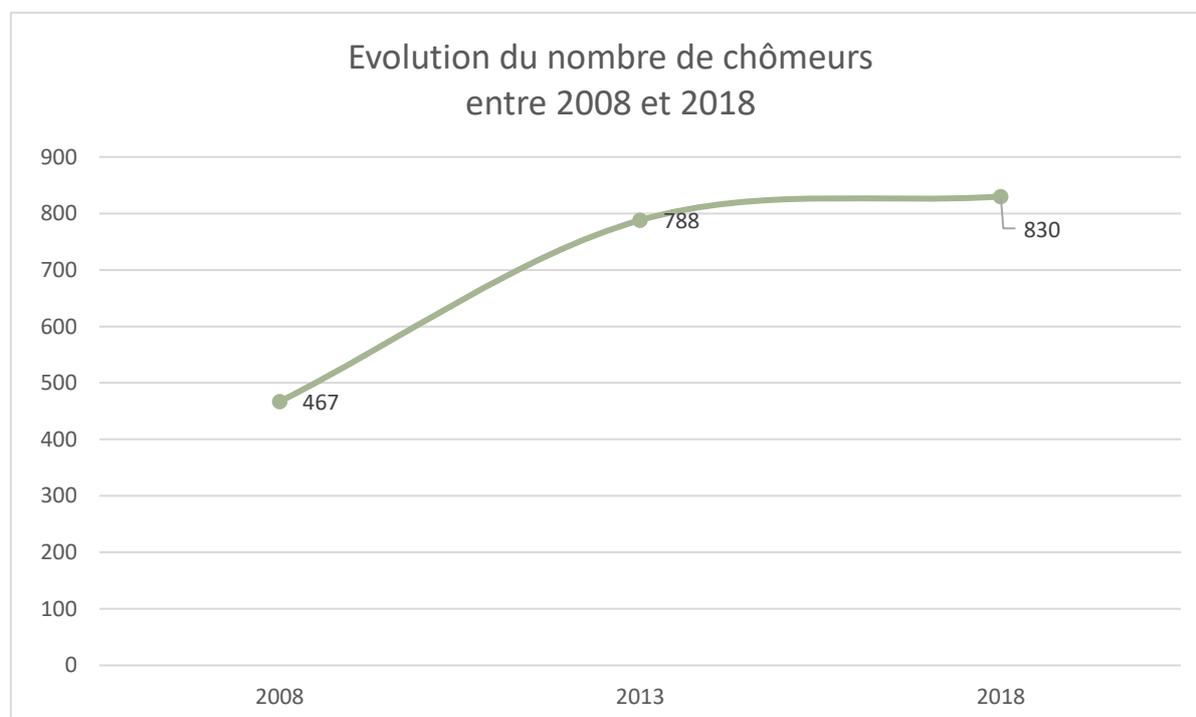
9.2. Caractéristique de l'emploi

Population de 15 à 64 ans	2008	2013	2018
Ensemble	10 887	12 307	12 857
Actif en %	78.6	81.4	81.6
Actif ayant un emploi %	74.3	75	75.2
Chômeurs en %	4.3	6.4	6.5
Inactifs %	21.4	18.6	18.4
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	7.8	7.4	7.5
Retraités ou préretraités %	6.7	5.5	4.6
Autres %	6.9	5.7	6.3

Insee 2018

Une population majoritairement active avec 81.6 % en 2018 soit 10 492 actifs. Un taux de chômage relativement faible 6.5% en 2018.

Toutefois, si ce taux est faible il est intéressant de constater que le nombre de demandeurs d'emplois est, quant à lui, en augmentation.



Graphique 33 : Evolution du nombre de chômeurs entre 2008 et 2018, Insee 2018



Le **nombre de chômeurs n'a cessé d'augmenter** depuis 2008. En **2018, 830 personnes** âgées de 15 à 64 ans se déclarent au chômage sur **Arve & Salève**.

Activité et emploi de la population de 15 à 65 ans en 2018

	Population	Actifs	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en % CCAS	Taux d'emploi en % Dp 74
Ensemble	12 857	10 492	9 663	75.2	72.6
15 à 24 an	1 929	914	769	39.8	38.9
25 à 54 ans	8 553	8 031	7 460	87.2	84.9
55 à 64 ans	2375	1 548	1 434	60.4	57.8

Insee 2018

Avec un taux d'emplois de plus de 75 %, la CC Arve & Salève possède un taux supérieur à la moyenne départementale de 72.6% et largement supérieur à la moyenne nationale de 65.6 % en 2019. Un nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans la zone en augmentation entre 2008 et 2018 +1.9% par an.

9.2.1. Emploi sur le territoire

	2008	2013	2018	Evolution
Nombre d'emplois dans la zone	3 446	3 600	3 596	+ 4.35 %
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	8 134	9 305	9 754	+ 19 .92 %
ICE	42.4	38.7	36.8	-5.4%

Insee 2018

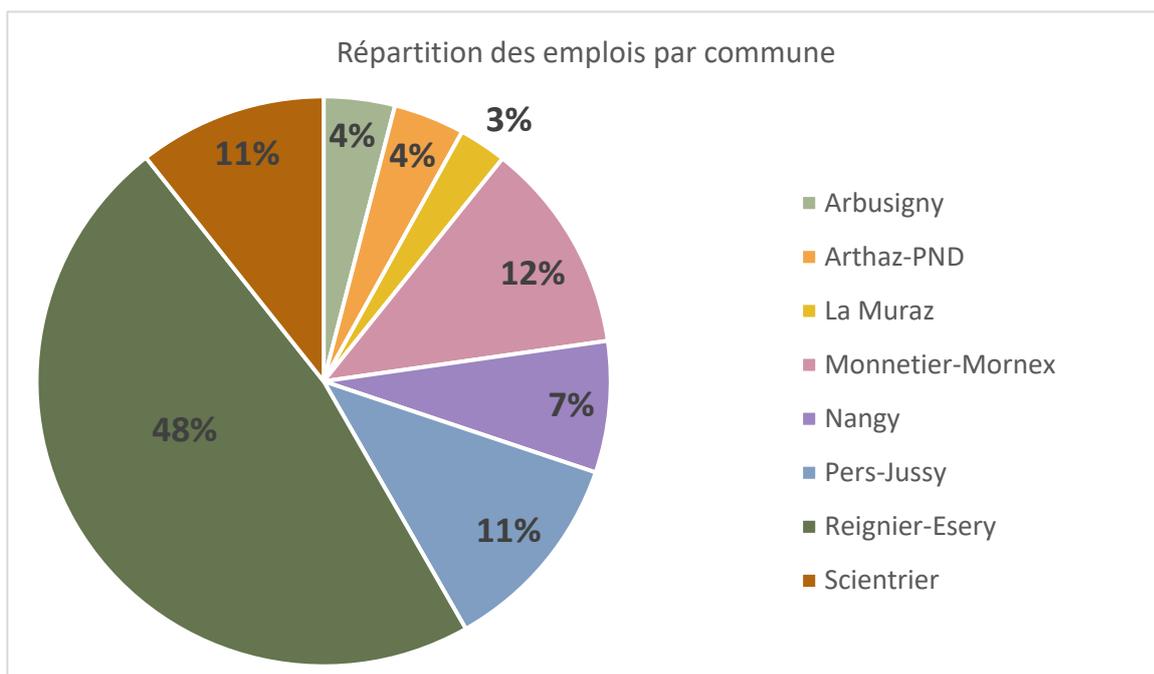
Depuis une dizaine d'années, le nombre d'emplois au sein de la communauté de communes est en légère augmentation mais ne semble pas augmenter aussi rapidement que le nombre d'actifs présents sur le territoire.

Par conséquent, **l'Indice de Concentration d'Emploi (ICE) a perdu plus de 5 points** durant cette même période. L'ICE est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. **En dessous de 100, cela signifie qu'il y a plus d'actifs que d'emplois** sur le même périmètre. L'ICE de la CCAS est particulièrement faible, signifiant ainsi que le territoire est fortement dépendant des emplois extérieurs à son périmètre. Cette faiblesse d'emplois s'explique notamment par la proximité avec le canton de Genève et les emplois qui y sont proposés. En effet, **42 % de la population active de la CCAS** va travailler en Suisse, et à 96 % dans le canton de Genève.

9.2.2. Emploi par commune

Communes	Nombre d'emplois 2018
Arbusigny	144
Arthaz-PND	144
La Muraz	97
Monnetier-Mornex	432
Nangy	268
Pers-Jussy	416
Reignier-Esery	1 712
Scientrier	382

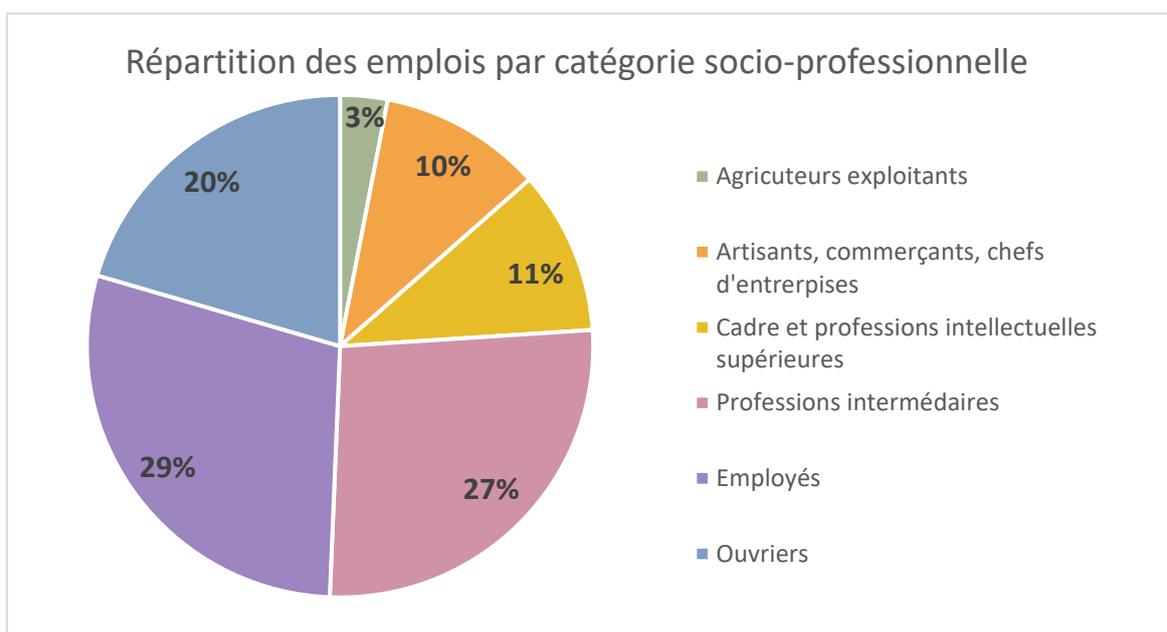




Graphique 34 : Répartition des emplois par commune, Insee 2018

Les **emplois du territoire** d'Arve et Salève sont **principalement situés sur la commune de Reignier-Esery** (48%). Cette répartition s'explique notamment par la présence de nombreux services, commerces, et zones d'activités sur la commune de Reignier-Esery. Le **second pôle générateur** d'emploi est la commune de **Monnetier-Mornex**, celle-ci concentre plusieurs établissements d'accueil spécialisé impliquant ainsi la présence de nombreux employés. Les communes de Pers-Jussy et Scientrier constituent les 3^{ème} et 4^{ème} pôles générateurs avec respectivement 11% des emplois du territoire.

9.2.3. Emploi selon les catégories socio professionnelles



Graphique 35 : Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle sur Arve et Salève, Insee 2018



Une part importante des emplois concerne les employés (29%), suivi des professions intermédiaires (27%) puis les ouvriers (20%), les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les artisans, commerçants et chefs d'entreprises concernent respectivement 11% et 10 %.

9.2.4. Emploi selon le secteur d'activité

Ensemble	3 472	100%
Agriculture	169	4.9
Industrie	294	8.5
Construction	342	9.8
Secteur tertiaire	2 666	76.8
Commerce, transport, services divers	1 276	36.8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 390	40

Insee 2018

L'**emploi** sur la communauté de communes Arve et Salève est essentiellement **porté par le secteur tertiaire** avec 2 666 emplois soit **76.8 % des emplois**. Stimulées par les besoins d'une population en forte croissance, les activités présentes dominent aujourd'hui le paysage économique de la communauté de communes.

La population, par sa présence sur un territoire, génère des besoins en service, donc une activité économique. Ce pan de l'économie généralement qualifié de « présentiel », comprend les activités nécessaires à la vie ordinaire des territoires comme la construction, le transport, le commerce de détail ou les services aux particuliers. Elles sont mises en œuvre localement pour produire des biens et services visant à satisfaire les besoins des personnes présentes que ce soit de façon permanente, intermittente ou exceptionnelle. Elles s'adressent donc non seulement aux personnes résidant sur le territoire ou à proximité, mais aussi à celles qui y travaillent en journée ainsi qu'aux personnes de passage pour des motifs de loisirs ou d'affaires

En 2018, **40 % des emplois présents relèvent du secteur, de l'administration publique, de la santé humaine et de l'action sociale et 40 % dans le secteur du commerce, du transport et des services divers.**

9.3. L'insertion dans l'emploi des jeunes

9.3.1. Chiffres clés

Avec un **taux de chômage** global de **6.5% en 2018**, on observe un phénomène plus préoccupant chez les jeunes, puisque le **taux de chômage des 15-24 ans atteignait 16 % en 2018** (source: Insee RP 2018). Toutefois, celui-ci reste largement inférieur la moyenne nationale de 27.2%.

La **part des jeunes non insérés 15 -24 ans** (ni en emploi, ni scolarisés) **en 2018 était de 11.5%** à l'échelle d'Arve et Salève contre 12.4 en 2013, on observe ainsi un léger recul de la part des jeunes non insérés. Afin d'aider à l'insertion des jeunes sur le territoire, des structures sont présentes sur le territoire

9.3.2. La mission locale du Genevois

Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 450 Missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale. Ainsi, chaque année, plus d'un million de jeunes sont accompagnés par les Missions Locales qui constituent le 1er réseau national d'insertion des



jeunes. Un acteur des politiques de la jeunesse associant l'État, les Collectivités locales et les acteurs du territoire, les Missions locales ont un statut associatif et les présidents de leurs conseils d'administration sont toujours des élus des Collectivités locales. Elles fédèrent au sein de leurs instances associatives les élus des Collectivités territoriales, les services de l'État, Pôle emploi, les partenaires économiques et sociaux et le monde associatif. Les Missions locales sont une forme de mise en commun de moyens entre l'État et les collectivités locales. Ainsi, le financement des Missions locales se répartit entre : l'État, les communes et établissements publics de coopération intercommunale, les Régions et les Départements. **Les Missions locales ont un rôle central pour l'élaboration et le pilotage des projets territoriaux d'insertion des jeunes**, en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques, politiques, publics et associatifs de leurs territoires. La mission locale agit comme un véritable chef d'orchestre entre les différentes partenaires, organismes publics et les jeunes. Les Missions locales ont développé un **mode d'intervention global au service des jeunes** permettant d'apporter la réponse la plus adaptée à la situation. Leur accompagnement s'exerce sur **l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion** : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et pour l'accès aux droits et à l'autonomie. Les Missions locales ciblent les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et ayant besoin d'aide pour définir ou concrétiser leur projet professionnel. Les Missions locales proposent des services permettant de trouver un emploi, de renforcer leurs qualifications, d'être orientés vers le métier adéquat ou de solutionner des problèmes de la vie quotidienne. Les missions locales permettent d'amener des réponses en fonction d'un périmètre géographique particulier et de l'écosystème qui l'entoure.

La mission locale du Genevois couvre une zone d'intervention de 83 communes du Bassin genevois avec plusieurs lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire :

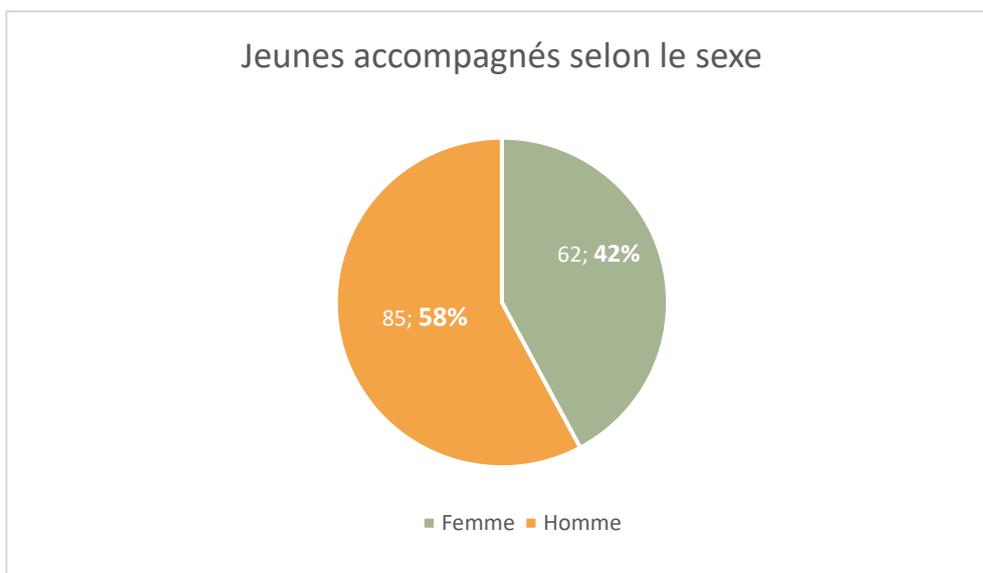
- Un siège situé à Annemasse au sein du quartier du Perrier (Quartier Prioritaire de la Ville)
- Une antenne implantée à Saint-Julien-en-Genevois
- Trois permanences d'accueil situées sur les communes de Reignier-Esery, Cruseilles et Boège

La permanence d'accueil pour la CC Arve & Salève est située au sein du Pôle médicosocial de Reignier, elle a lieu tous les mercredis matin. **(Entretien)** : Les permanences en dehors du siège d'Annemasse sont très importantes pour les jeunes. En effet, la plupart de ces jeunes ne peuvent se déplacer en dehors de leur commune de résidence, ce qui tend à complexifier l'accès à la formation et à l'emploi.

Au sein de la communauté de communes seule quelques entreprises sont en partenariat avec la mission locale : Velsol, Carrefour Market, ou encore collectivité comme la Mairie de Reignier-Esery.



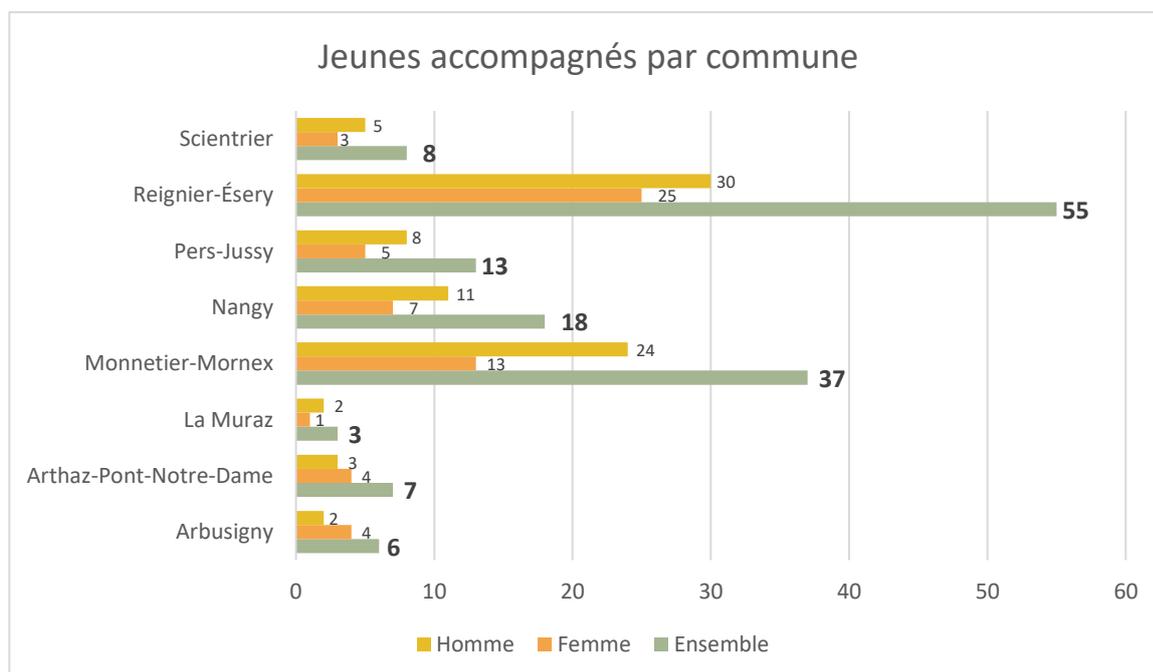
9.3.2.1. Nombre de jeunes accompagnés en fonction du sexe



Graphique 36 : Jeunes accompagnés par la mission locale selon le sexe, Mission locale du genevois, 2020

En 2020, **147 jeunes** de la CC Arve & Salève ont été **accompagnés par la mission locale**. Au premier semestre 2021, c'est 98 jeunes qui sont accompagnés.

9.3.2.2. Répartition des jeunes par commune

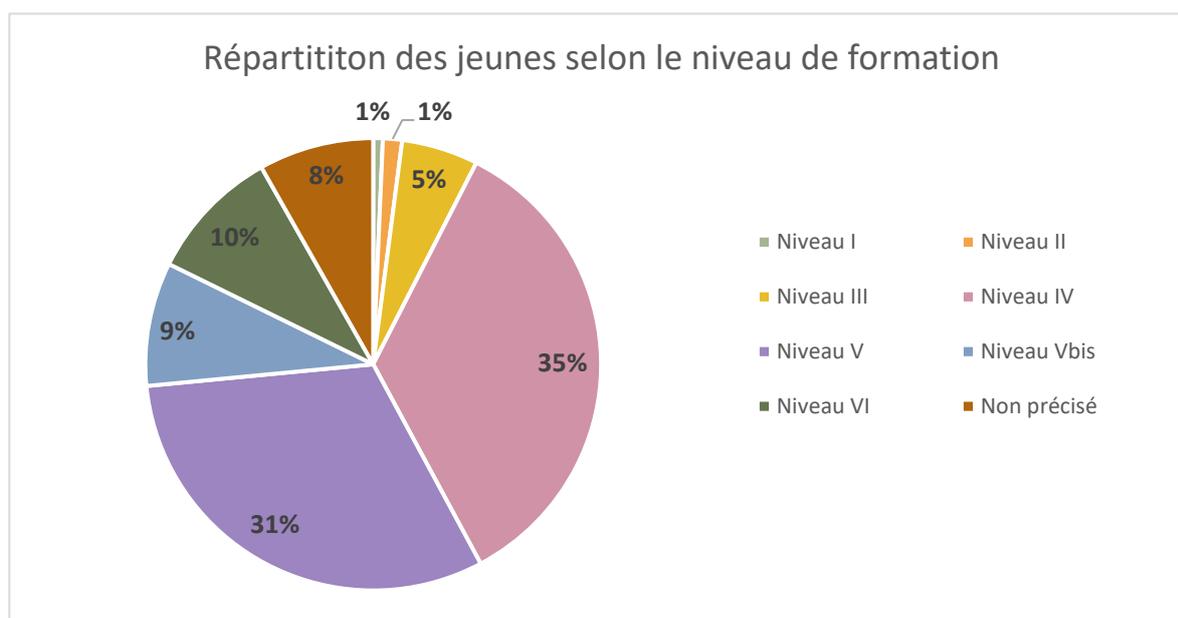


Graphique 37 : Nombre de jeunes accompagnés par communes, Mission locale du genevois, 2020

Parmi les 147 jeunes accompagnés durant l'année **74 jeunes ont été accueillis** pour la première fois à la mission locale (soit plus de 50 %).



9.3.2.3. Répartition des jeunes selon leur niveau de formation



Graphique 38 : Répartition des jeunes accompagnés selon leur niveau de formation, Mission locale du genevois, 2020

Niveaux VI et V bis :

Le niveau VI concerne les emplois exigeant une formation n'allant pas au-delà de la scolarité obligatoire (16 ans). La personne était donc sortie du système scolaire en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (soit de la 6^{ème} à la 3^{ème}).

Le niveau V bis correspond, quant à lui, à une formation d'une durée maximale d'un an après le collège.

Niveau V : Le niveau V correspond à une **formation équivalent au CAP** (Certificat d'Aptitude Professionnelle), au BEP (Brevet d'Études Professionnelles) ou au **Diplôme National du Brevet** (DNB auparavant appelé le brevet des collèges ou BEPC).

Niveau IV : Le niveau IV concerne les emplois exigeant une formation **équivalent au bac** (bac général, bac technologique ou bac professionnel), au **Brevet de Technicien** (BT) ou au **brevet professionnel**. Ce niveau concernait donc les personnes qui ont abandonné les études supérieures sans obtenir aucun diplôme.

Niveau III : Le niveau III correspond à une formation équivalent à un niveau **bac + 2** : BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou DUT (Diplôme Universitaire de Technologie).

Niveau II : Le niveau II concerne les personnes ayant obtenu un diplôme de **niveau bac + 3 ou bac + 4** : licence, maîtrise ou équivalent.

Niveau I : Le niveau I concerne les personnes ayant obtenu un diplôme **de niveau égal et supérieur à bac + 4 ou bac + 5**, c'est-à-dire un master, un doctorat ou encore un diplôme d'une grande école.



9.3.2.4. Synthèse sur la mission locale du Genevois

Mission locale du Genevois (Annemasse / Reignier)

Forces <ul style="list-style-type: none">- Un ancrage territorial fort- Inclusion sociale et professionnelle des jeunes- Accompagnement personnalisé- Travail en appui avec un réseau d'entreprise, organismes de formation ... très important- Un lien important avec le PMS de Reignier	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- Des partenariats faibles avec les entreprises du territoire (Reignier)- Une mobilité qui contraint les jeunes dans leur périmètre de recherche- Une méconnaissance de la ML, manque de visibilité
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- De nombreuses entreprises qui pourraient aider les jeunes- Développer l'intergénérationnel et le transfert de savoirs faire et savoirs être- De nouveaux partenariats et animations à développer sur le territoire (communication, animations...)	Menaces <ul style="list-style-type: none">- Une demande de plus en plus forte de la part des jeunes





Synthèse Emploi et insertion des jeunes

Chiffres clés 2020 : -12 857 actifs soit 81.6 % de la population

-6.5 % de chômage

-3 596 emplois sur Arve et Salève → **76.8 % dans le secteur tertiaire**

-Un ratio d'emploi présent sur le territoire par rapport à la population active de 36.6

-Taux de chômage des 15-24 ans de 16 %, en 2018 **11.5 %** ne sont ni en emploi, ni scolarisé

Points négatifs et positifs :

- Un territoire avec peu d'emplois, dont peu d'emploi dans le secteur productif
- Des structures d'aide à l'insertion pour tous (Mission locale : jeune et Pôle emploi au PMS : autres demandeurs)
- Accès à l'emploi contraint à la mobilité (pour les jeunes particulièrement)

Projet durant le mandat :

- Communiquer sur les services d'insertion pour les jeunes
- Continuer le développement des Zones d'Activités Economiques d'Arve et Salève

Piste de réflexions / actions

- Organisation de journée de rencontres entre les professionnels du territoire et les jeunes (ex : forum des métiers)
- Mettre en réseau la mission locale de Reignier avec les entreprises d'Arve et Salève



10. Précarité et lutte contre les exclusions

10.1. Un revenu médian important creusant les inégalités sociales

Unité de consommation Insee : Dans chaque ménage fiscal, on compte le nombre d'équivalents adultes qui le composent :

- le premier adulte compte pour 1 ;
- les autres personnes de 14 ans et plus pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

En terme d'étude du revenu fiscal, cette unité de mesure permet de relativiser le revenu du ménage suivant sa taille et sa structure par âge. Elle est préconisée pour comparer les niveaux de revenus entre les zones géographiques observées et pour analyser les inégalités de revenu à l'intérieur d'une même zone géographique.

Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) :

	2018
CC Arve et Salève	32 570 €
Département Haute-Savoie	26 600 €

Insee 2018

Avec un **revenu médian de 32 570 € par unité de consommation**, Arve et Salève est largement supérieur à la moyenne du département de 26 600€. La communauté de communes se place à la 7^{ème} position du classement national des EPCI avec le plus haut revenu médian.

Commune	Revenu médian par UC 2018
Arbusigny	31 670 €
Arthaz-PND	33 950 €
La Muraz	33 520 €
Monnetier-Mornex	35 040 €
Nangy	32 240 €
Pers-Jussy	34 550 €
Reignier-Esery	31 130 €
Scientrier	28 810 €

Insee 2018

Les habitants de la commune de **Monnetier-Mornex dispose du revenu médian le plus important** avec 35 040€. A contrario, les habitants de **Scientrier disposent du revenu « le plus faible »** d'Arve et Salève mais reste toutefois supérieur à la moyenne du département de la Haute-Savoie.

Néanmoins, si une grande part des ménages de la CCAS dispose de revenus très élevés, il est à noter qu'une autre partie des ménages disposent de revenus beaucoup plus modestes. En effet, on observe sur l'année 2018 un **taux de pauvreté de 7% à l'échelle de la communauté de communes**. Le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, c'est-à-dire à la moitié du revenu médian de la population totale.

Le **rapport inter décile**, permet de mesurer l'écart entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres. Il permet ainsi d'étudier les inégalités de niveaux de vie. En **2018, ce rapport était de 4.5 pour la communauté de communes Arve et Salève**, c'est-à-dire que 10 % des plus riches disposent d'un revenu 4.5 fois supérieur à ceux des 10% des plus pauvres. Les inégalités sont principalement dues aux disparités de salaires entre travailleurs français et Suisse impliquant ainsi un fort écart de niveaux de vie des plus aisés. La CCAS se positionne à la 10^{ème} position des EPCI avec le rapport interdécile le plus élevé de France.



10.2. Une précarité qui tend à s'installer sur le territoire

Il est possible de « mesurer la précarité » des foyers allocataires en fonction des différentes classifications et prestations versées par la CAF

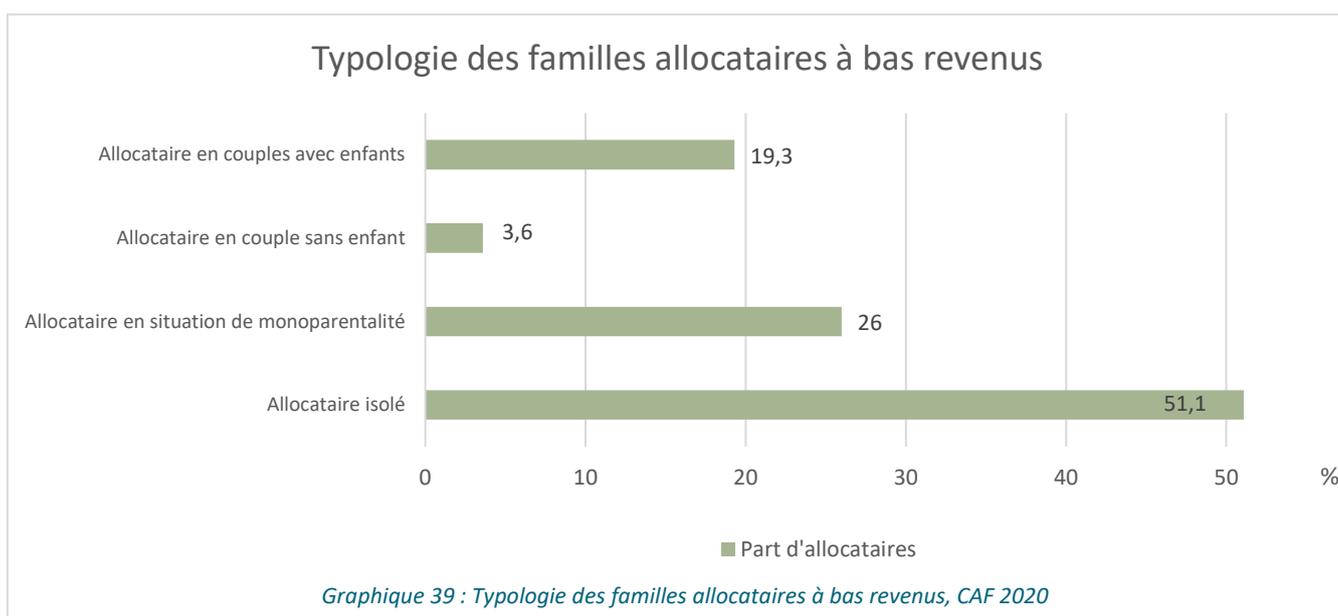
Ainsi parmi les foyers allocataires (2 310), **507 foyers allocataires** (soit 1 067 personnes) **vivent sous le seuil de bas revenus** et sont donc considérés en précarité financière, soit 22 % des foyers allocataires.

282 foyers allocataires (soit 577 personnes) sont également considérés comme des **foyers d'allocataires fragiles** soit **12.2 %** des foyers allocataires. *Un foyer allocataire est dit « fragile » lorsque son revenu par unité de consommation est supérieur au seuil de bas revenus, mais serait inférieur à ce seuil en l'absence de prestations versées par la CAF.*

10.2.1. Typologie des familles allocataires à bas revenu :

Nombre allocataires à bas revenu	Allocataire isolé	Allocataire en situation de monoparentalité	Allocataire en couple sans enfant	Allocataire en couple avec enfants
507	259	132	18	98

CAF 2020



Ainsi on peut constater que plus de **50% des foyers allocataires à bas revenus** sont des **allocataires isolés**, suivis par les **allocataires en situation de monoparentalité à hauteur de 26 %**.

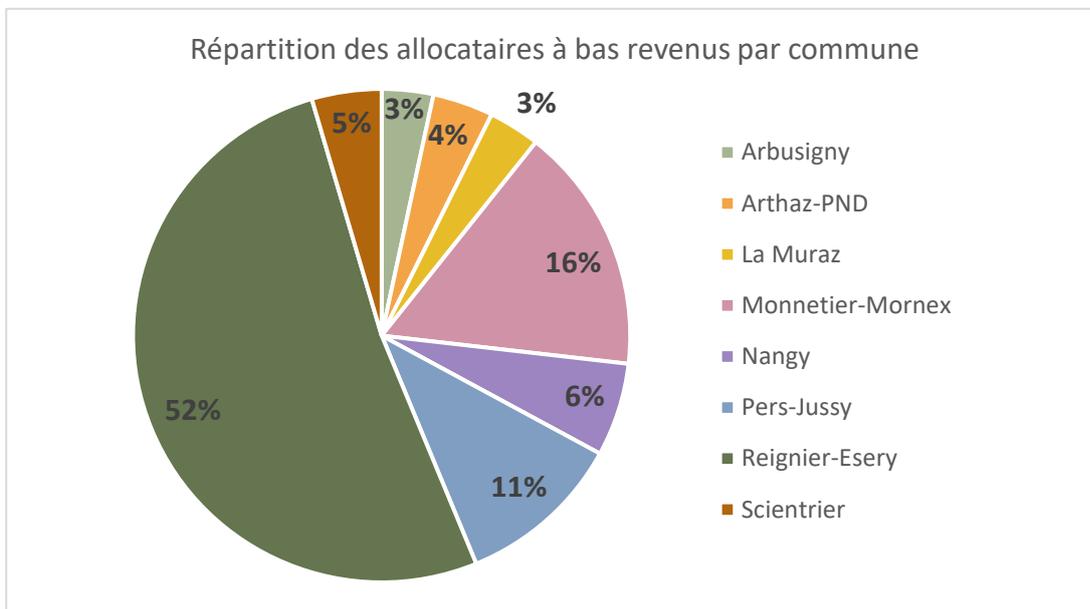
10.2.2. Répartition des allocataires à bas revenus par commune

Commune	Nombre allocataires à bas revenu	Nombre allocataires à bas revenu isolés
Arbusigny	17	8
Arthaz-PND	20	13
La Muraz	17	5
Monnetier-Mornex	82	63
Nangy	31	14
Pers-Jussy	55	25
Reignier-Esery	262	121
Scientrier	23	10

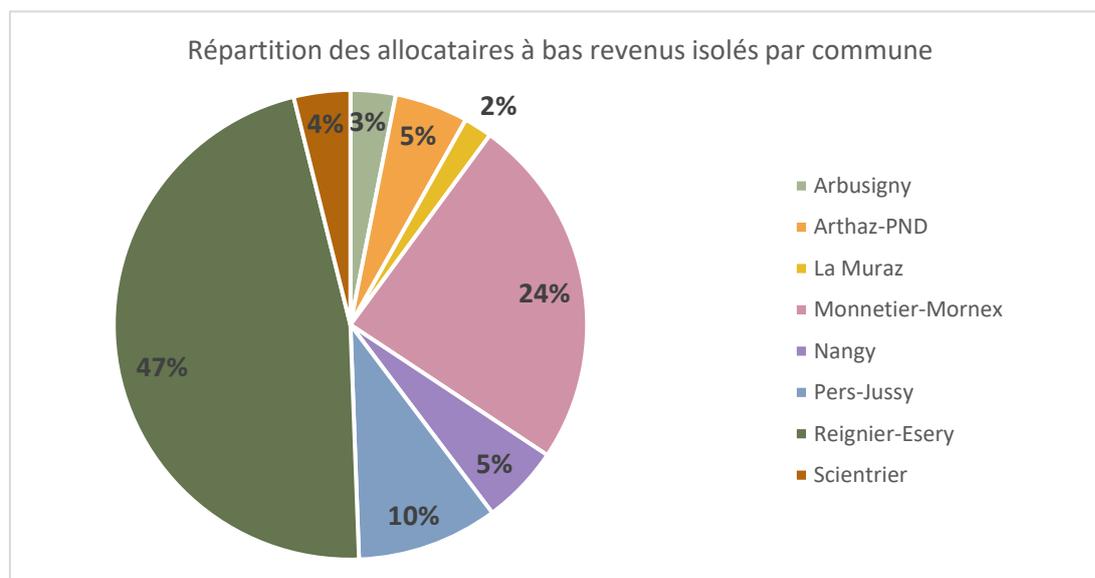
CAF 2020



Les allocataires à bas revenus sont principalement localisés sur la commune centre de la communauté de communes, Reignier-Esery. La seconde commune avec le plus d'allocataires est celle Monnetier-Mornex ce qui s'explique notamment par la présence de plusieurs établissements d'accueil pour personnes en difficulté sur la commune.



Graphique 41 : Répartition des allocataires à bas revenus par commune, CAF 2020



Graphique 40 : Répartition des allocataires à bas revenus isolés par commune, CAF 2020

Si on s'intéresse particulièrement aux allocataires à bas revenus isolés, on constate à peu près la même répartition avec toutefois une part importante des allocataires isolés sur la commune de Monnetier-Mornex.



10.2.3. Les prestations de la CAF pour assurer un revenu minimum

Dans le cadre de ces missions, la CAF assure également aux personnes sans ou avec peu de ressource un niveau minimum de revenu, c'est ce qu'on appelle le **Revenu garanti**. Celui-ci est constitué de différentes prestations selon la situation de l'allocataire, cette prestation peut être :

L'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) vise, sous conditions, à compléter les ressources des adultes en situation de handicap (+20 ans), pour garantir un revenu minimal.

Complément AAH⁸ : Le complément de ressources AAH est une prestation forfaitaire qui s'ajoute à l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour constituer ce que l'on appelle la « garantie de ressources ». Il vise à compléter l'absence durable de revenus du bénéficiaire dans l'incapacité de travailler du fait de son handicap.

Le RSA (Revenu de Solidarité Active) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Il est versé aux personnes sans activité ou ayant des ressources inférieures au montant forfaitaire.

RSO : Mis en place en décembre 2001, le Revenu de SOLidarité (RSO) est une prestation sous condition de ressources et spécifique aux départements d'Outre-mer (et de Saint-Pierre-et-Miquelon).

Prime d'activité (PPA) : Le 1er janvier 2016, la Prime d'Activité est entrée en vigueur. Gérée par la branche Famille de la CAF, cette nouvelle prestation a pour vocation de soutenir l'activité ou le retour à l'activité.

Bénéficiaires de revenus garantis et complément :

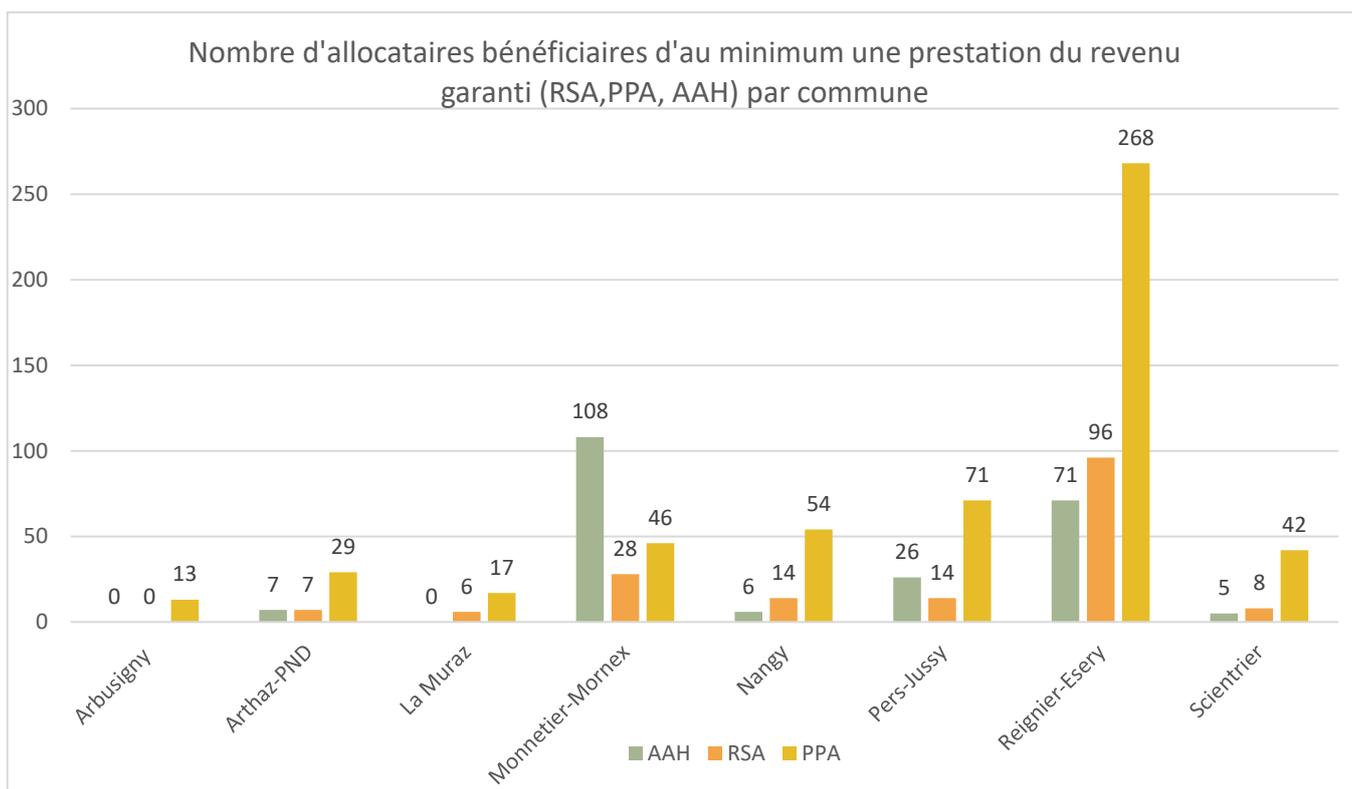
Le nombre d'allocataires de Arve et Salève bénéficiaires d'au moins une prestation de revenus garantis et complément au 31 décembre **2020 est de 892** (969 en 2019).

Parmi ces allocataires :

- 228 allocataires sont bénéficiaires de l'AAH
- 179 allocataires sont bénéficiaires du RSA
- 583 allocataires sont bénéficiaires de la PPA

⁸ . Si cette prestation est supprimée depuis le 1er décembre 2019, les anciens bénéficiaires pourront encore la percevoir pendant 10 ans. Depuis le 1er décembre 2019, le Complément de ressources AAH a fusionné avec la Majoration pour la Vie Autonome (MVA)





Graphique 42 : Nombres d'allocataires bénéficiaires d'au minimum une prestation du RG par commune, CAF 2020

Ce graphique nous permet de constater qu'une majorité d'allocataires bénéficient de la Prime d'Activité (PPA) en particulier sur la commune de Reignier-Esery avec 268 allocataires bénéficiaires. La seconde observation concerne l'allocation AAH pour les adultes handicapés. On constate une forte proportion d'allocataires sur la commune de Monnetier-Mornex (48 %) ce qui s'explique notamment par la présence de la Résidence Lereins, foyer d'accueil médicalisé (FAM) qui héberge 60 personnes handicapées vieillissantes.

Bénéficiaires des minima sociaux :

Les minima sociaux ont pour objet d'assurer un revenu minimum à leurs bénéficiaires, il existe ainsi plusieurs prestations qualifiées de minima sociaux (l'AAH, le RSA socle et le RSO)

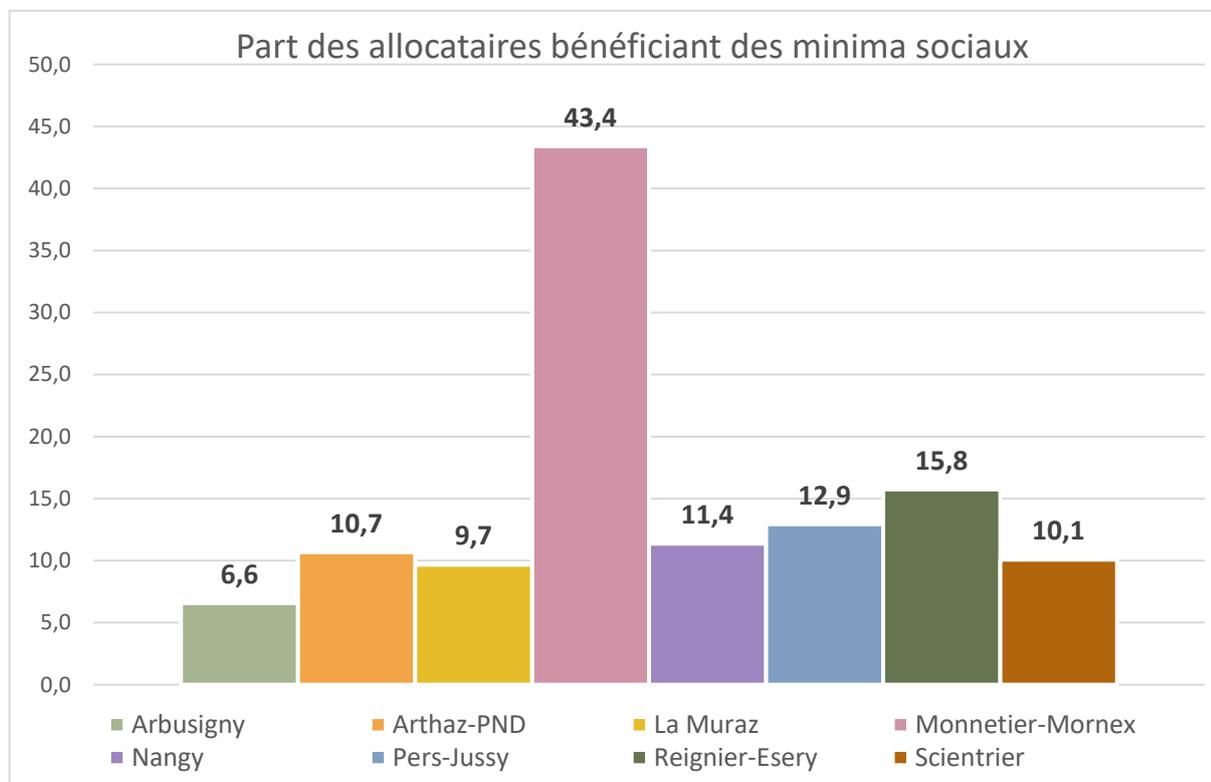
Le RSA socle, ancien RMI (Revenu Minimum d'Insertion), est versé aux foyers dont les **membres n'ont pas de ressources tirées d'une activité professionnelle**. Il est égal à la différence entre un socle minimal de ressources et le montant des ressources non professionnelles du foyer.

Le nombre d'allocataires bénéficiaires **des minima sociaux** au 31 décembre 2020 est de **405**, répartis comme suit :

- 227 allocataires bénéficiaires de l'AAH (119 femmes et 108 hommes)
- 179 allocataires bénéficiaires du RAS socle



Si nous avons pu constater qu'une majorité d'allocataires percevant l'AAH sont localisés à Monnetier-Mornex, il est également important de noter que parmi les **227 allocataires percevant l'AAH**, 112 sont considérés comme à revenus fragiles (soit un peu plus de 49%) et 73 sont considérés comme bas revenus (soit environ 32%). Ainsi, environ 81 % des allocataires percevant l'AAH sont considérés comme en situation de précarité.



Graphique 43 : Part des allocataires bénéficiant des minima sociaux par commune, CAF 2020

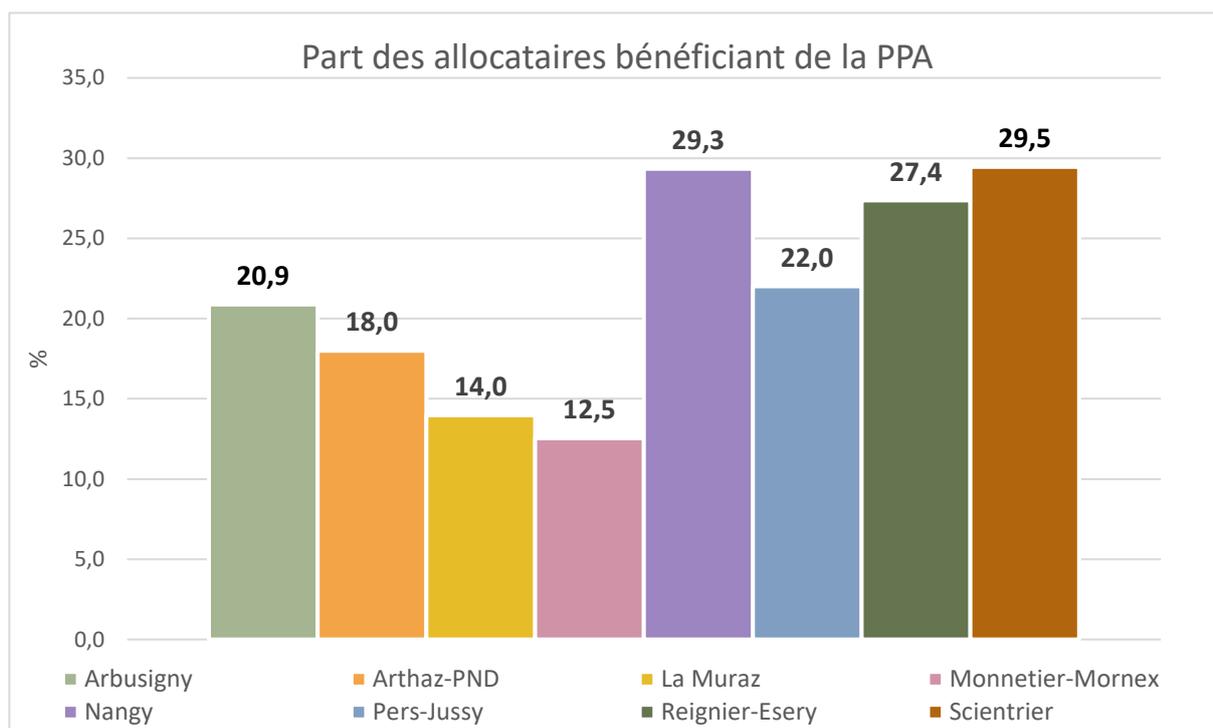
Ainsi, lorsqu'on s'intéresse de plus près aux allocataires bénéficiaires des minima sociaux par communes, on constate que plus de 43% des foyers allocataires de la commune de Monnetier-Mornex bénéficient d'au moins une des prestations des minima sociaux. Suivi par la commune de Reignier-Esery avec 15.8%.

Nombre d'allocataires par groupe de prestations en 2020 :

Commune	Revenu garanti	Minimas sociaux	AAH	RSA	PPA
Arbusigny	18	6	NR	NR	19
Arthaz-PND	43	16	7	11	27
La Muraz	23	9	NR	NR	13
Monnetier-Mornex	177	135	111	34	39
Nangy	70	19	7	16	49
Pers-Jussy	100	40	25	6	68
Reignier-Esery	411	167	65	73	290
Scientrier	50	13	6	10	38

CAF 2020





Graphique 44 : Part des allocataires bénéficiant de la PPA par commune, CAF 2020

On constate que plus de 29 % des allocataires des communes de Nangy et Scientrier perçoivent la PPA, suivi par les communes de Reignier-Esery et Pers-Jussy.

En 2020, la **part des allocataires** dont les **ressources** sont **constituées à plus de 50 % des prestations CAF** est de **17.33 %**, soit 370 allocataires. Parmi eux, presque **60 %** (soit 220 allocataires) ont des **ressources constituées de 100 % des prestations CAF**.

10.3. Pôle Médico-Social Reignier-Esery

Les Pôles Médico-Sociaux ont des missions de solidarité et d'accompagnement qu'il s'agisse d'aider à améliorer les conditions de vie ou de guider dans les projets d'insertion sociale et professionnelle. Gérés par le Conseil départemental, ils agissent pour **l'enfance**, la **famille**, la **maternité**, le **handicap** ou encore **l'accès aux droits** pour favoriser l'insertion des personnes en difficulté ou le soutien des **personnes âgées et handicapées**. Les PMS sont des lieux d'accueil ouverts à tous. Ils offrent, de façon confidentielle, une écoute, une information, un soutien, un suivi médical ou social, une aide matérielle ou humaine. Les PMS ont pour principale mission la lutte contre toute forme d'exclusion : difficulté financière, prise en charge dossier APA, enfance (information préoccupante), prévention enfance, insertion socio-pro ...

Le pôle médico-social (PMS) pour le secteur de la communauté de communes est celui de Reignier-Esery. Le PMS se situe au 391 Grande Rue à Reignier-Esery. Il est ouvert tous les jours de la semaine de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30 sauf le lundi après-midi.



10.3.1. Fonctionnement du PMS

L'activité du PMS se compose de trois grandes fonctions : l'accueil, l'évaluation, et l'accompagnement.

L'équipe du PMS est composée d'un agent administratif en charge du premier accueil, trois travailleurs sociaux à plein temps, un travailleur social spécialisé dans l'accompagnement budgétaire (mi-temps), d'une infirmière puéricultrice et d'une sagefemme (une fois tous les quinze jours le vendredi).

10.3.2. Chiffres clés

En 2020, **367 foyers ont été rencontrés par le PMS**. Le PMS enregistre une **hausse de 6%** par rapport à l'année 2019. Durant la période de confinement le PMS a continué de fonctionner avec uniquement des réponses par téléphone et de l'accompagnement à distance. L'accueil physique n'a pu reprendre qu'en avril 2020.

En 2020, **179 nouveaux foyers ont été enregistrés** auprès du PMS, 437 entretiens ont été réalisés (accueil, information, orientations ...), 150 demandes concernaient l'accès aux droits (RSA, Chômage ...)

10.3.3. Synthèse

Le Pôle médico-social de Reignier-Esery joue un rôle primordial sur le territoire d'Arve et Salève, à la fois dans l'accueil, l'accompagnement et l'information des personnes en difficulté. Le PMS s'avère être le premier point d'accueil du territoire pour toutes personnes en difficulté.

Pôle médico social de Reignier	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Un 1^{er} accueil pour les démarches d'accès aux droits- Un ancrage territorial fort- Inclusion sociale et professionnelle- Accompagnement personnalisé	<ul style="list-style-type: none">- Un manque sur l'inclusion numérique (perte de temps sur l'administratif pour les TS)- Une mobilité qui contraint les jeunes dans leur périmètre de recherche- Une faible lisibilité du circuit pour les logements d'urgences- Manque d'actions de préventions (conflit familiaux, violence enfance, écrans, difficulté éducatives ...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Rencontrer l'ensemble des partenaires du social du territoire pour travailler plus efficacement ensemble = forum partenarial- Un soutien avec une Maison France Services- Travailler sur l'autonomie numérique- Educateur de rue (Association PASSAGE)	<ul style="list-style-type: none">- Une demande de plus en plus forte (plus d'accueil)- Des inégalités qui se creusent- Des jeunes sans activité sur le territoire



10.4. Épicerie sociale : L'AS de cœur

L'épicerie sociale et solidaire « **Arve Salève de cœur** » est un dispositif d'aide alimentaire conçu dans l'objectif de favoriser le lien social et le vivre ensemble. Elle vise à lutter contre la pauvreté et à répondre aux besoins alimentaires des personnes en difficulté. Elle est à la fois :

- Une épicerie pour les personnes orientées par les travailleurs sociaux où l'on peut trouver des produits alimentaires, des produits de toilette et d'entretien ainsi que des produits pour bébé.
- Un lieu convivial de rencontres, d'échanges et d'informations favorisant le lien social. Des temps d'animation sont prévus à partir des demandes des personnes et de leurs besoins.

10.4.1. Fonctionnement

L'épicerie sociale est soutenue par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la communauté de communes et est gérée par l'association du Secours Catholique. La communauté de communes s'assure du bon fonctionnement de l'épicerie sociale, gère les demandes d'accès à celle-ci. Les travailleurs sociaux du PMS oriente les personnes vers l'épicerie sociale en fonction de leur situation.

L'épicerie sociale et solidaire est ouverte depuis janvier 2019 et fonctionne un jeudi sur deux, de 13h30 à 17h, soit 22 temps d'ouverture par an. Depuis, le 10 mars 2022, l'épicerie est ouverte les jeudis et vendredis tous les quinze jours, soit 24 ouvertures annuelles. Le local de l'épicerie est situé au 235, rue des Erables à Reignier-Esery et mis à disposition par la commune pour l'épicerie elle-même. Un local attenant, est également mis à la disposition de l'association du Secours Catholique par la commune de Reignier-Esery. Il permet un accueil des bénéficiaires de l'épicerie les jours de distribution.

10.4.2. Chiffres clés de l'année 2020

Au cours de l'année **2020, 16 foyers** (23 en 2019) ont été orientés vers l'épicerie sociale. Ainsi, **41 personnes** (47 en 2019), ont été concernées par le dispositif de l'épicerie sociale cette année. La majorité des personnes ayant bénéficiées de l'épicerie sociale sont **des familles monoparentales ou des personnes seules**. La **moyenne d'âge des participants est de 46 ans** (50 ans en 2019). Pour la majorité des bénéficiaires, l'épicerie sociale permet de rompre l'isolement, d'être dans le lien, mais également de se nourrir et de payer les factures pour les budgets qui ne s'équilibrent pas, souvent dans l'attente d'ouverture de droits (traitement administratif d'un dossier, décision judiciaire, ...).

L'année 2020 marquée par la crise sanitaire à quelque peu bouleversée l'organisation de l'épicerie sociale. L'accueil est assuré par quatre bénévoles maximum, il se fait maintenant sur rendez-vous toutes les 30 mn. Pour ce faire, la distribution s'effectue de 9h à 17h30. L'accueil café et ateliers conviviaux sont désormais interdits dans le local. Ce nouveau fonctionnement a été bien compris et accepté par les usagers, même s'il a semblé « restrictif » pour chacune des deux parties. A noter cependant que le système des rendez-vous est apprécié par rapport aux questions de « délais d'attente » et « d'ordre de passage ».





Synthèse Précarité et lutte contre exclusion

Chiffres clés 2020 :

- 10 492 actifs (42 % de travailleurs frontaliers)
- 3 596 emplois sur le territoire, un ICE très faible et en baisse : 36.8 / 76.8 % des emplois dans le tertiaire
- Un taux de chômage de 6.5% en 2018 pour 15 – 65 ans et 16 % pour les 15 -24 ans
- Un revenu médian de 32 570 € par UC (7^{ème} position des EPCI de France)
- 507 foyers allocataires (soit 1 067 personnes) vivent sous le seuil de bas revenus, 405 allocataires bénéficiaires des minima sociaux

Points négatifs et positifs :

- Structure d'accès aux droits présente sur le territoire (ex : PMS), avec de plus en plus de demandes
- Des inégalités qui tendent à se creuser notamment en lien avec l'inclusion numérique
- Une méconnaissance de certains services (Mission locale)

Projet Arve et Salève durant le mandat :

- Consolider et conforter l'Épicerie Sociale

Piste de réflexions / actions :

- Création d'une maison France Service (Projet de territoire)
- Développer une offre pour l'inclusion numérique et faciliter l'accès aux droits
- Création d'un Espace de Vie Sociale (EVS soutenu par la CAF)



11. Animation de la vie sociale

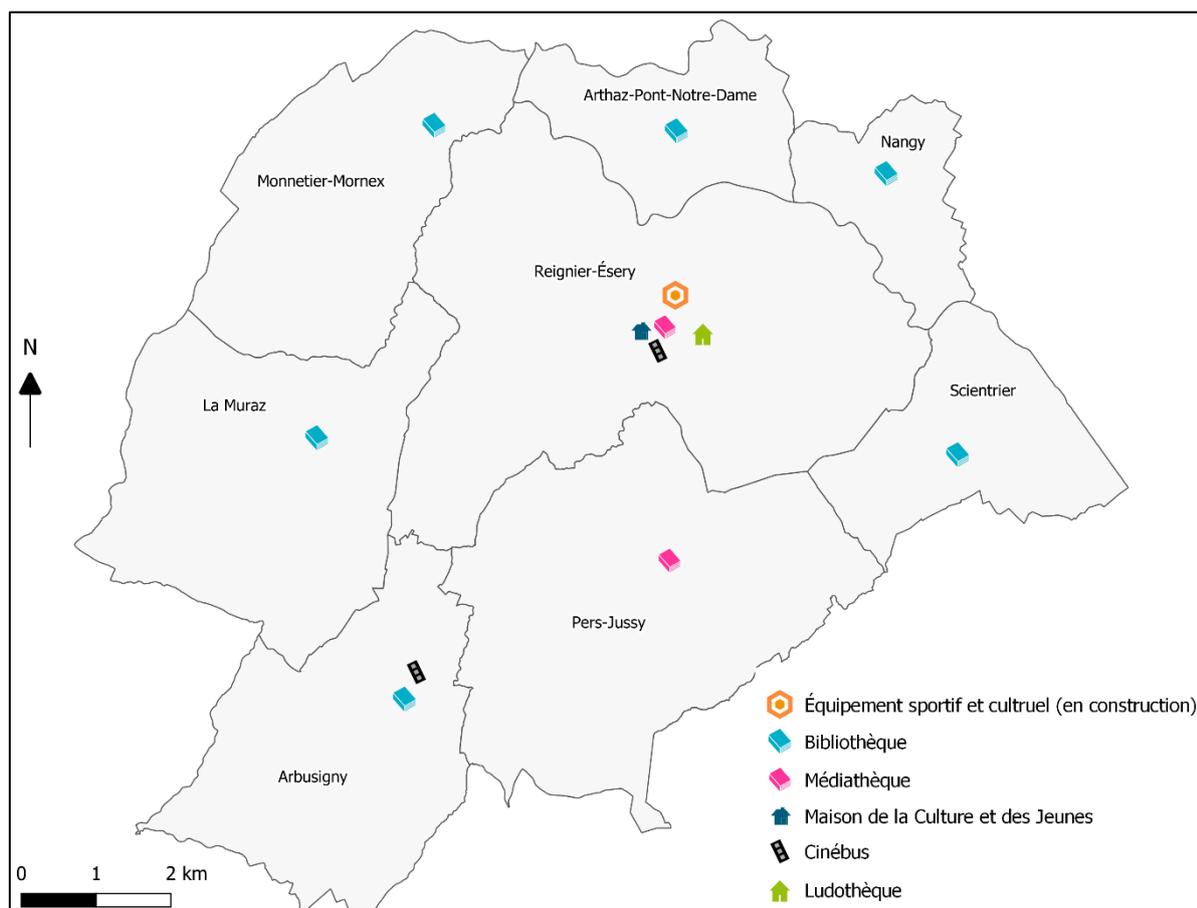
11.1. Equipements culturels et sportifs

Les communes d'Arve et Salève disposent toutes d'équipement sportifs et culturels.

	Equipement culturels	Equipements sportifs	Equipement jeunes enfants
Arbusigny	-Bibliothèque -Cinébus -Boîte à livre	-Skate park -City stade	-aire de jeux (vieillissante)
Arthaz-PND	Bibliothèque	Terrains de foot -Terrains de tennis	-Aires de jeux
La Muraz	-Bibliothèque -Préau ouvert (asso) -Boite à livres	-Terrain multisports -Salle de motricité	-Aire de jeux
Monnetier-Mornex	-Bibliothèque -Maison des asso -Ecole de musique -jardin communaux	-Agora space (salle de sport) -terrain de pétanque -terrain de foot + 1 entraînement -practice de golf -Skate park -Dojo -Parois escalade (Salève)	-3 Aires de jeux
Nangy	Bibliothèque	Parc de la Covagne : -Skate park -table ping-pong -tyrolienne -city stade	-Aire de jeux
Pers-Jussy	-Médiathèque -Ecole de musique	-terrain de foot + 2 entraînements -city stade -agora space	
Reignier-Esery	-Médiathèque -MJC (+ cinébus) -Ludothèque -Complexe interco culturel et sportif (en construction)	-tennis club -golf -Aire sportive de proximité -Parc de l'hôpital -Stade de foot -Aire de pétanque (Rocailles) -Skate Park (École Rose des Vents) -city stade (aux vents blancs et à côté du Molan Joran)	-Aires de jeux
Scientrier	Bibliothèque	-city stade -grand stade -table de ping-pong	-Aire de jeux



En 2020, la communauté de communes disposait de **12,05 équipements sportifs et culturels de proximité pour 10 000 habitants** contre 13,58 à l'échelle du département et 19,23 à l'échelle nationale. L'indicateur comptabilise le nombre d'équipements sportifs et culturels de la gamme de proximité par commune, recensés dans la base permanente des équipements BPE⁹ dans le domaine "Sports, loisirs et culture". Cela comprend les boulodromes, terrains de tennis, salles ou terrains multisports, terrains de grands jeux et les bibliothèques. Ainsi, on constate qu'**Arve et Salève est peut-être « sous équipée » en matière d'équipements culturel et sportif par rapport à l'ensemble de sa population.**



Carte 11 : Equipements culturels et sportifs sur Arve et Salève, A. Egon., 2021

⁹ La base permanente des équipements (BPE) est destinée à fournir le niveau d'équipement et de services rendus par un territoire à la population.



11.2. Bibliothèques du territoire

Les huit communes de la communauté de communes disposent toutes d'une bibliothèque ou d'une médiathèque. Certaines bénéficient de l'appui de Savoie-Biblio pour approvisionner les fonds documentaires des bibliothèques. Savoie-biblio est issue du rapprochement des deux bibliothèques départementales (Savoie et Haute-Savoie) en 2000, elle propose son appui aux communes et EPCI des Pays de Savoie pour la création et le fonctionnement de bibliothèques sur leurs territoires. Plus largement, ce service a pour mission de structurer un véritable réseau de lecture publique de qualité sur les territoires savoyards, accessible à l'ensemble de la population. Il œuvre au développement de la lecture et des pratiques culturelles en Pays de Savoie en lien avec les services départementaux, les institutions et associations éducatives, culturelles et sociales, les professionnels du livre, la Région et l'Etat. Afin d'alimenter et développer les bibliothèques des communes de moins de 15 000 habitants, Savoie-biblio prête aux bibliothèques des ouvrages sur une période donnée. Grâce au service de prêts de Savoie-Biblio, les bibliothèques peuvent alimenter leur fond documentaire tout en le renouvelant une ou plusieurs fois par an grâce à la navette itinérante.

11.2.1. Arbusigny

Une nouvelle bibliothèque sera installée dans le futur groupe scolaire livrée en 2022. L'ancienne bibliothèque était en gestion communale mais était tenue par des bénévoles. La bibliothèque d'Arbusigny fonctionnait avec Savoie Bliblio (bibliobus).

11.2.2. Arthaz-Pont-Notre-Dame

La bibliothèque d'Arthaz est située au 1^{er} étage de la Mairie. Elle est gérée par l'association Famille Rurale. Elle est ouverte le jeudi de 14h à 18h en période scolaire. La cotisation est de 10€/an/famille. La bibliothèque est utilisée par les scolaires mais également par les anciens qui se réunissent pour jouer aux cartes.

11.2.3. La Muraz

La bibliothèque de la Muraz dispose d'un nouveau local dans les anciens locaux de l'école. La bibliothèque est partagée entre les scolaires et les aînés qui viennent jouer aux cartes.

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 15h à 19h ainsi que les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois de 15h à 17h. Un service de portage de livres à domicile est proposé. Ce service est finalement très peu utilisé, notamment par les aînés. La bibliothèque accueille l'école une fois par mois.

La gestion de la bibliothèque est faite par l'association « Les croc'Livres », la cotisation est entre 5 et 10€/an/famille.

11.2.4. Monnetier-Mornex

La bibliothèque de Monnetier-Mornex se situe au sein de la Mairie. Elle est ouverte les lundis de 15h à 17h ; les mercredis de 14h à 19h ; les vendredis de 14h à 18h ; les samedis de 9h à 12h.

La bibliothèque est en gestion communale avec 1 agent communal et quelques bénévoles. Elle dispose d'un fond documentaire de 6 000 ouvrages dont 400 prêtés par Savoie-Biblio.

11.2.5. Nangy



La bibliothèque de Nangy est située au sein de l'école élémentaire. Elle est ouverte les mardis et jeudis de 16h15 à 17h30 (périodes scolaires) et le samedi 10 h -12h (toute l'année). Un portage à domicile est organisé pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

La gestion est communale pour la partie « technique » : achat de matériel, mise à disposition du local.. et par une association pour la gestion « quotidienne ». La cotisation est de 5€/adulte /an et gratuit pour les moins de 18 ans

La bibliothèque dispose d'un fonds documentaire de 3 000 livres. Elle est en partenariat avec Savoie biblio ce qui permet à la bibliothèque de proposer 40 nouveaux livres par mois et des livres audio.

En terme d'animation, la bibliothèque développe un partenariat avec l'école sous forme d'animations lecture et de présentations d'ouvrages aux élèves, une fois par mois. Elle organise aussi des animations pour tous, apéro livres, ou rencontres avec les auteurs. Des stages de théâtres pour les plus jeunes (2 ou 3 fois par an), des spectacles de contes et au gré des mois une expo thématique.

11.2.6. Pers-Jussy

La médiathèque de Pers-Jussy « La Parenthèse », se situe au centre-bourg, inaugurée en 2021, elle est ouverte du lundi au jeudi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Elle est en gestion communale avec une salariée. L'accès à la bibliothèque est gratuit, il suffit d'y être inscrit.

Elle dispose d'un fond documentaire de 5 000 ouvrages et de 500 ouvrages prêtés par Savoie biblio. Deux ordinateurs sont également mis à disposition au sein de la médiathèque.

Des animations sont également prévues ainsi que des échanges avec l'école du Chef-Lieu, la Microcrèche « Nos Petits Pouces », et l'association des aînés « Au Petit Bonheur » sont régulièrement organisés.

11.2.7. Reignier-Esery

La médiathèque de Reignier-Esery est située à côté du collège. La gestion de la bibliothèque est communale.

Ouverture : **Période scolaire** Mardi 15h30-19h ; Mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h ; Jeudi 15h30-19h ; Vendredi 15h30-19h ; Samedi 9h30-12h30. **Période vacances scolaires** : Mardi : 14h-18h ; Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h ; Jeudi : 14h-19h ; Vendredi : 14h-18h ; Samedi : 9h30-12h30

La cotisation à la médiathèque est différenciée pour les résidents de la commune et ceux extérieurs.

Résidents de Reignier-Esery : Adulte : 10 € ; Adulte - tarif réduit: 5 € ; Moins de 18 ans : gratuit ;

Résidents hors commune : Adulte : 15 € ; Adulte - tarif réduit : 8 € ; Moins de 18 ans : 5 €

La médiathèque propose différents services :

- Consultation Internet gratuite

Abonnés ou non disposent de 30 mn de connexion Internet gratuite, sous réserve d'avoir signé la Charte Internet, lors de la première utilisation.

- Photocopies / impressions

Un service de photocopies/ impressions en noir et blanc est possible pour quelques feuillets aux tarifs suivants : Format A4 : 0.20 € ; Format A3 : 0.40 €



Et différentes animations :

- Forum, expositions, spectacles
- Partenariat avec le RPE : Un jeudi par mois, toute une matinée est consacrée à l'accueil des assistantes maternelles et des enfants à la médiathèque. 2 séances successives.
- Partenariat avec la Crèche : 1 animation-lecture mensuelle à la crèche : une bibliothécaire se déplace à la crèche pour un temps collectif d'une demi-heure et laisse un panier composé de livres, CD, livres-CD et revues et 1 rencontre mensuelle à la médiathèque : 6 enfants de la crèche viennent assister à la matinée réservée au RPE.
- Un groupe d'une douzaine d'enfants de la cantine scolaire durant la semaine et accueil LES classes de Reignier-Esery.
- le centre de loisirs qui bénéficie ponctuellement d'animations autour de la lecture, de jeux ou de séances thématiques.

Tous les accueils périscolaires viennent emprunter des documents pour les mettre à disposition des enfants qui viennent le matin, le midi et/ou le soir. Un renouvellement est prévu toutes les 6 semaines.

11.2.8. Scientrier

La commune de Scientrier ne dispose pas à proprement parlé pour le moment d'une bibliothèque. Pour autant, il y a plusieurs années, il y avait un fonctionnement avec la médiathèque de Reignier-Esery. L'association des aînés « Le bel âge » avait monté un service atelier biblio. Ils avaient ainsi constitué un fonds documentaire pour les membres du club.

Cette année la commune de Scientrier a eu l'opportunité de récupérer un local au sein de l'ancienne école pour accueillir une véritable bibliothèque avec une personne ayant une formation de bibliothécaire. Afin de mesurer les envies et besoins, la commune a lancé un sondage auprès de sa population. Avec une participation de 13%, 90% des sondés sont favorables à l'ouverture d'une bibliothèque ou médiathèque. 75% des personnes sont également dans l'attente d'une véritable animation de la commune. Ce nouvel espace bénéficiera également d'un accès au numérique avec la mise à disposition d'un poste informatique. La gestion sera communale avec l'appui de bénévoles. Pour constituer son fonds documentaire, la municipalité s'appuiera sur le fond constitué par l'association et sollicitera Savoie Biblio pour le prêt de livres.

Synthèse bibliothèques :

Le réseau de bibliothèques de la communauté de communes est relativement bien étoffé mais est parfois sujet à quelques difficultés notamment au travers du personnel. En effet, certaines bibliothèques disposent uniquement de bénévoles qui ne sont pas forcément formés dans le domaine de la bibliothèque, et de la documentation. D'autre part, certaines bibliothèques ont également mis en évidence le fait qu'elles n'étaient pas toutes équipées d'un logiciel d'archivage numérique. Ces logiciels peuvent avoir un coût très important pour des petites bibliothèques.

11.3. La Maison des Jeunes et de la Culture

Les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) sont des associations d'Education Populaire qui travaillent à l'émancipation individuelle et collective de tous. Les Maisons des Jeunes et de la culture sont des associations loi 1901 rattachées au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elles fonctionnent avec les cotisations de ses adhérents, les subventions municipales et autres institutions.



L'agrément du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports permet à l'association d'obtenir la reconnaissance de l'intérêt général de son action et de son fonctionnement. Ainsi, les MJC sont liées aux collectivités territoriales par des Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens. Le projet associatif ou pédagogique de la MJC est défini et porté par son conseil d'administration et mis en œuvre par son équipe salariée et ses bénévoles. Le projet définit les missions et les objectifs de l'association comme acteur de l'animation du territoire et porteur des valeurs de l'éducation populaire. Elles ont pour objectif la responsabilisation et l'autonomie des jeunes citoyens. Elles veulent lier jeunesse et culture dans une perspective d'éducation populaire. Ce sont des lieux de rencontres et de création pour de très nombreux jeunes issus de publics variés qui permettent de se former, d'échanger et de créer.

La MJC est une Association loi 1901, gérée par des bénévoles accompagnés de salariés et administrée par un conseil d'administration.

11.3.1. Fonctionnement de la MJC

L'équipe de la MJC est composée de 5 personnes, un directeur, 2 agents administratifs, un chargé de communication, une animatrice Espace famille. Deux personnes sont mises à disposition par la commune de Reignier pour l'entretien technique et une autre personne en charge de l'accueil.

La MJC est liée par une convention avec la commune de Reignier-Esery, celle-ci met à disposition les locaux situés au 416 rue des Ecoles 74930 Reignier-Esery à proximité du collège de la Pierre aux fées et de l'école du Molan-Joran.

La MJC de Reignier organise, encourage et coordonne des activités éducatives, sportives, sociales et culturelles. Pour participer aux activités proposées par la MJC, il faut être adhérent à celle-ci et régler la cotisation des activités.

Tarif adhérents : - 18 ans : 10€ ; +18 ans : 18€, famille 36€.

Pour l'année 2019-2020, le nombre d'adhérents de la MJC était de 1 295. L'année 2020-2021 ayant été marquée par la crise du COVID, la MJC a enregistré 1 038 adhésions.

L'adhésion permet de bénéficier d'un tarif réduit aux séances de cinéma de la MJC et aux spectacles programmés, et d'accéder aux animations de l'espace famille

11.3.2. Activités et animations proposées

La MJC dispose d'un secteur famille où sont organisées des activités et animations en lien avec l'aide à la parentalité. On y retrouve notamment le Café des parents et le lieu d'accueil des parents et enfants la Parent()aise.

La MJC dispose également d'une salle de cinéma climatisée de 155 places avec la possibilité de visionner des films en 3D.

11.3.2.1. Le cinéma

La programmation et l'animation de la salle de cinéma sont confiées à l'association Cinébus. Le cinébus est un regroupement d'Associations de villages qui a pour objectif de dynamiser une politique culturelle dans les petites communes rurales, à partir d'une diffusion cinématographique régulière et de qualité. L'association est organisée en deux circuits itinérants plus un circuit de salles fixes regroupant 35 communes rurales réparties sur les départements de Savoie, Haute-Savoie, Isère et Ain.



Au sein de la communauté de communes, deux salles de cinéma sont confiées au Cinéma, celle de la MJC de Reignier qui est une salle fixe et une autre salle itinérante à Arbusigny située à la salle des associations.

Les séances de la salle de Reignier sont organisées tous les mercredis et vendredis à 20h30 ainsi qu'un mercredi par mois à 17h pour une séance destinée aux enfants. Chaque année, des soirées spéciales sont organisées par l'équipe de bénévoles (ciné plein air, soirée court métrage...).

Les séances à Arbusigny ont lieu deux mercredis par mois avec 2 deux séances distinctes par mercredi. Une programmation pour les enfants à 17h15 et une diffusion à 20h30 pour les adultes. La commune d'Arbusigny propose également un ciné plein air 1 fois par an.

Tarifs : Plein tarif 5,50€ ; Tarif Réduit 4,50€ (dont adhérent MJC) ; Enfants 3,50€, (jusqu'à 13 ans inclus)

11.3.2.2. Activités régulières

La MJC propose également 58 activités dispensées par des professionnels tout au long de la semaine (119 créneaux horaires sur la semaine). Ces activités à la fois culturelles, sportives, artistiques, sont destinées à tous les publics et de tout âge, 34 activités sont à destination des adultes et 24 pour les enfants. L'adhésion à la MJC ainsi que la cotisation à l'activité est nécessaire pour y participer. Un tarif différencié est appliqué pour les habitants de la commune de Reignier et ceux hors de la commune.

La MJC propose également plusieurs événements, stages ou encore sorties : la fête du jeu (en lien avec la ludothèque), journée culturelle : les artistes dans la ville, soirée théâtre ou encore spectacle de Noël.

Maison des Jeunes et le Culture / Lieu d'Accueil Parents Enfants

Forces

- Un lieu d'accueil, d'activités et de partage qui favorise le lien social (Ex: LAPE)
- Un ancrage territorial fort (CCAS + quelques communes ext)
- Lieu culturel

Faiblesses

- Secteur jeunes (à partir de 11 -13 ans) fermé depuis 2018
- Manque d'espace pour proposer les activités
- Lieu peu conviviale et un peu vétuste
- Une faible coordination avec les différents acteurs

Opportunités

- Lieu situé à proximité du collège (lien direct avec les jeunes) → lieu d'accueil
- Travailler hors les murs (ex: bus itinérant)
- Retravailler en partenariat avec Reignier
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes (lien avec la ML)

Menaces

- Une saturation de certaines activités
- Délaisser les jeunes du territoire et renforcer l'« exclusion »

11.4. Ludothèque

La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent à la fois le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Sa structuration autour des jeux et des jouets permet d'accueillir des personnes de tout âge. C'est un lieu ressource géré par des ludothécaires. Sa mission est "de donner à jouer" et



de favoriser le lien parents/enfants. L'accueil sur place permet de valoriser les temps de famille et de créer un lien par le jeu.

Une ludothèque est présente au sein de la communauté de communes, elle se situe à Reignier-Esery. Une convention est signée entre la ludothèque et la Mairie de Reignier-Esery. La ludothèque Lémandragore est une association regroupant plusieurs structures : une ludothèque à Reignier-Esery et une à Saint-Julien-en-Genève et un tiers-lieu « La bulle » à Annemasse.

11.4.1. Fonctionnement de la ludothèque

L'équipe de l'association, est composée de 5 personnes salariées qui tournent sur les différentes structures plus un directeur. L'association est également accompagnée par une trentaine de bénévoles.

Afin de profiter des services de la ludothèque, une adhésion à l'association est nécessaire. Le coût de l'adhésion est de 25€ par an et par famille et de 20€ pour les familles de la commune de Reignier-Esery. L'association dispose d'un fond de jeux de société d'environ 1 200 pour l'ensemble des lieux de l'association et entre 700 et 800 jeux pour la famille.

En 2020, la ludothèque de Reignier-Esery dénombrait **160 adhérents** (1 adhérent = 1 famille = 4 personnes). Les personnes fréquentant le plus la ludothèque sont des familles avec des enfants âgés entre 0 et 6 ans. La part des jeunes adultes fréquentant la ludothèque tend à augmenter notamment grâce aux animations proposées.

En effet, la ludothèque de Reignier en partenariat avec l'association de la Roche sur-Foron « *La guild du jeu* » organise en alternance sur les deux secteurs depuis septembre 2020 des soirées jeux tous les vendredis soirs de 19h30 à minuit. Ces soirées jeux ont pour objectif de promouvoir l'acte de jouer auprès du public et ainsi faire découvrir de nouveaux jeux. Ces soirées rencontrent un véritable succès et particulièrement auprès du public jeunes adultes (25 – 36 ans). Le nombre de participants varie entre 10 et 35 personnes.

11.4.2. Services proposés par la ludothèque

Outre, la possibilité de jouer sur place avec les objets mis à disposition, la ludothèque propose également un service de prêt.

11.4.2.1. Le ludo prêt

Le service « ludo prêt » a été initié en juin 2020 suite à la crise sanitaire. Les adhérents choisissent leurs jeux de sociétés sur un catalogue en ligne ou sur place pour venir ensuite les chercher à la ludothèque. Il est possible d'emprunter 2 jeux par carte adhérent pour une durée de 3 semaines. Il est demandé une caution de 20€ et d'être adhérent à la ludothèque.

Ce nouveau service dispose de très bons retours de la part des adhérents. Il a permis à la ludothèque de toucher de nouveaux publics, celui des jeunes parents, des jeunes ados. Le retour est tel que la ludothèque demande à la CAF une subvention d'investissement pour permettre d'acheter de nouveaux jeux. En effet, aujourd'hui au vu du fond de jeux disponible, il n'est possible que d'emprunter uniquement 2 jeux.

La ludothèque envisage dans un second temps de proposer à la location des jouets pour enfants. Ce projet permettrait aux familles de louer une malle avec plusieurs jouets sélectionnés par les ludothécaires et adaptés à l'âge de l'enfant. Cette malle serait fournie avec un livret d'accompagnement permettant une sensibilisation au cadre ludique : aménagement de l'espace, rôle



de l'accompagnant, analyse des jouets proposés... Dans un premier temps ce service serait à destination des professionnels (école, micro crèches, RPE, IME, PMI, conciergerie ...). Dans le même esprit, la ludothèque envisage de proposer à la location une valisette spéciale vacances pour les particuliers.

La ludothèque propose également des activités « hors les murs » en lien avec les autres équipements de la communauté de communes :

11.4.2.2. Le Club ludothèque au collège La Pierre aux Fées

Depuis 2019, les ludothécaires animent des séances de jeux de société libres au collège de la Pierre aux Fées. Tous les vendredis midi durant 1 heure, les élèves viennent découvrir des jeux de toutes sortes : coopératifs, adresse, parcours, stratégie... Là encore, ce service rencontre un véritable succès avec plus de 25 joueurs par séance et contraints d'en refuser. Ces animations permettent aux participant·e·s de découvrir la variété des jeux de société actuels. Celles-ci ont dû être interrompues par le second confinement en novembre. La direction du collège ayant été renouvelée pour l'année 2021-2022, les activités ont repris en septembre 2021.

11.4.2.3. L'été au parc :

Animation organisée à l'ouverture de la ludothèque en 2017 dans le parc de l'hôpital local. Elles ont lieu durant l'été, les mercredis après-midi et samedis matin, les deux premières semaines de juillet et les deux dernières semaines d'août. Il s'agit d'une animation gratuite afin de faire connaître la ludothèque. Cette animation intergénérationnelle mêle parcours de motricité, jeux d'adresse, etc... En 2020, le centre de loisirs de Reignier-Esery est venu rejoindre l'équipe des ludothécaires au parc pour faire découvrir les activités aux enfants du centre. Cette animation est également très appréciée des adhérents avec environ 35 personnes à chaque fois.

11.4.2.4. Fête du jeu avec la MJC :

Une fête du jeu est organisée avec la MJC de Reignier-Esery lors de la fête mondiale du jeu durant le mois de mai. Celle-ci devra avoir lieu en mai 2022. L'accès à la fête est libre et gratuit. Un grand jeu d'enquêtes est notamment organisé.



11.4.3. Synthèse

Ludothèque	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un lieu de sociabilité et d'accès à la culture (enfants-parents, jeunes adultes, seniors, professionnels ..) très important sur le territoire -Une notoriété qui commence à se faire ressentir (de plus en plus d'adhérents) -Un accueil sur place par des professionnels 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un espace limité, qui contraint le développement des activités proposées et le nombre de jeux disponibles - Accueil des personnes limitées
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une forte demande de la part des usagers -Nouvelles animations et nouveaux services en cours de réflexion -Garantir l'accès à la culture pour tous -Développer de nouveaux partenariats 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité d'accueil du lieu qui pourrait nuire aux principes des ludothèques

11.5. Réseau des associations

La communauté de communes dispose d'un réseau d'associations relativement important avec plus de 160 associations (liste en annexe). Les associations ont été regroupées selon différentes catégories :

Culturelles ; sportives ; scolaire / enfance ; loisirs / animations ; sociale/ humanitaire

	Arbusigny	Arthaz-PND	La Muraz	Monnetier-Mornex	Nangy	Pers-Jussy	Reignier	Scientrier	Total
Associations culturelles	2	3	2	2	1	6	17	1	34
Associations sportives	3	3	1	3	1	6	19	2	38
Association scolaire	2	1	1	1	1	2	7	2	17
Association loisirs / animations	4	5	3	6	7	6	14	7	52
Associations sociale/ humanitaire	2	2		3		2	9	1	19
Total	13	14	7	15	10	22	66	13	160

Les associations du territoire sont diversifiées, on constate qu'une **grande part des associations sont en lien avec les loisirs et l'animation**. Le second groupe d'association est celle des associations sportives. Avec plus de **38 associations sportives**, la communauté de communes comptabilise **5 182 licenciés sportifs en 2018**. Ainsi pour **100 habitants, 22,1 sont licenciés sportifs** contre 27 à l'échelle du département. En revanche, lorsqu'on s'intéresse à la tranche d'âge des jeunes de 0 à 14 ans, le nombre de licenciés pour **100 habitants de 0 à 14 ans est beaucoup plus important avec 57,8 licenciés**.







Synthèse Animation sociale

Chiffres clés 2020 :

- **12,05 équipements** sportifs et culturels de proximité pour **10 000 habitants**
- **5 182 licenciés sportifs en 2018**, 57,8 licenciés sportifs de 0 à 14 ans pour 100 habitants de 0 à 14 ans
- 6 bibliothèques et 2 médiathèques
- 160 associations

Points négatifs et positifs :

- Un tissu associatif bien présent sur la communauté de commune
- Des lieux culturels à consolider et conforter (MJC, ludothèque)
- Des associations cloisonnées (par l'âge)
- Peu de services pour développer l'inclusion numérique

Projet des communes durant le mandat :

- Arbusigny : déménagement de la bibliothèque dans le nouveau groupe scolaire
- Scientrier : Installation de la bibliothèque dans un nouveau local

Piste de réflexions / actions :

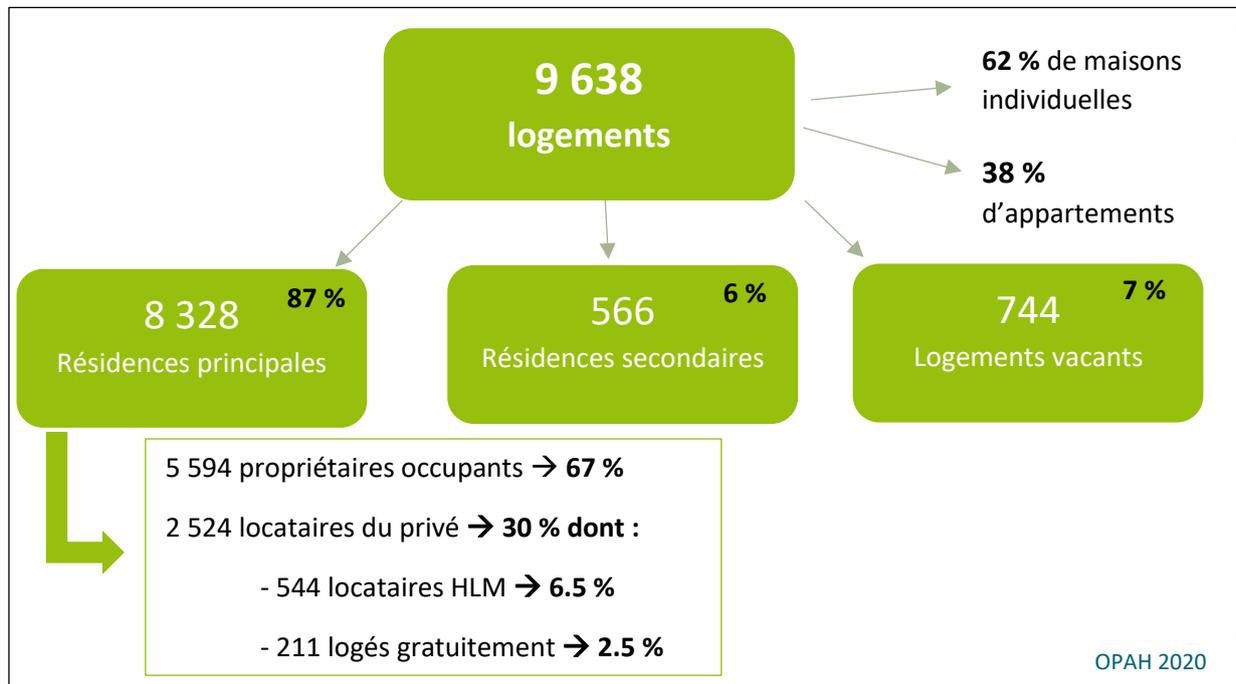
- Mise en réseau de certaines associations (ex : bibliothèques) pour optimiser leur fonctionnement (mutualisation matérielles et ressources humaines)
- Réaliser une étude sur les besoins d'animation culturelle et sportive du territoire de la CCAS (projet de territoire)
- Envisager la création de tiers lieux où les associations et générations peuvent se rencontrer



12. Logement/ habitat

12.1. Les chiffres clés du parc de logement en 2018

Un parc de logements composé essentiellement de maisons individuelles.

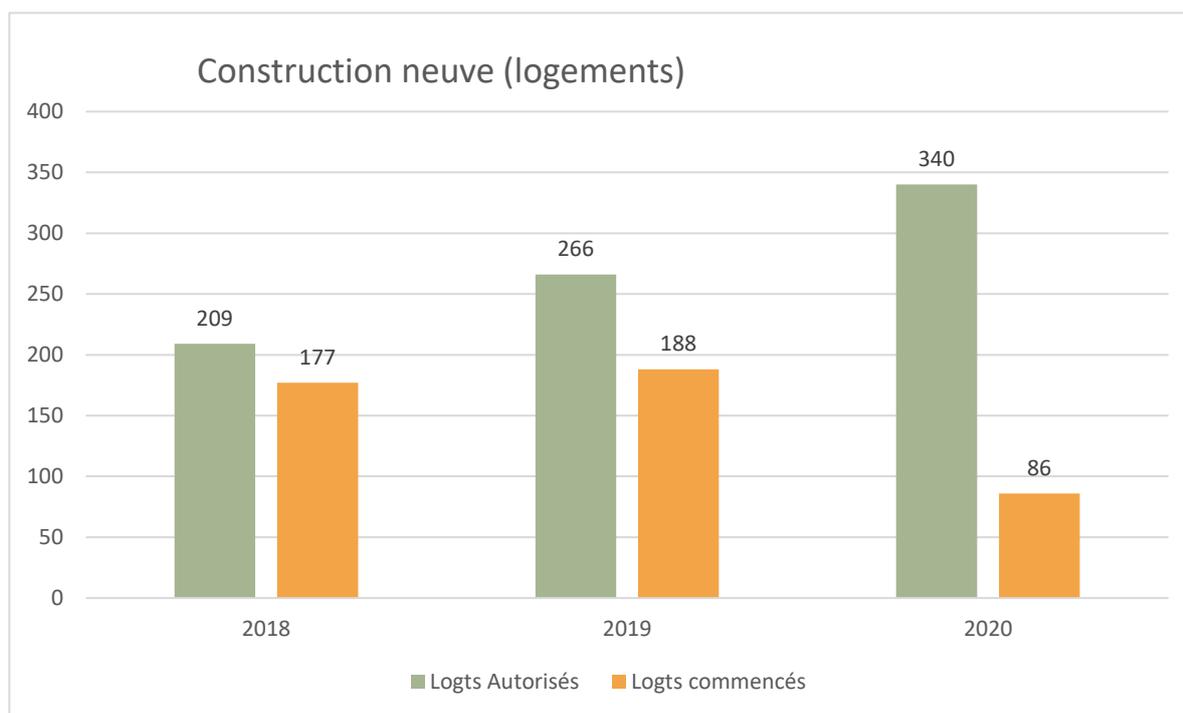


Sur les **9 639 logements**, il y a **5 921 maisons individuelles** soit **62 %** et **3 659 appartements** soit **38 %** d'appartements. La part de l'individuel est donc extrêmement importante sur la communauté de communes. Les résidences principales sont majoritairement détenues par des propriétaires occupants. Quant aux résidences secondaires, elles ne représentent que 6% du parc. Ce chiffre tend à diminuer depuis 2008. Les logements vacants ne sont pas une problématique sur Arve et Salève. En effet, dans le cadre de l'étude pré opérationnelle OPAH menée en 2020-2021, celle-ci a estimé le parc vacant réel à 1% (soit 80 logements) du parc de logement total.

Toutefois, la **problématique de la précarité énergétique** des logements semble être un enjeu à prendre en compte pour le territoire d'Arve et Salève.

Plus de **1 600 résidences principales privées ont été construites avant la première réglementation thermique de 1975** (25% du parc), 44% des copropriétés (132) datent d'avant 1975 (moyenne estimée selon les diverses sources de données) et 84 avant 1949.





Graphique 45 : constructions neuves entre 2018 et 2020 sur Arve et Salève, Sit@del 2020

12.2. Evolution des constructions

Les **constructions neuves sont en forte augmentation**. Le nombre de logements autorisés tend à augmenter de **+27 % par an**. Toutefois, on peut remarquer que le nombre de logements commencés a connu un fort ralentissement en 2020, s'expliquant notamment par l'arrêt des chantiers lors de la période confinement (mars-mai 2020).

La **surface moyenne des logements** commencés entre 2013 -2017 est particulièrement importante, elle est de **111,8m²** en moyenne pour la communauté de commune contre 81.2 m² à l'échelle de la France. Cette surface atteint un maximum 138,8m² pour certaines communes.

Le marché de l'accession à la propriété est particulièrement dynamique sur la CCAS, **16 576 ventes immobilières ont été réalisées entre 2014 et 2016**. La vente d'appartement constitue 73% des transactions au prix médian de 3 575€/m². La vente de maison constitue, quant à elle, 27%, au prix médian de 3 269 €/m².

12.3. Offre en logement social

Le parc locatif social 1er janvier 2020, la **Arve et Salève comptabilisait 629 logements sociaux** sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes, soit 7,2% du parc de résidences principales. Il est à noter que seule la commune de Reignier- Esery est soumise à l'article 55 de la loi SRU et doit atteindre 25% de logements locatifs sociaux.

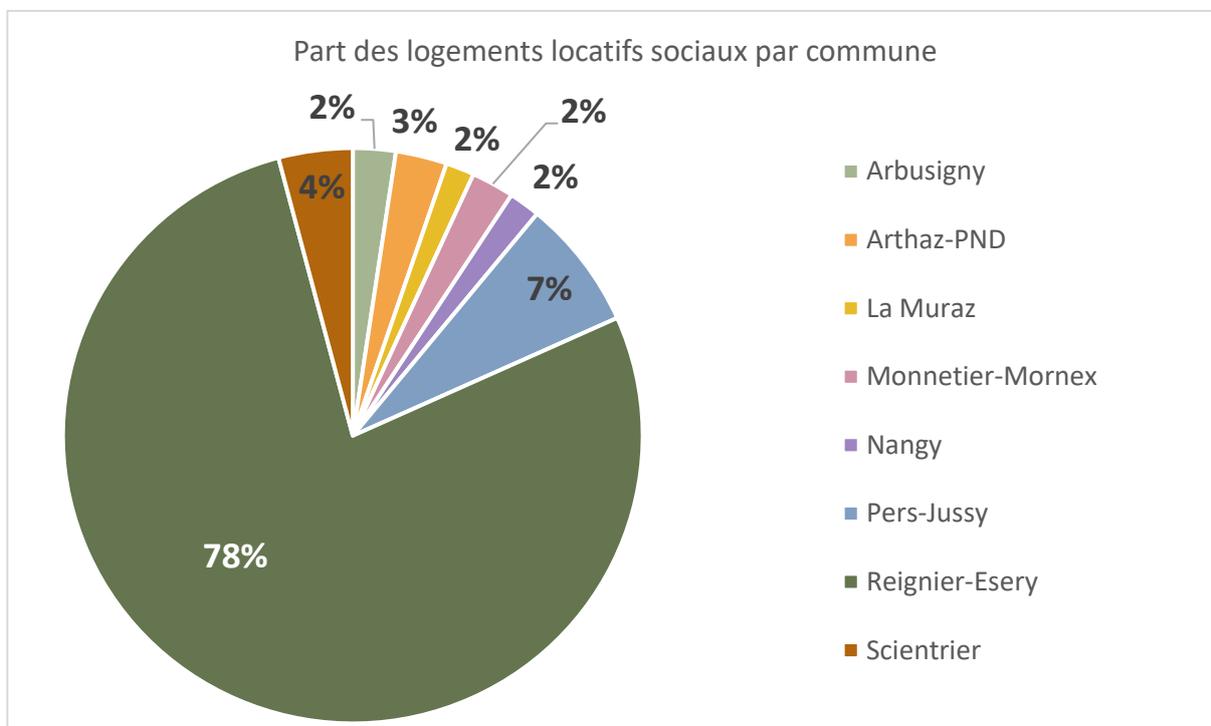
Evolution du nombre de logements locatif social :

Commune	2016	2018	2020
Arbusigny	15	15	15
Arthaz-PND	18	18	18
La Muraz	10	10	10
Monnetier-Mornex	15	15	15
Nangy	11	11	11



Pers-Jussy	46	46	46
Reignier-Esery	341	433	488
Scientrier	26	26	26
Total	482	574	629

GIP SNE 2020



Graphique 46 : Part des logements sociaux par commune, GIP SNE 2020

Depuis 2016, seule la commune de Reignier-Esery a enregistré une augmentation du nombre de logements locatifs sociaux. En **2020, elle concentre à elle seule 78 % des logements sociaux** de la communauté de communes. Il est à noter que malgré les efforts de la commune de Reignier-Esery, celle-ci est carencée au titre de l'article 55 de la loi SRU depuis 2017.

Au sein du PLH de 2014-2020, les autres communes se sont également fixées des objectifs de production de logements sociaux, afin de pouvoir répondre aux besoins de la population. D'autre part, les communes de Pers-Jussy et Monnetier-Mornex dans une moindre mesure, devraient prochainement atteindre le seuil de 3 500 habitants leur imposant ainsi l'obligation de 25% de logements locatifs sociaux, il s'agissait donc de commencer à anticiper cette obligation.

S'il semble qu'aucun logement social ne se construit sur les autres communes, la communauté de communes a enregistré **depuis 2019 plusieurs programmes immobiliers avec des logements sociaux sur les communes de Pers-Jussy (8), Monnetier-Mornex (4) et Nangy (12)**. Ces programmes devraient être livrés en 2022.

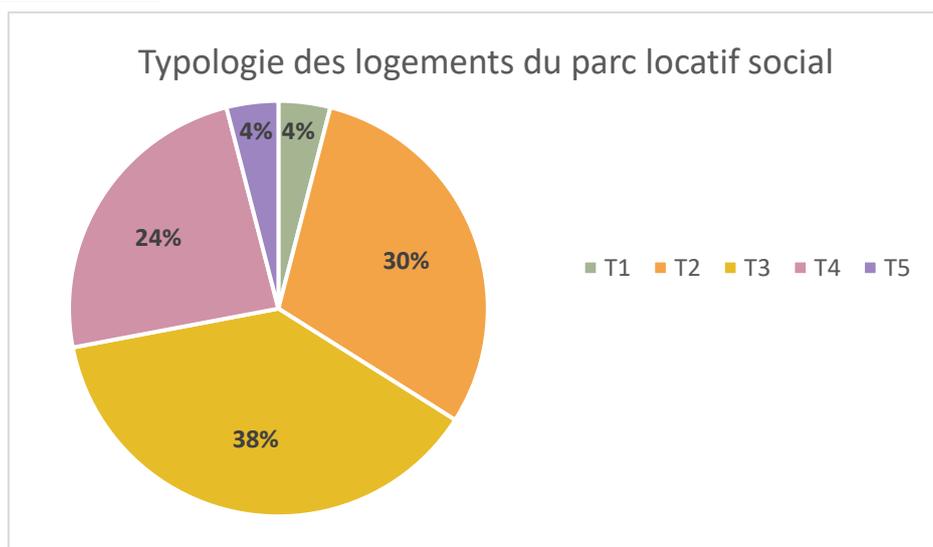


12.4. L'occupation du parc social

Profils de ménages occupants :

- 29% des occupants sont des familles monoparentales, 38% des personnes seules.
- 64% des titulaires du bail sont âgés de 30-59 ans et 17 % se situent dans la tranche d'âge 60-74 ans.

Typologie de logement :



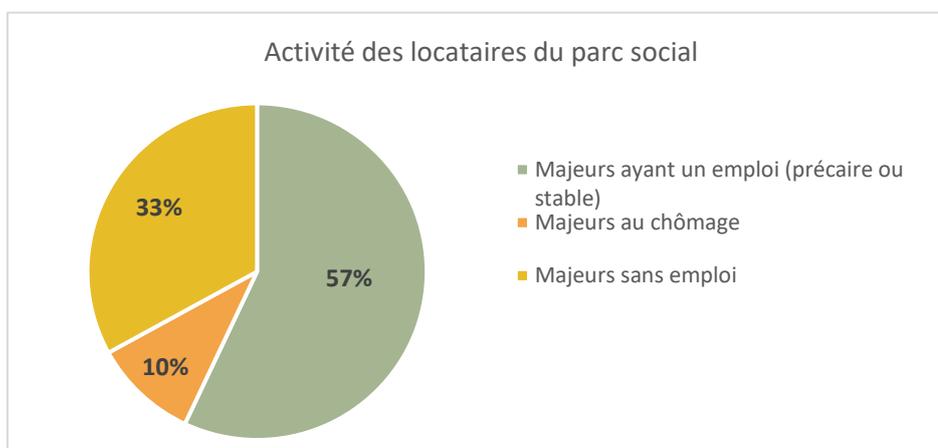
Graphique 47 : Typologie des logements du parc social d'Arve et Salève, GIP SNE 2020

Le parc locatif social de la communauté de communes est composé à **38 % de T3** (2 chambres), **30% de T2 (1 chambre)** suivi à 24 % par les T4. Les très petits ou très grands appartements représentent, quant à eux, respectivement, 4% du parc

Le loyer au sein du parc locatif social est d'environ 6.6€/m².

40% des personnes locataires du parc social sont bénéficiaires d'une aide au logement

Profil des locataires :



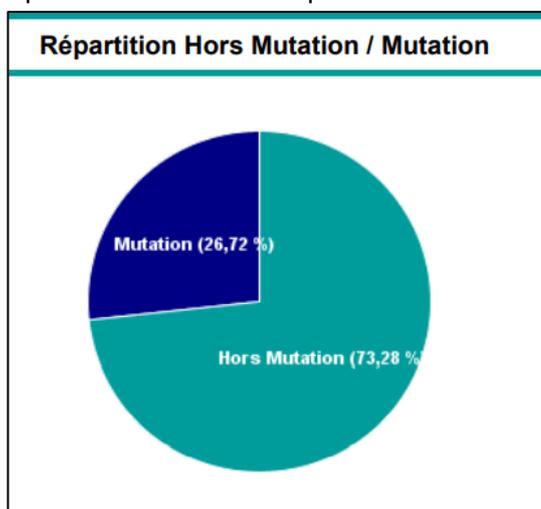
Graphique 48 : Activité des locataires du parc social d'Arve et Salève, GIP SNE 2020



Les locataires du parc social de la communauté de communes sont à **57 % en situation d'emploi**, 33 % sont sans emploi et 10 % sont au chômage.

12.5. La demande en logement social

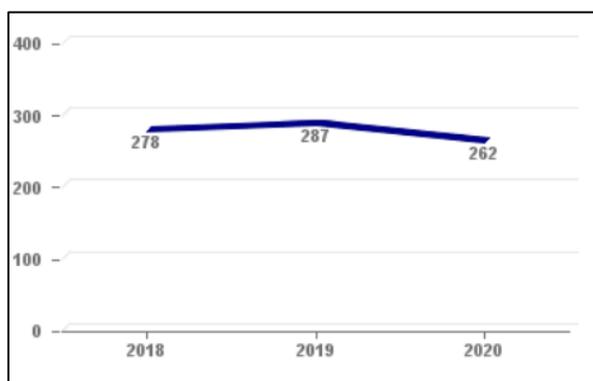
Au 31 décembre 2020, **262 demandes de logement social** ont été enregistrées. Ces demandes concernent à la fois les personnes déjà logées dans le parc social qui font une demande pour un autre logement (mutation) et les personnes extérieures qui demandent un logement social (hors mutation).



Graphique 49 : Répartition des demandes de logement social entre mutation et hors mutation, PSL ADIL 74 2020

70 demandes concernent des demandes de mutation soit **26,7%** des demandes. 192 demandes sont des demandes hors mutations c'est-à-dire de nouvelles demandes soit 73,3 %.

Evolution du nombre de demande depuis 2018

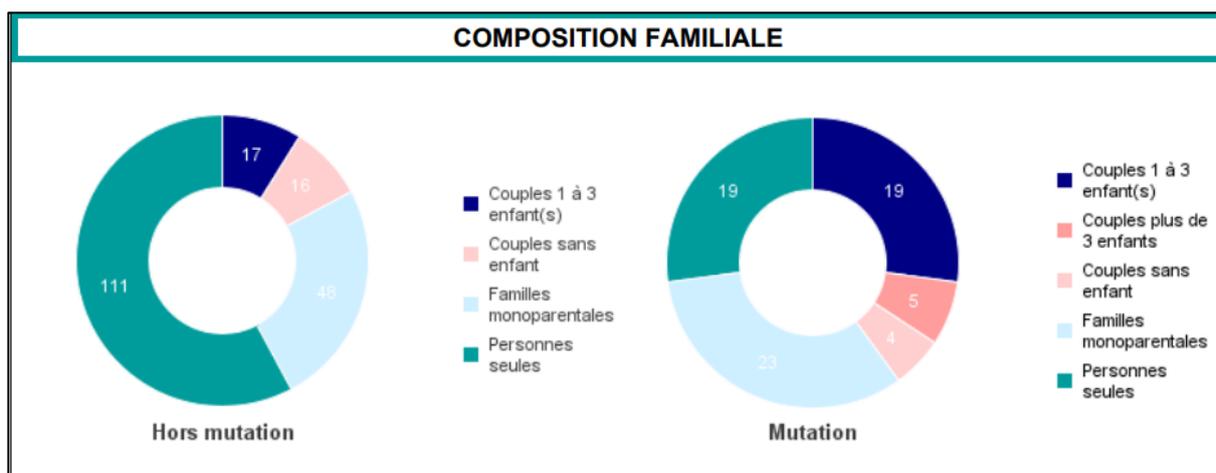


Graphique 50 : Nombre de demandes entre 2018 et 2020, PSL ADIL 74 2020

La demande en logement social est relativement constante. Toutefois, on constate un léger pic en 2019 avec 287 demandes. En 2020, la demande est légèrement plus faible avec 262 demandes enregistrées.

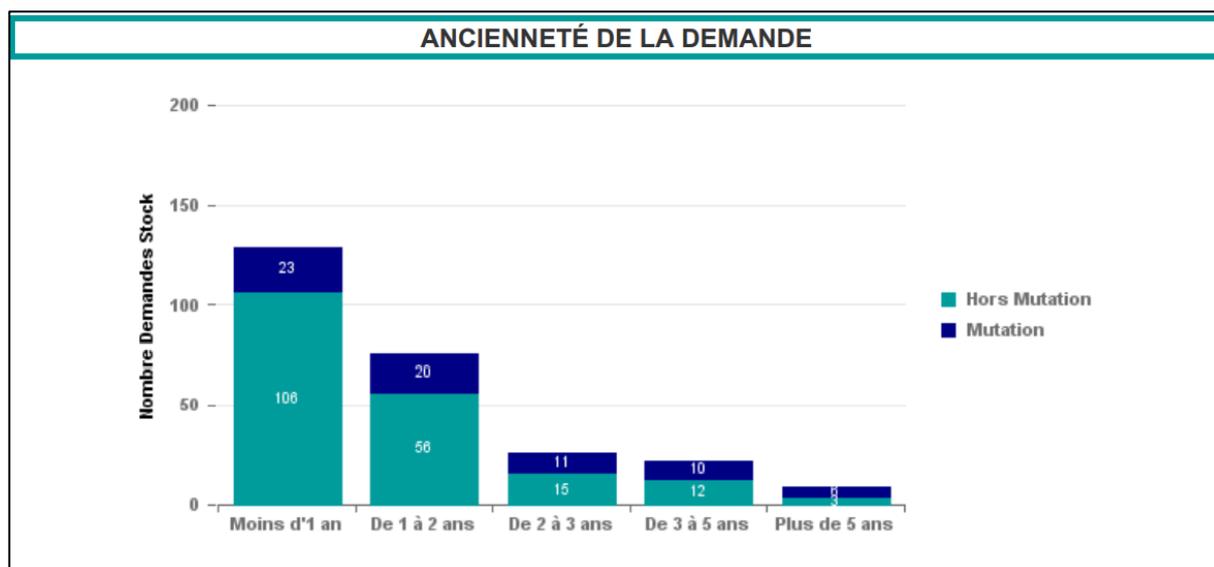


Profils des demandeurs :



Graphique 51 : Composition des familles des demandeurs de logement social, PSL ADIL 74 2020

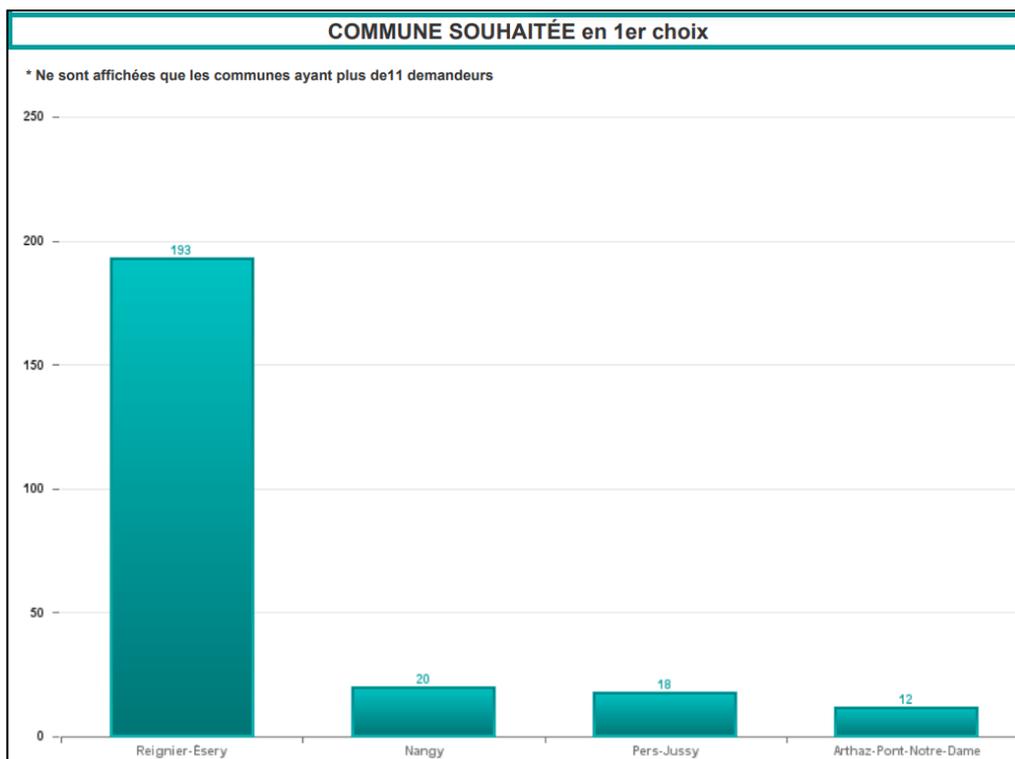
Le profil des demandeurs est différent entre les demandes hors mutation et mutation. En effet, les nouvelles demandes sont faites en grande partie par des personnes seules (58%) suivi des familles monoparentales (25%). A contrario les demande de mutation de logements concernent plutôt les familles monoparentales (33%), suivi des personnes seules (27%) et les couples avec 1 à 3 enfants (27%).



Graphique 52 : Ancienneté de la demande de logement social, PSL ADIL 74 2020

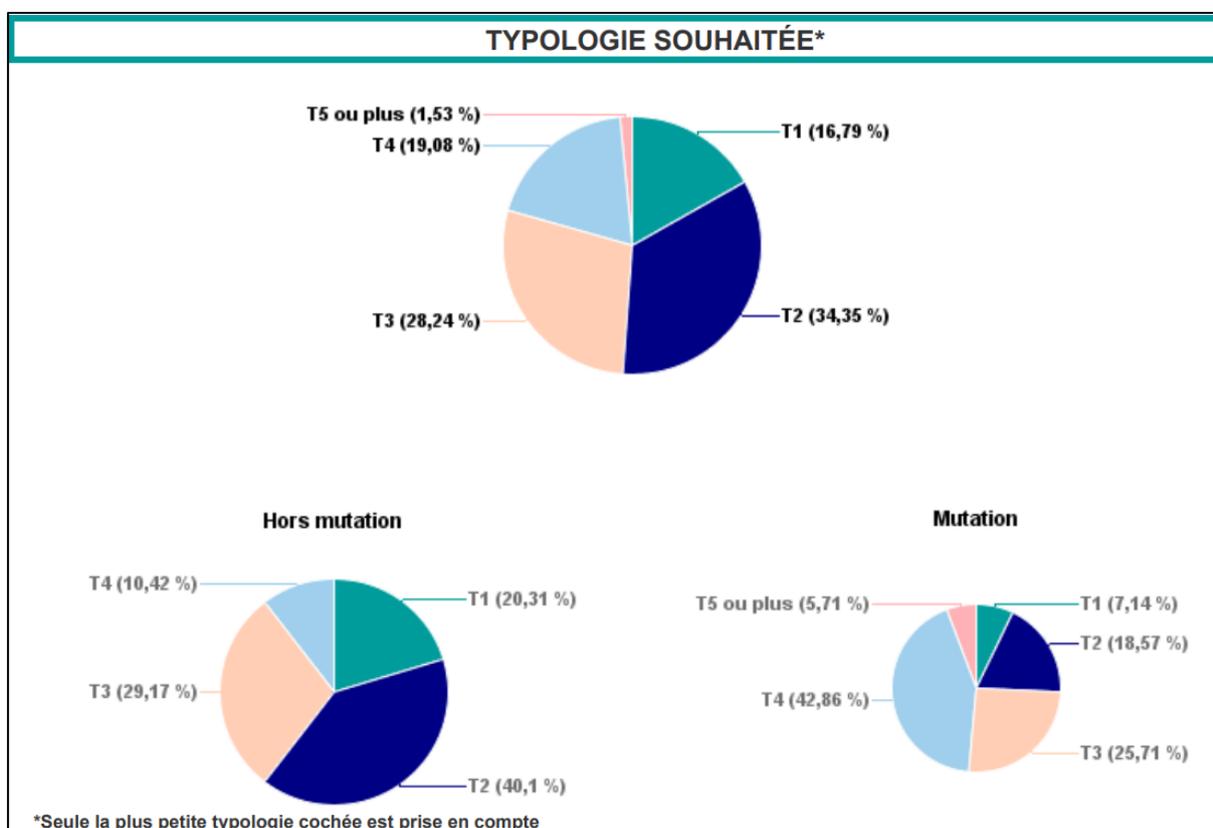
En 2020, 50 % des demandeurs attendent depuis moins d'un an et 29 % entre 1 et 2 ans.





Graphique 53 : Commune demandée pour un logement social, PSL ADIL 74 2020

Les **demandes de logements** se concentrent en **priorité sur la commune de Reignier-Esery** avec plus de 73 % des demandes, suivie de la commune de Nangy (7.6%). Le demande est intimement liée à l'offre disponible sur les communes, Reignier-Esery étant la commune avec le plus de logements sociaux.



Graphique 54 : Typologie souhaitée pour un logement social, PSL ADIL 74 2020

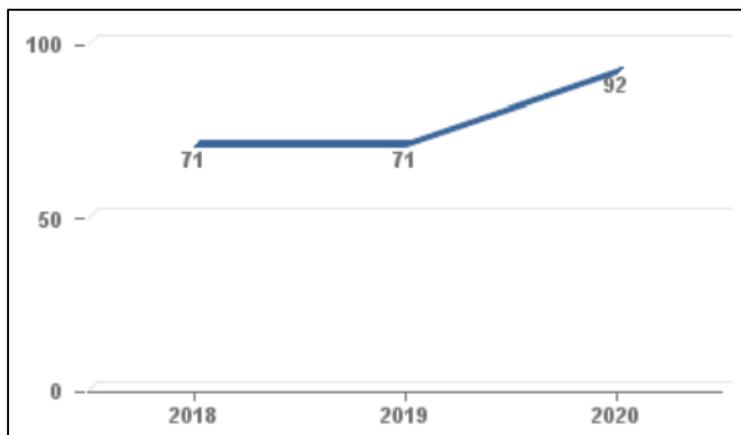


Une demande sociale exprimée essentiellement sur les T2 (34% des demandes) et T3 (28%).

L'attribution des logements sociaux :

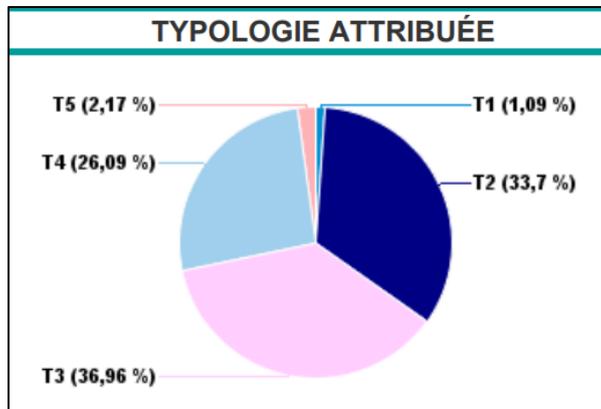
En 2020, **92 demandes ont pu être satisfaites soit 35 %** (sur 262 demandes), elles concernaient 79 % des demandes hors mutation.

Evolution du nombre d'attributions depuis 2018 :



Graphique 55 : Nombre d'attribution entre 2018 et 2020, PSL ADIL 74 2020

Entre 2018 et 2020 on constate que le nombre d'attributions a nettement augmenté en passant 71 attributions à 92. Ce chiffre est corrélé à la production de logements sociaux portée essentiellement par la commune de Reignier depuis sa carence en 2017.



Graphique 56 : Typologie de logement attribuée aux demandeurs, PSL ADIL 74 2020

Les T3 sont les appartements les plus attribués (36%), suivis des T2. On peut remarquer une tension marquée sur les T1 avec un très faible taux d'attribution.



12.6. Les allocations d'aides aux logements

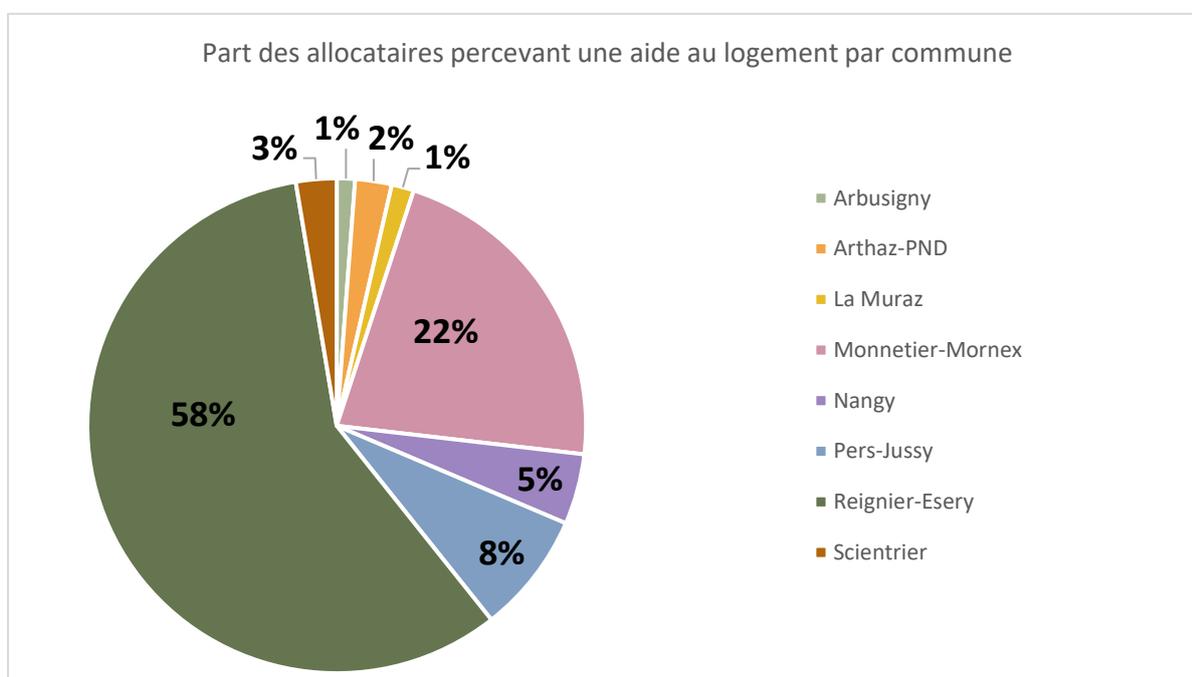
Il existe 3 types d'allocation logement (AL) :

- **L'Aide Personnalisée au Logement (APL)** : L'APL est l'aide au logement la plus récente. Elle s'adresse aux personnes percevant des revenus modestes. Peuvent être éligibles aux APL : les personnes qui habitent dans un foyer d'hébergement conventionné, les locataires, colataires et sous-locataires (s'ils sont déclarés).
- **L'Allocation de Logement Sociale (ALS)** : Créée en 1971 dans l'objectif d'aider les personnes défavorisées, l'ALS est aujourd'hui une allocation versée à tout individu (situation personnelle, professionnelle et âge confondus) qui n'entrent pas dans les critères pour toucher les APL ou ALF. Cette aide concerne généralement les jeunes, les étudiants, les personnes handicapées, âgées et les ménages sans enfants pour leur résidence principale.
- **L'Allocation de Logement Familiale (ALF)** : Les ALF regroupe les familles ou ménages ayant une ou plusieurs personnes à charge. Pour pouvoir être éligible aux ALF, il faut remplir les mêmes conditions que pour les ALS (être locataire, colataire, sous-locataire d'un habitat meublé ou pas et non conventionné ou résider dans un lieu d'hébergement non conventionné).

Nombre allocataires CAF	Nombre allocataires Aide au logement AL	Nombre allocataires APL	Nombre allocataires ALF	Nombre allocataires ALS
2 310	760	460	91	209

CAF 2020

En 2020, le nombre d'allocataires percevant une allocation au logement est de 760 à l'échelle de la communauté de communes contre 676 en 2019, soit une augmentation de 12.4%.



Graphique 57 : Part des allocataires percevant une aide au logement par commune, CAF 2020

On constate que la majorité des allocataires percevant une allocation au logement est localisée à 58 % sur la commune de Reignier-Esery, ce qui correspond au principal foyer de population d'Arve et Salève. La commune de Monnetier-Mornex enregistre, quant à elle, 22% des allocataires.





Synthèse Logement

Chiffres clés 2020 :

- 9 639 logements : 62 % de maisons individuelles et 38 % d'appartements
- 25 % des résidences principales construites avant la première RT de 1975
- 629 logements sociaux dont 78 % localisés sur la commune de Reignier-Esery
- 262 demandes de logement social, 92 demandes ont pu être satisfaites soit 35 %

Points négatifs et positifs :

- Une tension importante sur le parc social, avec un faible taux d'attribution
- Constructions neuves en constante augmentation
- Difficultés pour tous les ménages de se loger (intermédiaires, modestes, très modestes, handicapés ...)
- Un quart du parc de logements énergivore (avant RT 75)

Projet des communes durant le mandat :

- Livraison de programmes immobiliers avec des logements sociaux sur plusieurs communes
- Troisième PLH à l'échelle d'Arve et Salève en cours d'élaboration

Piste de réflexions / actions :

- Mise en place de levier pour intensifier la rénovation énergétique de l'habitat individuel et collectif
- S'appuyer sur le schéma métropolitain de l'habitat et du logement (PMGF)
- Mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier



Tables

Table des cartes :

Carte 1 : Arve et Salève au sein du Grand Genève et du Pôle métropolitain du Genevois français, Grand Genève.....	4
Carte 2 : Carte 3 : Communes d'Arve et Salève, open street map, A.EGON, 2021	5
Carte 4 : Population en 2020 et taux de croissance moyen annuel observé sur les 8 communes entre 2012 et 2020, Insee 2021, A.Egon 2021	6
Carte 5 : Nombre de ménages par commune en 2018, Insee 2021, A.Egon	10
Carte 6 : Typologie des ménages par commune , Insee 2018., A.Egon	11
Carte 7 : Nombre de familles monoparentales par communes en 2018, Insee 2021, A.Egon	13
Carte 8 : Equipements pour la petite enfance sur Arve et Salève, A.Egon., 2021	26
Carte 9 : Répartition des différents modes de garde recensés par a CAF par commune, CAF 2020, A.Egon.....	32
Carte 10 : Services d'accueil de loisirs sans hébergement par commune, A.Egon., 2021	40
Carte 11 : Equipements culturels et sportifs sur Arve et Salève, A.Egon., 2021.....	98

Table des graphiques :

Graphique 1 : Croissance de la population ente 2010 et 2020, Insee, DGF.....	6
Graphique 2 : Pyramide des âges Arve et Salève, Insee 2018	7
Graphique 3 : Indice de jeunesse Arve et Salève, Insee 2012 2017.....	7
Graphique 4 : Nombre de naissances sur Arve et Salève, Insee 2010, 2020	8
Graphique 5 : Nombre de naissances par commune entre 2014 et 2020, Insee 2021.....	9
Graphique 6 : Part des ménages d'Arve et Salève par commune, Insee 2018	11
Graphique 7 : Parts des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles d'Arve et Salève, Insee 2018	12
Graphique 8 : Part des famille avec et sans enfant sur Arve et Salève, Insee 2018	14
Graphique 9 : Répartition de la population de + 15 ans d'Arve et Salève selon la CSP en 2013 et 2018, Insee 2018	15
Graphique 10 : Répartition de la population de +15 as selon la CSP par commune, Insee 2018	16
Graphique 11 : Nombres d'allocataires par commune, CAF 2020.....	18
Graphique 12 : Taux de couverture, CAF 2020	19
Graphique 13 : Répartition des allocataires CAF par tranche d'âge, CAF 2020.....	20
Graphique 14 : Part des allocataires en fonction du nombre de prestations CAF, CAF 2020.....	21
Graphique 15 : Répartition des enfants et des jeunes par communes, Insee 2018	23
Graphique 16 : Répartition des enfants de moins de 3 ans par commune, Insee 2018.....	24
Graphique 17 : Répartition de la prestation du CMG selon le mode de garde sur Arve et Salève, CAF 2020.....	25
Graphique 18 : Mode de garde des enfants de – 3 3 ans sur Arve et Salève, CAF 2020	30
Graphique 19 : Modes de garde des enfants de -3 ans recensés par la CAF, CAF 2020	31
Graphique 20 : Assistants maternels par commune, CAF 2020.....	33
Graphique 21 : Répartition par communes des montants versés par la CAF pour la garde des jeunes enfants, CAF 2020.....	36
Graphique 22 : Répartition des jeunes sur Arve et Salève, Insee 2017	39
Graphique 23 : Enfants par tranche d'âge par commune, Insee 2018	39



Graphique 24 : Famille sans et avec enfant(s) sur Arve et Salève et familles allocataires, Insee 2018 et CAF 2020.....	58
Graphique 25 : Composition des familles avec enfant(s) par commune, Insee 2018.....	58
Graphique 26 : Nombre de familles allocataires en fonction de la composition par commune, CAF 2020.....	59
Graphique 27 : Répartition des familles allocataires en fonction du nombre d'enfant(s), CAF 2020 ..	60
Graphique 28 : Taux de scolarisation par tranche d'âge par commune, Insee 2018.....	64
Graphique 29 : Nombre d'enfants ouvrant droit à l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), CAF 2020 ..	74
Graphique 30 : Répartition des enfants ouvrant droit à l'ARS par tranche d'âge par commune, CAF 2020.....	75
Graphique 31 : Diplôme le plus élevé de la pop de plus de 15 ans sur Arve et Salève, Insee 2018	77
Graphique 32 Evolution de la part du diplôme le plus élevé sur Arve et Salève entre 2008 et 2018, Insee 2018	77
Graphique 33 : Evolution du nombre de chômeurs entre 2008 et 2018, Insee 2018	78
Graphique 34 : Répartition des emplois par commune, Insee 2018	80
Graphique 35 : Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle sur Arve et Salève, Insee 2018.....	80
Graphique 36 : Jeunes accompagnés par la mission locale selon le sexe, Mission locale du genevois, 2020.....	83
Graphique 37 : Nombre de jeunes accompagnés par communes, Mission locale du genevois, 2020 .	83
Graphique 38 : Répartition des jeunes accompagnés selon leur niveau de formation, Mission locale du genevois, 2020	84
Graphique 39 : Typologie des familles allocataires à bas revenus, CAF 2020.....	88
Graphique 40 : Répartition des allocataires à bas revenus isolés par commune, CAF 2020	89
Graphique 41 : Répartition des allocataires à bas revenus par commune, CAF 2020	89
Graphique 42 : Nombres d'allocataires bénéficiaires d'au minimum une prestation du RG par commune, CAF 2020	91
Graphique 43 : Part des allocataires bénéficiant des minimas sociaux par commune, CAF 2020	92
Graphique 44 : Part des allocataires bénéficiant de la PPA par commune, CAF 2020	93
Graphique 45 : constructions neuves entre 2018 et 2020 sur Arve et Salève, Sit@del 2020	110
Graphique 46 : Part des logements sociaux par commune, GIP SNE 2020.....	111
Graphique 47 : Typologie des logements du parc social d'Arve et Salève, GIP SNE 2020	112
Graphique 48 : Activité des locataires du parc social d'Arve et Salève, GIP SNE 2020.....	112
Graphique 49 : Répartition des demandes de logement social entre mutation et hors mutation, PSL ADIL 74 2020.....	113
Graphique 50 : Nombre de demandes entre 2018 et 2020, PSL ADIL 74 2020	113
Graphique 51 : Composition des familles des demandeurs de logement social, PSL ADIL 74 2020...	114
Graphique 52 : Ancienneté de la demande de logement social, PSL ADIL 74 2020.....	114
Graphique 53 : Commune demandée pour un logement social, PSL ADIL 74 2020	115
Graphique 54 : Typologie souhaité pour un logement social, PSL ADIL 74 2020.....	115
Graphique 55 : Nombre d'attribution entre 2018 et 2020, PSL ADIL 74 2020.....	116
Graphique 56 : Typologie de logement attribuée aux demandeurs, PSL ADIL 74 2020	116
Graphique 57 : Part des allocataires percevant une aide au logement par commune, CAF 2020	117



Entretiens réalisés

Avec les élus et les techniciens des communes d'Arve et Salève :

- **Régine Rémillon**, Maire d'Arbusigny ; **Geneviève Lafontaine**, Secrétaire Générale (**Annexe 1**)
- **Régine Mayoraz**, Maire d'Arthaz-Pont-Notre-Dame ; **Julie Ruffet**, Secrétaire Générale (**Annexe 2**)
- **Nadine Perinet**, Maire de La Muraz ; **Sylvie Reynaud**, Secrétaire Générale (**Annexe 3**)
- **Ludovic Wiszniewski**, Maire de Monnetier-Mornex ; **Frédérique Léone**, Adjointe ; **Anne-Marie Lalliard**, Adjointe ; **Claudine Bovagne**, Directrice Générale des Services ; **Sébastien Fougeron**, Service à la population ; (**Annexe 4**)
- **Laurent Favre**, Maire de Nangy ; **Anaïs Gaudiller**, Secrétaire Générale, **Celine Golin**, Directrice du service Enfance-Jeunesse (**Annexe 5**)
- **Isabelle Roguet**, Maire de Pers-Jussy et Vice-présidente aux Solidarités de la communauté de communes ; **Nadège Sonnerat**, Secrétaire Générale (**Annexe 6**)
- **Stéphanie Le Moal**, Adjointe à Reignier-Esery ; **Sébastien Poli**, Directeur du service à la population (**Annexe 7**)
- **Daniel Barbier**, Maire de Scientrier, **Patricia Déage**, Adjointe, **Émilie Sorin Aguayo**, Directrice des services municipaux ; **Isaline Caullireau**, responsable du service enfance jeunesse (**Annexe 8**)

Avec les partenaires de la communauté de communes d'Arve et Salève :

- **Amandine Bertrand**, Conseillère territoriale en Action Sociale (secteur Genevois), CAF
- **Raymond Bernard**, Président de la MJC de Reignier-Esery ; **Frédéric Le Moal**, Directeur ; **Elise Riondel**, Animatrice Espace Famille LAPE, **Amélie Laverrière** (**Annexe 9**)
- **Katell Grellet**, Ludothécaire, ludothèque Lémandragore à Reignier-Esery et Saint-Julien-en-Genevois et Tiers lieu La Bulle Annemasse (**Annexe 10**)
- **Sandrine Girard**, Directrice de la mission locale du Genevois à Annemasse et **Sylvia Coste**, Conseillère à la ML pour la permanence de Reignier-Esery (**Annexe 11**)
- **Angélique Catteau**, responsable du relais petite enfance de Reignier-Esery (**Annexe 12**)
- **Catherine Flament**, Responsable du Pôle médicosocial de Reignier, **Cécile Rageau**, **Gaëlle Compte et l'équipe** du PMS de Reignier-Esery (**Annexe 13**)
- **Beauvois Laura**, Référente technique People and baby, microcrèche « *Les Petits Pouces* » d'Arthaz-Pont-Notre-Dame (**Annexe 14**)
- **Séverine Oudart-Deveaux**, Responsable pédagogique adjointe People and Baby, Multiaccueil « *Les miniloups* » de Monnetier-Mornex
- **Léa Robert**, chargée de développement, Microcrèche « *Mes Premiers Pas* », La Muraz
- **Patrick Baron**, Directeur Microcrèche « *Les Ricochets* », Reignier-Esery (**Annexe 15**)



Annexes



Annexe 9 : Entretien avec la MJC de Reignier-Esery, Raymond Bernard, Président de la MJC de Reignier-Esery ; Frédéric Le Moal, Directeur ; Elise Riondel, Animatrice Espace Famille LAPE, Amélie Laverrière - Le 1^{er} juillet 2021

Rappel des thématiques traitées par la CTG (CAF) : **Petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes, Parentalité, Accès au droit, Inclusion numérique, Animation de la vie sociale**

1. Etat des lieux des données existantes

Présentation de la structure : Asso loi 1901 Conseil d'Administration

7 salariés : 1 directeur, service administratif

2 personnes à dispo par la mairie pour l'entretien technique et l'accueil

Enfant-adultes-anciens

Espace famille

2018 : un espace jeunesse avec un animateur mis à dispo par la commune de Reignier, intégré dans le CEJ, 11-25 ans

Cinéma : cinébus + bénévoles pour le programme

Artistes dans la ville : aspect culture expo à ciel ouvert

Commission culture : sortie spectacle, théâtre

Ciné débat – conférence rencontre soirée à thème

La culture comme lien social

Espace famille : accueil d'enfant non scolarisé : travail avec la CAF par le biais du REEAP

Sur inscription mais sinon adhésion

LAPE : lieu accueil parent enfant : ouvert 2 fois par semaine peut 3 : dispositif de prévention primaire, parents viennent pour rencontrer d'autre personne échanger et préparer la sociabilisation de l'enfant, préparation pour l'entrée à l'école

Prévention aux parents et enfants

Espace famille : conférence débat, animation atelier

+ évènementiel et culturel 2-3 spectacles pour le jeune public

Fête du jeu : évènement festif

Volonté de toucher les familles plus largement, demande des parents suite à la parentaise sollicitation parents d'ados par exemple, approche qui se fait mais besoin de plus

Jeunesse travaille avec le collègue

MJC : espace famille accompagnement à la parentalité + jeunes et ados

La MJC travaille sur le projet associatif : enjeu central



Personnels et bénévoles :

Nombres d'adhérents : 1300 ?

Tarif adhérents : - 18 ans : 10€ ; +18 ans : 18€ , famille 36€ : permet d'avoir des tarifs sur le cinéma + espace famille

Adhérents hors commune : + prix :

Parentalité :

-La Parent'aise : lieu d'accueil enfants parents : mardi jeudi et vendredi 9h30 11h30 hors période scolaire

-Le café des parents : un lundi par mois de 9h30 11h

+ animation, spectacle, atelier, conférence ... : ex plumes et boucles d'ours jeudi 8 juillet

Animation de la vie sociale : cinéma : salle de 155 places en lien avec le cinébus : 2 fois par semaine + 1 séance ciné-enfant 2 fois par mois + ciné pleine aire le dernier samedi des vacances d'été 5.50 plein tarif, 4.50€ tarif réduit 3.50 tarif enfants – 14 ans

, + animation spectacles, sortie,

2. Entretien semi directif :

Questions	Pour aller plus loin ...	Autres remarques
Quels retours positifs pouvez-vous faire sur l'existant dans toutes les thématiques ci-dessus ? Quels sont les points forts du service, qui le singularise ? Réponse à un besoin, souplesse de fonctionnement, pédagogie, apport qualitatif ...?	Parentalité ++, des gens qui viennent assez souvent mais manque un peu de communication	
Quels retours négatifs pouvez-vous faire sur l'existant dans toutes les thématiques ci-dessus ? Quels sont les points d'amélioration identifiés ?	Les locaux limitent le nombre de personnes, accueillis bcp de demande avant des ass mat aussi, période bcp de monde Idée d'ouvrir un 3 ème créneau horaire : Personne principalement de Reignier mais rayonne à la comcom voir Cornier, Activités régulières : 1 200 adhérents , dont 800 de Reignier, Saturation sur certaine activité et horaire. Salle de danse, dojo (100m ² environ), salle du bas polyvalente mis à dispo la semaine.	



	<p>Mise à dispo des locaux par la commune. Vite limité en capacité (17h de 22h) Qualité des locaux, vétusté, espace famille ++ fuite → fermeture pdt un moment. Ancienneté du bâtiment Lien avec le nouveau complexe : le dojo sera utilisé pour les activités type karaté .. Ancien hôpital : prédisposé à recevoir la MJC : Surface actuelle : 1000m² Il manque un espace de convivialité pour tout le monde, un lieu pour attendre le bus pour les enfants : lieu qui pourrait être un grand enjeu pour le lien social Valorisé le bénévolat Lieu intergénérationnel Temps de rencontre Echange avec l'hôpital local : temps fort à développer La Mjc de Reignier n'est pas un centre social à la différence de celle de la Roche Une MJC sociale est un projet de MJC combiné à des axes de travail à caractère social. La MJC « classique » propose des activités à caractère socioculturel. La mjc Reignier pourrait passer en social mais l'infrastructure actuelle limite, mobilisation au niveau des bénévoles Le collège juste à côté un vrai atout : bcp de monde mais la salle des jeunes ne se prêtait pas à l'accueil des jeune et jeunes adultes. Offre jeunesse est aujourd'hui une lacune : il faut insuffler un travailler commun entre acteurs et collectivité pour un projet ou un espace. Se réunir autour d'une table pour discuter du sujet. Possibilité d'un animateur qui se déplace sur le territoire pour comprendre et donner envie aux jeunes de venir à la MJC. Animateur qui allait au foyer du collège Important d'avoir un groupe d'animateurs identifié Axé hors les murs ! Equipe d'animation à former avoir une vraie équipe, s'ouvrir sur l'extérieur → une équipe solide Ex st julien le bus qui va à la rencontre : 2 animateurs La commune de Reignier verse une sub pour la Mjc Famille et jeunesse ++ interco</p>	
<p>Quels sont les principales difficultés / contraintes que vous rencontrez ?</p>	<p>Le service jeunesse : pb avec les jeunes, les besoins sont à identifier Manque un animateur jeunes, de rue : sensibilise les jeunes de tous âges, axer son travail sur l'extérieur, accueil libre des jeunes Jeunesse</p>	



	<p>Temps d'accueil libre, aspect jeunesse difficile sortir du carcan d'un centre de loisir, volonté des jeunes pour fréquenter l'espace, comprendre leurs besoins / envies.</p> <p>Manque d'espace pour l'espace jeune, un espace qui serait dédié uniquement à ça, remarque des jeunes : « les locaux actuels sont bof »</p> <p>Lien avec l'accueil de loisir de Reignier échange avec les jeunes de la mjc</p> <p>Accueil libre :</p> <p>Projet passerelle avec la mairie qui n'a pas fonctionné, animateur a arrêté, la mairie n'a pas financé un nouveau poste</p> <p>Travaille sur le projet : prochain hiver (2021-2022) , une nécessité ++,</p> <p>Comment la mjc peut se déplacer, un bus qui se déplace dans les communes ?</p>	
Quels seraient les besoins pour améliorer les services ?	<p>Et à quelle échelle ?</p> <p>Jeunes en difficulté en déshérence, pas les moyens suffisants.</p> <p>Dans le contexte actuel redessiner la mjc avec toutes les populations autour. Travailler tous ensemble</p>	
Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la CCAS ?	<p>Que peut-on vous apporter ?</p> <p>La jeunesse, la famille, activités régulières, Evaluation du projet asso en 2018.</p> <p>MJC intercommunale une plus-value ?</p> <p>La comcom pourrait aider, +25% des personnes extérieurs, S'ouvrir au territoire, en adéquation avec le territoire, limiter par les moyens infra et financier</p> <p>Dans les communes : c'est à la commune de Reignier : à développer à changer la vision des élus. MJC centre social à votre le fonctionnement avec l'interco ??</p>	
Y-a-t-il des projets prévus en lien avec les thématiques ?	<p>Quelle vision dans 2 ans ?</p>	

Demande la part des jeunes sur l'insertion CV lettre de motivation, devait développer des stages ou activités informatiques : avoir une salle approprier

Lycée Jeanne Antide : espace info une année au sein du collège,

Locaux et espaces jeunes ++



Annexe 10 : Entretien Ludothèque, GRELLET Katel - le 2 juillet 2021

Rappel des thématiques traitées par la CTG (CAF) : **Petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes, Parentalité, Accès au droit, Inclusion numérique, Animation de la vie sociale**

1. Etat des lieux des données existantes

Présentation de la structure : asso Lémandragore plusieurs structures : tiers lieu la bulle à Annemasse + une ludo à Saint-Julien en Genevois : 5 salariés qui tournent entre les lieux + 1 personne

Personnels et bénévoles :

Nombres d'adhérents : 160 en 2020 1 adhérent = 1 famille 4 personnes

Tarif : adhésion à l'année 25€ par famille / 20€ pour la commune/ adhésion ass mat 40 communes et 50 communes

Avant covid une dizaine d'ass mat inscrites

Age des participants : majorité 0-6 ans, famille + ado adulte soirée jeux

Tarif adhérent : Adhérents hors communes : + prix : 50 % commune 50% hors commune

Activités proposées :

Tiers-lieu pour emprunt

Ludothèque : objectif culturel, social éducatif, outils jeux : éducatif

Jeux libres : expression,

Choix des objets ludiques sur les espaces : recherche des mécanismes et compétences

Adhésion + formation + presta finance les jeux, demande de sub : CAF investissement, très peu d'occasion, sub projet, commune de Reignier convention triennale (paye l'ETP), mise à dispo des locaux, commune paye l'équipement.

L'été au parc : dans le parc de l'hôpital local mercredis après-midi et samedis matin, début 2017 (création) 2 semaines de juillet + 2 en août cet été (2021). Action gratuite pour se faire connaître, intergénérationnelle, parcours de motricité, volume + gros à l'extérieur mercredi matin samedi matin, hôpital prête une salle pour stocker les équipements. 2020 : centre de loisir venait aussi très apprécié par les adhérents. + 35 personnes à chaque fois 1 personne + bénévole (adhérent de l'asso)

Ludo prêt en juin 2020 suite à la crise sanitaire : Les adhérents choisissent leurs jeux sur un catalogue en ligne ou sur place pour venir ensuite les chercher à la ludothèque. Il est possible d'emprunter 2 jeux par carte adhérent pour une durée de 3 semaines. Il est demandé une caution de 20€ et d'être adhérent à la ludothèque. De très bons retours, un nouveau public (jeune parent), jeunes ados, tellement de bons retours demande d'invest pour de nouveaux jeux (max 2 jeux) : jeux de société 1 200 sur l'ass, jeux famille 700 800. Projet : jouet en location dans un deuxième temps.

Projet : ludothécaire : malle avec des jeux pour les pro livret d'explication, sélection de jeux

Tarif libre 3 échelons : les gens donneront ce qu'ils voudront.



L'espace de la ludo est limité pour le stocke, naissance du projet lié aussi avec les espaces de stockage

Demande de la sub à la caf (réponse en 2021) pour les jeux, pour les malles un plus tard

Particulier : avoir des malles, valisette en vacances

Parents qui se rencontrent : un vrai lieu de rencontre de sociabilité, maman : qui échangent bcp + ass mat et pro et les parents : à la ludo

Professionnels : crèches, IME, PMI, collège, asso, la conciergerie

Club ludothèque au collège La Pierre aux Fées : animation des séances de jeux de société libres au collège de la Pierre aux Fées. Tous les vendredis midi durant 1 heure, les élèves venaient découvrir des jeux de toutes sortes : coopératifs, adresse, parcours, stratégie... Mais aussi des challenges de Perplexus (jeu d'adresse avec une sphère-labyrinthe). Plus de 25 joueurs par séance même obligés d'en refuser. Cela a permis aux participant-e-s de découvrir la variété des jeux de société actuels, mais celles-ci ont dû être interrompues par le second confinement en novembre, **reprise en 2021 ?**

4 séances en début d'année, reprise avec la nouvelle directrice pour 2021

Fête du jeu avec la MJC :

Espace petite enfance :

Jeu d'enquêtes : ludomarmot au début + fête du jeu avec la fête du jeu national mai 2022

Voir pour agrandir : un festival

Libre gratuit

Jeu d'enquêtes : grand jeu d'enquêtes

Malles de jouet pour les structures accueillant des enfants pour promouvoir les jeux en dehors de la ludothèque

Parentalité :

Animation de la vie sociale :

Soirée jeux en alternance avec la Guild des Jeux à La-Roche-sur-Foron : 19h30 minuit vendredi soir tous les 15 jours.

En septembre très bien fonctionné, les jeunes ++, ludo prêt et soirée jeu

Temps hors famille, faire de grands jeu 10-35 personnes mais limité par l'espace disponible

Entretien semi directif :

Questions	Pour aller plus loin ...	Autres remarques
Quels retours positifs pouvez-vous faire sur l'existant dans toutes les thématiques ci-dessus ? Quels sont les points forts du service, qui le singularise ? Réponse à un besoin,	Accueil sur place très importante, espace de jeux, avec les enfants à 100%, valoriser les temps de famille et création de lien Covid prêt : jouer hors les murs L'aspect prêt important :	



souplesse de fonctionnement, pédagogie, apport qualitatif ...?	Avoir des nouveautés, Lien pour les explications, Structures aussi très intéressées Complémentaire Volonté de mutualiser ne pas pousser à l'achat Créneaux horaires (covid) très contraignants, quand il n'y a plus de jauge les gens reviennent	
Quels retours négatifs pouvez-vous faire sur l'existant dans toutes les thématiques ci-dessus ? Quels sont les points d'amélioration identifiés ?	Lieu devient assez petit, la demande est forte, max max 40 personnes, pour être agréable 20-25, normalement une grande salle, Reprise de la convention avec Reignier. Demande pour au minimum un lieu de stockage. Pour rayonner besoin de plus grand, sinon devient contreproductif La visibilité compliquée après plusieurs années Demande de plus, stockage devient très compliqué	
Quels sont les principales difficultés / contraintes que vous rencontrez ?		
Quels seraient les besoins pour améliorer les services ?	Et à quelle échelle ?	
Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la CCAS ?	Que peut-on vous apporter ?	Recherche d'un local pour accueillir plus de public bcp bcp de monde
Y-a-t-il des projets prévus en lien avec les thématiques ?	Quelle vision dans 2 ans ?	Développer les partenariat, mixité entre enfants / personnes âgées : accueille ensemble



Annexe 11 : Entretien Mission Locale du Genevois –Annemasse - Sandrine Girard, Directrice – le 8 septembre 2021

Loi sur mission locale, encrage territoriale, garder de la qualité de la démarche, choix de la structure pour l'enveloppe financière

Depuis 1981, sous Mitterrand après choc pétrolier de 79, vocation temporaire (Bertrand Schwartz sociologue initie les missions locales en France)

Sous forme associative, ADN membre du service public pour l'emploi, démarche locale de la part la forme juridique qui doit permettre d'amener des réponses en fonction d'un périmètre et de l'écosystème qui l'entoure.

Financeurs principaux : état, conseil régional et département et les communes et les EPCI

Au CA : le CIO, la prévention, Pole emploi

Accueil des 16 et 25 ans à 25 ans le RSA commence aussi : accueil des jeunes déscolarisés uniquement

Le lieu d'habitation : 4 missions locales sur le dept

Siege à Annemasse (Antenne à st julien, permanence à Cruseilles à Boège et à Reignier.

N'importe quelle demande, prendre en compte la globalité se son questionnement au frein pour rentrer dans la vie pro, sociale. Réception de la demande, et la deuxième force de la mission acteur dans le territoire, écosystème très important des partenaires : chef d'orchestre et le référent des jeunes (CPAM sécu, autoécole, protection enfance, ...). Le jeune a été écouté, la réponse est construite le jeune agit, co construit avec le jeune droits et devoirs réciproques.

Champs d'action formation et l'emploi (mise en place un jeune une solution, formation pro, recherche d'emplois (signature de contrat aidé)

Santé : plutôt co-construction

Sociale : aide financière une enveloppe Allocation PACEA, (Etat) + CD fond d'aide aux jeunes

Première inscription : sans rdv, après rdv avec un conseiller unique, rdv toutes les semaines.

Jeunes qui arrivent pour espérer travailler à Genève, et population locale qui a des difficultés de logements.

La ML travaille beaucoup avec Action logement.

Résidence sociale a château rouge : travail en lien

Emploi plutôt facile, réalité de bassin

Ecart de salaire implique un gros problème

Dispositif : Garanti jeune (ou contrat d'engagement depuis le 1^{er} mars 2022) : La garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière. Une allocation est versée à des jeunes (pdt 1 an), critère des contraintes, pas d'imposable, ou famille qui ne s'occupe pas des enfants. La GJ permet un coaching particulier. Objectif : lutte contre la précarité de la jeunesse pour l'Etat très bon dispositif (4 semaines



de collectifs). Allocation cumulable à hauteur d'un smic : possibilité de bosser en intérim, obligation d'accepter le travail, mais adapté au jeune. Observatoire pour le revenu garanti

Choisir le bon outil pour faciliter les parcours donner de l'envie des jeunes

Porte bien ses fruit, intérêt du local

Mettre en perspective le local, réalité du terrain,

Au niveau de Reignier permanence depuis plusieurs années

Fonctionne bien, bcp de monde, jeunes de Reignier viennent à Annemasse, info de proximité touche les personnes qui ne sont pas mobiles. Recherche d'emplois plus large que Reignier travaille la mobilité

Idée de la permanence premier contact, le lien avec le PMS, socialise surtout dans les situations sociales tendues. Transversalité avec les partenaires qui fonctionnent très bien.

Bcp de situations problématiques : problèmes mentaux suite covid ; ancrage très important

Axe de progression : manque de visibilité, communication application, bpc de relais à faire et de manière constante

Problématique de jeunes de plus en plus prégnantes

Les élus qui repèrent des situations

Politique jeunesse,

Animateur de rue, structuration de la politique jeunesse,

Le pige (pas une mjc mais peut être héberger) sur Reignier

Favoriser la mixité (au collège notamment)

Comment dynamiser le canton de Reignier, couverture du service public de l'éducation nationale. Peut être manque-il des actions communes régulières ? **forum orientation emplois, forum emploi ...** avec les entreprises présentes sur le territoire. Table ronde (enfant, parents, entreprises).

Mission de contributeur, observatoire de la jeunesse

2020 : 1 158 jeunes accueillis + 2000 suivis

Rencontre « Réseau social » à Reignier

Un tiers lieu affiché : PIJE, BIGE une vitrine, afficher des projets propres aux jeunes : La roche politique d'action et communication.

Volonté d'afficher

Une connaissance institutionnelle locale (rencontres régulières et projets communs) **création d'une dynamique.**

Cité des métiers, grand format : mettre en musique et rendre visible

Identifier des entreprises pour storytelling (raconter des histoires de parcours de vie, parcours de réussite) → positif

APE : café débat,



Rapprocher les secteurs, éco et social

Faire participer les jeunes, avec une gouvernance, conseil des jeunes (ex à la CCG)

Lisibilité

Diffusion des informations

Manifestations liées à la jeunesse (à relier, communication)

SPIE (Service public de l'insertion et de l'emploi) : financer par le conseil dep, encourager la liste de la des champs du possible. Le CD74 est territoire pilote et expérimente ce service pour une durée de 6 ans.

Public cible : Bénéficiaires du RSA, Demandeurs d'emploi de longue durée, Jeunes ni en emploi ni en formation, personnes en situation de handicap en recherche d'emploi

Objectif : favoriser la mise en place de Maison de l'insertion et de l'emploi sur le genevois français notamment.

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/service-public-insertion-emploi-spie/les-territoires-qui-mettent-en-place-le-spie/article/deploiement-du-spie-departement-de-la-haute-savoie-74>

Diag en 2021 et définition du plan d'action en 2022

Entretien avec Sylvia Coste, Conseillère à la ML pour la permanence de Reignier-Esery – le 15 septembre 2021

Rappel des thématiques traitées par la CTG (CAF) : **Petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes, Parentalité, Accès au droit, Inclusion numérique, Animation de la vie sociale**

1. Entretien semi directif :

Mission locale depuis 2 ans et demi-permanence de Reignier de 9h à 12h :

Permanence nécessaire car les jeunes ne peuvent pas se déplacer (sans permis, pas de moyen pour les transports, la problématique du transport est très importante sur Arve et Salève: pas du tout adapté. La ML propose uniquement des métiers sur la commune : Entreprise Veslsol, carrefour market, la mairie. Il est arrivé que la communauté de communes prête ces locaux pour faire des permanences ?

Accueil handicapé : dispositif de la garantie jeune, jeune fille handicapée pas de milieu protégé, plutôt en milieu « normal » allocation 490€ par mois garantie jeunes : voire la meilleure orientation possible,

Accompagnement d'une dizaine de jeunes sur le territoire.

Des difficultés récurrentes : Précarité financière, situation familiale complexe

Crise sanitaire : une personne phobie sociale, parrainage avec la mission locale : bcp mieux pour créer son entreprise.

Le lien avec les entreprises est très important et doit être développé sur le territoire intercommunal.



La Mission locale est un vrai service qui répond à un besoin fort sur un territoire aussi spécifique que celui du Genevois. Tous les jeunes accompagnés trouvent une solution, (entreprise ou emploi, ou interim), une minorité ne reprenne pas contact après le 1^{er} entretien avec la ML.

Un vrai soutien, une écoute, de l'accompagnement, de tout niveau social, accompagnement bien spécifique. Les situations sont très variées. La plupart vivent en France et travaillent en France.

Crise sanitaire très compliquée car télétravailleur, difficile avec le jeune plus le même rapport, difficulté au sein de leur foyer.

Depuis début septembre 2021 retour de l'accueil physique ; les relations sont bcp mieux.

Reignier : Accompagne actuellement plus de femmes que d'hommes.

Accompagnement qui peut varier dans le temps

Un réseau à étoffer pour les entreprises, manque de connaissance de la ML.

Idée à proposer : une réunion avec artisans et commerçant pour faire connaître la ML et les actions pour les jeunes. La ML n'est pas assez connue ou reconnue auprès des entreprises.

Ex : One day work (avec Décathlon et la Migro) : découverte d'un rayon à decath une demi-journée pour comprendre le travail.

Job dating : uniquement sur Reignier (pb mobilité),

Aujourd'hui problème de la sélection sur cv pour décrocher un entretien.

Les jeunes ne savent pas forcément faire. La ML peut les accompagner avec un parrain notamment qui aide les jeunes pour la rédaction.

Recherche de partenariat de transversalité, recherche de parrains et entreprises du territoire pour accompagner les jeunes.

Parrainage : chef d'entreprise, directeur, manager, responsable qui s'engage pour accompagner une ou 2 personnes sur 1 mois : aide sur le CV, simulation entretien embauche, dress code (chose à dire et ne pas dire), recherche sur Reignier de personnes qui aideraient les jeunes car manque bcp sur Reignier.

Ateliers pour les adultes : cité des métiers pour adultes, simulation d'entretien embauche et cv

Partage de parcours de vie

Personnes retraité parrain marraine de la mission locale.

Jeunes isolés, chez eux, manque de reconnaissance, valorisation des jeunes sur d'autres domaines que le scolaire.



Annexe 12 : Entretien Relais Petite Enfance Reignier Angélique Catteau, responsable du RPE – le 9 septembre 2021

Rappel des thématiques traitées par la CTG (CAF) : **Petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes, Parentalité, Accès au droit, Inclusion numérique, Animation de la vie sociale**

1. Entretien semi directif :

RPE guichet unique premier contact mais bcp passent par la crèche directement.

Une vraie tension, bcp d'appels pour recherche de mode d'accueil, très tendu puis 2 ans mais aussi sur ass mat.

Dès le mois de janvier crèches complètes pour septembre

Très très compliqué pour les familles, tous les jours des appels pour mois d'avril et mai.

Bcp de personnes trouvent à l'extérieur de la comcom : Annemasse (frontaliers), encore de la place sur Annemasse. Mais préféreraient être sur la commune (avec la famille ..). Pas une majorité mais des mamans arrêtent de travailler pour garder les enfants

Ass mat qui ne travaillent pas le mercredi, le vendredi, pas après 17h → bcp de contraintes pour les parents, cela se joue également au feeling.

Si appel des parents ils demandent la liste des ass mat, car n'ont pas eu de réponse de la crèche

Les ass mat sont plutôt cadrées peu souples sur les horaires, elles ont bcp de demandes donc assez faciles de faire le choix dans les familles et leurs agendas.

Pas bcp d'accueil avant 6h ni après 18h, bcp ne travaillent pas le mercredi.

Bcp de demandes de la part du personnel hospitalier, en planning changeant (informés 1 mois à l'avance), obliger de s'engager sur un contrat. Rien n'est mis en place pour les personnels hospitaliers.

CHAL a une crèche où les médecins sont prioritaires et pas les infirmières et autres personnels

EX : une MAM à Cluse rattacher à l'entreprise Somfy

MAM 3 ass qui travaillent ensemble dans un logement. Passage de la PMI (ouverture). Parents emploi une ass mat. Les mam disposent d'une ouverture bcp plus large que le multi accueil. Une sur Etaux

Demande d'accueil occasionnel au sein du multi accueil, mais pas bcp de demande de halte-garderie

79 ass mat en juillet 2021, entrée de nouvelles ass mat (en amont de nounoutop), majorité des ass mat garde 3 enfants, mais quelques-unes gardent uniquement 2 enfants, quelques agréments pour 4 ou 5 enfants.

83 ass maternelles inscrites au RPE en janvier 2021

Bcp de participation des ass mat, 32 inscriptions aux ateliers : de plus en plus de demande

Le RPE ne peut pas dépasser un certain nombre d'enfants en fonction de la taille des locaux.

Accueil sur une demi-journée par semaine.



15 enfants pour le nombre de m²

Activités : intervention d'un pro spé sur l'année (ex : psychomotricité) plusieurs séances par an (5)

Cette année : yoga pour les tous petits à partir du mois de novembre 2021 (5 séances)

Conteuse, musique (1 séance par mois)

Médiathèque : une sortie tous les deux mois pour chacune

Intergénérationnelle pas mis en place depuis le covid une rencontre par mois avec l'animatrice de l'hôpital local avec 2 résidentes (les mêmes sur toutes les années), une très bonne expérience.

Ass mat qui ne souhaitent pas toute y participer, 2 groupes avant.

Pas encore de partenariat avec la ludothèque.

Commune de Reignier qui alloue un budget, en fin d'année par rapport aux dépenses et presta caf, reste à charge divisé par commune en fonction du nombre d'ass mat

Objectif du RPE : Offrir une aide aux ass mat

Demande de la part des communes extérieures à la fois de la part des ass mat et des familles

Le RPE ne doit pas agir sur les communes qui ne font pas partie mais très compliqué de ne pas répondre.

Monnetier un peu de demande, Arbusigny assez souvent, et la Muraz aussi. 3 ass mat de la Muraz ont appelé le RPE pour pouvoir assister aux activités.

Demande de la part des familles et des ass amt commune de Monnetier plutôt demandes de la part des familles.

Intéressant de passer le RPE à l'échelle de l'intercommunalité car il n'y a pas d'autre personne sur le territoire qui peut répondre à ces questions.

Déménagement à l'hôpital local, questionnement avec S.poli, si passage en interco : Comment faire l'accueil d'éveil ? 1 fois tous les 15 jours, sinon une deuxième personne pour ouvrir un peu plus. Les locaux ne sont pas calibrés pour accueillir plus de personnes.

Nouveau local : 1 grande salle d'activité, une salle de change, une petite terrasse et jeu extérieur

Pour les enfants bcp plus de confort, plus grand

Mise à dispo des locaux en février, aménagement février-mars, début avril entrée dans le bâtiment.

Avec la caf : CEJ, toujours la même chose fixe depuis plusieurs enfants, presta bouge en fonction du nombre de jours, d'accueil. Demande d'aide à l'invest (mobilier ...)

Si le RPE devient vraiment le guichet unique d'accueil : un seul ETP sera peut-être un peu juste.

Plusieurs groupes par semaine mais les ass mat viennent une fois par semaine.

Gardes à domicile viennent aussi au RPE, la caf invite à les accueillir également, garde à dom ne comptent pas dans le nombre de professionnels.

Organisation une fois tous les mois, analyse de la pratique professionnel, pro école des parents d'Annecy,



Réunion d'info régulière

Mise en place de soirée tous les deux mois aussi, sur des thèmes (droit du travail, activités ...) organisé par angélique ou partenariat avec d'autre FEPEM (parent employeur), a remettre en place.

Avec la collègue de la roche soirée conférence avec la psychomotricienne pour les pro et parents

Ass mat entre : 4.30€ net de l'heure et minimum 2.60€ ass mat fixent elles-mêmes les tarifs, les nouvelles ass mat pratiquent un tarif à 4.5€ /h.

Microcrèche : tarif calculé en fonction des revenus des parents et nombre d'enfant(s) à charge plafond par la caf mais plafond peuvent être augmentés, ici bcp ont augmentés le plafond.

Tarif maxi : 5.20 € multi accueil (déduction de la caf directement dans le prix pour les parents et la caf verse à la commune) moins les couches moins le repas (PSU mise en place en 2004)

Microcrèche ; 10€ de l'heure

Microcrèche publique : possible exemple à cluse.

Décret sur les mam : voire plus précisément car plus avantageux,

Bcp ont des projets en réflexion mais la question des locaux est très compliquée sur le territoire.

En mam : 1 ass mat pour 4 enfants.



Annexe 13 : Entretien Pôle médicosocial Reignier-Esery Catherine Flament, Responsable du Pôle médicosocial de Reignier, Cécile Rageau, Cindy Deschodt, Véronique Jandard, assistantes sociales et Gaëlle Compte – le 8 novembre 2021.

Rappel des thématiques traitées par la CTG (CAF) : **Petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes, Parentalité, Accès au droit, Inclusion numérique, Animation de la vie sociale**

1. Entretien semi directif :

Rapport d'activités 2020 :

3 travailleurs sociaux plein et 1 mi-temps, 1 secrétaire, 1 puéricultrice, 1 sage-femme (1 fois tous les quinze jours le vendredi)

Un des plus petit pole du genevois, activité assez dente

367 foyers rencontrés en 2020, hausse de 6% par rapport à 2019

Période covid : Fermeture du Pole, réponse téléphonique uniquement, accompagnement à distance mais pas toutes, reprise accueil physique fin avril

Un nombre de foyers nouveaux important : 179 foyers accueillis, 437 entretiens pour information et orientations

150 d'entre eux viennent pour l'accès aux droits :

PMS : la pour lutter contre toutes formes d'exclusion : difficulté financière, prise en charge dossier APA, enfance (Information préoccupante), prévention enfance, insertion

Généraliste du social → aiguille les personnes

Lutte contre les expulsions : obligation (procédure notamment pour les bailleurs sociaux)

Adultes vulnérables : département, préfecture ; mise en danger (non capacité) : mise sous curatelle

Bénéficiaires du RSA

Accompagnement budgétaire : 1^{er} diag, si trop lourd proposition

Recours au juridique des fois surtout pour les familles avec enfants, plus difficile pour les personnes seules.

Travaille sur l'hébergement : personnes seules ou avec enfants, demande SIAO,

Logement d'urgence : possibilité d'hébergement compliqué, demande très urgente vers Reignier

SIAO : équité de traitement

Monnetier : Pension de famille

Accès au logement : besoin d'avoir plus de lisibilité, mieux connaitre pour faire les demandes assez simplifiées, un protocole d'accompagnement ? bien se connaitre pour mieux travailler

Accompagnement :

Une Conseillère France service sur La roche



Un vrai manque sur l'inclusion numérique sur Arve et Salève aucun endroit pour aider les personnes

Maison France services pourrait être une aide importante sur la comcom. Un accès ordinateur au PMS mais démarche simple.

Perte de temps sur l'administratif sur internet, **fracture numérique importante**, création du lien social MS rendre les gens autonomes, bcp ont un smartphone mais ne savent pas forcément l'utiliser pour les démarches administratives.

Aide secours d'urgence : un nombre de procédure / an par personne, allocation mensuelle. Amener une première aide.

12% de plus de bénéficiaires du RSA : 310 allocataires en 2020 (81 couples avec ou sans enfants)

Information préoccupantes (IP) : évaluation faite par le pôle, aujourd'hui (si difficulté dans la famille) pour faire un premier accompagnement, vielle au tour de la famille : remettre ce travail en route.

Une IP se fait en présence d'un pro Protection de l'enfance (si moins de 6 ans avec puéricultrice) + Une personne du pms

Inquiétude face à l'utilisation des écrans, en cmipi (Centre Médico-Psychologique Infanto-juvénile), Maison des ados, pas d'asso de prévention sur Arve et Salève, Association PASSAGE sur Annemasse et st Julien : éducateurs de rue, à partir de 11 ans une réelle plus-value, un point écoute parents adolescents : lieu ressource pour les familles très important, difficultés éducatives. **L'explosion des IP est révélatrice d'un manque de prévention, explose au collège**

IP sont faites par des prof : des échanges d'abord avec la famille, ou le 119 : dénonciation

Conflits parentaux explosion durant la période covid (+ confinement) : enfants qui sont mal, violences conjugales suit une IP ; réaction très importante, plus il y a de pro sur le territoire mieux le traitement se fait.

Peu de relais,

2020- 2019 IP plus importante que les autres années

Politique de la protection de l'enfance depuis des années mais le **plus important c'est la prévention**

A 17 ans déjà trop tard pour agir, travaille en lien de confiance avec les familles

Beaucoup de familles en difficulté sur l'accès aux soins : orthophonistes, psychomoteur ... manque de généralistes et de spécialistes.

CMPI : très saturé, service gratuit

AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire), très difficile à recruter.

990 entretiens sur la dernière année

Augmentation du nombre de personnes en lien avec les constructions en augmentation sur la commune et alentours.

Personne en situation de crédit, intérim, mise au chômage : bcp en première accueil assez ponctuelle

Séparation de couples : se voit bcp



bcp de gens qui viennent pour travailler en suisse qui y arrivent par intermittence.

Le PMS travaille avec bcp d'associations, le CCAS de Reignier pas mal sollicité, la croix rouge, la banque alimentaire, aide ponctuelle, lien avec Emaus, partenariat avec Emaus (achat de meuble)

Précarité énergétique des certaines personnes : maison au fioul : 2 000€ pour remplir la cuve, obligées de remplir 2 ou 3 fois pour tenir l'hiver. Un investissement important qui peu fragiliser les ménages.

Pms : Accompagnement sur les personnes âgées : perte d'autonomie et protection adulte, sur la haute Savoie certains secteurs sont assez isolés.

L'attente d'ouverture de droits est très difficile et longue pour certains dossiers.

Résidence autonomie : pas de structure sur le territoire, un vrai manque

Difficulté de recruter dans le domaine de l'aide à la personne : Le personnel manque, le temps, le salaire, rien ne donne envie pourtant il s'agit de personnels indispensables pour les personnes âgées.

Secours catholique assure une mission de lien social très important sur le territoire.

Manque de soins psy : adulte, enfants personnes âgées

Manque de réactivité dans certains cas : situations arrivent en crise, il faut agir vite

Un travail sur la lisibilité est à faire : identifier les bons acteurs, quelles instances à instaurer ?

Comment on fait pour faire participer les gens ?

Organisation d'un forum partenarial : pour faire rencontrer tous les partenaires : favoriser les liens

bcp de personnes qui viennent pour l'accueil de la petite enfance. Des gens n'envisagent même pas l'emploi, les ass mat très cher, d'autres souhaitent une place en crèche.

Critère pour l'agrément très compliqué aussi mais indispensable pour assurer la sécurité des enfants.

Problématique de l'accueil pour les enfants placés : jeunes ados avec pb psy

Ordonnance de placement plus plus pdt les vacances

Un groupe de travail : une rencontre une fois par an : articulation entre les services, travailler sur le parcours avec les familles avec toutes les branches, le lien social à développer

Sur le 1er accueil : non connu ou après 2 ans plutôt par vague, bcp de personnes isolées

Asso arc en ciel : Annemasse, gaillard récolte des dons en tous genre. L'essentiel des recettes de l'association, près de 30 000 euros par an, est reversé à des structures sociales du canton pour être transformé en bons repas. Aide également les gens à payer leurs factures les enfants pour leurs loisirs, travaille avec les clubs de sport du canton, coup de pouce pour financer une partie d'un séjour.

Point d'alerte

Lors de l'entretien avec le PMS, les travailleurs sociaux ont largement insisté sur la crise du COVID et sur les difficultés quelques celle-ci avait engendré sur les foyers (perte emplois, isolement, rupture familiale, ...). Par conséquent en 2020, le PMS a ainsi enregistré beaucoup plus Informations Préoccupantes que par rapport l'année 2019. L'information préoccupante est définie comme étant «



une information transmise à la cellule départementale pour alerter le président du conseil départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement :

*– pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être
– ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être » (art. R226-2-2 du Code de l'action sociale et des familles).*

Ces informations préoccupantes (IP) sont notamment une des conséquences du confinement dû à la crise sanitaire au sein des familles (conflits parentaux qui ont explosé lors du confinement, violences conjugales ...). L'augmentation des IP, est aussi selon le PSM le signe d'une mauvaise prévention. Ces IP font l'objet d'une évaluation par les travailleurs sociaux auprès de la famille pour mieux comprendre la situation et prévoir un accompagnement. Si la protection de l'enfance est ancrée dans les mœurs depuis plusieurs années maintenant, la prévention semble être le parent pauvre de la politique enfance. Le manque d'association de prévention sur le territoire, de lieux d'écoute pour les enfants comme pour les parents accroît d'autant plus ces difficultés.

Si la crise sanitaire a fortement bouleversé le quotidien des familles et engendré des conflits, la question de l'emploi est également préoccupante sur le territoire.



Annexe 14 : Entretien Microcrèche Arthaz-PND, Beauvois Laura - le 30 septembre 2021

Crèche ouverte en 2016, gestion en DSP

Au début ouvert hors commune 1 ou 2 ans arrêt du hors commune car beaucoup de demandes

Microcrèche en PSU (Prestation de service unique-Caf) : privilégie les parents de la commune d'Arthaz

Les demandes couvrent l'ensemble du périmètre de l'interco

Forte demandes parents pour ce mode d'accueil

Mars 2021, comm attribution : 17 dossiers pour 6 places

Septembre 2022 : déjà 11 demandes potentielles en attentes, deux demandes hors communes (pers-jussy pour 2 enfants)

Une place est généralement occupée pour au moins 3 ans

Priorité aux fratries

Suite au décret la microcrèche d'Arthaz va rester sur 10 places

Dossier préinscription

Orientations vers d'autres crèche et autres modes de garde

Aucun retour par rapport au ass mat

DSP : tarif assez bas 0.40 jusqu'à 3€ max

3 financeurs : CAF, mairie et les parents

1 multi accueil a monnetier / annecy, frangy

13 familles sont accueillies à la microcrèche cette année, l'année dernière 14

Ouverte de 7h30 à 18h30

Tous les parents travaillent en Suisse, sauf une famille

Commission de mars 2020 attribution : les plus gros contrats pour répondre a people and baby, puis après petits contrats avec des enfants français

1 dossier MDPH accepter petit contrat

Pas plus de 5 bébés (avant qu'il marche)

Personnels : 3.5 sur le terrain 3 à temps plein 0.5 sur le terrain

Surface :105m² + jardin 500m²

Demande très forte sur 1 mois : 2 ou 3 demandes

2 ou 3 dossiers hors communes

Horaires pourraient être plus larges :



Cette année (2020) Enfants difficiles car temps très long, 4 familles (séparation entre parents et enfants suite au covid retour à la crèche)

Mise en place de conseil de crèche : discuter des demandes, projets mis en place, demande des familles, ...

DSP renouvelée jusqu'en 2023.



Annexe 15 : Entretien –Microcrèche Les Ricochets- Mr Baron, 28/09/2021

1. Entretien semi directif :

Microcrèche doit avoir un jardin attenant à la crèche de 15 ou 20 m²

Crèche à Ovélia : Pb du jardin ?

Ricochet : locatif, rue des écoles à l'achat

Ouverture : zéro subvention

CAF : sollicite pour achat du matériel

400 familles pour demandes de places (à relativiser)

Pb : cercle vicieux, de + en + de couple et famille monoparentale : impossibilité d'aller travailler faute de place en crèche, faible revenu

Sur 21 familles 5 séparations : bcp de problème, suivi avec les parents et les enfants, soutien à la parentalité ++ un vrai besoin sur le territoire.

Parents 80% ne veulent plus des assmat, concept qui plait le plus : la microcrèche : petit effectif, avec professionnels en conséquence.

Concept qui a vraiment le vent en poupe

Les franchises : People and Baby, Babyloop ,1001 crèches et maison bleu

8 enfants qui marchent ou 5 qui marchent par professionnel,

Nouveau décret : 6 enfants qui marchent ou qui ne marchent pas : 2 ou 2.5 personnes par structure

Les grands groupes (les franchisés) se permettent bcp de libertés,

Babyloop 1001 crèches et maison bleu : pratique bcp la crèche d'entreprise

Il sont en sous-effectif de professionnels avec un turn-over très important

10 + 1 : 4 pro à plein temps, + 1 agent administratif,

Refaire du soutien à la parentalité : les parents ont besoins d'être éduqués, travaille avec des thérapeutes

Manque d'aide et d'accompagnement, les médecins spécialistes sont également peut nombreux

10 familles par semaine

Multi accueil de Reignier : apparemment ne prendrai que des contrats en temps plein

L'information via des supports (jeunes parents, le faire à l'avance) est très importante et doit être absolument diffusé auprès des parents

La microcrèche accueille 21 familles par semaines

Nouveau décret impose 7m² par enfant. Ici la crèche fait 120m², possibilité de passer 10 à 12 enfants

Pour améliorer les problèmes : une bonne communication de l'information auprès des parents



Au niveau des aides de la CAF : pour ouvrir : accord de la commune, puis PMI et CAF, sub de la CAF (7600€par enfant max)

Tarif horaire max de 10 €

Mise en place au lycée Jeanne Antide : formation pour porteur de projet (Mme Segnol), accord pour avoir des stagiaires. Jeanne Antide souhaiterait installer une crèche dans le lycée pour faire une crèche éducative.

Beaucoup d'enfants de Reignier, mais peu de places disponibles.

« Il n'est pas normal qu'une crèche communale soit uniquement réservée aux gens de la commune »

Alors que les ass mat peuvent choisir leur cadre ; Difficulté des ass mat qui laissent tomber des familles du jour au lendemain : une dérive semble s'installer

Ass mat : formation (120 ou 130h de présentiel) : agrément pour garde 4 enfants

Constat depuis 3 ans.

Plus il y a des personnels plus s'est confortable et donc également par les enfants

Gestion du personnel,

Accord de partenariat, pas de contrepartie.

Nombre de famille oscillent entre 21 et 24 familles

Ouverture 12h par jour : 7h -19h, 120 h de capacité de garde par jour 5 jours : 600h

Pas possible de dépasser 600h de garde total par semaine, Il faut donc veiller à mixer les contrats

Accueil enfant : 11h 11h30 maximum par jour

Bcp de famille travaillent dans le milieu hospitalier et ne trouve pas de solutions adaptées à leurs besoins

250 sur listes d'attente en moyenne par an

Bcp de demandes de plus en plus loin géographiquement.

Quid d'un observatoire des places en crèche à l'échelle interco ?



Annexe 16 : Associations Arbusigny

	ASSOCIATIONS	RESPONSABLES	Adresse		
Loisirs	A.C.C.A.	Gilbert SONNERAT	213 chemin de vers la Queue	74930	Arbusigny
sociale	ARBU COLOR	Carmen ORTU		74930	Arbusigny
loisirs	A SECONDE VUE	Luc RODET		74930	Arbusigny
sociale	C.C.A.S. Mairie	Maryse MICHALAK		74930	Arbusigny
enfance	A.P.E.	Laurence WEIN		74930	Arbusigny
loisirs	Foyer Rural de Loisirs pour Tous	Luc RODET		74930	Arbusigny
sport	Les Bornes en VTT	Lionel CLAUSSET		74930	Arbusigny
enfance	Lou Ptiou Golus (Cantine scolaire)	Christine AMADIO		74930	Arbusigny
sport	Moto Club Arbusigny/La Muraz	Delphine GALLAY		74930	Arbusigny
culturel	Arbu Nature Environnement	Nathalie DAIGUEMORTE		74930	Arbusigny
enfance	Ass Mat d'ARBU	Céline VALLVERDU		74930	Arbusigny
loisirs	ORCELACA	Tanguy SALER	Centre équestre La Caracole – 71 chemin de la Bunaz	74930	Arbusigny
culturel	ZIKILIA	Christine TORRES		74930	Arbusigny
sport	EVOLUTION	Siméone RUSSO		74930	Arbusigny
sport	THUNDER TEAM	Loïc VACHOUX	19 route de Biossy	74930	Arbusigny

Annexe 17 : Associations Arthaz-Pont-Notre-Dame

	Association	Présidence		Adresse		
loisirs	SOCIETE DE PECHE	Jacky	GAILLARD	50 impasse des Sources	REIGNIER	74930
loisirs	SOCIETE DE CHASSE	Vanessa	GRUEL	527 Rte de Cry	ARTHAZ PND	74380
enfance	SOU DES ECOLES				ARTHAZ PND	74380
	AMICALE DES POMPIERS	Pierre	VIAL	284, Chemin de Sabri	FILLINGES	74250
social	<i>DONNEURS DE SANG</i>	<i>Nathalie</i>	<i>ANSELMO</i>	<i>71 Chemin des Combes</i>	<i>ARTHAZ PND</i>	<i>74380</i>
loisirs	COMITE DES FETES	Gilbert	MARCE	1750 Route de Pont Notre Dame	ARTHAZ PND	74380
sport	ARTHAZ SPORT	Damien	SERMONDADE	91, Route de Pont Notre Dame	ARTHAZ PND	74380
social	FAMILLES RURALES	Régine	MAYORAZ	59, Route de Rossat	ARTHAZ PND	74380
culturel	LES AMIS DU VIEIL ARTHAZ	Bastien	ANSELMO		ARTHAZ PND	74380
loisirs	ARTHAZ ENTRAIDE	Françoise	CHABOD	298, Route de Truaz	ARTHAZ PND	74380
sport	ART A CHEVAL	Aurélié	JACQUEMOUD	1750, Route de Pont Notre Dame	ARTHAZ PND	74380
culturel	ASSOCIATION MABOUYA Chez Mme P. COURIOL	Félicien	LEVEILLE	235, Route des Echelettes	ARTHAZ PND	74380
culturel	LES RODEURS MITEUX	Alexandre	SERRANO	154, Chemins des Corterons	ARTHAZ PND	74380
sport	MUAY THAÏ SPIRIT	Hervé	SIMONET	94 rte de PnD	ARTHAZ PND	74380
loisirs	SALEVE L'AUTO	Matthieu	POIRIER	114 rte de Pont Notre Dame	ARTHAZ PND	74380



Annexe 18 : Associations La Muraz

	Association	Présidence	Adresse		
loisirs	Association Communale de Chasse Agrée de La Muraz	CLERC David	5 Chemin de la Joie	74560	LA MURAZ
enfance	Association des Parents d'Élèves	MARONGUI Sylvain	186 Route des Monts	74560	LA MURAZ
culturel	Association Paroissiale Saint-Antoine	DURET Marie-Christine	1055 Route du Mont Salève	74560	LA MURAZ
sport /loisirs	Association Sports et Loisirs	PELLET Viviane	344 route des Bois d'Yvre	74560	LA MURAZ
cultuel	Bibliothèque Les Crocs'Livres	OLGIATI Marie	2918 Route du Mont salève	74562	LA MURAZ
loisirs	Comité des Fêtes	PATTAY Eveline	95 chemin de La Pierre au Renard	74560	LA MURAZ
loisirs	Les'Muriens	BOVAGNE Fabrice	344 chemin de la Chapelle de Naz	74560	ESSERTS SALEVE

Annexe 19 : Associations Monnetier-Mornex

	Association	Noms	Adresse		
social	Amicale des Donneurs de Sang Monnetier-Mornex	Maryse MURET	601 Chemin du Pâquis	74560	Monnetier-Mornex
social	Amicale du Personnel Communal de Monnetier-Mornex	Christele MUGNIER	1722 Route du Salève	74560	Monnetier-Mornex
sport	AS des AS (Association Sportive des Amis du Salève)	Cédric BONVIN	1199 Route des Bornes	74560	Monnetier-Mornex
loisirs	Club "Les 3 Clochers" Monnetier-Mornex	Nicole ROUSSEAU	196 Impasse de Baugé	74560	Monnetier-Mornex
loisirs	Ensemble Vocal du Salève, association Monnetier-Mornex	Bénédicte GARBOLINI	1718 Route d'Arculinge	74930	Reignier-Esery
sport	Football Club des Salèves	Jean-Philippe SIGNE	735 Chemin des Dessous	74560	Monnetier-Mornex
loisirs	Les Joyeux Lurons du Salève	Camille GROBON	103 Chemin de la Fontaine	74560	Monnetier-Mornex
	ONEIROI	Cédric GROBON	569 Route du Salève	74560	Monnetier-Mornex
enfance	A.E.S Association Ecole du Salève	Nathalie MOLNAR	122 Chemin du Pont du Loup	74560	Monnetier-Mornex
culture	Comité de Jumelage Bêlâbre Monnetier-Mornex	Mireille GARIN-LAUREL	104 Chemin du Casino	74560	Monnetier-Mornex
sport	Mornex Golf Club	Alain RUFFIE	778 route d'Esserts	74560	Monnetier-Mornex
loisirs	ACCA - Société de Chasse		1722 route du Salève,	74560	Monnetier-Mornex
loisirs	Chorale paroissiale St-Pierre-aux-Liens	Agnès BOVAGNE	1722 route du Salève,	74560	Monnetier-Mornex
loisirs	E.M.A. Ecole de Musiques Actuelles	Christophe Laureau	122 bis, Chemin du Pont du Loup	74560	Monnetier-Mornex
loisirs	Tourisme et Loisirs	Claudine GRIMM-DESCOMBES	1722 route du Salève,		
social	soutien enseignant haiti				



Annexe 20 : Associations Nangy

	Nom établissement	Gestionnaire		Adresse		
loisirs	ACCA	RUBIN	Michel	57 rue des Bossonnailles	74380	NANGY
enfance	APE	CARTIER	Edwige	20 route des Aiguillons	74380	NANGY
culture	BIBLIOTHEQUE de NANGY	RIONDEL	Martine	175 route de Bonneville	74380	NANGY
loisirs	BOOGIE DANSE	TOSCANO	Jean-Marc	67 impasse du Chètaz	74380	NANGY
loisirs	COMITE des FETES	TOSCANO	Jean-Marc	67 impasse du Chètaz	74380	NANGY
loisirs	LES MOTS S'EN MELENT	LIECHTI	Isabelle	94 impasse du Plateau	74380	NANGY
loisirs	LES SOURIRES D'ANTAN	YRLES	Andrée	15 rue des Bossonnailles	74380	NANGY
sport	NANGY FOL'TEAM 74	THEVENOD		289 avenue de la Bénite Fontaine	74800	LA ROCHE/FORON
loisirs	Nangy yoga				74380	NANGY

Annexe 21 : Associations Pers-Jussy

Association	Présidence	Adresse	
A.D.M.R.		147 Grande Rue	74930 REIGNIER
A.P.E.	Isabelle Mathieu	1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
ANCIENS D'A.F.N.		66 rue des Jonquilles	74930 REIGNIER
A.I.M.E		1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE		180 route de Cornier	74930 PERS-JUSSY
AU PETIT BONHEUR		1116 route d'Arbusigny	74930 PERS-JUSSY
BIBLIOTHEQUE		chemin des Écoles	74930 PERS-JUSSY
CANTINE SCOLAIRE		76 chemin du Beule	74930 PERS-JUSSY
CHORALE "ARC-EN-CIEL"	Vachoux Thérèse	2347 route du Plateau des Bornes	74930 ARBUSIGNY
COMITE DES FETES		1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
DONNEURS DE SANG		19 route des Vuardes	74930 PERS-JUSSY
ECOLE DE MUSIQUE		1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
Fa Si La Musique			Local
GYM PERS-JUSSY	Paola Deschaux	1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
LA CHASSE	Christophe roguet	1729 route d'Arbusigny	74930 PERS-JUSSY
La Liane France-Afrique	Solange Chassot	1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
LA PERSJUSSIENNE		1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
L'AMICALE DE LA CABANE		245 impasse du Four	74930 PERS-JUSSY
LE CLUB DES SAVEURS	Roland Rosnoblet	1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
LES AMIS DE PERS-JUSSY		1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
MAD'AG		Chez Mme DEBIOLLE 475 chemin de Chatembert	74930 PERS-JUSSY
PERS-JUSSY DANSE	Claude Desbiolles	1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
PERS-JUSSY SPORT AUTO		906 route de la Croix d'Ornex	74930 PERS-JUSSY
PERS-JUSSY VELO	Veronique Edmond	1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
PERS'PECTIVES		1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
PIXEL D'ARGENT	Sylvianne Gasser	1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
SKI-CLUB		1815 route de Reignier	74930 PERS-JUSSY
STRABOMOBILE		451 route de la Crosaz	74930 PERS-JUSSY



U.S.P.J.	Christophe Trottet	4010 route d'Arbusigny	74930 PERS-JUSSY
YAUTE EVENT'S		290 route du châble	74930 PERS-JUSSY
BABEL		Chez Mr LAVIROTTE	74 930 PERS-JUSSY
		302 chemin du Beule	
LA PRESENCE AU SOUFFLE		Chez Mme PECLARD Dominique	74 930 PERS-JUSSY
Groupe vocal faits divers	Jaqueline Cretin / Madeleine Henri		

Annexe 22 : Associations Reignier –Esery

A REIGNIER'S QUILTEUSE	CHARLIER	Dominique	216, route de Bailly 74380 NANGY
A.S du Collège	FEDER	Marion	130, rue du Collège 74930 REIGNIER-ESERY
Abeille du salève Rucher Ecole	ASSENS	Alexis	132, chemin des Pellerets 74380 ARTHAZ PONT NOTRE DAME
ACCA	DUPONT	Christian	740, chemin de St Romain 74930 REIGNIER-ÉSERY
ACCL 74	RENDA	Angélique	197 Grande Rue 74930 REIGNIER-ESERY
ACtion	TROUSSEL	Alexandre	197, Grande Rue 74930 REIGNIER-ÉSERY
ACTIVUP.ORG	PALMINTERI	Philippe	90 route de Vuret 74930 REIGNIER-ESERY
ADAMA	RIGOT	Georges	197, Grande-Rue 74930 REIGNIER-ÉSERY
ADMR - Service d'aide à domicile	TOULLEC	Etienne	147 Grande rue 74930 REIGNIER-ÉSERY
AECE d'Esery	ACHARD	Jean-Louis	1902 route de Marsinge 74930 REIGNIER-ESERY
AERE	ROGUET	Yannick	111, route de la Vilonge 74930 PERS-JUSSY
AFM	SAUTRET	Régine	835, rue de Saint-Ange 74930 REIGNIER-ÉSERY
AIDSBALLOON F-GSID	BOUVREE-ROSEE	Eric	197 Grande Rue 74930 REIGNIER-ÉSERY
AIPE du collège	BADEIGTS	Isabelle	161, rue de la Gare 74930 REIGNIER-ESERY
AMAP les Paniers de la Pierre aux Fées	PASCAL	Sylvie	197 Grande Rue 74930 REIGNIER-ESERY
AME NOMADE	DETURCHE	Ghislaine	934 route de l'Eculaz



			74930 REIGNIER-ESERY
Amicale du Personnel de R-E	QUATTRI	Marine	197, Grande Rue 74930 REIGNIER-ESERY
Amis des Sentiers	MUGNIER	Paul	541 route de Moussy 74930 REIGNIER-ESERY
Anim'Esery	PETRONIN	Jean-Pierre	361, rue des Greffions 74930 REIGNIER-ESERY
APE de la colline	DURAND	Bettina	Ecole d'Esery 361 rue des Greffions 74930 REIGNIER-ESERY
APE du Molan	DELPEYROU	Damien	458 rue des écoles 74930 REIGNIER-ESERY
APE la rose des vents	PEDROSA	S.	213 rue des Perce-Neige 74930 REIGNIER-ESERY
APE les Vents Blancs	LANNEL	Fabienne	209 rue des Vents blancs 74930 REIGNIER-ESERY
Asso solidarité Outre Mer	ARSIDE	Jean-Pierre	705 route de Moussy 74930 REIGNIER-ESERY
ATHLE DES ROCAILLES	CORDONNIER	Laurent	197, Grande Rue 74930 REIGNIER-ESERY
BATIR AUTOUR DU COEUR	NAVILLE	Alain	22, route de la Biolle 74930 REIGNIER-ÉSERY
CAF	DELEAVAL	Nathanaël	
CCFD	DUPANLOUP	Sophie	287, rue de Ramboex 74930 REIGNIER-ESERY
Cinébus	JULLIEN	Michel	571 route d'Esery 74930 REIGNIER-ESERY
CRAZY LEGS FACTORY	SILVA	Julie	671 rue de Bellecombe 74930 REIGNIER-ESERY
Croix-Rouge française	COSTA	Alain	341, avenue de la Bénite Fontaine 74800 LA ROCHE SUR FORON
CYCLO DES ROCAILLES	RIGAUD	Éric	166, rue des Ecoles 74930 REIGNIER-ESERY
BOUCHONS 74	DEGROOT	Séverine	82, rue des Ecoles

			74930 REIGNIER-ÉSERY
SPARTCAMP	DEVIGNE	Josiane	16 chemin du Pont Neuf 74930 REIGNIER-ÉSERY
APS 74	DIAKHATE	Robert	267, route de Cry 74930 REIGNIER-ÉSERY
Donneurs de sang	LAMOUILLE	Roger	197, Grande-rue 74930 REIGNIER-ÉSERY
Ensemble QUINTES et SENS	BOUCHET	Rosine	633, route du Foron 74930 REIGNIER-ÉSERY
Golf Club d'Esery	BALLONGUE	Emmanuel	28 allée du Château 74930 REIGNIER-ESERY
Golf Club d'Esery	MACAL-JEANRENAUD	M.	28, allée du Château 74930 REIGNIER-ESERY
Association groupement anti-grêle	BOUCLIER	Jacky	35, route de la Pierre aux fées 74930 REIGNIER-ESERY
HANDIFESTIF	CONSTANTIN	A-M	118, chemin de la Croix de Villy 74930 REIGNIER-ÉSERY
Harmonie Municipale	NASCIMBENI	Thomas	357, chemin Croix Verte 74560 ESSERTS-SALEVE
Incroyable Corti	BEAUD	Sylvain	197, Grande-Rue 74930 REIGNIER-ESERY
Jeanne Antide Animation	BALDINI	Isabelle	55 Impasse du Brévent 74930 REIGNIER-ÉSERY
JSR	MANSEY	Pierre	Stade de la Ranche 203 rue des Erables 74930 REIGNIER-ESERY
KYFEKOI	PEROTTI	Marc-Olivier	787, route de Moussy 74930 REIGNIER-ÉSERY
La Bande à Fanfoué	CONTAT	Antoine	14, chemin du Pont Neuf 74930 REIGNIER-ESERY
La Brute et le Hareng	OBERSON	Jacques	2484, route de l'Eculaz 74930 REIGNIER-ÉSERY
la Guilde Ludik	CHARBONNET	Arthur	115 impasse du Brévent



			74930 REIGNIER-ÉSERY
LEMAN PLONGEE	LUCIEN-VAUTHIER	C.	32 impasse des Ruchers 74250 PEILLONNEX
Lémandragore	VILLANNEAU	Jérôme	3, rue du Jura 74160 St-Julien-en-Genevois
Les Amis de la Conciergerie	DEBALLON	Thibault	156 chemin de Caillat 74930 REIGNIER-ESERY
Les Cyclamens	CARLI	Robert	414 rue de Saint Ange 74930 REIGNIER-ESERY
Les Geckos	DELENCLOS	Benjamin	128 chemin de Marchoux 74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
Les Improulsés	LEBEAU	Valérie	76 clos des Airelles 74930 REIGNIER-ÉSERY
LES PIERRES Ô FEU	DIRNINGER	Yves	130 chemin de la Pierre Sucrée 74930 REIGNIER-ESERY
Les Pousse-Cailloux	MONTET	Jocelyne	La Lisière du Clos 2 230 rue St Exupéry 74130 BONNEVILLE
LES SEMEURS DE JOIE	DUFOUR	Bernard	28, route de l'Eau Vive 74370 Saint Martin de Bellevue
M.A.S	ZUMRUT	Mustafa	21 rue des Moineaux 74930 REIGNIER-ESERY
MÉLI MÉLODIE	MASIERO	Line	18 route de l'Ossiege 74130 CONTAMINE SUR ARVE
Mélôdia	GROS	Delphine	416 rue des Ecoles 74930 REIGNIER-ESERY
Mini Racing Club de Reignier	PORCHIER	Grégory	5, clos Bellevue 74960 MEYTHET
MJC	BERNARD	Raymond	416, rue des Ecoles 74930 REIGNIER-ÉSERY
MJC	LE MOAL	Frédéric	416 rue des Ecoles 74930 REIGNIER-ÉSERY
PATRIMOINE REIGNERAND	SUATON	Guy	38 chemin du Chenal

			74930 REIGNIER-ESERY
Pétanque des Rocailles	DETRY	Patrick	949, route des Rocailles 74930 REIGNIER-ÉSERY
PHOTOPOTES	PELEGRINI	Alain	521 route de l'Eculaz 74930 REIGNIER-ÉSERY
REIGNIER VOLLEY BALL	DETURCHE	Thomas	1018 route de chez Padon 74130 FAUCIGNY
REIGNIER-ÉSERY ÉVÉNEMENTS	PAYAN	Vincent	24, impasse Bontrons 74930 REIGNIER-ÉSERY
SECOURS CATHOLIQUE	ROSSET	Sylvie	1725 route d'Arbusigny 74930 PERS JUSSY
SEP	MAULET	Jean-Louis	68, chemin des Rochettes 74930 REIGNIER-ÉSERY
Ski Club	MALLER	Julien	3, rue Paul DOUMER VILLE LA GRAND 74100
SOLIDAREIGNIER	OZ	Gurbuz	80 rue de Saint Ange 74930 REIGNIER-ESERY
Souvenir Français	JACQUEMOUD	Noël	494 Route du bois d'Yvre 74560 LA MURAZ
Tarot Club	DAL SOLER	Georges	30 route du Môle 74250 FILLINGES
Tennis Club Les Rocailles Arve et Salève	GUITTON	Lionnel	
UNC Alpes	MAULET	Jean-Louis	68, chemin des Rochettes 74930 REIGNIER-ÉSERY
Vétérans du Foot	SCOTTO LA CHIANCE	M.	81 impasse du Beule 74930 PERS JUSSY
YOUNGTIMER YAUTE CLUB	CRASSARD	Guillaume	2484 route de l'Eculaz 74930 REIGNIER-ESERY



Annexe 22 : Associations Scientrier

	ASSOCIATIONS	RESPONSABLES	Adresse
sport	Football Club Arenthon Scientrier	Mme MODINI Micheline	
		M TILLOLOY Joris	
loisirs	Association Communale de Chasse	M BRANTUS Aurélien	242, route de l'Eglise Scientrier
loisirs	Association de la R'BIOLLE (Arenthon – Scientrier)	M MERMILLOD Patrice	43, route Trembay Le Petit Bornand
	Foire de Printemps	M DECARROUX René	345, route du Salève Arenthon
sport	Vétérans Foot	M DESCLOUX Jean-Pierre	29, route de la Tuilière
loisirs	Le Bel Age	M MARECHAL André	544, route du By Scientrier
loisirs	Les Z'Amis d'Chentry	M GILLIERON Jean	183, route de Ruy
sociale	Les Donneurs de sang	M LAMOUILLE Roger	325, route du By Scientrier
culturel	Les amis des sentiers	M MUGNIER Paul	
enfance	Pédibus	Mme FLOQUET Sandra	
loisirs	chorale decibel		
loisirs	comité des fêtes		
loisirs	comité de la vogue		
enfance	APE		